Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 13979 – 4,50 F

SAMEDI 6 JANVIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Marée noire et bérets bleus

PENDANT dix jours, un pétrolier accidenté que les havres les plus proches ont refusé d'accueillir a erré à cent kilomètres des rivages marocains en lâchant une partie de sa cargaison. Seuls des vents et des courants favorables ont épargné jusqu'à présent au royaume chérifien une catastrophe écologique et économique majeure.

Maintenant, ce sont les Espagnols des Canaries et les Portugais de Madère qui redoutent de voir défiler sur leur ligne d'horizon deux cent mille tonnes de pétrole mal contenues dans une coque rouillée, fissurée par une explosion et mangée par un incendie. Faut-il finalement, comme l'a un moment suggéré M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat français à l'environnement, user du droit d'ingérence, bombarder ce brûlot potentiel et réduire sa cargaison en fumée ?

Faut-il au contraire, comme s'apprête à le faire l'organisation internationale Greenpeace, qui, cette fois, par un curieux retour des choses, vole au secours du pollueur, forcer l'entrée d'un port espagnol pour que le « Kharg » puisse s'y abriter pour être soulagé de son pétrole ? Ce seraient autant de coups de force totalement contraires aux usages et au droit actuel de la mer.

LE « Kharg » n'est nullement une épave. Il a un propriétaire – une compagnie d'Etat iranienne – et, à défaut, un assureur. Il est remorqué et contrôlé par une société de sauvetage bien connue ayant passé contrat avec l'armateur. Elle ne lâchera pas le tanker, car elle veut être payée de ses services : 5 % de la carcasse et de la cargaison, soit plusieurs millions de dollars. Mais si la tempête ou une nouvelle explosion venait à casser le navire, ce serait alors, soyons-en sûrs, la débandade générale devant les responsabilités.

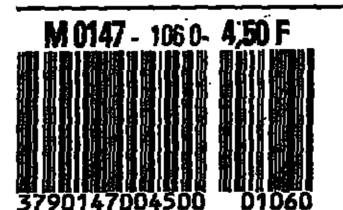
Les Etats riverains ne sont pourtant pas totalement désarmés. Ils ont signé, en 1969 et en 1973, une convention sur les pollutions marines par hydrocarbures et produits chimiques. Aux termes de cet accord international, les Etats ont, en cas d'urgence, le droit d'intervenir sur le navire dangereux sans l'autorisation de quiconque et au-delà des 22 kilomètres des eaux territoriales. A une condition, toutefois : que leurs intérêts soient menacés par « un danger imminent et grave ». Ce n'est pas le cas. Autrement dit, le danger potentiel représenté par le « Kharg » échappe au contrôle des Etats les plus proches, et même à celui de la communauté mondiale.

ON s'aperçoit donc aujourd'hui que les conventions laissent le patrimoine universel qu'est la haute mer sans protection. Il y a là un vide juridique, souligné par maints observateurs et qu'il faudra bien combler tôt ou tard. Mais comment ?

Même si une intervention préventive était autorisée demain par une nouvelle convention, il manquerait pour la mettre en œuvre une autorité maritime internationale ayant le pouvoir de mobiliser de puissants moyens aériens et maritimes. Ces gendarmes antipollution, ces « bérets bleus » de la haute mer, n'existent encore que dans les imaginations, et l'expérience des « casques bleus » des Nations unies n'incite guère à l'optimisme. Reste qu'un vrai problème est posé, et qu'il est grand temps d'y apporter une solution.

Lire nos informations page 9

M 0147 - 106 0- 4,50 F



Les mouvements nationalistes en Lituanie et en Azerbaïdjan

L'aggravation des tensions en URSS inquiète vivement M. Gorbatchev

M. Mikhaïl Gorbatchev, vivement préoccupé par l'aggravation des tensions en URSS, va se rendre du 10 au 12 janvier en Lituanie, la République balte dont le Parti communiste a décidé de faire sécession du PCUS. Deux émissaires du Kremlin se sont par ailleurs rendus jeudi 4 en Azerbaïdjan, où la fièvre se déplacerait de la frontière avec l'Iran vers la capitale, Bakou. Lors d'importants plénums, le comité central doit examiner, au retour à Moscou du numéro un soviétique, le problème lituanien et préparer le congrès du parti à l'automne. Ce calendrier a conduit M. Gorbatchev à annuler ses rencontres de janvier avec des responsables étrangers.

MOSCOU

de notre correspondant

Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a confirmé, vendredi 5 janvier, que M. Mikhaïl Gorbatchev avait ajourné sa rencontre avec le leader travailliste britannique, M. Neil Kinnock, prévue le 16 janvier en raison d'« *un calendrier très serré* ».

« *Les événements politiques en Union soviétique requièrent l'attention et la participation personnelle du président* », avait précisé pour sa part l'ambassadeur soviétique à Londres, M. Leonid Zamiatine, en s'excusant auprès de M. Kinnock. Il n'en a pas fallu plus à la Bourse de Tokyo pour connaître un vif accès de faiblesse dès la nouvelle connue.

(Intérim)

Lire la suite page 5

Le poids du mark sur les monnaies européennes

L'évolution économique de chacun des Douze accroît les tensions au sein du SME - La lire italienne est en première ligne

S'oriente-t-on vers une dévaluation de la lire italienne vis-à-vis du deutschemark, et plus généralement vers un réaménagement des parités entre les monnaies du système monétaire européen ? La question se posait à nouveau en cette fin de semaine sur les marchés des changes. Une réunion du Comité monétaire (les gouverneurs des banques centrales et les directeurs du Trésor des Douze) pourrait avoir lieu. Il n'est pas sûr qu'elle débouche dans l'immédiat sur une décision. Il n'en reste pas moins que la question est posée.

Depuis trois ans (le dernier réaménagement date du 12 janvier 1987), les parités entre les neuf monnaies du SME n'ont pas été modifiées. C'est peu de dire, que, au cours de cette période, beaucoup de choses ont changé tant à l'intérieur de la Communauté que dans l'économie mondiale. La croissance s'est accélérée un peu partout. Les déséquilibres restent cependant très importants entre les pays (inflation, paiements extérieurs) et – surtout – les croissances sont plus ou moins équilibrées selon les nations.

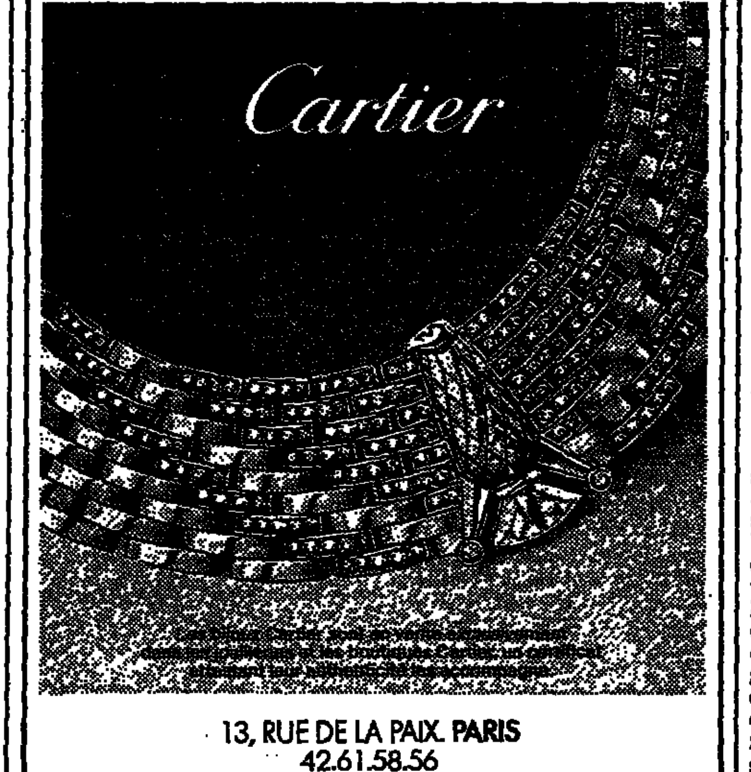
La RFA, qui apparaît incontestablement comme le bon élève, est le pays qui connaît la situation la plus favorable : croissance forte, inflation maîtrisée, excédents commerciaux gigantesques et maintenant perspectives nouvelles avec l'ouverture à l'Est. A l'opposé, certains pays – le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne en particulier – connaissent des situations de surchauffe et de profonds déséquilibres. Ces divergences devront un jour ou l'autre se traduire dans les parités entre monnaies.

Reflet d'une économie puissante, le mark est fort. Le SME doit-il empêcher celui-ci de progresser, notamment vis-à-vis du dollar ? En fait, soucieuse d'empêcher l'inflation de se développer en RFA, la Bundesbank préconise, depuis plusieurs semaines, une réévaluation du deutschemark vis-à-vis des monnaies faibles du SME, essentiellement la lire italienne, qui pourrait glisser de 5 à 6 points. Une telle opération apparaît désormais possible. Il reste à savoir comment les autres monnaies du SME se situeraient dans une telle perspective ?

La question concerne en particulier la France. Le franc bénéficie de la bonne santé de l'économie française, avec une croissance forte et une inflation relativement modérée. L'écart d'inflation et d'évolution des coûts entre Paris et Bonn est très faible. Mais le déficit commercial français traduit certaines faiblesses. En 1989, le franc s'est fortement apprécié vis-à-vis de nombreuses monnaies, notamment par rapport au dollar et au yen. Pour suivre la progression du mark, les autorités monétaires ont dû procéder à plusieurs reprises à des hausses de taux d'intérêt. « *Le franc se tient bien, et il gardera sa parité avec le mark* », a déclaré le ministre de l'économie, M. Bérégovoy, le 5 janvier sur Antenne 2. Depuis un an, le ministre s'en tient à ce credo. Si le mark devait être réévalué, le franc suivrait.

E. I.

Lire page 21 les articles de SOPHIE GHERARDI, FRANÇOIS RENARD et ALAIN VERNHOLES



L'Europe, forteresse de sable

Face à la stratégie des Japonais, le président de Peugeot SA propose une contre-offensive sans états d'âme

par Jacques Calvet

Le monde développé apparaît, actuellement, partagé en trois zones économiques distinctes : deux sont des forteresses sans états d'âme, le monde nord-américain et le monde japonais ; la troisième, l'Europe, envahie par de bons sentiments, un peu naïfs, ne songe pas à rattraper son retard dans la mise en place d'une entité économique aussi solide que celles d'Amérique du Nord et du Japon. Une telle entité impliquerait la réunion de trois éléments auprès desquels l'abolition des frontières internes ou les querelles institutionnelles deviennent secondaires : un budget unique, une monnaie unique et une politique commerciale extérieure commune. Or le premier est dans les limbes, le second a été renvoyé, à tout le moins, à la fin de l'année prochaine ; quant au troisième, il a été tout simplement « oublié », en 1985, par les rédacteurs de l'Acte unique.

Cette situation est révélatrice des ambiguïtés, voire des dangers de la construction européenne : peut-on ouvrir l'Europe avant même de l'avoir construite ? C'est l'étrange obsession de la Commission des Communautés européennes, qui vient de proposer au conseil une ouverture progressive du marché automobile européen aux produits japonais. La raison ? Aucune, sinon la soumission à la doctrine libre-échangiste, arme traditionnelle des économies dominantes à marché protégé, et qui, en dehors de cas de figure relativement rares dans l'Histoire, n'a jamais existé que dans l'imagination des professeurs d'économie politique du dix-neuvième siècle. Ceux-ci lui attribuaient trois vertus : il s'agirait d'un aiguillon indispensable au progrès économique ; le consommateur y trouverait un bénéfice maximal ; dans le cas d'implantations d'usines étrangères, celles-ci créeraient des emplois européens.

Lire la suite page 2

► Jacques Calvet est PDG du groupe PSA.

SANS VISA

Retour en Guadeloupe

Soleil d'hiver, vacances et solidarité, trois mois après le passage de Hugo

● Escales ● La table ● Jeux

pages 13 à 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Industrie

L'Europe, forteresse de sable

Suite de la première page

Cette thèse, reprise par la Commission, méconnaît la réalité très concurrentielle, même si elle est limitée aux constructeurs européens de notre marché automobile ; en outre, ce libre-échange, *souhaité ou subi*, aurait l'inconvénient de tuer le patient si on l'appliquait aux relations avec le Japon en matière automobile.

Aux Etats-Unis, un certain nombre de bons esprits (1) ont déjà donné l'alerte. Les Européens, pour la plupart, n'ont pas encore bien conscience de *la réalité de la situation* et de la philosophie japonaise : les Japonais vivant dans une île et sans ressources naturelles pratiquent, *en temps de paix, une « économie de guerre » destinée à leur* assurer, à terme, la maîtrise de la transformation des matières premières.

Les Japonais, bien avant les autres, ont compris que le commerce international ressemblait à *un combat de boxe où la règle est* de donner des coups et de n'en point recevoir. S'ils peuvent pousser cette règle jusqu'à ses *conséquences extrêmes, c'est qu'ils bénéficient* de trois atouts maîtres :

– une main-d'œuvre compétente et acceptant de travailler 20 % au moins de plus que son homologue européenne, sans grèves, pour des salaires voisins des nôtres chez les constructeurs automobiles, mais qui diminuent fortement au fur et à mesure que l'on descend la pyramide de la sous-traitance, et avec une protection sociale *qui n'a que de lointains rapports* avec la nôtre ; en pourcentage du salaire brut, les charges pour l'entreprise sont, en France, le triple *de ce qu'elles sont au Japon* ;

– une organisation de la distribution, dans la quasi-totalité des cas, contrôlée par les producteurs, et tout entière tournée vers l'exportation ; cela implique, sur le marché japonais, l'acceptation de prix à la consommation parmi les plus élevés du monde, comme une absence d'investissements publics dans tous les domaines qui touchent au bien-être individuel. Conséquence en pourcentage du PNB : les prélèvements publics et sociaux ne dépassent pas 30 % au Japon, contre 45 % en France ; l'ensemble des forces du pays est, en revanche, ligué pour conquérir des marchés extérieurs ; ces efforts sont concentrés exclusivement sur *les secteurs les plus rentables* ; c'est ainsi que le poste « machines et matériels de transport » représente 65 % des exportations ; l'*automobile y figure, à elle seule, pour* 25 % ;

Une mentalité particulière

– le troisième est ce trait de la *mentalité japonaise, si bien décrit* par Christian Sautter dans son ouvrage *les dents du géant*, qui fait qu'un Japonais n'achètera jamais *un produit étranger si un produit* japonais équivalent est disponible ; cette rare vertu s'inscrit dans un système, économique et social, *aussi étanche qu'invisible, qui protège* le pays mieux que toutes les barrières tarifaires ou techniques.

Le Japon se targue de les avoir détruites dans le domaine de l'automobile, car, rappelons-le, aucune voiture étrangère n'entrait au Japon il y a trente ans.

Mais que faire, pour un industriel européen, sauf alliance avec *un homologue japonais, dans un* pays où le mètre carré de terrain nu à Tokyo vaut couramment 100 000 francs, où la totalité de l'espace publicitaire annuel est achetée à l'avance par quelques sociétés japonaises, où l'idée d'acheter une société ou de construire une usine serait reçue avec un sourire aimable, pour ne citer que quelques exemples des difficultés que l'on peut rencontrer ?

Le résultat est, dans le domaine de l'automobile, particulièrement clair : en 1988, la CEE a importé *1 212 000 voitures japonaises* ; dans le même temps, le Japon a importé 111 500 voitures européennes, dont les deux tiers dans le haut de gamme, segment dans lequel l'industrie japonaise était encore, il y a peu, absente ; en d'autres termes, à produit équivalent, le rapport était de 1 à 30.

Présenté autrement, on peut dire que le Japon, pays libéral, importe du monde entier moins de véhicules de bas et milieu de gamme qu'il n'en exporte vers la seule France, pourtant « protégée » par son quota limitant à 3 % les importations de voitures japonaises.

Mathématiquement condamné

Un danger plus insidieux et aussi grave est *apparu avec la crainte* des Japonais que les Européens ne réalisent enfin l'énormité du déséquilibre, et ne ferment leurs marchés *jusqu'à une ouverture réciproque* et réelle du marché japonais. Pour contourner l'obstacle, les Japonais se mettent à installer des *usines de montage en Europe, profitant* des lacunes du traité de Rome, qui n'a rien prévu en matière de contrôle des investisse*ments et ne permet ni surveillance* efficace des aides, notamment locales, ni politique européenne d'aménagement du territoire ; ils *profitent aussi de l'attitude peu* européenne de la Grande-Bretagne, qui n'a pas hésité à vendre son territoire – et le ticket d'accès à l'Europe qu'il implique – pour se reconstituer une industrie automobile en prêt-à-porter.

La conséquence en sera claire, car la bonne santé, depuis quatre ans, du marché européen, ne doit pas nous leurrer : ce marché n'est pas indéfiniment extensible, sa croissance normale n'est que de l'ordre de 1 % par an ; c'est dire que la vente d'un véhicule japonais ne pourra se faire qu'au détriment d'un véhicule européen. *Si* 1 500 000 véhicules japonais sont produits en Europe dans la décennie à venir, ce qui est probable en *fonction des investissements d'ores* et déjà annoncés, cela impliquera « mathématiquement » la disparition d'un des six grands construc*teurs européens (Fiat, Volkswagen,* PSA, Ford Europe, Opel-Vauxhall ou Renault).

Au moins l'Europe bénéficiera-t-elle des avantages invoqués par les thuriféraires du désarmement à l'égard du Japon ? Pour répondre, il suffit de regarder ce qui se passe sous nos yeux aux Etats-Unis :

– L'argument technologique : *les investissements japonais* représenteraient, dit-on, un transfert de technologie en provenance du Japon et au profit des pays d'accueil. L'industrie européenne n'en a pas besoin, car elle a mis les bouchées doubles, et Sochaux et Rennes se comparent aux meilleures usines japonaises. Une étude du MIT, *Learning from Nummi*, a montré au demeurant que c'est, paradoxalement, Toyota qui a le plus appris d'une joint-venture avec GM en Californie ;

– L'argument consumériste : il est exact que les Japonais peuvent *baisser leurs prix de 30 % et plus*, en cas de besoin, au moment d'attaquer un marché ; les précédents de la hi-fi, de la photo ou de la moto montrent, en revanche, qu'ils ne se privent pas, comme ils le font sur leur marché intérieur, de remonter très fortement leurs prix une fois qu'ils ont écrasé leurs concurrents et conquis le marché. L'arrivée des Japonais ne profiterait au consommateur qu'à court terme ;

– L'argument emploi, le plus galvaudé, est aussi le plus dangereux : si vous construisez une usine et embauchez *exclusivement* une main-d'œuvre jeune et *qualifiée* avec une sélection impitoyable, vous économiserez, par rapport à une *usine existante, un emploi sur* deux ; la perte d'emploi en Europe sera dans les mêmes proportions. Ajoutons que les Japonais ne sont *pas des philanthropes : s'ils implantent* des usines, c'est dans le souci de bénéficier au maximum des avantages de coûts dont ils dispo*sent au Japon ; ils n'intégreront sur* place que ce qui est strictement nécessaire, continuant à importer le reste du Japon. L'industrie euro*péenne des composants ne retrouverait* pas alors la charge de travail perdue chez les constructeurs européens.

Une étude du General Accounting Office pour le Congrès américain a montré que l'arrivée des usines japonaises implique une perte nette pour l'industrie automobile américaine de 360 000 emplois en cinq ans (1985 à 1990). On est loin du propos parfois entendu : « Mieux vaut des Japonais que des chômeurs. »

Quelle riposte ?

L'historien Arnold Toynbee voyait le progrès des sociétés dans leur capacité de riposte à des défis extérieurs ; devant le défi japonais, quelle est la riposte de l'industrie européenne ?

Le groupe PSA n'est pas resté les bras croisés. Ses objectifs sont les suivants : accroître ses capacités de production pour atteindre 2 600 000 véhicules en 1991-1992 contre 2 300 000 actuellement en abaissant son point mort à 1 000 000 ; moderniser son outil industriel et en développer la flexibilité ; améliorer en permanence la productivité par une responsabilité accrue de chaque membre du personnel dans la qualité de la production, comme par une politique de flux tendus et une infor*matisation industrielle poussée*, en particulier par le développement de la robotique (le parc des robots programmables a quasi*ment doublé en trois ans et* atteindra 1 500 unités à la fin de 1989) ; poursuivre les gains de productivité actuellement à plus de *9 %* par an, menant à *50 %* d'amélioration de 1984 à 1988, en les augmentant encore de 50 % entre 1989 et 1993 ; atteindre, enfin, le meilleur degré de qualité, en particulier par la formation du personnel, à laquelle sont consacrés plus de 4 % de la masse salariale, et par son engagement convaincu.

Tout cela représente un effort d'investissement corporel de 13 milliards de francs en 1989, soit 8,7 % du chiffre d'affaires de PSA, pourcentage le plus élevé de tous les constructeurs mondiaux ; pour les cinq années à venir, l'effort devrait être proche de 10 %

Peugeot et Citroën tentent, parallèlement, de pénétrer le marché japonais. Les ventes du groupe ont augmenté de 71 % en 1989, soit le double de la moyenne des importés, mais ce résultat doit être relativisé car ne *représentant au total* que huit mille véhicules.

Construire la maison

S'il est possible d'ouvrir réellement *le marché japonais* à des voitures de grande série, c'est-à-dire dans un secteur où il existe déjà des produits concurrents japonais, *Peugeot et Citroën y* mettent le prix ; l'on verra bien si cela est possible !

Mais il ne faut pas fermer les yeux devant la réalité dangereuse de la situation présente : l'industrie européenne porte le *poids du passé*, du contrôle des prix aux *prélèvements* publics et sociaux excessifs. Un seul exemple, la structure financière de nos entreprises reste fragile : le groupe Peugeot sort à peine de l'endettement alors que Toyota pourrait, sans emprunter, acheter PSA et Volkswagen, avec les 80 milliards de cash dont il dispose.

L'industrie automobile américaine, qui, pour fixer les idées, produit trois fois plus de véhicules que l'industrie française et *réalise* un *chiffre* d'affaires près de quatre fois supérieur au nôtre, est actuellement menacée gravement par l'invasion japonaise ; il est prévu pour le quatrième trimestre 1989 une chute de production de 16 % pour les trois grands (GM, Ford et Chrysler) alors que les Japonais installés aux Etats-Unis et au Canada connaîtraient une augmentation de leur production de 42 %. Voulons-nous que les Japonais fassent subir à l'Europe le même traitement que celui subi actuel*lement par les Etats-Unis* ?

La Commission vient de transmettre au conseil des propositions d'ouverture de négociations avec le Japon. Sans entrer dans le détail, je me bornerai à faire à leur propos quatre remarques, *que je crois de bon sens* :

1. Au nom de quoi ouvrir le marché européen à des industriels japonais dont le marché intérieur reste obstinément clos ? Au nom de quoi mettre à mal l'industrie européenne pour *créer des emplois au Japon* ?

2. Quelle étrange diplomatie que d'étaler par avance sur la place publique les ultimes concessions qui pourraient être faites, et ceci avant même qu'elles n'aient été approuvées par le conseil...

3. Pourquoi se précipiter, alors que l'évolution – si favorable en termes de liberté – des pays de l'Est européen ne peut que changer les données de la construction de la CEE, si, comme je l'espère personnellement, celle-ci peut se poursuivre ?

4. Comment aborder la négo*ciation avec les seuls Japonais* du Japon, alors que les Etats-Unis et le Canada comprennent désormais nombre de constructeurs *japonais plus ou moins déguisés* en constructeurs américains ?

Les constructeurs européens réunis au sein du Comité des constructeurs du Marché commun (CCMC) ont une vue plus raisonnable. Leurs thèses, telles *que je les comprends, reviennent* à demander à la Commission de Bruxelles de tenir fermement sur les trois positions suivantes :

1. Fixer un quota global d'immatriculations de voitures japonaises dans la CEE, couvrant aussi bien les importations d'où qu'elles viennent que les voitures fabriquées en Europe. Ainsi les Japonais auraient-ils à *choisir entre des importations ou* des fabrications en Europe ; c'est le seul moyen d'empêcher la mise en place irréversible de surcapacités en Europe.

2. Maintenir ce quota, comme chacun des quotas nationaux, *au niveau actuel de la* pénétration japonaise *pour une* période de dix ans au moins, et ensuite, aussi longtemps que le marché japonais ne sera pas ouvert à due concurrence aux voitures européennes.

3. Exiger que les voitures *japonaises* fabriquées en Europe aient un contenu local européen de 80 %, afin que les Japonais n'implantent pas, comme aux *Etats-Unis, des usines « tournevis »*. Ainsi serait défendue l'industrie européenne des composants et l'emploi européen.

L'industrie automobile est à l'image de l'Europe, elle a besoin de temps pour s'affirmer et il serait absurde, dans un cas comme dans l'autre, d'ouvrir la porte avant d'avoir construit la maison.

Rappelons cette vérité simple : sept voitures japonaises importées, c'est un emploi détruit en Europe ; un emploi *japonais créé en Europe*, c'est deux emplois européens détruits ; l'ouverture des frontières européennes, c'est 140 000 emplois européens perdus. Le reste n'est que littérature.

Il ne faut pas avoir d'état d'âme : nous sommes forts, nous aimons la concurrence et nous la pratiquons tous les jours. Mais il *serait suicidaire de l'étendre* à des industriels qui ne l'appliquent pas en raison de leur propre culture ; il faut leur refuser au nom de leurs *principes* ce qu'ils nous demandent au nom des nôtres.

JACQUES CALVET

(1) James Fallows dans son article de l'*Atlantic Review* « Contenir le Japon » ; Karel van Wolferen dans « L'énigme du pouvoir japonais » et Chalmers Johnson dans « Le MITI et le miracle japonais ».

Socialisme

Alternative italienne

par Federico Argentieri

Il y a deux points de départ possibles pour examiner la décision des dirigeants du Parti communiste italien de commencer une « phase constituante » qui aboutisse à la formation d'une nouvelle force politique de la gauche, avec un nom et un symbole nouveaux. Le premier est que les événements de cet inoubliable 1989 nous montrent que, du moins en Europe, le rôle du communisme révisionniste et réformateur s'épuise au fur et à mesure que son adversaire historique, le communisme stalino-brejnévien, s'effondre ; le deuxième est que l'Italie risque bientôt de devenir le seul pays du monde à démocratie parlementaire à ne pas avoir connu d'alternative de gouvernement depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Mikhaïl Gorbatchev affirme que le socialisme survivra à la crise, et que grâce à la perestroïka il renaîtra sur une base complètement différente, ayant au centre de sa conception l'homme et la démocratie. Nul ne doute, en effet, que le moment est proche où Lénine sera définitivement remis aux livres d'Histoire, et que se réclamer de lui, de la part du groupe dirigeant soviétique actuel, relève bien plus de la tactique que de la stratégie.

Le triomphe de la démocratie

Les PC au pouvoir en Hongrie, Tchécoslovaquie et RDA, après avoir bon gré mal gré restitué la souveraineté aux peuples respectifs, ont effectué une refondation plus ou moins radicale. Ceux de Bulgarie et de Pologne prendront la relève. Quant à la Roumanie, le PC a été très probablement enterré avec les Ceausescu.

Est-ce donc l'écroulement, la faillite du communisme ? C'est *plutôt le triomphe de la démocratie* comme valeur toujours plus universelle, et l'épuisement du rôle historique du communisme, dont l'expérience ne peut quand même pas être réduite exclusivement aux crimes monstrueux commis en son nom.

Cela est d'autant plus vrai si on examine l'expérience italienne. Au cours des soixante-neuf ans de son existence, le PCI s'est battu vigoureusement contre le fascisme et le colonialisme, pour la paix et l'indépendance des peuples ; il a contribué de façon décisive à la fondation et à la défense de la démocratie italienne, à la modernisation du pays et de sa culture politique, ainsi qu'à l'affirmation et à la défense des droits des travailleurs. A partir des années 60, d'abord timidement, puis avec toujours plus de conviction, il a lutté contre toute oppression et « souveraineté limitée » à l'Est.

C'est donc un parti qui, malgré les erreurs et les retards parfois graves, peut présenter un curriculum différent de celui du soi-disant « socialisme réel ».

Ce n'est donc pas sous le poids de l'écroulement du totalitarisme de l'Est que le PCI change, mais en vertu de la situation complètement nouvelle que cet écroulement fait naître en Europe. Jamais comme aujourd'hui le socialisme démocratique n'a connu de telles chances sur notre continent, et ne pas saisir cette occasion serait commettre une erreur historique. Il ne s'agit pas de quitter les habits du communisme révisionniste et réformateur pour prendre ceux d'une *« social-démocratie fade »*, comme l'affirmait l'éditorial du *Monde* le 17 novembre, mais d'être une force qui se situe désormais à plein titre et sans aucune réserve dans le cou*rant du socialisme européen*.

Quant au cadre politique italien, le projet de transformation a déjà provoqué un grand débat à l'intérieur comme à l'extérieur du parti, qui vraisemblablement accompagnera toute la « phase constituante ». Le fait qu'une force communiste majoritaire dans la gauche empêchait une alternative de gouvernement est sur le point de disparaître et les *conséquences seront de* taille : cet *aggiornamento* définitif obligera toutes les forces politiques du pays – en commençant par le Parti *socialiste de Bettino Craxi* – à assumer leurs propres responsabilités et à renoncer aux alibis.

Et il permettra finalement de travailler concrètement pour une alternative de gouvernement dont l'Italie, comme d'ailleurs toutes les démocraties de ce monde, a un sacré besoin.

► **Federico Argentieri est chercheur au Centre d'études de politique internationale à Rome.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Corédacteur en chef : Claude Sales
Administrateur général : Bernard Wouts

7 RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F ; Télécopieur : (1) 45-23-06-81

is créé en Europe, c'est
emplois européens
s ; l'ouverture des fron-
européennes, c'est
00 emplois européens
. Le reste n'est que littéra-

ne faut pas avoir d'état
: nous sommes forts, nous
s la concurrence et nous la
uons tous les jours. Mais il
suicidaire de l'étendre a
ndustriels qui ne l'appli-
pas en raison de leur pro-
ilture ; il faut leur refuser
on de leurs principes ce
nous demandent au nom
itres.

JACQUES CALVET

James Fallows dans son article
tlantic Review « Contenir le
» ; Karel van Wolferen dans
gme du pouvoir japonais » et
ers Johnson dans « Le MITI et
cle japonais ».

e

talienne

entieri

alisme, pour la paix et l'in-
dance des peuples, il a
bué de façon décisive à la
tion et à la défense de la
cratie italienne, à la modern-
du pays et de sa culture poli-
ainsi qu'à l'affirmation et à
fense des droits des travail-
A partir des années 60,
rd timidement, puis avec tou-
plus de conviction, il a lutté
toute oppression et « souve-
té limitée » à l'Est.

st donc un parti qui, malgré
rreurs et les retards parfois
s, peut présenter un curricu-
ifférent de celui du soi-disant
alisme réel ».

n'est donc pas sous le poids
écroulement du totalitarisme
st que le PCI change, mais en
de la situation complètement
elle que cet écroulement fait
en Europe. Jamais comme
rd'hui le socialisme démocra-
n'a connu de telles chances
otre continent, et ne pas saisir
occasion serait commettre
rreur historique. Il ne s'agit
le quitter les habits du com-
sme révisionniste et réforma-
pour prendre ceux d'une
ial-démocratie fade » comme
mait l'éditorial du Monde le
vembre, mais d'être une force
e situe désormais à plein titre
s aucune réserve dans le cou-
lu socialisme européen.

ant au cadre politique italien,
ojet de transformation a déjà
qué un grand débat à l'inté-
comme à l'extérieur du parti,
vraisemblablement accompa-
a toute la « phase constit-
te ». Le fait qu'une force com-
iste majoritaire dans la gauche
chait une alternative de gou-
ement est sur le point de dispa-
e et les conséquences seront de
: cet aggiornamento obligera
era toutes les forces politiques
ays – en commençant par le
i socialiste de Bettino Craxi –
umer leurs propres responsabi-
et à renoncer aux alibis.

t il permettra finalement de
ailler concrètement pour une
native de gouvernement dont
lie, comme d'ailleurs toutes les
ocraties de ce monde, a un
é besoin.

ederico Argentieri est cher-
ur au Centre d'études de poli-
e internationale à Rome.



e Monde
teur de la publication
e-Méry (1944-1969)
ré Laurens (1982-1985)
niel Vernet
laude Sales
ernard Wouts
7 PARIS CEDEX 09
-97-27
copieur : (1) 45-23-06-81

La Communauté et l'avenir des pays de l'Est

L'architecture de la future Europe dépendra pour une large part de l'aptitude des Douze à se mobiliser

La Commission européenne, lors de sa première réunion de l'année, jeudi 4 janvier, a examiné la situation en Roumanie, ainsi que la mise en œuvre de l'aide communautaire aux pays de l'Est. M. Frans Andriessen, vice-président chargé des relations extérieures, se rendra bientôt en Hongrie, en Roumanie et en Bulgarie. Depuis les événements en Roumanie, la Commission a décidé une aide d'urgence de 6,5 millions d'écus soit plus de 45 millions de francs. Sur ce total 3,6 millions d'écus, soit 25 millions de francs, ont été affectés à l'aide médicale et ont permis d'envoyer déjà une dizaine d'avions contenant des équipes de médecins, des médicaments et du matériel médical ; 2,4 millions d'écus, soit 16 millions de francs, financeront une première tranche d'aide alimentaire : environ soixante camions par mois livreront des aliments de première nécessité tels que la farine, le lait en poudre et le sucre.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

1990 pourrait être l'année de la Communauté. Après l'effondrement du communisme dans les anciens Etats satellites de l'URSS, c'est d'elle que dépendra dans une large mesure l'architecture de la future Europe. D'elle, c'est-à-dire de sa capacité à aider les nouveaux régimes de l'Est à gérer le changement, et à indiquer clairement au monde comment elle envisage son propre avenir. Les Etats-Unis et l'URSS, qui découvrent sa force d'attraction, la flattent, lui proposent une coopération accrue, mais de façon encore ambiguë. L'Histoire étant allée plus vite que prévu, la Communauté n'a pas eu encore le temps de prouver qu'elle pouvait donner le ton et assurer la direction du Vieux Continent.

En vérité, le pouvoir ne demande peut-être qu'à être assuré tant paraissent improvisées les solutions préconisées par Washington comme par Moscou. En décembre, M. Edouard Chevardnadze et M. James Baker, qui se sont succédé à Bruxelles, ont juré avec un touchant ensemble que les deux alliances – l'OTAN et le pacte de Varsovie – deviennent déjà moins militaires et deviendront politiques, qu'elles coopéreront au lieu de se regarder en ennemies. Le maintien des organisations politico-militaires constitue vraisemblablement un facteur de stabilité dans l'actuelle phase de changement.

Pour l'avenir, quel que soit le souci des Etats-Unis et de l'Union soviétique de conserver leur influence dans une Europe gagnée par le désarmement, comment ne pas trouver contre nature l'idée de confier aux deux alliances, purs produits de la guerre froide, une responsabilité centrale dans le dialogue intra-européen ? Au reste, les pays de l'Europe de l'Est qui viennent de se libérer, même s'ils ne remettent pas en cause leur appartenance au pacte de Varsovie, n'ont certainement pas envie de voir se développer son emprise. A l'Ouest, la France s'est montrée d'emblée réticente. M. Roland Dumas, aussitôt connues les idées de M. James Baker sur le *« nouvel atlantisme »*, a répliqué qu'il refuserait de laisser l'OTAN tout régenter.

Le double avantage de la CSCE

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), que Soviétiques et Américains cherchent à valoriser, présente le double avantage de regrouper les deux superpuissances, ainsi que l'ensemble des Etats d'Europe (à l'exception de l'Albanie) et d'être vouée à la détente. Mais, simple forum, elle n'a pas les caractéristiques opérationnelles nécessaires pour organiser l'espace économique européen, ni pour indiquer la nature des relations politiques que devraient entretenir les pays du Vieux Continent.

La Communauté, qui se bâtit depuis plus de trente ans, qui met actuellement en place un marché unique et dispose d'un appareil politico-administratif puissant, possède les qualités requises. Encore faut-il, pour convaincre, qu'elle fasse usage de tous ces atouts. Si l'on exclut de nouvelles turbulences, par exemple en URSS, de nature à remettre en cause l'évolution en cours, la Communauté dispose d'une bonne année pour s'affirmer. Il lui faudrait mener à terme sa démonstration fin 1990-début 1991, au moment du sommet qui devrait réunir les trente-cinq pays membres de la CSCE.

Trois actions prioritaires devraient être entreprises :

● **Avancer plus résolument sur la voie de l'union politique.**

Les Douze adoptent à un rythme convenable des directives nécessaires à l'instauration du marché unique de 1993. Mais c'est de façon laborieuse et, pour l'instant, par des décisions principalement de procédure qu'ils progressent vers l'union économique et monétaire (UEM). On s'est habitué à l'opposition anglaise, qui est peut-être devenue moins gênante maintenant qu'on la devine provisoire. Il en va tout autrement des hésitations allemandes, souvent interprétées comme illustrant un désintérêt croissant de Bonn pour l'aventure communautaire. Le chancelier Kohl acceptera-t-il, durant cette *année électorale* difficile, de manifester avec un peu plus de zèle sa foi européenne ?

Il est en outre des pays, tels l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, la Grèce, qui, sans jamais faire obstacle aux projets de l'Europe, semblent prêts à se dérober dès lors que surgit la moindre difficulté. Peut-on imaginer qu'on laisse le premier rôle à la Communauté si les Etats qui la composent donnent l'impression de n'avancer qu'à contrecœur ? Si le calendrier arrêté lors du conseil européen de Strasbourg est respecté, la conférence intergouvernementale chargée de définir le contenu des deuxième et troisième étapes de l'UEM, ainsi que les aménagements institutionnels qu'elle suppose, devrait s'ouvrir en décembre 1990.

Le climat dans lequel s'engagera cette conférence sera évalué avec la plus grande attention aux Etats-Unis comme en Union soviétique.

● **Adopter une position claire sur l'organisation de l'espace européen.**

M. Chevardnadze a appelé de ses vœux l'établissement d'une coopération de plus en plus intime entre la Communauté, l'AELE (Association européenne de libre échange) et le COMECON. La maison commune reposerait ainsi sur trois piliers présentés comme étant *grosso modo* de même nature ! le modèle ainsi dessiné pourrait ne pas déplaire à M. Baker. C'est là cependant une vision dangereusement biaisée de la réalité. Rien n'assure que les gouvernements issus des élections libres à l'Est souhaiteront perpétuer les relations très peu égalitaires qui caractérisent le COMECON. Quant aux pays de l'AELE, ils ne constituent d'aucune manière un ensemble comparable à la Communauté et n'ont pas l'intention de faire évoluer leur association dans ce sens.

L'idée d'une fédération des Douze au sein d'une confédération européenne plus vaste, développée ces derniers jours par MM. François Mitterrand et Jacques Delors, est plus intéressante à approfondir que celle de la maison commune et de ses trois piliers. Encore faut-il l'expliquer. Après les élections en RDA, la Communauté devra être capable de réagir à une éventuelle demande d'adhésion présentée par Berlin-Est. Pourrait-elle alors accueillir la RDA mais refuser l'entrée à l'Autriche ? Il serait également souhaitable qu'à cette même époque les Douze aient enfin fixé leur doctrine sur les modalités d'une éventuelle réunification de l'Allemagne.

● **Aider l'Est plus efficacement.**

En juillet dernier, le sommet de l'Arche a chargé la Commission de coordonner l'aide des vingt-quatre pays de l'OCDE à la Pologne et à la Hongrie. L'opération, après six mois, n'est guère convaincante. Les moyens financiers ne font pas défaut, mais la Communauté donne l'impression de ne pas savoir comment agir. Des pans entiers du plan d'action conçu par Bruxelles en septembre sont restés lettre morte : la fourniture de moyens de production, en particulier à l'agriculture, l'encouragement à l'investissement productif, l'aide à la modernisation des infrastructures. La Commission se cherche des interlocuteurs, hésite à trop s'impliquer et n'a pas encore installé des antennes permanentes à Varsovie et à Budapest, bref, gesticule. Plus le temps passe, plus les défaillances deviennent criantes. Il est d'autant plus urgent d'y remédier que la liste des pays à être aidés par les Vingt-quatre va s'allonger.

PHILIPPE LEMAITRE

MM. Kohl et Mitterrand sont d'accord sur l'idée de confédération européenne

SOUSTONS
de notre envoyée spéciale

Au terme de quelques heures d'entretien dans le bureau-bibliothèque de la bergerie de Latché (Landes), résidence privée de M. Mitterrand, et d'une promenade à pied sur la plage de Vieux-Boucau, MM. Helmut Kohl et le président de la République ont manifesté, jeudi 4 janvier, leur accord sur la nécessité de renforcer les structures de la Communauté européenne des Douze et sur l'idée émise par le président français le 31 décembre d'une confédération européenne avec les pays de l'Est.

Le président de la République français a expliqué que *« l'axe essentiel pour nous, Français, c'est le développement de la Communauté et le renforcement de ses structures, et que* [la Communauté] *aille vraiment vers une volonté politique commune »*. Il a ajouté : *« Je pense à partir de là au sort des pays qui ne sont pas membres de la CEE mais dont la marche vers la démocratie est évidente. Quand ils y seront parvenus, que feront-ils, avec qui traiteront-ils ? Il faut que tous les pays qui adhéreront à la démocratie mais qui ne pourront pas adhérer à la CEE – elle ne peut pas s'enfler indéfiniment – aient une perspective. »* Le chef de l'Etat a précisé qu'il pense à l'Union soviétique et à tous les pays du continent, et il a observé : *« Bien entendu, c'est une idée à longue perspective. »* Il a également mis l'accent sur la démarche de M. Gorbatchev pour *« aboutir à une démocratisation de l'Union soviétique dans des conditions qui excluent la violence et les à-coups inutiles et dangereux »*.

L'axe Paris-Bonn

Le chancelier ouest-allemand s'est déclaré *« tout à fait d'accord avec le président Mitterrand »*, en précisant qu'il est *« particulièrement important que nous avancions dans l'intégration européenne (...) et que tous les pays qui se démocratisent à l'est de l'Europe puissent avoir une perspective européenne »*. Aux yeux de M. Kohl, *« le concept de confédération que M. Mitterrand a lancé vaut pour le développement européen »*. Jugeant *« très bonne »* la proposition du président français, il a ajouté qu'il faut *« réfléchir à ce que l'on peut faire avec tous les autres pays qui ne font pas partie de la Communauté »*.

« Il n'y a aucune raison de méfiance de Paris à l'égard de Bonn, ni de Bonn à l'égard de Paris », a affirmé M. Kohl, pour qui *« la France et la RFA peuvent apporter une grande contribution »* à une évolution *« raisonnable »* à l'Est parce que ces deux pays sont des *« moteurs de l'intégration européenne »*.

Après avoir assuré que l'Allemagne a besoin d'une *« intégration européenne rapide »*, le chancelier a déclaré : *« Il est important que Paris et Bonn, François Mitterrand et moi fassent avancer les choses »* pour que *« la force d'attraction des Douze »* soit *« plus puissante »* vis-à-vis du reste de l'Europe. Selon lui, l'amitié franco-allemande, très grande ces dernières années, sera encore plus importante à l'avenir.

Quant à la réunification de l'Allemagne, M. Kohl – qui a rappelé la formule de Konrad Adenauer, *« les problèmes allemands ne peuvent être résolus que sous le toit européen »* – a observé qu'il y a *« une peur justifiée »* mais qu'il existe aussi *« une peur artificiellement nourrie »*. M. Mitterrand a répété sur ce point ce qu'il avait déjà dit à Berlin, en notant que *« les aspirations des Allemands qui s'exprimeront démocratiquement lors des élections sont un élément déterminant de l'avenir allemand, alors qu'il n'est pas question de traiter ce type de problèmes par la même méthode lorsqu'il s'agirait de remettre en cause d'autres frontières qui engagent non seulement des Etats mais des peuples différents »*.

Affichant son *« optimisme »* avant de repartir en fin d'après-midi, M. Kohl a souhaité que ce que la France et l'Allemagne fédérale font et feront le soit avec *« patience »*, avec le *« sens de la mesure »*, avec *« beaucoup de petits pas et non avec des pas de géant »*. Il a d'autre part déclaré qu'il n'était *« pas contre »* une conférence Helsinki II que M. Mitterrand souhaiterait voir se réunir cette année, mais qu'il ne pourrait donner son accord formel qu'après *« une discussion approfondie »*. *« Nous pouvons tout nous permettre, sauf l'échec d'une telle conférence »*, a-t-il estimé.

ANNE CHAUSSEBOURG

□ **PRÉCISION.** – L'article d'André Fontaine : « L'Année des foules et des foulards », dans notre numéro du 3 janvier, constitue la préface de « L'Année 1989 dans le monde », à paraître prochainement aux éditions Gallimard/le Monde, dans la collection « Folio Actuel ». On y trouvera la chronologie parue dans *le Monde* du 4 janvier, plus des sommaires et des index. Des volumes analogues ont déjà été publiés pour les années 1986, 1987 et 1988.

ASIE

PAKISTAN

285 morts dans une catastrophe ferroviaire

Sukkur (AFP). – Le bilan de la plus grave catastrophe ferroviaire de l'histoire du Pakistan s'élève à deux cent quatre-vingt-cinq morts et quatre cents blessés hospitalisés, ont indiqué, vendredi 5 janvier, les autorités locales. Certains blessés sont dans un état très grave. Le drame s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi (*le Monde* du vendredi 5 janvier) dans la province du Sind (sud du Pakistan), lorsqu'un express roulant à *105 kilomètres/heure* avec plus de mille cinq cents passagers à bord a heurté de plein fouet un convoi de marchandises à l'arrêt dans la petite gare de Sangi, au nord de Sukkur, à 535 kilomètres du port de Karachi.
CA5 Un mandat d'arrêt a été lancé contre trois employés de la gare de Sangi, dont le chef de gare, qui se sont enfuis dans les minutes qui ont suivi la collision. La catastrophe serait due à un problème de signalisation.

Quatre responsables régionaux des chemins de fer basés à Sukkur ont été *« suspendus, avec effet immédiat »*, a annoncé le ministre des chemins de fer, M. Zafar Ali Leghari, avant de souligner qu'*« il acceptait pour sa part la responsabilité »* du drame et qu'il était prêt à démissionner.

Le conflit du Cambodge

Moscou a proposé un moratoire sur les aides militaires à toutes les factions

Hanoï. – L'Union soviétique a proposé officiellement un moratoire sur l'aide militaire étrangère à toutes les factions cambodgiennes opposées en vue d'une solution globale au conflit cambodgien. Cette proposition a été avancée à Moscou par le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, dans une interview à l'Agence vietnamienne d'information dont le texte a été publié jeudi 4 janvier. *« Pour sa part, l'Union soviétique a proposé un moratoire sur l'aide militaire aux parties cambodgiennes »*, a déclaré M. Chevardnadze, en précisant que *« cette proposition a été soutenue par les Etats-Unis, qui la considèrent comme part d'une solution globale »* au problème cambodgien.

L'Union soviétique est le principal fournisseur d'armes au gouvernement de Phnom-Penh contre la coalition reconnue par l'ONU et composée des Khmers rouges, des partisans du prince Sihanouk et de ceux de M. Son Sann. Un adjoint de M. Chevardnadze, M. Igor Rogatchev, avait déjà déclaré, en décembre à Bangkok, que l'URSS avait mis fin à tout envoi de matériels militaires au régime de Phnom Penh. Selon M. Chevardnadze, des *« perspectives favorables s'ouvrent pour un règlement réellement solide et équitable »* du conflit. *« Beaucoup de pays s'efforcent de trouver la voie de résolution du problème* (cambodgien) *plutôt à la table de négociation que sur le champ de bataille »*, a estimé, en outre, le chef de la diplomatie soviétique dans son interview en rappelant notamment les récentes initiatives du premier ministre thaïlandais, M. Chattichai Choonhavan, et du ministre australien des affaires étrangères, M. Gareth Evans.

Ce dernier a proposé, en novembre, la mise en place d'une administration provisoire de l'ONU chargée de vérifier le retrait des troupes vietnamiennes, officiellement terminé en septembre dernier, et d'organiser des élections générales. Parallèlement, le siège du Cambodge à l'ONU serait déclaré vacant. Mais les Khmers rouges et Pékin continuent à exprimer de très nettes réserves à l'égard de ce plan et continuent de réclamer la formation d'un gouvernement quadripartite cambodgien. De son côté, le prince Sihanouk exige toujours le *« démantèlement »* préalable de l'administration de Phnom-Penh.

Il existe maintenant des solutions visant *« à poursuivre puis conclure le processus de recherche d'une solution »* au problème cambodgien, a dit M. Chevardnadze, estimant qu'il est maintenant important que *« les parties concernées se montrent disposées à faire des concessions raisonnables en tenant compte des réalités à l'intérieur et à l'extérieur du cambodge »*. Rappelant le droit à l'auto-détermination du peuple cambodgien, M. Chevardnaze a appelé les parties concernées à *« faire valoir des conditions favorables actuelles pour désamorcer le conflit et prévenir toute tentative d'imposer au peuple cambodgien ce qu'il ne peut pas accepter »*. – (AFP)

EUROPE

ROUMANIE : la mise en place du nouveau pouvoir

Le chaotique apprentissage de la démocratie

Les principaux partis d'opposition apparus en Roumanie ont accusé, jeudi 4 janvier, le nouveau pouvoir d'exercer un monopole sur l'activité politique. Des étudiants ont mis à profit la toute nouvelle réglementation autorisant les rassemblements pour manifester à Sibiu et à Ciraova contre ce monopole.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Des samizdats de protestation placardés dans les sombres couloirs du métro de Bucarest, des étudiants mécontents qui manifestent sur les places publiques enneigées, des partis politiques embryonnaires qui dénoncent dans des communiqués vengeurs *« la mainmise du nouveau pouvoir sur tous les moyens d'action civile, y compris la presse »*, des journalistes frustrés par leurs directeurs, trop vieux ou trop compromis et qui appellent à l'aide, justement, pour créer de nouvelles gazettes libres, des médecins qui s'opposent résolument à leur ministre et qui le font reculer, un climat général de polémiques, de vieilles rancunes et de nouvelles controverses...

Tout cela peut paraître précaire, confus, chaotique, incohérent et même, par certains aspects, inquiétant. Mais la démocratie balbutiante donne rarement l'apparence de l'ordre. Et après quarante années de silence, brisé par une révolution toute fraîche, c'est bien à l'instinct démocratique que les Roumains semblent brusquement s'éveiller.

« Les étudiants contestent ? C'est parfait », se félicitait, jeudi, devant la presse étrangère, M. Silviu Brucan, membre du bureau exécutif du CFSN *et président de la commission* de politique étrangère. *« Plus il y aura de manifestations, mieux ce sera. »* Les mots ont probablement dépassé la pensée, mais l'idée démocratique est là. Oh ! bien sûr, l'organe révolutionnaire auquel l'orateur appartient paraît encore étrangement calqué sur les anciennes structures renversées. Lui-même, avec son visage lourd et carré, son costume trop empesé et ses mots trop raides, rappelle fâcheusement qu'avant d'être un « héros » patenté de la *révolution*, il fut un membre éminent de la vieille nomenklatura communiste.

Aide massive de Moscou

Ainsi, quand il affirme avec conviction et dans le même élan que *« Le CFSN ne sera jamais un parti politique »*, que lui et ses amis *« haïssent la notion même de parti »*, mais qu'aux élections d'avril prochain ils lutteront *« contre les autres partis »* avec leurs *« propres candidats »*, l'assistance pousse un soupir ironique. Quand il refuse tout net de répondre à la question *« idiote »* de savoir comment le CFSN peut prétendre à la fois s'ériger comme juge et partie lors de la prochaine consultation, quand il annonce *« l'épuration des membres de la Sécuritate dans les services diplomatiques à l'étranger »*, oui, quand l'idéologue du CFSN se conduit ainsi, un ange parfumé de stalinisme passe dans la salle.

Mais lorsque le même homme déclare sans ambages, à propos des dangereuses revendications réunificatrices des Moldaves soviétiques (*le Monde* du 3 janvier) : *« Pour nous, c'est clair, le problème ne se pose pas »*, c'est le vieux routier de la diplomatie internationale, préparant *« l'importante visite »* à Bucarest de M. Chevardnadze, qui se réveille. *« Nous attendons,* ajoute-t-il, *une aide massive de Moscou, notamment en énergie, de manière à permettre à la population de passer l'hiver au chaud. »* L'URSS mise au pied du mur.

M. Silviu Brucan peut être contesté, et il l'est. Mais à l'instar de quelques autres dirigeants actuellement en place et jadis piliers du régime communiste, c'est un professionnel. A tort ou à raison, un certain nombre d'intellectuels pensent que, le moment venu, tous ces gens élevés dans le sérail de Ceausescu avant d'en être expulsés, s'en iront gentiment. Optimistes raisonnés, beaucoup jugent que les mesures de démocratisation qui sont prises sont, quoi qu'il arrive, irréversibles. « En attendant, disent-il, *« le pays a besoin d'eux. C'est important de passer l'hiver au chaud, vous savez »*.

Jeudi soir à la télévision, un général en grand uniforme a occupé l'écran pendant dix minutes. Pour le visiteur occidental, l'image peut paraître gênante. Mais qu'a-t-il annoncé ? Une amnistie quasi générale *« pour tous les condamnés politiques depuis 1947 et pour tous les droits communs qui purgent ou qui devraient purger une peine de moins de trois ans, sauf les récidivistes »*.

Le moral de la population

Dans l'après-midi du même jour, et pour la première fois depuis les *événements*, le CFSN au grand complet s'est réuni avec les nouveaux dirigeants qui portent son étiquette et qui contrôlent les quarante départements de la Roumanie. Le jeune premier ministre, M. Petre Roman, a annoncé un plan d'importations d'urgence de produits de première nécessité, d'un montant de 125 millions de dollars, plus 155 millions de roubles (produits énergétiques non compris). *« Ce n'est pas assez ! »* ont crié certains. *« C'est déjà énorme et nous sommes au-dessus de nos moyens »*, a rétorqué le chef du gouvernement. *« Il faut être raisonnable. Cela représente trois fois et demie de plus que l'ancien plan. » « Comment osez-vous encore vous référer à l'ancien régime ou même à ses chiffres ? »*, s'est emporté Mircea Dinescu, le célèbre poète dissident qui fut le premier à annoncer la chute du tyran le 22 décembre à la télévision.

« Le plus important en ce moment, c'est la moral de la population et il n'est pas très haut. Beaucoup sont déçus, beaucoup se sentent rejetés, il faut faire plus », insiste M. Dinescu. Puis, le vice-premier ministre, M. Masilu, a pris la parole et présenté les grands principes qui régiront la nouvelle Constitution présentée au pays. En résumé : pas d'idéologie, séparation nette du législatif, de l'exécutif et du judiciaire, séparation des activités de l'Etat et des partis, inclusion dans le préambule d'une déclaration des droits de l'homme.

S'il y a des ratés au démarrage, c'est peut-être, comme disait, jeudi, *Mircea Dinescu, que « pendant quarante ans, nous n'avons pas fait de politique et qu'aujourd'hui nous voici tous, brusquement, devenus politiciens »*.

PATRICE CLAUDE

Questions sur la genèse d'une révolution

Les nouvelles autorités de Bucarest assurent que le mouvement qui a renversé Nicolae Ceausescu était entièrement spontané. Il y a toutes raisons de croire que, depuis plusieurs mois, les politiques étaient à l'œuvre

La genèse de la révolution roumaine soulève bien des questions qui, pour la plupart, ne sont pas près de recevoir de réponses définitives, mais qui incitent d'ores et déjà à y voir tout autre chose que l'irrésistible et spontané mouvement populaire dans lequel *allait sombrer une dictature* de vingt-cinq ans.

Tout n'était pas prêt, loin de là, et il suffit de lire le compte rendu des échanges entre les héritiers du pouvoir, quelques minutes à peine après que Nicolae Ceausescu se soit envolé à bord de son hélicoptère, pour mesurer à quel point d'improvisation on en *était le 22 décembre. Mais* les politiques n'avaient visiblement pas attendu ce jour pour se mettre à l'œuvre.

Sans remonter à un passé lointain – la grève de 35 000 mineurs, notamment au mois d'août 1977 – sans doute peut-on dire qu'au commencement il y a eu Brasov. Nous sommes en novembre 1987. Dans *cette grande ville industrielle, au seuil* de l'hiver, le pouvoir a la maladresse de donner un tour de vis supplémentaire à une politique d'austérité dont il sait déjà à quel point elle est mal supportée. Non seulement il y aura moins de charbon pour se chauffer, non seulement la pénurie alimentaire s'aggrave mais, de surcroît, une baisse des salaires est annoncée. La coupe déborde. Les ouvriers protestent, la police tente de réagir, l'affrontement est inévitable. Il est sévère mais, pour ce que l'on en sait de l'extérieur, relativement peu meurtrier, et c'est du côté des forces de l'ordre que l'on apprendra les premiers morts.

Là, si l'on peut dire, nous sommes essentiellement « entre Roumains ». Pas question de minorités nationales comme en Transylvanie ou en Moldavie. Le régime réagit d'ailleurs avec quelque vigueur contre ceux qu'il considère comme les véritables responsables des désordres : c'est à *l'intérieur* de son propre appareil *qu'il sévit, même si, bien sûr, les manifes*tants ne sont pas épargnés.

Mais Brasov sonne comme un signal d'alarme à l'intérieur d'une classe politique déjà sérieusement éprouvée par les « mouvements de personnel » du Conducator et qui, *dans les* mois qui suivent, sort d'une léthargie au moins apparente pour contester la direction du clan Ceausescu. Mars 1989 : six anciens dirigeants, et non des moindres, du parti communiste et de l'Etat roumains signent un document commun qui dresse un procès en règle de la politique du Conducator. Ils ne sont pas les seuls ni tout à fait les premiers. A *titre individuel, l'ancien* premier ministre, M. Ion Gheorghe Maurer, s'était déjà exprimé sur le même ton au début de 1988.

Mais ce qui attire l'attention, c'est le caractère collectif de la démarche et ce qu'elle suggère : comment un groupe de personnalités de premier plan, connues pour leurs opinions hétérodoxes – puisqu'elles ont été écartées du pouvoir – et ayant droit à ce titre à toutes les attentions de la Securitate, ont-elles pu se concerter, rédiger un texte commun qui condamne le régime – même s'il appelle au dialogue plutôt qu'à la révolution – et parvenir même à faire connaître ce manifeste à l'étranger ? La seule hypothèse avancée à l'époque est que des complicités à l'intérieur même de la Securitate ont permis l'opération – même si, curieusement, l'un des signataires, M. Gheorghe Apostol, ancien numéro deux du parti, est aujourd'hui accusé d'avoir trahi le groupe et d'être à l'origine des sanctions – modérées car on ne fusille personne – qui frappent les membres du groupe, dont l'identité s'étale au demeurant dans la presse internationale et dont quelques-uns figurent aujourd'hui dans l'équipe dirigeante *en formation* à Bucarest.

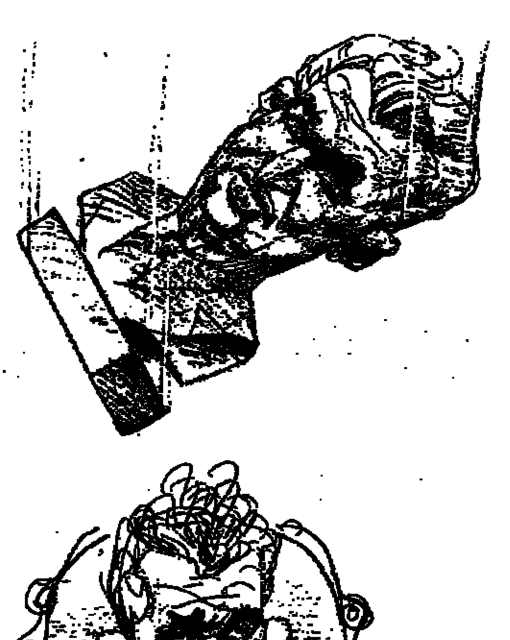
« Eviter un bain de sang »

Un coup d'épée dans l'eau ? Pas tout à fait, car nous sommes déjà dans la période préparatoire du quatorzième congrès du parti communiste roumain et que l'exemple des « six » va être suivi, en octobre, par un nombre indéterminé de membres du parti (anonymes jusqu'à ces derniers jours en tout cas) qui, regroupés dans un Front de salut national – dont on allait entendre parler en décembre – reprennent à leur compte les mêmes critiques mais invitent, eux, ni plus ni moins les communistes roumains à *« libérer de ses fonctions »* Nicolae Ceausescu. Réflexion prémonitoire : *« C'est peut-être la dernière occasion,* écrivent les auteurs, *d'éviter un conflit social majeur et un bain de sang auquel conduit toujours le désespoir. »*

Révélation involontaire ou non, on apprend maintenant (*le Monde* des 3 et 4 janvier) et de la bouche du nouveau ministre de la *défense*, le bien nommé général Militaru, que le Front de salut national en question existait en fait depuis six mois – ce qui nous renvoie en gros au début de l'été. A partir de là, il devient difficile de douter qu'à l'intérieur même du régime une opposition clandestine – un complot ? – était en train de s'organiser contre le clan Ceausescu. En fut-il averti ? Il se bornera plus tard à parler (le 20 décembre au soir) de *« ceux qui (...) vendent leur pays pour une poignée de dollars »*.

Coïncidence ? C'est au même moment, le 20 octobre, un mois tout juste avant l'ouverture du congrès du PCR, que s'enferme dans son église, à Timisoara, le pasteur Lazlo Tokes, pour protester contre les persécutions dont il *est victime* et les *mesures* d'assimilation forcée imposées à la minorité hongroise qui l'entoure dans cette paroisse de Transylvanie. Or c'est la tentative par la police, dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 décembre, de déporter le pasteur Tokes vers une autre région de Roumanie qui mettra deux mois plus tard le feu aux poudres.

Côté roumain proprement dit, rien de très significatif ne se passe entretemps, comme si la tempête attendait son heure pour se lever ou si une partie des protagonistes n'étaient pas encore prêts pour l'action. Aucune voix discordante ne s'élève pendant le quatorzième congrès du PCR, où sont unanimement célébrés les mérites du Conducator, lequel ne fait que procéder, comme d'usage, à quelques « rotations » de cadres à des niveaux divers. Certes, à la veille de l'ouverture du congrès, un nouveau document émanant du même « Front de salut national », mais toujours aussi anonyme, avait réitéré ses critiques. Sans autre écho que dans les médias étrangers. Et le 24 novembre, le congrès s'achève, comme il se doit, par la réélection à l'unanimité de Nicolae Ceausescu, pour la sixième fois consécutive, à la tête du Parti.





L'armée tire à Timisoara...

Il va pourtant se passer moins de trois semaines entre ce moment de gloire et le début de la fin. Le samedi 16 décembre, les événements s'emballent sans préavis et sans d'ailleurs que les rôles aient été répartis – ou choisis ? – car c'est bel et bien l'armée, puissante alliée quelque jours plus tard des insurgés, qui ouvre le feu ce jour là sur les manifestants *de Timisoara venus, pourtant très* pacifiquement, défendre leur pasteur, essentiellement armés de bougies. A ce stade, tout est encore, si l'on peut dire, dans l'ordre normal des choses puisque les fusils restent soumis à l'autorité politique – non sans il est vrai et si l'on croit une source hongroise – que Ceausescu reproche déjà aux militaires d'avoir en la circonstance *« hésité et pris du retard »*. Pas de quoi, pour autant, remettre la visite officielle qu'il entame à Téhéran le lundi 18.

Temps mort ou veillée d'armes ? Au moment où le Conducator rentre à Bucarest, le mercredi 20 décembre, l'agitation n'a pas, que l'on sache, débordé la région de Timisoara, où les instructions sont à une répression sans pitié – dont la presse ne souffle au reste pratiquement mot. Nicolae Ceausescu est pourtant averti – au *moins par sa femme Elena, qui n'a* pas fait le voyage de Téhéran et avec laquelle, dit-on, il est resté en contact permanent – que l'heure approche où il va devoir jouer son va-tout. Ce qui, selon l'expression éloquente d'un diplomate français, signifie qu'*« il peut le perdre »*.

Le soir même de son retour, après consultation de ceux qui lui sont encore proches, il prononce à la radio et à la télévision un discours dans lequel il dénonce avec virulence *« les groupes fascistes et antinationaux »* qui seraient à l'origine des troubles de Timisoara et les forces qui cherchent à *« déstabiliser le pays »*. Est-ce manière d'évoquer une tentative de *« coup d'Etat »* ? Mais le lendemain jeudi, il convoque, place de la République, à Bucarest, un meeting de masse où il revient sur le même sujet.

Fait sans précédent en Roumanie – et qui marque véritablement le basculement vers l'insurrection – le discours du Conducator est salué par *des huées qui obligent à interrompre* sa retransmission pendant plusieurs minutes. Bref incident : la Securitate a vite fait de neutraliser les trublions. Nicolae Ceausescu, suivant les conseils de son épouse, tente une dernière fois de redresser la situation en promettant augmentations de salaires et autres avantages matériels. Trop tard ! En début d'après-midi, c'est *l'émeute* à Bucarest – les *étudiants*, comme ailleurs, s'engageant au premier plan mais largement suivis maintenant par une foule croissante d'ouvriers. Il vaut sans doute d'être noté que c'est l'agence soviétique Tass qui, l'une des premières avec sa consœur yougoslave Tanjug, annonce que *« les tirs automatiques crépitent tandis que la foule paniquée cherche refuge dans les immeubles »*.

... puis rejoint les insurgés

Vendredi 22 à l'aube, c'est une bonne partie de la Roumanie qui est, *en fait, en état d'insurrection.* Mais c'est ce matin là que tout se joue. En fin de matinée, la radio et la télévision annoncent le *« suicide »* du ministre de la défense, le général Vasile Miléa, accusé de *« trahison »*. C'est à partir de cet instant que les événements se précipitent et à une cadence qui donne l'impression que la partie est pratiquement jouée. *11 h 50 : l'état d'urgence est pro*clamé sur l'ensemble du territoire roumain mais de plus en plus de militaires sont vus aux côtés des manifestants ; 13 heures : la télévision est aux mains des insurgés ; 15 h 30 : l'arrestation de Nicolae Ceausescu et de son épouse est annoncée (on en doutera, mais tout indique que c'est à peu près à partir de cet instant que le dictateur et sa *femme sont effective*ment prisonniers des hommes qui vont les « juger », dans les conditions que l'on sait, le lundi 25 décembre, après soixante-douze heures de traque entre leurs gardiens et les derniers agents de la Securitate restés fidèles au Conducator).

Le retournement a été radical. Mal équipée, peu entraînée au combat de rue, l'armée a, ce jour là, tourné casaque. L'annonce du suicide du général Miléa – on parlera très tôt d'exécution, car Ceausescu est encore au pouvoir pour quelques heures – a-t-elle joué un rôle déterminant dans le choix politique de ses cadres ? C'est l'une des questions auxquelles il n'existe pas encore de réponse certaine. Quoi qu'il en soit, le fait est que c'est en cette fin de matinée du vendredi 22 que le rapport de forces s'est proprement retourné à l'avantage des insurgés.

Se joue, à partir de là, une partie confuse, dont témoigne assez clairement l'enregistrement des débats agités qui se déroulent le 22 décembre au siège du comité central du PCR, dont chacun craint qu'il soit *miné et sur* le point d'exploser. En émerge un comité, qui hésite à se donner un nom et surtout à décider si des *communistes, et lesquels, doivent* trouver place en son sein. Après tout, chacun le répète, ce sont des membres du parti qui sont aux commandes depuis vingt-cinq ans, et qui savent, pratiquement, comment faire fonctionner la machine. Des ordres, des consignes, sont très tôt donnés pour que la majeure partie d'entre eux restent pour le moment à leur poste – même si, pour des raisons évidentes dans une situation révolutionnaire, il est fortement suggéré d'éviter dans le nouveau langage de *trop parler de* « socialisme », référence évidente au modèle rejeté, et encore moins du « parti », discrédité.

Quel a pu être *le rôle dans toute* cette affaire des Soviétiques ? Ils n'ont cessé, officiellement, de maintenir qu'il ne leur appartenait pas d'intervenir dans les affaires intérieures d'un de leurs alliés, pas plus en Roumanie qu'en Pologne, en Hongrie et en Tchécoslovaquie. Mais il y a manière et manière. Au mois d'octobre 1988, M. Gorbatchev *reçoit à Moscou Nicolae Ceausescu.* Tout est dit en termes très diplomatiques, mais le numéro un du Kremlin observe tout de même que *« de profondes réformes sont actuellement en cours dans plusieurs pays socialistes, tandis que d'autres cherchent à résoudre leurs problèmes dans le cadre des structures et des méthodes déjà existantes »*. A l'époque, M. Gorbatchev songe sans doute autant à la RDA qu'à la Roumanie. Les choses iront plus vite à Berlin Est qu'en Roumanie mais Moscou n'aura, en Allemagne de l'Est, qu'à accompagner un événement que la visite du secrétaire général du PCVS a en partie préparé lorsqu'il a prêché la « patience » aux foules qui l'ont accueilli à Berlin.

Avec Bucarest, les choses sont un peu différentes. D'abord la Roumanie s'est de longue date défendue contre une *infiltration de sa police* politique par des agents soviétiques ; ensuite elle mène à l'intérieur du Comecon et du pacte de Varsovie une politique, qui lui est propre, d'*« indépendance »* (aucune force soviétique ne stationne sur son territoire) qui lui vaut d'ailleurs les faveurs prolongées des pays occidentaux, jusqu'à ce que ces derniers commencent à *prendre au sérieux la* perestroïka de M. Mikhaïl Gorbatchev. C'est précisément dans ces circonstances qu'à Genève ou ailleurs, dans les instances de l'ONU, on voit l'URSS se désolidariser plus ou moins ostensiblement du régime roumain, en mars dernier par exemple, quand le délégué soviétique s'abstient de prendre part à un vote sur les droits de l'homme où la Roumanie est mise en accusation.

Plus tard, des responsables soviétiques ont publiquement déclaré que la Roumanie *« changerait elle aussi »* (M. Vadim Zagladine, le 6 octobre à Paris). D'autres ont évoqué les incertitudes d'un régime militaire qui pourrait prendre la succession du régime Ceausescu. Sans doute est-ce la *question* la *plus* mystérieuse qui reste posée à ce jour. D'entrée de jeu, M. Gorbatchev n'a pas caché sa sympathie pour les nouvelles *autorités* de Bucarest. Mais quelle part les militaires soviétiques ont-ils pu prendre dans cette révolution, où un rôle décisif est finalement revenu à l'armée roumaine ?

ALAIN JACOB

EUROPE

et les réactions politiques en France

M. Dumas : les responsables roumains seront jugés sur leurs actes

La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, présidée par M. Michel Vauzelle, a entendu, jeudi 4 janvier, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères.

L'essentiel de la discussion a porté sur les évolutions dans les pays d'Europe centrale, et particulièrement en Roumanie. Le ministre a rappelé que la France avait des « *devoirs* » envers la Roumanie. Il a indiqué qu'il se rendrait bientôt à Bucarest pour y avoir des contacts directs avec les dirigeants et « *voir à qui on a affaire* ». Il a ajouté que, par-delà « *la complexité du processus révolutionnaire* », les responsables roumains seraient jugés sur leurs actes et sur « *les mesures prises* ».

A propos de la « *confédération européenne* » évoquée par M. Dumas lors des événements roumains, M. Vauzelle a souligné qu'il ne s'agissait que d'idées soumises à débat. M. Vauzelle préfère d'ailleurs parler de « *droit d'assistance* » plutôt que de « *droit d'ingérence* ».

M. Michel Noir estime que « le droit international interdit l'ingérence »

S'exprimant, jeudi 4 janvier, sur TF 1, M. Michel Noir a critiqué la proposition émise la veille par M. Roland Dumas d'une réflexion des juristes internationaux sur un possible « *droit d'ingérence* » lorsque la démocratie et les droits de l'homme sont menacés à l'intérieur d'un Etat. Le maire de Lyon a dénoncé « *cette gaffe* » et s'est dit également « *horrifié et choqué* » après avoir entendu le ministre des affaires étrangères « *dire que, sur le fond, on aurait pu solliciter l'intervention militaire des Soviétiques* » en Roumanie.

« *Les Etats occidentaux,* a expliqué M. Noir, *ont toujours reconnu l'état de droit comme réalité internationale et l'état de droit international interdit l'ingérence. Si vous mettez le doigt dans cet engrenage, tout va demain justifier l'ingérence. Et qui finalement serait le gardien moral de ce droit d'ingérence ? Tout de suite, on entre là dans une logique qui est absolument impossible.* »

Estimant à propos des pays de l'Est qu'« *il faut réagir très vite* », le député RPR du Rhône a préconisé la création dans les six mois à venir d'un secrétariat politique permanent afin de définir un projet d'association entre la CEE et les « *six pays de l'Est qui sont sur le chemin de la liberté* ».

RDA : dans la perspective des élections

Les formations non communistes se regroupent

Six des neuf formations d'opposition est-allemandes ont annoncé, jeudi 4 janvier, qu'elles envisageaient d'unir leurs forces en prévision des élections législatives du 6 mai prochain, afin de proposer une alternative au gouvernement de coalition actuel formé par les communistes et leurs alliés de l'ex-bloc national. Une plate-forme électorale commune doit être négociée.

Si tout se passe bien, les six formations devraient se présenter sous la bannière de l'Alliance élections 90. Deux d'entre elles sont déjà constituées en parti ou en passe de l'être : le Renouveau démocratique, présidé par l'avocat Schnur, et le SDP (Parti social-démocrate), dont le congrès doit avoir lieu en février. Les quatre autres, dont Neues Forum, n'ont pas encore de structures bien définies.

Cette initiative vise, d'une part, à donner de l'opposition l'image d'une force alternative crédible. Jusqu'à présent, aucune de ces formations, par inexpérience ou par incapacité à formuler des objectifs politiques précis, n'était parvenue à s'imposer dans l'opinion publique. Elle traduit, d'autre part, aussi une prise de conscience du danger de se laisser gagner de vitesse par les communistes, qui tentent de reconstituer autour de leur parti réformé une vaste coalition antifasciste et pro-perestroïka à la soviétique. L'un des dirigeants du SDP, M. Steffen Reiche, a accusé le SED d'utiliser à son profit la crainte d'une poussée d'extrême droite.

Cette crainte a été mise en avant jeudi par le gouvernement pour maintenir sa décision de remplacer le plus vite possible l'ancienne sécurité d'Etat par un office chargé de la protection de la Constitution, sur le modèle ouest-allemand.

Le ministère soviétique des affaires étrangères a massivement appuyé, de son côté, mercredi, la campagne des communistes est-allemands contre la menace néofasciste. Dénonçant la profanation de monuments soviétiques en RDA, le porte-parole du ministère, M. Guennadi Guerassimov, a appelé à la vigilance, en soulignant que « *personne ne prenait le fascisme au sérieux en 1933* ».

TCHÉCOSLOVAQUIE

Tentative de suicide d'un ancien responsable communiste

Un ancien membre du bureau politique du PC tchécoslovaque, M. Antonin Kapek, a fait une tentative de suicide jeudi 4 janvier en essayant de se tirer une balle dans la tête, vingt-quatre heures après le suicide d'un responsable de la police inculpé à la suite de la répression des manifestations étudiantes du 17 novembre, a annoncé l'agence officielle *CTK*.

M. Kapek, blessé, a été hospitalisé, mais ses jours ne semblent pas en danger. Communiste orthodoxe, âgé de soixante-sept ans, il avait vu, comme trente et un autres de ses collègues, son appartenance au parti « *suspendue* » pour « *erreurs politiques grossières* » lors du congrès du PCT en décembre dernier.

Par ailleurs, le nouveau président du PCT, M. Ladislav Adamec, a pris position jeudi dans l'organe de son parti, *Rude Pravo*, sur une controverse que commencent à susciter des déclarations de M. Vaclav Havel sur les Allemands des Sudètes. Dans une interview accordée à la télévision tchèque avant son élection à la présidence de la République, M. Havel avait estimé que la Tchécoslovaquie devrait « *présenter des excuses aux Allemands expulsés après la seconde guerre mondiale* ». Selon la presse ouest-allemande, Vaclav Havel a réitéré cette position dans une lettre au président Von Weizsäcker. Pour M. Adamec, Prague n'a pas à présenter de telles excuses, avis qui semble partagé par le cardinal Tomasek, primat de Bohême.

Enfin, la télévision tchécoslovaque a longuement fait état jeudi soir de désordres provoqués par des prisonniers ayant bénéficié de la large amnistie décrétée lundi par le président Vaclav Havel.

Dans plusieurs villes, notamment à Prague et à Olomouc, en Moravie, des prisonniers libérés ont provoqué des rixes et détruit une bonne partie du mobilier des gares par lesquelles ils transitaient.

Un prisonnier libéré, Josef Tonsky, a lancé un appel télévisé aux amnistiés afin qu'ils « *saisissent la chance donnée à tous par le président Vaclav Havel, lui-même injustement incarcéré à plusieurs reprises au cours des dernières années* ». Quelque vingt mille prisonniers doivent être libérés d'ici au 21 janvier. – *(AFP.)*

Lire également page 23.

HONGRIE : la visite de M. « Pik » Botha

Budapest et Pretoria vont établir des « contacts officiels »

La Hongrie et l'Afrique du Sud sont favorables à l'établissement « *de contacts officiels* » progressifs, selon un communiqué commun publié, jeudi 4 janvier, à Budapest à l'issue des entretiens entre les ministres des affaires étrangères des deux pays, MM. Gyula Horn et « Pik » Botha. M. Horn a indiqué que la Hongrie est prête au « *dialogue* » avec l'Afrique du Sud. Ce pays, a-t-il souligné, « *est en train de progresser dans l'abolition de l'apartheid* ».

Dans un souci apparent d'éviter d'éventuels reproches, M. Horn a rappelé que la Hongrie n'était pas la première à dialoguer avec Pretoria : « *D'autres pays, parmi eux de nombreux pays africains, maintiennent des relations diplomatiques ou d'autres relations institutionnelles avec l'Afrique du Sud* », a-t-il noté.

Malgré tout, le secrétaire général du Congrès national africain (ANC), M. Alfred Nzo, a condamné la visite à Budapest de M. « Pik » Botha. Il a accusé, dans un communiqué, le gouvernement hongrois de « *mauvaise foi* » et de « *mépris cynique pour les accords internationaux* ». De son côté, le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Salim Ahmed Salim, a exprimé ses « *profonds regrets et* [sa] *grande préoccupation* », estimant que « *toute action qui nuit aux efforts internationaux pour faire pression sur le régime d'apartheid anéantit la lutte pour les changements fondamentaux en Afrique du Sud* ».

D'autre part, M. Horn doit entamer, dimanche 7 janvier, une visite officielle de deux jours en Israël, quatre mois après le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays. A cette occasion, plusieurs accords culturels et économiques seront signés. Quant au président de la Hongrie par intérim, M. Matyas Szurös, il vient d'inviter à Budapest les dirigeants noncommunistes de Roumanie, de RDA et de Tchécoslovaquie. – *(AFP.)*

BULGARIE

Réunion de la table ronde dans un climat tendu

La première session de la table ronde entre gouvernement et opposition en Bulgarie, consacrée aux questions de fond du pays, se tiendra du 16 au 24 janvier, a annoncé jeudi 4 janvier l'agence bulgare BTA à l'issue de discussions préliminaires réunissant le Parti communiste, le Parti agrarien, deux députés indépendants et une délégation de l'Union des forces démocratiques qui regroupent les principaux mouvements et partis d'opposition.

La table ronde discutera des problèmes de réconciliation nationale, du système politique, du système juridique, du projet d'une nouvelle loi électorale et de problèmes socio-économiques.

L'ouverture de cette table ronde interviendra au lendemain de l'importante session du Parlement qui devra notamment entériner l'abolition du rôle dirigeant du PC, ancré dans la Constitution, ainsi que la récente décision des autorités bulgares de rendre leurs noms d'origine aux membres de la minorité musulmane de souche turque.

Cette nouvelle politique a provoqué une tension croissante en Bulgarie, où les nationalistes opposés à la restitution des droits à la minorité organisent quotidiennement des manifestations. – *(AFP.)*

L'aggravation des tensions en URSS inquiète vivement M. Gorbatchev

Suite de la première page

Le mois de janvier est en effet particulièrement chargé dans le domaine intérieur pour le numéro un soviétique, confronté à la sécession du parti communiste lituanien, à la relance de la mobilisation azérie et à la préparation de plénums du comité central du parti.

Sa visite prévue en Lituanie a été finalement annoncée vendredi pour les 10, 11 et 12 janvier. Les dates en ont été arrêtées après de longues heures d'entretien mercredi à Moscou entre les dirigeants du PC lituanien et M. Gorbatchev, entouré des membres du bureau politique, MM. Alexandre Iakovlev et Vadim Medvedev.

Le deuxième secrétaire lituanien, M. Vladimir Beriozov, s'est déclaré convaincu à l'issue de ces discussions que le Kremlin ne tenterait pas de faire revenir son parti sur sa décision. M. Jukas, l'adjoint du chef du PC lituanien, a précisé au *Washington Post* que les Lituaniens ont été « *soulagés* » en quittant le Kremlin et que la visite de M. Gorbatchev, « *la première d'un dirigeant soviétique dans ce pays, sera symbolique au meilleur sens du terme* ».

Le comité central du PC soviétique, où les conservateurs restent nombreux, avait désapprouvé la décision du congrès du PC lituanien, le 26 décembre, de créer un parti indépendant de Moscou. Mais il n'avait pas été jusqu'à refuser de reconnaître le nouveau parti et avait décidé de se réunir à nouveau en séance plénière après la visite de M. Gorbatchev.

Le danger pour Moscou est que les autres Républiques suivent la Lituanie, une intention déjà exprimée par les partis communistes des deux autres Républiques baltes, la Lettonie et l'Estonie, dont les congrès sont prévus en mars.

Bakou fermée aux journalistes

Le nouveau foyer de tension en Azerbaïdjan ne paraît pas non plus prêt de se calmer. Après les quatre jours de violentes manifestations à la frontière contre le « *mur* » séparant l'Azerbaïdjan soviétique et l'Iran, des rassemblements se seraient déroulés dans la capitale azerbaïdjanaise, Bakou, qui a été fermée aux journalistes étrangers, selon la BBC.

Des sources locales ont cependant affirmé, jeudi, que les manifestants partis sur la frontière ont commencé à rentrer chez eux, et que le calme revenait.

Des émissaires du Kremlin se sont rendus jeudi sur place, a-t-on annoncé officiellement. Le président de la Chambre des nationalités du Parlement soviétique, M. Rafik Nichanov, et le nouveau secrétaire du PC soviétique, M. Andreï Guirenko, ont accompagné le chef du parti azerbaïdjanais dans la région autonome frontalière où les troubles avaient débuté. Ils ont laissé entendre que des aménagements étaient envisageables pour faciliter les contacts entre Azéris des deux côtés de la frontière.

Mais M. Guerassimov a adressé une mise en garde implicite à l'Iran, en soulignant que les manifestations à la frontière « *ne constituent pas une affaire iranienne et ne s'expliquent pas en termes d'intégrisme* ». Il répondait ainsi indirectement à des réactions en provenance de Téhéran, où le journal *République islamique* écrivait jeudi que « *la lumière du soleil islamique* » a commencé à éclairer cette République musulmane soviétique. « *La destruction des murs artificiels ne peut être limitée à l'Europe. D'autres murs doivent être détruits* », concluait un éditorial du journal.

(Intérim.)

Réhabilitation posthume en Estonie

A plusieurs reprises, au début des années 80, *le Monde* a signalé le cas d'un scientifique estonien, Juri Kukk, professeur à l'université de Tartu, arrêté le 13 mars 1980 pour diffusion de « *calomnies antisoviétiques* ».

Docteur en physico-chimie, Juri Kukk avait effectué auparavant des stages dans plusieurs laboratoires français et avait eu l'imprudence de demander, fin 1979, à émigrer pour la Suède. Il perdait aussitôt son travail, avant d'être condamné, le 8 janvier 1981, à deux ans de camp de travail. Agé alors d'une quarantaine d'années, il entreprenait une grève de la faim à laquelle il allait succomber le 28 mars suivant. Deux jours plus tard, il était enterré à Vologda, dans une tombe anonyme et qui portait seulement le nº 23781.

Ceux qui ont connu Juri Kukk viennent de lui rendre un émouvant hommage, nous signale une lectrice, Mme Antoinette Hamelin, qui l'avait connu lors de ses séjours en France. Ramené au cimetière de Kursi, non loin de Tartu, son corps a été inhumé près de ceux des membres de sa famille. « Gaudeamus », le chœur des étudiants de l'université de Tartu, participait à la cérémonie tandis que le professeur Mart Niklus, qui avait été le compagnon de détention de Juri Kukk, prononçait l'éloge funèbre du défunt.

PROCHE-ORIENT

LIBAN

M. Hoss demande à Paris et à Washington de geler les avoirs bancaires du général Aoun

Le premier ministre libanais, M. Selim Hoss, a demandé, jeudi 4 janvier, aux autorités françaises et américaines de geler les avoirs bancaires du général chrétien Michel Aoun. Il a adressé des messages en ce sens aux chefs de la diplomatie française, M. Roland Dumas, et américaine, M. James Baker, a-t-on précisé au ministère libanais des affaires étrangères. M. Hoss a demandé à Paris et à Washington de préserver les droits de l'Etat libanais sur les fonds publics en « *gelant les comptes bancaires qu'aurait ouverts l'ancien commandant en chef de l'armée, le général Michel Aoun, en son nom ou en compte joint* ».

Le Canard enchaîné a fait état mardi de l'existence de deux comptes joints aux noms du général Aoun et de son épouse, d'un montant de 15 millions de dollars à la Banque nationale de Paris-Internationale (BNPI), ce que l'homme fort du camp chrétien a confirmé, assurant qu'il s'agissait de fonds destinés à la « *résistance nationale* » (*le Monde* du 5 janvier).

La demande de M. Hoss devra, « *si elle existe, suivre les canaux diplomatiques habituels, s'insérer dans notre dispositif judiciaire* », a pour sa part déclaré jeudi M. Roland Dumas. « *L'habitude du gouvernement,* a-t-il ajouté, *n'est pas de se prononcer à partir de publications dans un journal, fût-il satirique et sérieux, pour apprécier le bien-fondé d'une requête de cet ordre. Donc je me garderai bien de donner mon opinion sur ce sujet.* »

AFRIQUE

BÉNIN : prochaine conférence sur la réconciliation nationale

Le président Kérékou joue son va-tout

Opération de la dernière chance au Bénin : une conférence sur la réconciliation nationale devrait se réunir très prochainement à Cotonou, à l'initiative du chef de l'Etat, le général Mathieu Kérékou. Figurent notamment au programme de cette rencontre l'adoption d'une réforme constitutionnelle, la mise en cause du rôle dirigeant du parti unique et la désignation d'un premier ministre.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que le général Kérékou s'est engagé dans un processus de démocratisation de son régime. Le dos au mur, il a dû obtempérer aux injonctions des bailleurs de fonds, singulièrement de la France, qui faisaient dépendre le versement d'une nouvelle aide financière – 160 millions de francs pour payer les fonctionnaires – d'un changement radical d'hommes et de politique.

Déjà, début décembre, le parti unique au pouvoir s'était résigné à abandonner toute référence au marxisme-léninisme, qui servait depuis quinze ans de vade-mecum au régime béninois. Aujourd'hui, le général Kérékou cherche à s'entourer d'une nouvelle équipe, à la tête de laquelle il pourrait nommer, en tant que premier ministre, sitôt que le poste sera créé, M. Adrien Houngbedji.

« A court d'idées »

Ce dernier, avocat d'une quarantaine d'années, diplômé de l'école de la magistrature de Bordeaux, jouit d'une bonne réputation parmi les siens et en dehors du Bénin. Condamné à mort dans son pays, exilé au Gabon, cet opposant s'est récemment rendu à Cotonou pour y rencontrer le général Kérékou grâce aux bons offices du président gabonais, M. Omar Bongo.

Le chef de l'Etat béninois est ainsi engagé dans une course de vitesse pour sauver ce qui peut l'être encore de son régime. Il n'est pas certain que, si ces réformes imposées de l'extérieur aboutissent, il puisse, lui-même, demeurer longtemps aux affaires. Dans ce pays en pleine déconfiture économique, la population semble ne plus accorder aucun crédit à ses dirigeants aux abois, même repentis.

Toujours en manque de plusieurs mois de traitements qui ne leur ont pas été versés, les agents de l'Etat ont ainsi repoussé l'ultimatum du gouvernement, qui leur enjoignait de reprendre le travail le 2 janvier. Comme s'il n'y avait plus rien à attendre de ce régime en place depuis octobre 1972. « *Kérékou doit partir,* affirme un universitaire. *Il n'a plus rien à nous apporter. Il est à court d'idées et préfère suivre à la lettre ce que la France lui dicte...* »

J. de B.

□ **MAROC : les doléances d'un opposant.** – Une homme condamné en 1977 à la réclusion criminelle à perpétuité pour atteinte à la sûreté de l'Etat, puis gracié en mai 1989, ne peut obtenir de passeport pour se rendre en France où vit son épouse française. M. Abdallah Zaazaa, quarante-quatre ans, avait été condamné par un tribunal de Casablanca dans le cadre d'un procès contre 139 personnes accusées d'appartenir à « Illal Amam », un front clandestin de gauche. Incarcéré à Kénitra, il a été élargi le 7 mai dernier à la suite d'une grace royale. « *Je me pose des questions sur cette libération puisque la liberté que j'ai acquise ne me permet pas de rejoindre mon épouse afin de vivre avec elle* », écrit-il dans une lettre ouverte aux députés marocains. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Côte-d'Ivoire : Yamoussoukro, le rêve interrompu

Le village du président Houphouët-Boigny, avec sa basilique, sa mosquée et ses bâtiments modèles, deviendra-t-il la capitale du pays ?

YAMOUSSOUKRO

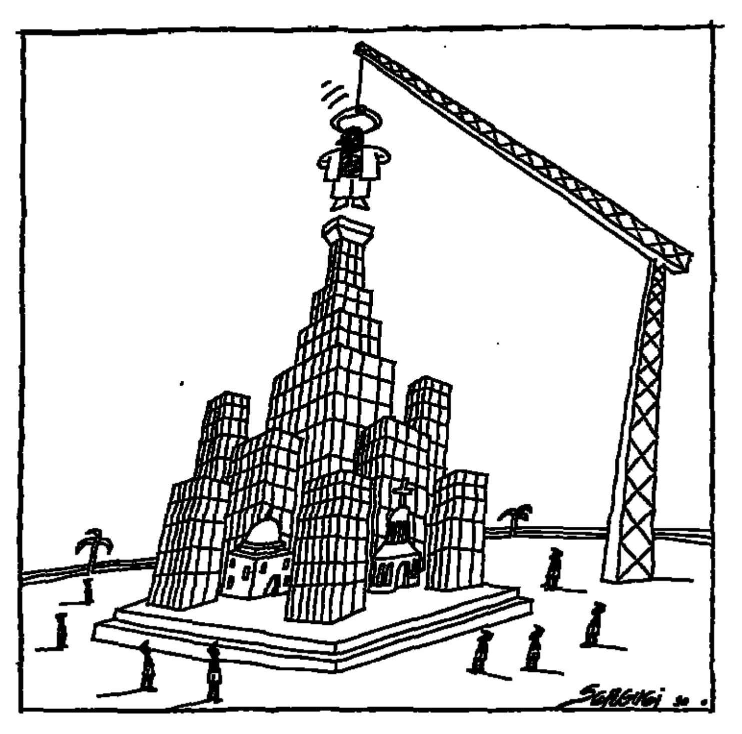
de notre envoyé spécial

Le Livre d'or de la mairie s'ouvre par l'hommage de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui, en 1978, saluait *« le village de Yamoussoukro où souffle l'esprit de la Côte-d'Ivoire »*. Quatre ans plus tard, M. François Mitterrand croyait encore en *« la marche vers l'avenir »* de cette localité promise au destin de capitale politique parce qu'y naquit M. Houphouët-Boigny.

Une bonne moitié des quelque 200 kilomètres séparant le Versailles baoulé de la capitale Abidjan se parcourt sur une superbe autoroute naguère conçue pour être l'axe d'un pays en plein boom. Au début des années 70, le chef de l'Etat ivoirien voyait l'endroit comme une métropole administrative et culturelle où 500 000 habitants devaient vivre dès 1985. A l'aube des années 90, la population effective est inférieure à 100 000, depuis l'humble gardien des troupeaux de chèvres paissant aux abords de la basilique Notre-Dame-de-la-Paix jusqu'au fonctionnaire privilégié officiant sur les moquettes d'un des palais climatisés.

D'immenses avenues rectilignes ont été tracées sur un site qui devait accueillir ministères et ambassades. *« Avec 10 578 points d'éclairage public, Yamoussoukro dépasse Abidjan, l'orgueilleuse métropole dont les habitants ne disposent, pour leurs déplacements nocturnes, que de 8 640 lampadaires »*, notait un guide, avant que la crise n'incite à rogner un peu sur les kilowatts. Ajustement structurel oblige, M. Houphouët-Boigny n'a jamais signé le décret d'application de la loi adoptée voici quelques années par le Parlement pour ériger Yamoussoukro en Brasilia africaine.

Après une frénésie de construction, de 1977 à 1982, les crédits ont été coupés. Seul est resté ouvert, à partir de septembre 1986, le chantier de la basilique, achevée en trois ans. En attendant une hypothétique consécration par le pape, auquel elle a été offerte, quelques visiteurs triés sur le volet sont admis dans la réplique africaine de Saint-Pierre de Rome. Les chiffres donnent encore plus le vertige que l'ascension de la coupole dans les ascenseurs dissimulés au cœur des colonnes creuses de style ionique : 800 000 mètres cubes de terrassement pour le péristyle, le parvis couvert et la basilique proprement dite, avec des bancs pour 7 000 fidèles et un déambulatoire pour 11 000 autres personnes ; une croix culmine à 149 mètres.



« Casser l'image du nègre de paillote »

Sur l'un des vitraux on reconnaît le Français responsable de la direction et du contrôle des grands travaux qui a veillé au respect des devis par un ensemble d'entreprises où Dumez a eu la part du lion. Parce que *« Dieu n'a pas besoin de livres de comptes »*, M. Houphouët-Boigny n'a pas voulu nous dire combien lui a coûté la construction (*le Monde* du 28 décembre 1989). Certains avancent le chiffre de 1,5 milliard de francs.

Le résultat est-il à la hauteur de la dépense ? Quand l'orgue électronique capable de recréer numériquement le son exact de véritables tuyaux est actionné dans cet édifice à la sonorité incomparable, on oublie une surcharge de raffinements technologiques culminant avec un matelas d'air frais de plusieurs mètres d'épaisseur pulsé à partir des bancs ; on ne voit plus certains accessoires clinquants – ces bénitiers de laiton et ces douze confessionnaux de kotibé massif – *et on devient sensible à une certaine* harmonie des proportions et des jeux de lumière. De l'extérieur, devant le début de patine du béton architectonique choisi par l'architecte Pierre Fakhoury, on se dit que l'ouvrage est digne de devenir un jour ce grand lieu de pèlerinage africain qu'a voulu créer M. Houphouët-Boigny au soir de sa vie.

La climatisation fonctionne jour et nuit, dit-on, dans la maison papale qui flanque la basilique, en attendant l'auguste visiteur apparemment embarrassé par le cadeau. Faut-il se prêter à ce triomphalisme dans un pays dont seulement un habitant sur dix est catholique et *qui est surtout en proie à de graves* difficultés sociales ? Il n'y a sans doute pas de réponse satisfaisante, tant cela dépend de la perspective adoptée.

« Récemment, nous dit M. Jean Konan Banny, *ministre de la* défense et maire de Yamoussoukro, *j'ai reçu une équipe de journalistes américains, des nègres de la diaspora. Il y avait une fille qui s'étonnait des dépenses. Elle n'avait rien compris. Cette basilique, c'est pour casser l'image du « nègre de paillote ». Il faut réhabiliter le nègre à ses propres yeux. Tant qu'à faire quelque chose, autant bien le faire. »*

Même pétrifié par la crise économique, Yamoussoukro ne peut être réduit à la basilique. Il y a la mosquée moderne, le bâtiment des œuvres présidentielles pour les pauvres, le lycée modèle ouvert aux meilleurs boursiers du pays, les écoles nationales supérieures de travaux publics, d'agronomie, d'enseignement technologique, véritables chefs-d'œuvre architecturaux où les Ivoiriens déplorent de ne pas voir affluer l'élite estudiantine de l'Afrique à laquelle ils sont ouverts.

De cela, comme de la basilique, M. Houphouët-Boigny peut dire que c'est de l'argent mieux utilisé que pour l'achat de Mirage-2000 que personne n'aurait songé à lui reprocher. Mais quand on visite la Fondation qui porte son nom, immense palais doté d'un bureau à gadgets électroniques réservé à un directeur pas encore nommé, on ne peut s'empêcher de songer à la présentation qui serait faite d'un tel bâtiment, en principe consacré à la recherche africaine de l'UNESCO, si, après un coup d'Etat, des caméras y étaient promenées.

Naissance d'une nation

Avec son domaine présidentiel, sa maison d'hôte et ses quatre-vingts villas derrière un mur d'enceinte au pied duquel dorment les crocodiles, attraction des visiteurs, avec sa monumentale Maison du parti, Yamoussoukro suscite quelques questions. Malgré sa pauvreté, l'Afrique a-t-elle droit au faste et à l'apparat qui a le plus souvent accompagné la naissance des nations ? Un des principaux architectes de la ville, le Tunisien Olivier-Clément Cacoub, dont M. Houphouët-Boigny avait apprécié le travail au palais de Carthage, lors d'une visite rendue à M. Bourguiba, a tenté ainsi de justifier une apparente folie des grandeurs : *« Les programmes, en Afrique, ne se traitent pas comme en Europe. L'Europe est saturée de monuments ; son passé est écrasant. (...) Un bâtiment public, une préfecture, un lycée, un hôtel même, sont autant de miroirs où les citoyens d'une ville, d'un pays, prennent conscience de leur personnalité, de leur importance. Eu égard à cette responsabilité que l'on assume dans la création d'un peuple, rien ne me paraît assez majestueux, assez monumental. »*

L'Africain moyen peut-il se reconnaître dans les édifices de Yamoussoukro, ou, en tout cas, en éprouver une certaine fierté ? M. Houphouët-Boigny en semble persuadé, qui veut laisser une trace de son « règne » dans le marbre et le béton, propriété de l'Etat ou du parti unique. En dehors de ce que certains peuvent considérer comme des extravagances, il y a eu à Yamoussoukro la volonté d'édifier une ville nouvelle qui ne devrait rien à la colonisation. Pour le moment, le site permet surtout de recevoir les invités étrangers, loin des embouteillages et des problèmes de sécurité abidjanais. Officiellement, dès que les finances publiques le permettront, le processus de transfert de la capitale sera rétabli.

Alors, rêve brisé, Yamoussoukro, ou rêve seulement interrompu ? A Abidjan certains pensent que si le successeur de M. Houphouët-Boigny n'appartient pas à l'ethnie baoulé *comme lui, ce que le* président sénégalais Abdou Diouf a décrit dans le Livre d'or comme *« le plus beau et le plus grand village du monde »* n'aura guère d'avenir. D'autres estiment au contraire que *« la véritable érection en capitale n'aura lieu qu'après Houphouët, qui ne peut y procéder lui-même de son vivant »*. Manifestement, en dehors de l'aspect financier, le sort de Yamoussoukro dépendra de la façon, paisible ou dramatique, dont aura eu lieu la succession.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

AMÉRIQUES

Le général Noriega et la justice américaine

Comparaissant devant un tribunal de Miami (Floride), quelques heures après son transfert de Panama, le général Noriega s'est vu notifier par un juge fédéral, jeudi 4 janvier, les divers motifs de son inculpation pour trafic de drogue. Se présentant comme un *« prisonnier politique »*, il a nié la compétence du tribunal et fait savoir par ses avocats qu'il plaiderait non coupable. Par ailleurs, le gouvernement américain continue d'affirmer que la reddition de l'ex-« homme fort » du Panama, réfugié depuis le 24 décembre à la nonciature apostolique, n'a fait l'objet d'aucun *« marché »*. Au Congrès, après de nombreuses réactions favorables à la conduite de l'administration Bush dans cette affaire, des critiques commencent à être émises par certains parlementaires sur l'ensemble de l'intervention militaire américaine.

A Panama, Cuba a fait évacuer, jeudi, une soixantaine de personnes de son ambassade, encerclée depuis deux semaines par l'armée américaine. Elles ont été conduites à l'aéroport international de Panama pour embarquer à bord d'un avion cubain à destination de La Havane. Le consul de Cuba, M. Jose Luis Mendez, a déclaré que soixante-quatre personnes seraient ainsi rapatriées, mais il a ajouté qu'aucun des Panaméens réfugiés à l'ambassade ne figurait parmi elles. Une dizaine de partisans du général Noriega et des membres de leurs familles ont trouvé asile à la mission cubaine le 20 décembre, lors de l'intervention américaine. On ne savait toujours pas jeudi quel serait le sort de l'épouse du général Noriega, elle aussi réfugiée dans cette ambassade. D'autre part, le vice-président cubain, M. Carlos Rafael Rodriguez, a déclaré jeudi que son pays considérait qu'il n'avait plus de relations diplomatiques avec le Panama, ne reconnaissant pas le nouveau gouvernement du président Endara.

Devant un tribunal de Floride, l'ancien dictateur se présente comme « un prisonnier politique, enlevé de force »

WASHINGTON

correspondance

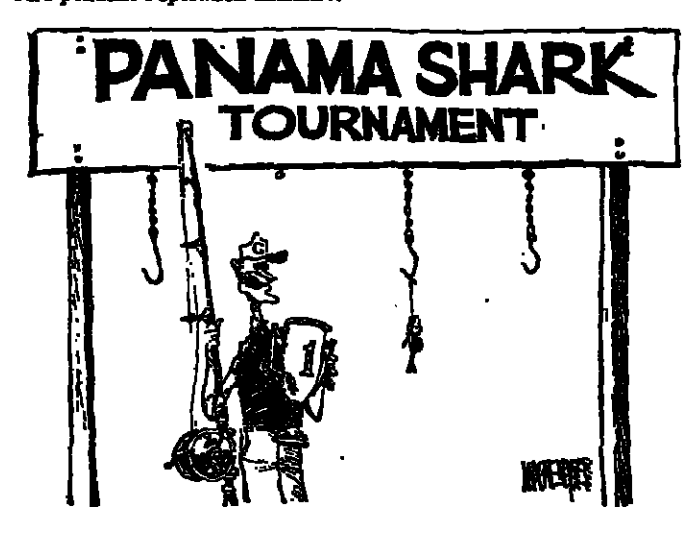
Manuel Antonio Noriega revêtu de son uniforme kaki a fait sa première apparition devant un tribunal américain, jeudi 4 janvier, à Miami (Floride). Par l'intermédiaire de son interprète, il a répondu très brièvement aux questions presque cocasses, vu les circonstances, du juge qui lui demandait s'il avait pris de la drogue au cours des dernières douze heures ou consulté un psychiatre l'an dernier : *« Absolument pas. »*

Mais sa position, telle que ses avocats l'ont exprimée, est celle d'un défi. Il rejette la compétence des tribunaux américains et se considère comme *« un prisonnier politique capturé après une invasion illégale, violant la loi internationale, condamné par les Etats-Unis et emmené de force aux Etats-Unis »*. Bien entendu, le général Noriega a été officiellement inculpé. Mais les autorités judiciaires s'attendent maintenant à un long débat de procédure qui ne permettra pas d'ouvrir le procès proprement dit avant peut-être un an. D'ici là, les procureurs chargés de l'accusation auront eu le temps de réunir d'autres documents, d'autres témoignages qui confirmeront, selon eux, la culpabilité de l'ancien dictateur panaméen. *« Si nous ne pensions pas pouvoir gagner, nous n'aurions pas engagé de poursuites »*, a déclaré un des principaux responsables de l'action judiciaire.

La stratégie des défenseurs de l'ancien dictateur apparaît clairement. L'accusation, disent-ils, s'appuie sur les témoignages douteux de trafiquants de drogue arrêtés qui ont négocié quelques avantages avec les autorités. Ils estiment aussi que les déclarations violemment hostiles des autorités américaines, à commencer par celles du président Bush qualifiant le général Noriega de *« voyou »* et de *« doberman »* ne permettent pas un procès équitable. Bien entendu, les avocats vont demander que leur soient communiqués les documents confidentiels, notamment ceux de la CIA dont le général fut un agent. Encore que, si l'on en croit le ministère de la justice, ces documents ne contiendraient rien d'embarrassant pour le président Bush, qui fut un temps le *« supérieur hiérarchique »* de l'inculpé.

L'intérêt de cette courte session concerne le rôle du Vatican. Selon l'avocat Rubino, le général Noriega fut averti par le nonce que le gouvernement panaméen allait suspendre l'immunité diplomatique de la nonciature. Dans ce cas, non seulement le général mais aussi le personnel de la mission risquaient d'être les victimes d'une foule menaçante assiégeant la nonciature. Ainsi le général, aux dires de son avocat, aurait-t-il décidé de se rendre pour *« éviter un bain de sang »*...

Au Congrès, l'arrestation de l'ex- « homme fort » panaméen provoque des remous. Certes les parlementaires reconnaissent unanimement que le président Bush a remporté un succès majeur. Mais si le sénateur Kennedy, leader de la gauche démocrate, n'hésite pas à parler d'*« un triomphe de la diplomatie et de la justice »*, d'autres s'interrogent sur la légalité et surtout sur les effets à long terme de l'intervention militaire. *« Il s'agit d'un cas unique*, a déclaré le sénateur Robert Dole, leader de la minorité républicaine, *et non d'un chèque en blanc donné aux militaires. »* L'influent sénateur démocrate Sam Nunn, président de la commission des forces armées, lui a fait écho : *« Le succès de l'intervention ne change en rien la règle fondamentale qui veut que l'action militaire doit intervenir en dernier ressort. »* A dire vrai, le sénateur Nunn a porté le jugement le plus sévère en estimant : *« Nous avons fait appel à des forces militaires pour nettoyer des années d'une mauvaise politique au Panama. »* Le sénateur a également souligné les défaillances des services de la CIA pendant l'opération militaire.



Concours de pêche au requin de Panama.
*(Dessin paru dans l'*International Herald Tribune *du 5 janvier.)*

Faiblesses dénoncées de façon plus virulente encore par la représentante démocrate du Colorado, Mme Pat Schroeder *« Noriega est le déchet toxique de la politique Reagan-Bush des années 80. »*

Quant à Gary Hart, l'étoile déchue du Parti démocrate, il estime pour sa part qu'il ne faut pas oublier que le général Noriega était *« notre homme »*. Et c'est un autre représentant démocrate qui aura le dernier mot : *« Il faudra expliquer aux Américains*, dira-t-il, *comment Noriega a été choisi et payé par notre gouvernement, qui a accepté ses activités criminelles, sa corruption et sa brutalité... »*

A l'exception de cette petite minorité, les parlementaires se déclarent dans l'ensemble satisfaits. Les entorses au droit international, la condamnation de l'Organisation des Etats américains (OEA) et celle des Nations unies, la tiédeur des alliés européens, la disproportion et le coût des moyens mis en œuvre : on verra plus tard. Tout cela ne semble pas pour l'instant préoccuper outre mesure le Congrès et l'opinion, encore tout à la joie de leur victoire.

HENRI PIERRE

Des lendemains de fête qui déchantent à Panama

PANAMA

de notre envoyé spécial

Mélancolique journée : les lendemains de fête déchantent. Passé ce jeudi de folie et le départ du général Noriega, Panama renoue avec les problèmes quotidiens, hérités d'une trop longue crise. Une diversion toutefois : la conférence de presse du général américain Max Cisneros. Le chef des opérations du commandement sud, qui fut le responsable des négociations avec la nonciature apostolique, a donné quelques précisions sur les ultimes tractations qui ont précédé le départ de l'ancien commandant en chef des forces armées panaméennes en affirmant qu'il ne lui avait *« jamais parlé directement »*.

Il a tout d'abord rendu hommage au représentant du Vatican, en indiquant que Mgr Laboa *« avait accompli un acte valeureux en ouvrant la nonciature au général et en prévenant de sa présence en ce lieu »*. Le nonce, en raccompagnant Manuel Antonio Noriega jusqu'au portail de la nonciature, a remis aux militaires américains une mitraillette qui se trouvait sous le lit du général. Il s'agissait, selon lui, *« de la dernière arme présente dans l'ambassade »*. Avant de partir le général aurait écrit une *« lettre au pape Jean-Paul II »*, pour le remercier de l'asile qui lui avait été accordé. L'un des officiers *« qui couchaient devant la porte du général pour le protéger »*, le colonel Madrignan, s'est *lui aussi « rendu »* aux autorités américaines dans l'après-midi de jeudi.

Sur les négociations proprement dites, le général Cisneros n'a rien dévoilé, si ce n'est quelques-unes des exigences de l'ancien « homme fort » formulées, avant son départ : *« téléphoner à sa famille, et se rendre dans son uniforme de commandant en chef qu'il nous a demandé de lui apporter »*. Enfin, que sa reddition ne fasse, sur le moment même, l'objet *d'« aucune publicité »*. Il a souligné qu'une longue série de discussions avait réuni le nonce et les représentants des gouvernements américain et panaméen. Pour seul commentaire, le général a affirmé que l'ambassadeur du Vatican *« avait su convaincre Noriega que se rendre était pour lui la seule solution, sachant que nous n'aurions pas permis qu'il soit exilé vers un pays tiers »*. A peine laisse-t-il entendre la promesse d'une non-condamnation à mort, que *« les charges et la loi ne permettent pas » aurait été évoquée.* Aucune information bien évidemment sur l'existence d'un accord plus précis qui expliquerait cette reddition dont on voit mal encore les raisons. La situation demeure aussi confuse en ce qui concerne les proches du général réfugiés à la résidence de l'ambassadeur de Cuba. Plusieurs personnes sont, semble-t-il, sorties de la maison sans que leur destination ni leur identité n'aient été communiquées.

Casse-tête chinois

Bien loin de ces spéculations, Panama retrouve pour l'heure ses préoccupations de tous les jours et en premier lieu les embouteillages, alors que les forces américaines barrent encore de nombreuses rues et avenues de la capitale. Les boutiques, elles, sont souvent fermées, pour cause de réparation ou d'inventaire. Au sein du gouvernement, dans les différents ministères, on manque de tout. De papier à en-tête, de bureaux, de voitures, d'uniformes pour les nouvelles forces de sécurité et, plus encore, de personnel. La volonté de démilitarisation de l'administration, ajoutée au départ ou au renvoi des partisans de l'ancien régime, ainsi que les multiples pillages de bâtiments officiels ont provoqué une totale désorganisation dont les *effets commencent à se faire sentir.*

Voyager, par exemple, dans un pays qui a toujours été une plaque tournante aérienne, tient aujourd'hui du casse-tête chinois et de la roulette russe. Les autorités militaires n'autorisent que l'atterrissage et le décollage de cinq vols quotidiens, et contrôlent attentivement tous les candidats au départ. Le ministre des affaires étrangères, M. Julio Linares, a le délicat pouvoir de choisir chaque jour — selon des critères qui restent mystérieux - les compagnies autorisées à prendre des passagers. Il est aisé d'imaginer la pagaille que provoque un tel système quand une réservation — carte d'embarquement en main — devient un chiffon de papier qui n'autorise qu'à tenter sa chance auprès du concurrent bien évidemment déjà complet.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Le nonce aurait adressé un ultimatum au général...

Le Vatican s'est officiellement félicité, jeudi 4 janvier, que *« la meilleure solution »* ait été trouvée au *« problème complexe »* posé par la présence du général Noriega à la nonciature apostolique au Panama. Le président Bush, en retour, a fait savoir par téléphone sa *« gratitude »* au pape Jean-Paul II. Pourtant bien des ambiguïtés demeurent au sujet du rôle tenu par le nonce Mrg Laboa, et de l'apparent *« revirement »* de la politique vaticane dans cette affaire.

Le 25 décembre dernier, en effet, au plus fort de l'intervention *« Juste Cause »*, le porte parole du Saint-Siège, M. Joaquin Navarro, évoquant le *« droit d'asile »* et l'urgence de la situation à Panama affirmait : *« Le Vatican ne livrera pas Noriega aux Américains. »* Il paraissait pourtant vite évident que la position de l'Eglise, critiquée par de nombreux Panaméens, devenait embarrassante. Même si l'on ne pouvait parler officiellement de pressions pour que le général Noriega quitte son asile, il y eut bel et bien une première mise en garde au dictateur déchu. Comment interpréter autrement la lettre — en principe secrète, mais portée largement à la connaissance des médias — envoyée, dès le 26 décembre, par le nonce aux autorités militaires américaines pour les autoriser *« à intervenir à l'intérieur de la nonciature, en cas de prise d'otage ou d'incident grave »*. Selon les indiscrétions, jeudi 4 janvier, à Washington, d'un haut responsable américain, on apprend à présent que le nonce apostolique avait adressé un ultimatum au général Noriega lui enjoignant, mercredi après-midi, au moment précis où une foule hostile encerclait la nonciature, de *« quitter les lieux avant midi jeudi, car il ne serait plus un invité désiré »*.

Cette révélation devait déclencher, jeudi, une explication du Vatican. *« Nous n'avons pas changé de cap »*, a expliqué M. Navarro au cours d'une conférence de presse. Entre livrer le général Noriega et le convaincre de se livrer spontanément *« tout change si vous prenez en compte la libre volonté de la personne*, a expliqué le porte-parole du Vatican. *En droit et en morale, cela fait une grande différence. »*

Que se serait-il passé si Noriega avait attendu l'expiration de cet ultimatum ? Le responsable américain s'est refusé à tout commentaire, se contentant d'affirmer que les Etats-Unis n'avaient absolument pas demandé au nonce d'en venir à cette extrémité. De même à la Maison-Blanche le mutisme le plus absolu reste de règle sur un éventuel marché passé avec l'ancien homme fort panaméen.

Enfin d'après cette source américaine, il semblerait bien que le général Noriega, comme l'avait laissé entendre le *Washington Times*, ait été prévenu de l'intervention *« mais seulement très peu de temps avant »*, et non deux jours avant comme le disait le journal. De plus il aurait affirmé à *l'un de ses officiers « qu'il n'y croyait pas »*.

Un « Israélien bien tranquille »

Mike Harari « conseiller » de l'ancien chef des armées

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Il y a au moins un Israélien qui va suivre avec attention — et peut-être inquiétude — le procès de Manuel Antonio Noriega. Il s'appelle Mike Harari et a été, du début des années 80 à l'opération américaine, l'un des plus proches « conseillers » du dirigeant panaméen.

Sans doute les magistrats de *Miami auraient-ils aimé l'entendre* : selon le quotidien *Yedioth Aharonot*, son nom figure dans *le dossier sur les activités de* Noriega transmis au Congrès par les services secrets américains. Mais l'homme que les *« marines »* ont arrêté la semaine passée à Panama — et qui portait peut-être les papiers d'identité de l'intéressé — n'était pas Mike Harari. La radio israélienne, citant le commandant en chef des forces américaines à Panama, rapportait, jeudi 4 janvier, que Mike Harari avait très vraisemblablement quitté la capitale panaméenne dans l'heure qui a suivi l'intervention des Etats-Unis. L'officier américain croyait même savoir que des membres de l'ambassade israélienne avaient aidé Harari à regagner son pays.

Un « privé » de fraîche date

C'est aussi ce qu'indiquent *les journaux israéliens qui affirment* que l'ancien « conseiller » du dictateur panaméen est *aujourd'hui chez lui, dans sa* maison d'Afeka, une banlieue chic du nord de Tel-Aviv. Côté officiel, les autorités assurent n'avoir absolument rien à reprocher à Mike Harari : ses activités de conseiller en Amérique centrale, dit-on, étaient strictement *« privées »*.

Si la question a été posée, c'est que l'homme n'était un « privé » que depuis peu de temps. Durant trente ans, Mike Harari a été membre des services secrets israéliens. Du moins à en croire le riche « cursus » que lui prête l'ensemble de la presse et qui retrace un parcours d'aventurier. Avec *quelques gros « trous », bien sûr* : Harari ne donne pas d'interview et son ancienne « maison » *n'a pas de service de presse.* Selon les sources accessibles, il est donc né à Tel-Aviv en 1927 ; à peine âgé de dix-huit ans, il s'engage dans les rangs du Palmach, cette organisation militaire qui rassemble les groupes de choc de la gauche socialiste et sioniste. Première mission clandestine : installé à Rome, Harari participe en 1945, comme opérateur radio, à l'immigration clandestine de milliers de juifs rescapés des camps nazis et auxquels les Britanniques veulent interdire l'entrée en Palestine.

Il est membre du Shin Bet — les services de sécurité intérieurs — dans les années 50, avant de rejoindre le Mossad — les services de renseignements, — où il dirigera, à partir de l'Europe, un réseau d'agents dans les pays arabes (1). Harari sera plus tard le chef d'un commando célèbre — *« les vengeurs »* — chargé de retrouver et d'éliminer les Palestiniens auteurs du massacre de Munich — l'assassinat de onze athlètes israéliens lors des Jeux olympiques de 1972. Pendant la campagne des « vengeurs », un Marocain, serveur de restaurant, sera tué *« par erreur »* en Norvège.

Il quitte le Mossad un peu plus tard pour diriger une compagnie d'assurances. On le retrouve « homme d'affaires » en Amérique centrale à l'aube des années 80. *C'est là qu'il se lie* avec Noriega. Harari aurait organisé la garde prétorienne du dictateur, assuré les fonctions de « conseiller » en sécurité, servi d'intermédiaire dans plusieurs transactions de matériel militaire où les Etats-Unis auraient été partie prenante : vente au Panama d'hélicoptères américains revus et modifiés par l'industrie israélienne.

Harari est un maillon d'une filière sud-américaine de conseillers *en sécurité, mercenaires*, marchands d'armes, gardes du corps et autres spécialistes de la « lutte antiterroriste », où les Israéliens, anciens de l'armée et du Mossad, sont nombreux (2). Nommé « consul honoraire de Panama » à Jéusalem, il accompagne le général Noriega lors de la visite officielle de ce dernier en Israël en 1984. La « une » des journaux de l'époque montre un homme de haute taille, costume et lunettes noirs, dominant la silhouette trapue du Panaméen. C'est la seule photo connue de Mike Harari.

ALAIN FRACHON

(1) Selon le journaliste britannique Ian Black, auteur, avec l'historien israélien Benny Morris, d'une histoire des services secrets israéliens à paraître prochainement (*Israel's Secret Wars*, Grove Press, New-York).

(2) *Le Monde* du 26 août 1989.

□ *NICARAGUA* : **le gouvernement met en cause les Etats-Unis pour le meurtre des deux religieuses.** — Le président nicaraguayen Daniel Ortega s'en est pris violemment, mercredi 3 décembre, aux Etats-Unis, qu'il a rendus responsables du meurtre de deux religieuses, dont une Américaine, tuées lors d'une embuscade de la Contra dans une région reculée du nord-est du pays.

A Washington, le département d'Etat a déploré le meurtre des religieuses et fait savoir que l'aide américaine aux rebelles de la Contra serait suspendue s'il se révélait qu'ils étaient responsables. Mais, jeudi, un haut-fonctionnaire du même département a évoqué l'éventuelle mise en cause du gouvernement de Managua, la Contra ayant affirmé que les deux religieuses avaient été victimes des troupes sandinistes. — *(Reuter.)*



POLITIQUE

La préparation de l'élection municipale partielle

Vers une liste d'union RPR-UDF à Cannes

CANNES

de notre correspondant régional

Le RPR et l'UDF ne s'affronteront sans doute pas dans l'élection municipale partielle de Cannes, dont le premier tour aura lieu le 28 janvier. Alors que le RPR envisageait, jusqu'ici, de provoquer une primaire pour régler un contentieux avec le maire (PR) invalidé, M. Michel Mouillot, les deux formations de l'opposition pourraient, en définitive, se mettre d'accord pour la constitution d'une liste d'union qui *leur permettrait de l'emporter* dès le premier tour de scrutin.

Dans un camp comme dans l'autre on confirmait, jeudi 4 janvier, que des négociations avaient été engagées, dans ce sens, au niveau national. M. Yves Verwaerde, secrétaire général adjoint du PR, s'est déclaré, pour sa part, très optimiste. *« Mon pronostic*, a-t-il indiqué, *est que cette liste d'union se fera. »* Au RPR, on se montrait, cependant, plus circonspect. *« Nous n'excluons actuellement aucune solution »*, nous a déclaré M. Alain Marleix, secrétaire national aux élections. En cas d'échec des discussions, le RPR pourrait persister dans son intention initiale de présenter une liste séparée qui serait conduite par une personnalité nationale ou locale. M. Robert Pandraud, ancien ministre de la sécurité et député de la Seine-Saint-Denis, tiendrait alors la corde. On souligne au RPR qu'il a accompli les démarches nécessaires pour être éligible à Cannes. Le mouvement gaulliste pourrait aussi se retirer du scrutin et ne pas soutenir la liste Mouillot.

L'hypothèse d'un accord électoral est cependant la plus probable, dans la mesure où chacun y a en définitive intérêt. M. Mouillot, qui a immédiatement appelé à l'union de l'opposition, se passerait volontiers d'une nouvelle et rude campagne contre un « poids lourd » du RPR.

De son côté, le parti chiraquien a fait procéder à un sondage dont les *résultats l'auraient convaincu* de la difficulté de l'emporter face à M. Mouillot. En neuf mois, le maire invalidé de Cannes n'a commis, en effet, aucune erreur notable et a déjà un bilan éloquent à présenter. Il a aussi prudemment maintenu en état de fonctionnement le puissant appareil électoral qui lui avait permis de terrasser, en mars dernier, le maire sortant (RPR) de Cannes, Mme Anne-Marie Dupuy. Son principal problème, dans la perspective d'un accord avec le RPR, sera de se séparer d'un certain nombre de ses colistiers *qui l'ont aidé à gagner* et *qui* ont pris des responsabilités dans la gestion de la ville.

L'influence du contexte national

Les discussions sont également compliquées par le fait que douze RPR ou sympathisants, dont la moitié d'encartés, figurent parmi les trente-cinq élus de la liste Mouillot (1). Le premier adjoint sortant, M. Maurice Delaunay, ancien ambassadeur, étant lui-même une figure du gaullisme... Si, du moins, l'UDF et le RPR faisaient cause commune, Mme Dupuy, qui a manifesté d'emblée son hostilité à une liste d'union, ne se représenterait pas.

Le contexte politique national devrait fortement influencer les négociations en cours. Un désaccord ne serait pas ainsi la meilleure préface à la première convention des états généraux de l'opposition, qui doit se tenir les 20 et 21 janvier, et à la réussite de laquelle M. Alain Juppé *est personnellement très* attaché.

GUY PORTE

(1) La liste de M. Dupuy a obtenu dix élus et celles du FN et du PS, deux chacune.

Le PS se « branche » sur Moscou

Le Parti socialiste propose depuis quelques mois à ses militants et à ses sympathisants un service sur minitel (3614, code PS) qui leur permet *notamment de dialoguer* en direct, chaque semaine, avec un dirigeant, un ministre, un élu ou une personnalité du parti. *Le 19 décembre, la* messagerie « rose » avait donné la parole à M. Jacques Delors, trois jours après les critiques *que le président de la* Commission européenne avait formulées contre le premier secrétaire du PS, M. Pierre *Mauroy*.

Une « glasnost » télématique

Après une *interruption* pendant la période des fêtes de fin d'année, M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, devait *passer* à son tour devant les mini-écrans de la rue de Solférino, mais, entre-temps, les responsables du PS ont réussi un joli coup: M. Vladimir Petrovski, vice-*ministre soviétique* des affaires étrangères, a donné son accord pour répondre, de Moscou, aux questions des *minitélistes socialistes. C'est* donc avec lui que ces derniers pourront dialoguer, le 9 janvier, de 18 heures à *20 heures*.

M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, sera dans la capitale soviétique pour guider M. Petrovski dans cette expérience de glasnost télématique. Au moment où la direction du PCF a fort à faire pour s'expliquer sur ses vacances roumaines, il est piquant de voir les Soviétiques choisir le minitel du PS pour pianoter le message de la perestroïka.

P. J.

La contestation s'amplifie au sein du Parti communiste français

Deux élus communistes ont rejoint, jeudi 4 janvier, les rangs de la contestation publique de la direction du PCF. Maire de Saint-Denis et député de Seine-Saint-Denis, M. Marcelin Berthelot a affirmé au *Journal de Saint-Denis*, à propos des pays de l'Est et de l'attitude du PCF : *« Le fait que les dirigeants honnis des pays de l'Est se réclamaient du même idéal que le nôtre renforçait nos responsabilités. Aujourd'hui, je suis personnellement empli d'un sentiment réel de culpabilité et je regrette qu'il ne soit pas partagé par ceux qui étaient au contact de ces dirigeants-là. » « Ce n'est pas le problème du seul secrétaire général*, ajoute M. Berthelot, *mais de l'ensemble de la direction du PCF. Elle a, nous avons failli à nos responsabilités historiques. »*

A propos des conséquences des évolutions des pays de l'Est, sur la vie intérieure du PCF et d'éventuels changements à la tête du Parti, le maire de Saint-Denis juge que les *« conditions d'un véritable débat à l'intérieur du PCF doivent être créées qui peuvent aboutir à ce changement »*.

De son côté, Mme Colette Gœuriot, maire de Jœuf (Meurthe-et-Moselle), *ancien député, qui fait partie des* « reconstructeurs » du PCF, a déclaré jeudi, dans un entretien accordé au *Républicain lorrain*, que *« Georges Marchais doit faire sa perestroïka »* et qu' *« il faut un grand débat et un changement de direction »* dans le parti. *« La direction était déjà discréditée*, ajoute Mme Gœuriot, *mais aujourd'hui c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, elle doit faire son autocritique »* à propos de son attitude vis-à-vis des pays de l'Est.

L'élue communiste se prononce pour une modification des statuts du PCF car *« l'unanimisme est insupportable »*. *« Si l'on n'a pas le doigt sur la couture du pantalon, on est forcément un ennemi*, ajoute-t-elle. *Mais non, moi, je me sens tout autant communiste que Georges Marchais. »*

Pour sa part, M. Félix Damette, ancien membre du comité central et l'un des chefs de file des « reconstructeurs », a affirmé jeudi sur RTL que *« la contestation interne représente une des principales chances de survie du PCF »*. M. Damette a réaffirmé qu'il n'exclut pas *« une manifestation de la base communiste » contre l'actuelle direction du PCF*.

Enfin, nous avons reçu un courrier abondant sur les débats au sein du PCF. Nous avons sélectionné deux lettres qui expriment deux points de vue contardictoires, dont nous publions ci-dessous les principaux extraits. *Jean-François Simonpoli*, trente-quatre ans, qui a adhéré au Mouvement de la jeunesse communiste dès l'âge de quatorze ans, a rendu sa carte en 1972 par hostilité à la signature du programme commun de la gauche et l'a reprise en 1977 lors de la rupture de cette union. Membre de la fédération du Vaucluse, M. Simonpoli est chercheur à Aix-en-Provence.

L'autre émane de M. Marcel Simon, président du groupe communiste de la Communauté urbaine de Brest. M. Simon, soixante et onze ans, ancien des *Jeunesses socialistes* sous le Front populaire, est militant du PCF depuis 1944. Il y a quelques mois *(le Monde* du 22 août 1989) il nous avait déclaré : *« Chaque soir je démissionne, et chaque matin je réadhère. »*

Deux points de vue contradictoires

L'honneur perdu du PCF

« Quand l'histoire de la libération des peuples, quand la revanche de tous les *« meurt de faim »*, quand la libération des chaînes de l'oppression, quand la victoire sur l'exploitation de l'homme par l'homme s'avèrent être les accoucheuses des montagnes de cadavres du Petit Père *des peuples*, *des Pol Pot*, *Mao* Zedong, Deng Xiaoping ou autre Génie des Carpates, comment pourrais-je, moi communiste français, ne pas avoir honte ?

» Honte, parce que c'est au nom de mon idéal que ces crimes ont été *et sont commis*.

Honte aussi parce qu'à la tête de mon parti sont installés des hommes et des femmes qui parlent de bilan globalement positif des pays socialistes !

» Lorsque j'évoque la direction du PCF, il ne s'agit pas de désigner à la vindicte publique tel ou tel, mais de mettre en cause tout le comité central et, au-delà, l'ensemble de l'appareil dirigeant qui l'a élu.

» D'aucuns s'instituent depuis peu reconstructeurs, d'autres rénovateurs. N'étaient-ils pas, il n'y a pas si longtemps, dans les rangs des destructeurs et des dégénérateurs du PCF qu'ils fustigent aujourd'hui ? Il n'est pour s'en convaincre qu'à reprendre une à une les résolutions qu'ils ont « courageusement » votées avec l'unanimité du comité central. Désormais, toute l'expression communiste dans notre pays est celle de la génération des brejnéviens (...).

» L'étouffement de la pensée communiste française passant par la marginalisation des intellectuels marxistes et la transformation d'un appareil conceptuel ouvert en un front dogmatique propre à obérer tout débat est l'œuvre majeure des *directions brejnéviennes qui se sont* emparées de la direction du PCF depuis le vingt-deuxième congrès. Avec sans cesse un temps de retard, *se berçant dans l'ignorance des bien*heureux, cantonnant le PCF dans son rôle de soupape de sécurité d'une société inégalitaire, de lieu de décantation des mécontentements, la « génération Marchais », des secrétaires fédéraux aux membres du bureau politique, est le grand ordonnateur de la liquidation de la pensée révolutionnaire au profit de l'activisme décervelé (...).

» Il faut en finir avec les brejnéviens et le brejnévisme, il nous faut reconquérir notre parti, et déboulonner au plus tôt les marionnettes suffisantes qui, depuis une vingtaine d'années, liquident ce que le *mouvement révolutionnaire français*, ouvrier et intellectuel, a mis plus d'un siècle d'histoire glorieuse à construire.

» Après les erreurs, après la lente destruction des liens tissés entre la classe ouvrière et les intellectuels, maintenant la honte. Devant l'horreur roumaine, la honte de la présence d'une délégation de notre parti au dernier congrès de Ceaucescu ne peut être lavée que par la démission de toute la direction et la convocation d'urgence d'un congrès extraordinaire. Faisons en sorte que cela soit leur dernier affront à l'histoire du parti des fusillés. »

JEAN-FRANÇOIS SIMONPOLI
Vaucluse

Salut à Georges Marchais

« Le peuple roumain s'est délivré d'un satrape qui usurpait le titre de communiste (...)

» *Nous dénonçons tous ceux qui*, quels qu'ils soient, où qu'ils soient, informés de la situation par l'ambassade de France à Bucarest, n'en ont pas moins mis leurs mains dans celles de Ceausescu par calcul politicien. C'était par antisoviétisme qu'ils se servaient de ce despote comme ils se servent maintenant de son cadavre pour calomnier le Parti communiste français.

» *Cette campagne*, par ses outrances, ne saurait nous atteindre car, tel le boomerang, c'est sur ses promoteurs qu'elle retombe : la dénonciation de leurs agissements par *« l'Humanité »* remet en effet les pendules à l'heure.

» Nous approuvons donc pleinement la déclaration du bureau politique du 26 décembre et nous apportons notre fraternel salut à Georges Marchais *qu'assaillent une nouvelle* fois – *il* en a l'habitude – les chantres du pouvoir et du capitalisme, laudateurs éhontés des affairistes et des profiteurs de tout acabit.

» Aujourd'hui chacun peut voir que de hauts responsables dans la conduite de la politique de la France sont subitement frappés d'amnésie *sur leur soutien persévérant à Ceausescu*. Et que même, toute honte bue, ils n'hésitent pas à utiliser le drame de la Roumanie pour s'en prendre au Parti communiste français parce qu'il les gêne pour mettre en place une politique qui conduit au déclin de la France. C'est qu'en effet, et c'est sa fierté, il a toujours été fidèle à sa raison même d'exister qui est d'aider le monde du travail à se battre pour les libertés, pour la dignité, pour la démocratie, c'est-à-dire pour une vie meilleure, en même temps qu'il défend la paix, gage d'une véritable politique de grandeur française. »

MARCEL SIMON
Brest

□ **Précisions.** – Plusieurs coquilles, consécutives à des difficultés de transmission, ont altéré, dans nos éditions du 4 janvier, le compte-rendu de notre entretien avec le secrétaire général de l'Union océanienne, M. Aloisio Sako, en visite à Paris. Il fallait lire que ce brigadier de police, séminariste *« de formation »*, est venu en métropole pour attirer l'attention sur les difficultés *« des Calédoniens originaires »* de Wallis-et-Futuna . Son *parti*, *« qui dispose »* désormais d'une assise politique dans chacune *« des communes »* de l'agglomération de Nouméa, souhaite devenir un partenaire actif du *« processus »* des accords de Matignon. En son nom, M. Sako écrivait, le 6 décembre, au haut-commissaire que *« le réveil des Calédoniens originaires de Wallis-et-Futuna, humiliés par tant d'années d'assujettissement, est un phénomène irrésistible »*.

□ **Rectificatif.** – Dans notre première édition du 5 janvier, nous avons écrit que deux anciens ministres communistes, MM. Le Pors et Rigout, avaient joint leur voix aux critiques adressées à la direction du PCF . Il s'agissait de MM. Ralite et Rigout.

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

DÉCONTENANCÉ comme peut l'être un pays qui n'a soudain plus d'ennemi et qui se cherche alors d'autres certitudes, l'Occident court se plonger à l'Est dans ce qui lui paraît un bain de jouvence et, de l'épouvantail d'hier, attend un renouveau qui le guérirait de sa langueur : pour que la démocratie ne soit plus une routine et que la liberté y reste à conquérir.

La précipitation, dès lors, ressemble à une pénitence, sinon à l'expiation des silences d'antan, que si peu de voix ont rompus, et qui, en termes de droit, s'apparentaient à une complicité par abstention. Rien ne retient désormais ces missionnaires, du moment qu'ils sont assurés d'être vus et que leurs bonnes actions ne resteront pas inaperçues : ni les mystères qui ont précédé l'avènement du nouveau pouvoir roumain, ni les inquiétudes qui persistent, là-bas, sur l'avenir de la liberté, *ni* la mauvaise odeur du *procès des époux Ceausescu. Encore qu'il* soit bien aimable d'appeler « procès » ce qui ne fut qu'une hâtive toilette funèbre.

Sous quelque latitude que ce soit, en quelque siècle qu'on cherche, quel magistrat fut assez intègre, sous le régime qu'il lui est ensuite demandé de juger, pour prononcer la *condamnation de son maître déchu ?*

Quelle victime appelée à siéger aurait été insoupçonnable de laisser place à l'esprit de vengeance ? S'il avait été fait droit aux exigences de Ceausescu de comparaître devant l'Assemblée de son pays, comment ses membres n'auraient-ils pas médité la dispari*tion de l'homme dont ils étaient les valets*, incontestable témoin de leur complaisance et de leur veulerie ?

∴

POUR étirée que soit la comparaison, l'Assemblée qui a jugé Louis XVI ne *devait rien au monarque. Elle n'avait* lieu d'éprouver à son égard, comme l'a si bien dit Robespierre, *« ni amour ni haine »*. La preuve en fut donnée par un vote de condamnation qui ne fut acquis qu'à la stricte majorité requise de 361 voix. Si l'Assemblée roumaine avait dû juger son maître dégringolé, qui peut au contraire douter de l'unanimité du résultat ?

Ce qui fait défaut à l'exécution de Ceausescu, ce n'est pas une procédure qui aurait mérité ce nom, mais que le pays, dans l'état où il est, ne pouvait fournir, c'est... le discours que prononça Robespierre pour démontrer qu'il n'y avait pas lieu de juger Louis XVI, qu'il n'y avait pas d'autre issue que sa mort, et surtout sans jugement : exemplaire démonstration de ce qui était, à cette époque, *la* raison d'État de la République, la description de sa survie (1).

Que dit Robespierre le 3 décembre 1792, *un mois et demi avant la décapitation du* roi ? Ceci, entre autres : *« Si Louis peut être encore l'objet d'un procès, Louis peut être absous ; il est peut être innocent. Que dis-je ? Il est présumé l'être jusqu'à ce qu'il soit jugé. Mais si Louis est absous, si Louis peut être présumé innocent, que devient la Révolution ? Si Louis est innocent, tous les défenseurs de la liberté deviennent des calomniateurs. »*

Louis XVI, souverain bonasse, n'avait assurément pas commis les fautes et les crimes dont Ceausescu n'aurait pu s'affranchir s'il avait pu soutenir sa cause. Louis XVI, avant tout, répondait de sa dynastie plus que de ses actes personnels.

Noriescu

Mais la Convention qui le jugea délibérait face à une Europe entièrement liguée contre la République. Alors que, en 1989, toute l'Europe applaudissait à la fin du Conducator. N'étant pas contrainte à la condamnation, la Roumanie aurait pu pardonner, ou du moins prendre le temps d'y réfléchir.

Que, vivant, Ceausescu eut encouragé la poursuite de la guérilla par les hommes de la Securitate ne convainc pas. Mais la mort importait moins que le silence. Aucun mem*bre de la Convention ne pouvait craindre ce* que dirait Louis XVI pour sa défense ; tel n'était pas le cas à Bucarest, et peut-être ailleurs. Louis XVI pouvait être assisté de ces grands personnages qu'étaient Sèze, Tronchet et Malesherbes ; Ceausescu ne pouvait escompter qu'un avocat qui, sa plaidoirie prononcée, méritait le peloton autant que son client.

∴

LA chute et la mort de Ceausescu n'auront donc fait, malgré tout, que des heureux. Notamment le président *des Etats-Unis, dont le* laborieux coup de main panaméen a été opportunément gommé par les joies, les fureurs et les soulagements roumains.

Il était, de fait, plus logique pour les journaux de relater, plus facile pour les hommes politiques de commenter la perte d'un tyran et la résurrection de la liberté que l'invasion d'un Etat souverain par un autre.

Noriega, en fait de crimes, de deuils et de *souffrances, il n'y a qu'une différence de* degré entre ce qui est au bilan du Conducator et ce qui devrait figurer au compte de l'ancien collaborateur de la CIA. Noriega, Noriescu, c'est presque du pareil au même.

Cependant, bien que pareille comptabilité soit sordide et hasardeuse, il n'est pas interdit de penser que le trafiquant Noriega a plus de morts sur la conscience que le paranoïaque des Carpates. Au moins la démence de ce dernier a-t-elle été *circonscrite* au pays qu'il avait subjugué. Alors que le commerce de la drogue ne prend de sens que s'il contamine tout et partout. La drogue est par définition une chaîne de corruption qui ne s'épanouit qu'en franchissant les frontières pour *réunir dans un même asservissement l'usager* qui croit au bonheur et le revendeur qui croit à la fortune. Ce présumé innocent, lui aussi, pèse lourd de culpabilité.

Mais il faut bien un tel coupable pour justifier un tel coup de force. Car il subsiste comme un étonnement de cette application militaire du droit de suite *judiciaire* dont les fondements, au demeurant, restent à établir ; aussi avérés que soient les motifs avancés contre le général Noriega, mais dont aucun ne pourrait être admis dans les principes du droit international. Prions pour qu'il ne se trouve pas un délinquant de même ampleur pour venir se réfugier dans une nonciature européenne !

∴

SI c'est là un avatar du devoir d'ingérence, il est inattendu. Les raisons *humanitaires s'y font discrètes. On* sait, en réalité, combien, ce devoir-là, les Etats s'y soumettent avec prudence. L'a-t-on vu mis en application à ce point contre Pinochet ou Stroessner ?

L'aurait-on mis en œuvre si, au lieu de tourner comme on le voit, le vent d'est avait soufflé en direction de la répression ; si les pays dont la liberté ne se compte encore qu'en semaines avaient connu le sort de la Hongrie de 1956 ou celui de la Tchécoslovaquie de 1968 ?

Qu'on ne vienne surtout pas nous dire que la télévision (dont il ne s'agit pas ici de diminuer des mérites si chèrement payés) aurait empêché qu'on écrase la liberté ; que les populations occidentales, informées *de visu*, se seraient soulevées, contraignant leurs gouvernements à intervenir. Qu'a-t-on fait lorsque la place Tiananmen s'est noyée du sang des révoltés ? Rien. Avant de reprendre les relations commerciales. C'est plus loin ? C'est l'Asie ? Qu'est-ce que cela change ?

Il faut vraiment n'avoir pas la mémoire des désastres pour avoir envisagé, en France, par la bouche du ministre des affaires étrangères, l'envoi en Roumanie, fût-ce sous l'égide de l'ONU et des principes qu'elle a votés en 1988, de brigades internationales. N'ont-elles pas symbolisé, pour l'Espagne de la guerre civile, l'abstention du gouvernement de Léon Blum et le triomphe de Franco ? Les Etats n'en sont pas encore à patronner une guerre pour la liberté des autres. L'action humanitaire n'a hélas rien à voir avec la forme démocratique d'un gouvernement.

Il n'y a qu'une certitude, elle est à Moscou. Le seul homme qui pourrait mettre fin au mouvement est aussi celui qui l'a fait naître. S'il changeait d'avis – ou qu'il fût évincé, sinon pis – il ne se trouverait personne pour l'empêcher, personne pour le vouloir, personne pour le pouvoir.

(1) Ce texte figure dans *Robespierre, discours et rapports à la Convention*, Coll. 10/18, n° 237.

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Etat d'alerte maintenu contre la marée noire

Les Marocains l'arme au pied

Si la marée noire, qui stagne toujours au large des rivages marocains, reste sous haute surveillance, le sort du *Kharg*, qu'une flottille de remorqueurs hale et escorte en direction des Canaries, est l'objet de plusieurs controverses. Etait-il en piètre état comme on semble le dire aux Pays-Bas ou bien entretenu *comme l'affirment les Iraniens* ? Faut-il le détruire sur place, prendre le risque de le conduire aux îles du Cap-Vert ou l'admettre en urgence dans un port des Canaries pour vidange et réparation ? Madrid hésite à accepter cette dernière solution, que l'organisation Greenpeace voudrait maintenant imposer.

SAFI

de notre envoyé spécial

Les autorités marocaines respirent : le pétrolier iranien et ses 200 000 tonnes de brut ont quitté la zone économique exclusive pour voguer quelque part entre Madère et les Canaries. Ouf ! La bombe flottante est loin. Le patrouilleur de la Marine royale, qui avait escorté le *Kharg 5* « hors zone », est rentré au port de Safi. Mission accomplie. Seuls restent les remorqueurs : trois qui tirent et trois qui suivent pour prendre la relève. Plus question de laisser dériver le pétrolier seul dans l'Atlantique, comme cela s'est produit lorsque le remorqueur allemand *Fair Play* avait cassé son filin de remorquage dans la tempête.

Mais si le monstre s'éloigne, ses traces sont encore visibles dans l'océan. *« On a vu du pétrole à 22 nautiques de Oualidia »*, précise le pilote de l'hélicoptère Puma 2 à l'aérodrome de Safi, où un petit « PC de crise » a été installé sous l'autorité du commandant de la compagnie de gendarmerie. Deux petits monomoteurs équipés pour le largage de dispersants se tiennent toujours prêts à décoller au cas où la nappe se rapprocherait des côtes. Mais le vent était revenu au nord-est jeudi 4 janvier, ce qui ne pouvait que freiner une éventuelle marée noire. L'heure n'était plus à l'angoisse.

Partout, de Rabat à Safi, on reste cependant l'arme au pied. A Oualidia, où se trouvent les seuls parcs à huîtres du Maroc, un barrage flottant de 185 mètres de long ferme la passe.

Remorqueurs et dispersants

Mais les Anglais ont livré de quoi monter 3 kilomètres de barrage. Les éléments du boudin attendent dans leurs sacs empilés à même le sable devant un centre de dégustation d'huîtres. Le patron soigne sa clientèle comme si de rien n'était.

Le « PC de crise » pour les interventions en mer est implanté à Jorf-Lasfar, un port minéralier moderne situé au sud d'El Jadida, c'est-à-dire au milieu de la zone vulnérable. C'est là que sont basés les remorqueurs de haute mer équipés pour disperser les hydrocarbures. *« Nous avons déjà répandu 200 fûts de produits »*, précise le capitaine du *Al Hafid*, le remorqueur qui était arrivé le premier pour éteindre l'incendie du géant iranien. Un autre remorqueur à quai charge les dispersants livrés en fûts bleus tout neufs. Pendant ce temps deux autres remorqueurs sillonnent la mer pour repérer les nappes. Aux dernières nouvelles le pétrole en dérive était localisé sous forme de deux immenses nappes situées à la hauteur de Rabat et Oualidia.

Au fond de la rade artificielle d'El Jorf-Lasfar les quelque deux cents pêcheurs du lieu s'apprêtaient à reprendre la mer jeudi soir pour disposer leurs filets et leurs casiers à langoustes. La marée noire, ils n'imaginent pas ce que c'est. Aucun n'en a jamais vu. Ils n'avaient donc pas peur. Seul comptait pour eux le retour du beau temps — ne serait-ce qu'une nuit.

A Safi, en revanche, la capitale de la sardine, on n'apprécie guère le branle-bas de combat anti-marée noire. Plus de la moitié des 280 000 habitants vivent de la pêche et de ses industries annexes (50 usines de conserves). *« Les armateurs et les pêcheurs vivent dans l'inquiétude*, affirme M. Abdelkader Amine, le représentant des armateurs, vice-président de la Fédération nationale de la pêche côtière. *Qui nous dit que le pétrolier ne va pas avoir un deuxième accident avec les 200 000 tonnes qui restent.* » Heureusement, c'est la morte-saison pour la pêche industrielle. De Janvier à mars on répare, on repeint, on passe en carénage. Seuls pêchent les bateaux qui approvisionnent le marché local. Eux n'ont pas rencontré le pétrole jusqu'à présent. Les quais de Safi connaissent leur activité coutumière.

Dans les bureaux du commandement du port d'El Jorf-Lasfar, le PC de crise, on conserve un calme olympien. *« Nous ne sommes pas stressés. Nous sommes dans l'expectative. »* Certains voient même des avantages à la crise, tel ce représentant de la Société chérifienne de remorquage et d'assistance, la SCRA. *« Au moins*, dit-il, *cette chaude alerte va nous servir de leçon. Nous n'avions pas prévu le moindre équipement anti-marée noire sur nos 3 400 kilomètres de littoral de l'Algérie à la Mauritanie. Maintenant nous allons avoir du matériel. »*

Cela peut toujours servir en effet car le trafic pétrolier va bon train sur les côtes occidentales d'Afrique, surtout avec les super-tankers qui ne peuvent pas emprunter le canal de Suez.

ROGER CANS

Une flotte rouillée

AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

Le super-tanker *Kharg-5* était-il en état de naviguer ? La presse néerlandaise vient d'apporter un premier élément de réponse, en révélant, jeudi 4 janvier, que les services de l'inspection maritime à Rotterdam avaient, en octobre 1988 et en décembre 1988, empêché cinq pétroliers iraniens de quitter le port néerlandais pour des raisons de sécurité.

Manquements techniques, insuffisance des équipements de lutte contre le feu, indigence des moyens de secours à bord : les navires iraniens étaient impropres à la navigation, selon les critères européens.

Parmi les cinq pétroliers iraniens inspectés et retenus aux Pays-Bas figurent les *Kharg-2, 3* et *4* qui, comme leurs noms l'indiquent, étaient de la même classe que le *Kharg-5*. Construits au début des années 70, ces navires sont âgés, encore que les avis des experts divergent sur la durabilité d'un pétrolier. Ils ont, en effet, été soumis à rude épreuve pendant la guerre ayant opposé l'Irak et l'Iran.

Les super-tankers de la Compagnie nationale iranienne des pétroles ont été contraints d'effectuer un nombre élevé de rotations à partir du terminal de Kharg, situé dans une zone du golfe Persique, que les pétroliers étrangers préféraient éviter. Les bâtiments iraniens ont été fréquemment la cible de l'aviation de Bagdad.

Un des trois *Kharg*, interdit de mer par les inspecteurs néerlandais en octobre 1988, portait ainsi la trace d'une attaque aérienne : une roquette avait transpercé sa salle des machines. Quant au *Kharg-5*, plusieurs journaux néerlandais citent l'expert américain Richard Golob, selon lequel il aurait été bombardé à trois reprises. Le 7 février 1988 notamment, une bombe de 500 kilos aurait atteint et partiellement détruit son réservoir central. Celui-ci a-t-il été mal réparé ? C'est, semble-t-il, à sa hauteur que s'est produite, le 19 décembre dernier, l'explosion qui a transformé le pétrolier en tonneau percé. Le ministre iranien du pétrole affirme que les experts des assurances et les sauveteurs qui ont inspecté la soute après son accident n'ont rien constaté de semblable. Mais les faits semblent plaider contre lui. Le quotidien du soir *NRC Handesblad* a publié les statistiques réunies par le secrétariat du Portstate Control. En 1988, 25 % des bateaux iraniens contrôlés (vingt-sept) n'étaient en ordre ni sur le plan de la sécurité ni sur celui de la protection de l'environnement.

CHRISTIAN CHARTIER

□ **Cargo en feu au large d'Ouessant : les vingt-deux membres d'équipage sains et saufs.** — Les vingt-deux membres d'équipage d'un cargo panaméen, le *Pioneer Sea*, en feu depuis jeudi soir 4 janvier au large de l'île d'Ouessant, ont été sauvés et ramenés à Brest, a-t-on appris auprès de la préfecture maritime de la 2e région. Deux marins hélitreuillés par un hélicoptère Seaking de la Royal Navy ont confirmé à leur arrivée à Brest que l'équipage était composé de vingt-deux hommes — quatre Grecs et dix-huit Philippins. Les vingt autres marins ont été embarqués à bord d'un navire est-allemand.

□ **M. Brice Lalonde chahuté à Montchanin.** — le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, a été accueilli par des huées et des sifflets, jeudi 4 janvier lors d'une réunion à la mairie de Montchanin (Saône-et-Loire), par des habitants inquiets de savoir qu'un million de tonnes de déchets étaient enfouies dans la décharge désaffectée de la ville. *« Nous avons convenu avec la municipalité de faire une enquête sur ce qui a pu être enfoui et qui était interdit »*, a affirmé M. Lalonde en ajoutant qu'à sa connaissance la population ne court pas de risques.

MÉDECINE

M. Dominique Coudreau quitte l'Agence de lutte contre le sida

M. Dominique Coudreau quittera prochainement pour l'UAP le poste de directeur de l'Agence gouvernementale de lutte contre le sida, auquel il avait été nommé en février 1989 par M. Claude Evin, ministre de la santé. Le nom de son successeur n'est pas encore connu.

« Je vais maintenant cesser de faire mes mauvais coups en douce pour agir au nom des pouvoirs publics », expliquait non sans quelque humour M. Coudreau lors de sa nomination à la tête de l'Agence gouvernementale de lutte contre le sida. Les charmes des pouvoirs publics n'auront donc pas, en définitive, su retenir cet énarque de quarante-huit ans qui ne craint pas de montrer de temps à autre son allergie à la solide langue de bois de l'administration. Alors qu'il était resté dix ans directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie, M. Coudreau aura donc dirigé moins d'une année la toute jeune Agence gouvernementale de lutte contre le sida.

Ce départ apparaîtra d'autant plus précipité que M. Coudreau ne cachait pas, en privé, l'intérêt qu'il portait au combat contre cette épidémie, pas plus qu'il ne dissimulait son souhait de rester *« au moins trois ans »* à la tête de cette nouvelle structure.

L'ancien directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie confie également ne pas avoir eu, dans l'exercice de ses fonctions, à souffrir d'un contrôle par trop stérilisant de ses autorités de tutelle. *« J'ai eu les moyens que je souhaitais*, explique-t-il aujourd'hui. *On m'a totalement foutu la paix. J'ai pu embaucher qui je voulais et l'agence compte aujourd'hui dix-huit personnes de bon niveau, aux personnalités différentes et complémentaires. Nous avons, d'autre part, pour 1990, des budgets suffisants pour la communication sur le sida. »*

L'an dernier, l'agence gouvernementale avait, à l'initiative de son directeur, tracé les grandes lignes de la communication sur laquelle devra dorénavant se fonder la lutte contre cette épidémie (*le Monde* du 9 mars 1989).

M. Coudreau quitte cette direction pour l'UAP, où il sera chargé de la stratégie de développement du secteur santé, un poste dans lequel il pourra sans doute faire valoir ses qualités unanimement reconnues de financier, qualités qui étaient jusqu'ici employées au service du social.

J.-Y. N.

Plus de deux cent mille nouveaux cas notifiés à l'OMS en 1989

Plus de 5 000 nouveaux cas de sida ont été notifiés en décembre à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ce qui porte le total des cas enregistrés en 1989 à 203 599, dans cent cinquante-deux pays. Cette progression ne reflète pas la réalité de l'épidémie. Les spécialistes estiment, en effet, qu'elle affecte plus de 600 000 personnes à travers le monde, tandis que 5 millions à 10 millions sont porteurs du virus.

Par continent, l'Afrique enregistre officiellement 38 033 cas contre 36 279 à la fin de novembre. L'Ouganda reste toujours le pays le plus touché avec 7 375 cas, devant le Kenya (6 004), le Zaïre (4 636) et la Tanzanie (4 158) et le Burundi (2 355).

Le continent américain a déclaré 134 539 cas. Les Etats-Unis sont largement en tête (113 211), devançant le Brésil (8 044), le Canada (3 130), le Mexique (2 683) et Haïti (2 215).

Dans la « région Europe » de l'OMS, la France est toujours le pays le plus touché en chiffres absolus (8 025 cas), devant l'Italie (4 663), l'Allemagne de l'Ouest (4 220), l'Espagne (3 965) et la Grande-Bretagne (2 717). En Europe de l'Est, l'Allemagne de l'Est a déclaré 17 cas, l'Union soviétique 18, la Roumanie 13, la Bulgarie 6, la Tchécoslovaquie 18, tandis que l'Albanie n'en déclare aucun. Le pays le plus touché en Europe par million d'habitants demeure la Suisse, qui compte 1 046 malades du sida.

A la fin du siècle, si aucun vaccin n'est découvert d'ici là, on estime à l'OMS que le sida devrait affecter près de 10 millions d'individus dans le monde. — *(AFP.)*

SPORTS

RAID-MARATHON : le douzième Paris-Dakar

Douche froide à N'Djamena

Dans une ville où la guerre est toujours présente, le douzième rallye Paris-Dakar a fait, jeudi 4 janvier, une arrivée discrète à N'Djamena. La nouvelle victoire d'Ari Vatanen pouvait-elle passionner la cité du Tchad en armes ?

N'DJAMENA

de notre envoyé spécial

La ville après le désert, que rêver de mieux ? Quitter Dirkou, point extrême du Ténéré nigérien, pour l'avenue du général de Gaulle à N'Djamena, voilà le privilège qui attendait les participants du douzième rallye Paris-Dakar, jeudi 4 janvier. La civilisation retrouvée après quelques jours d'isolement et de vie sans confort dans les dunes.

Le Tchad accueillait la course, sa capitale s'offrait. Mais que pouvait-elle donner, cette cité marquée par la guerre ? Une ville coloniale, au bord du fleuve Chari, a été transformée en une succession de ruines plus ou moins retapées. Les combats passés ont laissé des traces sur les murs. Les impacts de balles sont visibles aux étages des maisons qui bordent l'avenue principale de N'Djamena, comme sur les panneaux indicateurs. Il règne ici une impression étrange. Les armes se sont tues, mais elles sont toujours présentes et bien visibles. Les casernes de gendarmes et de militaires se suivent et se ressemblent avec leurs factionnaires assoupis derrière leur pistolet-mitrailleur.

Ambassades, ministères et autres bâtiments officiels sont gardés par des hommes en armes, le tout donnant une couleur vert camouflage à une ville qui pourrait aisément se contenter du feuillage de ses arbres. Les soldats français du dispositif d'assistance baptisé « Epervier » renforcent cette impression. Les camions militaires qui circulent dans les rues, les jeeps qui roulent au ralenti, les avions basés près de l'aéroport et les radars dissimulés derrière des levées de terre, tout semble montrer qu'ici la guerre n'est pas complètement terminée.

Voilà N'Djamena, ville de garnison, ville de gens en armes à l'affût d'un danger venant du nord ou même de l'intérieur du pays. Comment s'étonner alors qu'il n'y ait pas *foule dans les rues, que les gamins* cessent de harceler l'étranger, en quête de cadeaux, dès que le mur d'une caserne apparaît.

Au bar du restaurant La Terrasse, des Européennes évoquent les lendemains de fête, alors que la patronne se demande si l'arrivée du rallye va faire augmenter son chiffre d'affaires. Ici, on sert des coquillages et des alcools, mais l'ambiance n'est guère plus sereine que dans la capitale du pays voisin, la Libye, où l'on ne propose pas ce type de plats ou de boissons.

De cette course qui s'avance sur les rives du lac Tchad, on parle peu. Le trait d'union souhaité par Gilbert Sabine entre deux pays encore sur le qui-vive n'a pas mobilisé les énergies. *Le résultat de l'étape du* jour n'avait d'ailleurs pas de quoi les mobiliser outre mesure. Voir Ari Vatanen arriver 30 secondes avant son compagnon d'écurie Bjorn Waldegard ne constitue pas un événement dans cette compétition. Découvrir que les deux autres voitures Peugeot ne les suivent pas immédiatement dans l'ordre d'arrivée mais laissent une Range-Rover *s'intercaler* à la troisième place ne présente guère plus d'intérêt. Mieux vaut, une fois encore, s'intéresser aux motards, ces cavaliers qui risquent tant sur les pistes.

Jeudi, c'est Cyril Neveu qui a été victime d'une petite cassure de terrain. *L'enfant chéri du rallye* est tombé et a tordu le guidon de sa Yamaha. *La fatigue* commence à faire sentir ses effets sur les concurrents, cet accident en témoigne. Légèrement blessé au poignet, le motard orléanais a pu poursuivre sa route en pilotant dans une position inconfortable. Son arrivée, une heure après le vainqueur, l'Italien Edi Orioli, a soulagé Jean-Claude Olivier, le responsable de l'équipe Yamaha. Depuis l'accident de Pierre-Marie Poli, l'angoisse est toujours grande lorsque les noms des meilleurs coureurs n'apparaissent pas rapidement sur les feuilles de classement. L'image de son évacuation est présente dans toutes les mémoires, alors que les nouvelles qui parviennent de Marseille sur son état de santé ne cessent d'inquiéter.

SERGE BOLLOCH

Septième étape

N'Gourti (Niger)-N'Djamena (Tchad)

(647 km dont 499 km chronométrés)

AUTOS. — 1. Vatanen-Berglund (Fin., Sué., Peugeot 405 T-16), 2 h 37 min 56 s de pénalité ; 2. Waldegaard-Fenouil (Sué., Fra., Peugeot 405 T-16) à 30 s ; 3. Servia-Puig (Esp., Range Rover) à 12 mn 38 s ; 4. Wambergue-Da Silva (Fra., Peugeot 205 T-16) à 15 min 18 s ; 5. Ambrosino-Baumgartner (Fra., Peugeot 205 T-16) à 17 min 41 s.

MOTOS. — 1. Orioli (It., Cagiva), 5 h 38 min 53 s ; 2. De Petri (It., Cag.) à 1 min 39 s ; 3. Arcarons (Esp., Cagiva) à 2 min 23 s ; 4. Lalay (Fr., Suzuki) à 9 min 59 s ; 5. Rahier (Fra, Suzuki) à 23 min 17 s.

CLASSEMENTS GÉNÉRAUX

AUTOS. — 1. Vatanen-Berglund (Fin., Sué., Peugeot 405 T-16), 10 h 22 min 13 s de pénalisation ; 2. Waldegaard-Fenouil (Sué., Fra., Peugeot 405 T-16) à 47 min 31 s ; 3. Wambergue-Da Silva (Fra., Peugeot 205 T-16) à 2 h 6 min 26 s ; 4. Servia-Puig (Esp., Range Rover) à 3 h 38 min 5 s ; 5. Ambrosino-Baumgartner (Fra., Peugeot 205 T-16) à 4 h 5 min 15 s.

MOTOS. — 1. Orioli (It., Cagiva), 33 h 26 min 32 s ; 2. Mas (Esp., Yamaha) à 28 min 55 s ; 3. Peterhansel (Fra., Sonauto-Yamaha) à 33 min 48 s ; 4. Lalay (Fr., Suzuki) à 39 min 56 s ; 5. Neveu (Fra, Sonauto-Yamaha) à 51 min 34 s.

RELIGION

Mgr Decourtray évoque la « connivence » de certains catholiques avec le marxisme

A propos des événements en Europe de l'Est, le pape a déclaré, jeudi 4 janvier, à un groupe de pèlerins italiens : *« Nous assistons à l'effondrement des projets construits par les hommes avec l'exclusion explicite de toute référence à Dieu »* Invité par *le Figaro* du vendredi 5 janvier à s'expliquer sur la *« complaisance »* de l'Eglise de France avec le marxisme, le cardinal Decourtray répond : *« Parce que nous avons été très sensibles, au lendemain de la guerre, à l'indifférence, voire à l'hostilité des masses à l'égard de l'Eglise, nous avons beaucoup plus insisté sur l'urgence du témoignage vis-à-vis des personnes que sur les risques que l'idéologie leur faisait courir. »* (...) *« Ce n'était pas un oubli de la perversité du matérialisme dialectique. Le reproche qu'on peut faire aux pasteurs qui se situaient dans une perspective essentiellement missionnaire, c'est qu'ils n'ont pas été suffisamment sensibles à certains dangers. Dans un souci de maintenir la communion avec les plus engagés, on s'est laissé entraîner à une certaine connivence. »* Dans le même entretien, le président de la Conférence épiscopale française déclare *« beaucoup souffrir »* de l'attitude de l'évêque d'Evreux, Mgr Gaillot.

UNIATES

Une délégation du Vatican va se rendre à Moscou

Une délégation du Vatican va se rendre, le 13 janvier, à Moscou, où elle s'entretiendra avec l'Eglise orthodoxe de la reconnaissance officielle de l'Eglise uniate d'Ukraine, composée de catholiques romains de rite byzantin, envisagée par M. Gorbatchev. Elle sera conduite par Mgr Edward Cassidy, ancien substitut, nouveau président du Conseil pontifical pour l'union des chrétiens et rencontrera l'archevêque Kyrill de Smolensk, personnalité orthodoxe réputée très ouverte, qui vient aussi de remplacer Philarète de Minsk à la tête du département des relations extérieures de l'Eglise russe.

Les « uniates » sortant de clandestinité (leur Eglise avait été liquidée en 1946 par Staline) occupent des Eglises orthodoxes, dans les diocèses d'Ukraine occidentale (Lvov, Ternopol, Ivano-Frankosk). Citant l'église orthodoxe, l'agence Tass déclarait le 28 décembre dernier que, dans ces diocèses, seules quatre églises orthodoxes sur dix-neuf restaient entre les mains de communautés orthodoxes.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

En grève de la faim depuis plus de quatre mois

Anis Naccache est « très faible » mais ses jours ne sont pas en danger

En grève de la faim depuis le 8 septembre 1989, Anis Naccache est *« très faible et mal en point »*, mais ses jours ne sont pas en danger, a indiqué le ministère de la justice, le 4 janvier.

Le terroriste pro-iranien avait été condamné à la prison à vie à la suite d'une tentative d'assassinat contre Chapour Bakhtiar, l'ancien premier ministre du shah d'Iran, perpétrée à Neuilly-sur-Seine en 1980, et au cours de laquelle deux personnes (un gardien de la paix et une voisine) avaient été tuées.

Anis Naccache refuse de s'alimenter depuis plus de quatre mois ; il a perdu environ 25 kilos. Actuellement à l'hôpital central de la prison de Fresnes (Val-de-Marne), il accepte de boire et il est placé sous perfusion chaque fois que son état l'exige, selon le ministère de la justice. Cependant, *« ses défenses immunitaires s'affaiblissent, et le risque principal réside dans la menace d'infections »*, précise-t-on de même source.

La grève de la faim du terroriste a commencé alors qu'il était incarcéré à la prison de Clairvaux (Aube). A l'origine, elle avait pour but d'obtenir le regroupement dans une même prison du commando qu'il dirigeait à Neuilly. Ensuite, Anis Naccache entendait par son action appuyer sa demande de libération. Un de ses avocats, Me Antoine Comte, avait alors soutenu que la libération de son client avait été négociée, à la veille de l'élection présidentielle de 1988, par le gouvernement de M. Jacques Chirac en échange de la libération des otages français au Liban.

M. Ali Reza Moayeri, conseiller du président de la République iranienne pour les affaires internationales, avait affirmé en octobre dernier à Téhéran, que *« la libération* [de Naccache] [faisait] *partie des promesses globales que le gouvernement français avait faites pour obtenir des groupes musulmans libanais l'élargissement de ses otages au Liban »*. Cette affirmation avait été formellement démentie par le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Charles Pasqua.

En juin 1989, M. Jacques Chirac avait, pour sa part, suggéré de *« réfléchir »* à une grâce d'Anis Naccache ; l'ancien premier ministre précisait qu'*« il ne faudrait pas rajouter des raisons qui risqueraient de faire de nous des cibles du terrorisme »*. M. François Mitterrand avait, de son côté, affirmé le 14 juillet, vouloir être le *« seul juge »* d'une éventuelle grâce à accorder à Anis Naccache. *« Je n'ai jamais dit « jamais », je veux rester juge et seul juge »*, avait précisé le président de la République.

Interrogé vendredi matin, sur Europe 1, le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange a déclaré : *« La grâce d'Anis Naccache est une responsabilité du président de la République. Je ne doute pas qu'il la prendra quand elle devra être prise. C'est une décision prise par un seul homme qui est renseigné chaque jour. »*

Anis Naccache était – avec Georges Ibrahim Abdallah et Varoujan Garbidjian – l'un des trois terroristes proche-orientaux dont les auteurs des attentats meurtriers de Paris (treize morts et plus de deux cent cinquante blessés) réclamaient, en 1986, la libération.

L'alimentation forcée

Au choix du médecin

Peut-on obliger une personne incarcérée à s'alimenter ? Oui, affirme le code de procédure pénale dont l'article D 390 précise que *« si un détenu se livre à une grève de la faim prolongée, il peut être procédé à son alimentation forcée, mais seulement sur décision et sous surveillance médicale, et lorsque ses jours risquent d'être mis en danger »*.

Cette règle est considérée comme passablement hypocrite par de nombreux médecins. Elle leur laisse la responsabilité d'intervenir ou non, tout en les mettant en porte-à-faux avec leurs propres règles professionnelles. S'ils laissent faire, ils seront accusés de non-assistance à personne en danger, *une infraction réprimée* par le code pénal. S'ils interviennent, ils se mettent en *contradiction avec leur code* de déontologie, qui précise que *« la volonté du malade doit toujours être respectée »*.

Au médecin, donc, de naviguer, *comme il le peut, entre* ces deux écueils. En faisant prévaloir quel principe ? La *réponse dépend, évidemment*, de chaque cas d'espèce, encore que la situation est différente selon que le gréviste de la faim est ou non en mesure d'exprimer une opinion. C'est cette règle de conduite qu'avait fixée aux praticiens, dans une déclaration de 1975, la seconde Assemblée mondiale de la médecine pénitentiaire. Elle leur recommande de ne pas alimenter artificiellement un détenu, du moins lorsque *« celui-ci est en état de formuler un jugement conscient et rationnel quant aux conséquences qu'entraînerait son refus de se nourrir »*.

En Seine-Maritime

Un tribunal ordonne l'expulsion d'une famille tsigane

ROUEN

de notre correspondant

Le tribunal de grande instance de Rouen a ordonné, jeudi 4 janvier, *le départ d'une famille de tsiganes* installée sur un terrain communal du Petit-Quevilly (Seine-Maritime) à la suite d'un référé introduit par le maire, M. François Zimeray (PS).

Ce dernier avait demandé l'expulsion des tsiganes en faisant état d'un arrêté pris par son prédécesseur, le sénateur communiste Robert Pagès. Le chef de la famille poursuivie avait, pour sa part, invoqué des raisons médicales (la *maternité d'une femme) à son* maintien sur un terrain inutilisé, réservé à la construction d'une future voie rapide.

La ville de Petit-Quevilly a, de son côté, estimé que l'accueil des gens du voyage devait être traité sur un plan plus large. L'agglomération de Rouen dont fait partie Le Petit-Quevilly est confrontée à ce problème depuis de nombreuses années. Un terrain appartenant au département de Seine-Maritime situé sur la commune de Saint-Etienne-du-Rouvray est actuellement laissé à l'abandon au terme d'un processus de dégradation non contrôlé.

Les nomades ont entrepris des démarches auprès du Syndicat *intercommunal de l'agglomération* de Rouen, présidé par M. Laurent Fabius, avec le soutien du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) pour qu'une solution soit trouvée.

E. B.

□ **Menaces contre la compagnie Delta Airlines.** – La compagnie aérienne Delta Airlines a annoncé, le 4 janvier, qu'elle avait reçu des menaces contre ses vols transatlantiques. Aucune ne concernait un vol précis comme le vol Paris-Chicago de la compagnie Northwest du 30 décembre dernier. Delta a tout de même informé ses passagers de ces menaces et renforcé les mesures de sécurité.

Une décision de la chambre d'accusation de Bordeaux

Un nouveau juge d'instruction pour l'affaire Papon

BORDEAUX

de notre correspondante

L'instruction de l'affaire Papon change de main en raison de la promotion du magistrat qui en était jusqu'alors chargé. M. François Braud, conseiller à la cour d'appel de Bordeaux, est, en effet, nommé président du tribunal de grande instance de Poitiers. La chambre d'accusation de Bordeaux l'avait désigné le 4 août 1987 pour mener cette instruction. La succession de M. Braud est d'ores et déjà assurée. Le premier président de la cour de Bordeaux, M. Vigneron, *indique qu'elle est confiée à* Mme Annie Léotin, une pénaliste qui a fait la plus grande partie de sa carrière comme juge d'instruction.

Mme Léotin prend le relais de M. Braud dans les mêmes conditions, c'est-à-dire en se consacrant à plein temps à cette instruction. Compte tenu des délais indispensables pour prendre connaissance d'un dossier lourd de plusieurs milliers de pièces, le changement de magistrat entraînera un inévitable *« ralentissement de l'instruction »*, chacun en convient. M. Vigneron proteste en faisant valoir toutefois que *« la lenteur apparente ne doit pas être confondue avec de l'inaction »*.

M. Braud avait réinculpé Maurice Papon de crime contre l'humanité en juillet 1988. M. Papon a occupé les fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944, et c'est dans ce cadre qu'il est accusé d'avoir participé à la déportation de juifs bordelais.

GINETTE DE MATHA

[Née en 1941 à Bordeaux, Mme Annie Léotin est entrée dans la magistrature en 1969. Elle fut successivement juge à Béthune (1971), juge d'instruction à Angoulême (1972), puis à Bordeaux (1974). Elle fut nommée premier juge d'instruction dans cette même ville en 1980 et première *vice-présidente du tribunal correctionnel* en 1983. Elle vient d'être promue conseiller à la cour d'appel.]

Pour obtenir une réforme de l'aide légale

Les avocats de Lille appelés à faire la grève

LILLE

de notre correspondant

Les trois cents avocats du barreau de Lille *étaient invités*, vendredi 5 janvier, à observer une grève de vingt-quatre heures sur l'initiative du bâtonnier lui-même, Me Jean-Jacques Triplet. Le barreau lillois, le sixième en importance en France, a choisi cette forme d'action pour s'associer à la revendication de l'ensemble de la profession d'obtenir une modification du système de l'aide légale.

Prévue pour garantir et financer le droit à la défense des plus défavorisés, la rémunération de l'aide légale (« commission d'office » au pénal, « aide judiciaire » au civil) n'a pratiquement pas été revalorisée depuis sa création en 1972. Elle est, par exemple, de 290 F en correctionnelle, de 550 F devant la cour d'assises. Une « indemnité » *jugée dérisoire* par les avocats de Lille, où le problème est aigu du fait d'une paupérisation relativement importante : 30 % des affaires correctionnelles y font l'objet d'une commission d'office ; 50 % des divorces donnent lieu à l'attribution de l'aide judiciaire...

« Il ne s'agit pas d'une réaction corporatiste, déclare Me Triplet. *Mais nous ne vivons pas de l'air du temps : il faut que les jeunes avocats et ceux qui se dépensent pour les plus défavorisés soient rétribués normalement. »*

Le barreau lillois revendique une revalorisation de l'indemnité et se déclare favorable à la création d'un fonds d'aide légale qui, géré par la profession et non plus par l'administration, serait alimenté par l'Etat, les collectivités locales et la profession elle-même.

JEAN-RENÉ LORE

□ **Inculpation du meurtrier présumé d'une adolescente.** – Un jeune homme de vingt-deux ans, Johan Boquier, chômeur, a reconnu être l'assassin d'Agnès L., quatorze ans, tuée dans la nuit du 2 janvier. Le corps dénudé de l'adolescente avait été découvert dans un entrepôt désaffecté de La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie). Agnès avait été tuée à coups de barre de fer. Le jeune homme, qui connaissait la victime, a été inculpé d'*« assassinat avec torture et actes de barbarie »* par M. Michel Turk, juge d'instruction à Bonneville. Il a été conduit à la maison d'arrêt de la ville.

Dix condamnations pour trafic de drogue

Un procès à Brest révèle l'existence d'une filière syrienne du cannabis

Le tribunal correctionnel de Brest (Finistère) a condamné, jeudi 4 janvier, le capitaine syrien Mohamed Tartoussi à huit ans de prison, et son officier égyptien Ahmed Ali à cinq ans de prison pour importation de drogue et infraction à la législation sur les stupéfiants. Tous deux avaient été arrêtés après l'arraisonnement, en novembre 1988, du cargo libanais *Cleopatra-Sky*, au large de l'île d'Ouessant. A bord de ce navire, les douanes françaises avaient découvert 23 kilos de cannabis. Le reliquat, selon l'enquête, d'une cargaison de 4,2 tonnes embarqués à Tripoli, au Liban, et immergés, un mois plus tard, au large des côtes anglaises après l'échec d'une tentative de débarquement de la marchandise.

L'ensemble de l'accusation reposait sur le témoignage du convoyeur anglais Paul John Cryne, arrêté dans les eaux territoriales britanniques après cette manœuvre infructueuse. Malgré un mandat d'arrêt international lancé en février 1989, Paul John Cryne, qui aurait raconté l'ensemble de l'expédition aux douanes britanniques, était absent lors de l'audience. Protégé par les autorités britanniques qui n'ont retenu aucun délit contre lui, il a toutefois été condamné à treize ans de prison par défaut par le tribunal de Brest.

Selon Paul John Cryne, qui affirme avoir reçu 600 000 francs pour l'acheminement de la drogue, l'ensemble de la cargaison chargée à Tripoli venait de la plaine de la Bekaa. Toute l'opération, aurait-il dit, se serait déroulée sous l'encadrement de militaires syriens.

Deux autres personnages étaient absents lors du procès : le propriétaire syrien du navire Asem Al Jazy, contre qui un mandat d'arrêt international a été délivré au début du mois de novembre, et le commanditaire présumé du trafic, le citoyen britannique Alan Brooks. Détenu à la prison d'Alméria (Espagne) à la suite d'une saisie de drogue effectuée sur le sol espagnol, Alan Brooks est l'objet d'une demande d'extradition vers la France qui sera examinée le 22 mars prochain à Madrid.

Les sept marins syriens et libanais présents à bord du *Cleopatra-Sky* lors de l'arraisonnement du navire par les douanes françaises ont été condamnés à une peine de treize mois de prison couverte par la détention provisoire, pour délit douanier de contrebande.

□ **Nominations de magistrats.** – Sont nommés premiers présidents de cour d'appel : à Aix-en-Provence, M. Henri Boulard, président du tribunal de grande instance de Créteil ; à Metz, M. Stéphane Lapeire, président du tribunal de grande instance de Nancy ; à Nancy, M. Jean-Claude Girousse, président du tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence ; à Pau, M. Jean-Pierre Pech, président du tribunal de grande instance de Toulouse.

Sont nommés procureurs généraux à la cour d'appel : à Aix-en-Provence, M. Claude Salvagione ; à Douai, M. Jean Geronimi ; à Rennes, M. Jacques Brun ; à Rouen, M. Jean-Pierre Monestié ; à Bastia, M. Michel Perceval ; à Dijon, M. Jean Stefani ; à Nîmes, Mme Monique Guemann ; à Riom, M. André Carol ; à Agen, M. Jean Volff.

DÉFENSE

900 millions de francs pour revaloriser la condition militaire

Une réunion interministérielle d'experts devait mettre, vendredi 5 janvier, la dernière main au plan de revalorisation de la condition militaire que le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, avait annoncé en réalité pour la fin d'octobre ou le début de novembre 1989. Mais les discussions ont été si tendues avec les services du premier ministre et ceux des finances que, par trois fois, l'annonce de ce plan a dû être retardée (*le Monde* du 13 décembre 1989). Il est vrai que le montant *des crédits prévus, de l'ordre* de 900 millions de francs au total, est important et que l'enjeu dépasse la seule condition militaire pour concerner, le cas échéant, l'ensemble de la fonction publique.

Tel qu'il est arrêté avant sa diffusion au sein des trois armées et de la gendarmerie, vraisemblablement au début de la semaine prochaine, ce plan comprend des mesures indemnitaires catégorielles indépendamment des revalorisations indiciaires qui font l'objet des discussions entre l'ensemble de la fonction publique et les syndicats.

Pour l'essentiel, il s'agit d'un relèvement de la solde attribuée aux personnels engagés, qui est loin d'atteindre le montant du SMIC, et de l'attribution de primes spéciales, pour les astreintes (permanences et gardes de sécurité) pendant les jours fériés ou les dimanches. Des primes spécifiques pourraient également concerner les techniciens plus spécialement chargés de maintenir des matériels en condition opérationnelle. La plupart de ces nouveaux avantages, qui sont très attendus par les cadres et les gradés depuis l'agitation de l'été dernier dans des unités de la gendarmerie, ne prendraient leur plein effet que dans quelques années, après 1993.

Lors de la présentation des vœux aux armées, à l'Elysée, le chef de l'Etat devait, vendredi 5 décembre, évoquer la nécessité de ce plan de revalorisation de la condition militaire sans, toutefois, entrer dans ses détails qui seront définitivement arrêtés et annoncés au début de la semaine prochaine.

SCIENCES

Un observatoire canadien pour les neutrinos

Dans quatre ans, le Canada possédera sans doute l'observatoire de neutrinos le plus performant du monde. Les neutrinos sont des particules subatomiques émises au cours du processus de fusion nucléaire survenant à l'intérieur du Soleil et des étoiles. Annoncée jeudi 4 janvier par M. William Winegard, ministre d'Etat canadien aux sciences et à la technologie, la construction de ce laboratoire, réclamée depuis 1988 par plusieurs équipes scientifiques internationales, devrait en effet permettre une détection de neutrinos cinquante fois supérieure aux performances des deux observatoires actuels, situés aux Etats-Unis et au Japon.

Le futur observatoire de Sudbury (Ontario), qui fera du Canada, selon M. Winegard, *« un chef de file mondial dans le domaine de la recherche en physique des particules et en astrophysique »*, sera enfoui à deux kilomètres sous terre. Au cœur d'une « caverne » de la dimension d'un immeuble de dix étages, un énorme réservoir transparent renfermera un millier de tonnes d'eau lourde (deutérium), le meilleur matériau possible pour la détection des neutrinos. D'un coût de 61 millions de dollars canadiens (300 millions de francs), cette impressionnante construction sera financée pour plus de la moitié par le gouvernement fédéral d'Ottawa, auquel s'adjoindront le gouvernement provincial de l'Ontario, le département américain de l'énergie et l'université britannique d'Oxford. – *(AFP)*.

CULTURE

THÉATRE

Copi à Aubervilliers

Alfredo Arias, qui dirige le théâtre de la Commune, présente deux pièces de Copi, dont une inédite, « Les Escaliers du Sacré-Cœur »

Dans son centre dramatique, le Théâtre de la Commune à Aubervilliers, Alfredo Arias commence l'année avec deux pièces de Copi, son ami, dont il avait monté notamment une mémorable Eva Peron *dans la fameuse robe jaune de Dior, Facundo Bo interprétait une Evita déjà rongée par un cancer – et une adaptation des dessins,* la Dame assise, *qui a valu un prix de la critique à Marilu Marini.*

Il y aura donc dans la petite salle à partir du janvier Loretta Strong *– où Elisabeth Mococo succède à Copi qui avait lui-même interprété l'unique personnage – et à partir du 9 dans la grande* les Escaliers du Sacré-Cœur, *sulfureuses histoires d'amour entrecroisées d'amour et de mort entre marginaux de tout poil. Un grand changement pour les spectateurs qui avaient tant aimé la féerie de* l'Oiseau bleu *ou la fantaisie exotique de* Famille d'artistes, *fable typiquement argentine où l'on voit un groupe de comédiens sans emplois rêver d'un impresario miraculeux...*

« La première chose à faire, quand on dirige un théâtre, *explique Arias*, est de tenir un discours cohérent. Ce n'est pas une raison pour s'y enfermer, pour écarter les doutes. J'ai essayé de créer une image de charme, de poésie légère. Une continuité à laquelle les gens ont pu se fier et adhérer. Mais s'il faut poursuivre ici, à Aubervilliers, je voudrais infléchir la ligne. Et d'abord m'éloigner du système de programmation, c'est-à-dire du saupoudrage le mieux équilibré possible d'accueils et de productions. Mon idée serait de partager la maison avec un metteur en scène ou un auteur, dans un esprit de complémentarité.

Dans ce cas, on ne se borne pas à chercher des dates libres pour un spectacle qui existe ou va exister en dehors du théâtre, et pourrait se faire ailleurs. On travaille ensemble sur un projet, en fonction de la maison, de son identité. J'aimerais aussi que nos activités ne se limitent pas au théâtre et nous avons déjà mis sur pieds un véritable instrument juridique, une société d'audiovisuel. Nous avons été producteur exécutif sur le tournage de *la Bête dans la jungle*, avec Delphine Seyrig.

» Personnellement, je peux assurer un spectacle ou deux au maximum dans la saison. L'idéal serait d'en présenter en moins grand nombre et de les donner plus longtemps. On ne peut pas convoquer les spectateurs à Aubervilliers autant de fois que si le théâtre se trouvait au centre de Paris. Nous devons penser à un répertoire qui tienne sur la durée. Nous avons joué *l'Oiseau bleu* pendant trois mois et pendant deux mois *Famille d'artistes*, que nous emmenons en tournée. Nous avons toujours pensé faire revenir les monstres à leur point de départ, Buenos Aires. Et comme nous allons présenter la pièce en espagnol à Madrid, le projet se précise.

» Pour exister et que son existence soit remarquée, le théâtre d'Aubervilliers doit accomplir des prouesses. J'aurais aimé monter une comédie musicale sur Méliès, sur la rencontre du théâtre, de l'illusion, du cinéma. Mais chez *moi je ne peux pas, je suis coincé* entre deux murs, dans une boîte à chaussures. J'ai demandé à Jack Ralite, en tant que maire d'Aubervilliers, les moyens d'une amélioration technique de la salle et de la scène. Sinon nous serons obligés de produire le spectacle ailleurs. C'est dommage. »

« Un centre dramatique est une machine qui dévore le temps. Il n'en reste pas pour se recueillir. Surtout cette année car je monte deux opéras : *les Contes d'Hoffmann* à Genève et au Châtelet, et probablement *les Indes galantes* au Festival d'Aix. Je travaille sur la façon d'aborder le lyrique, d'aller à l'essentiel au-delà de l'illustration plus ou moins contemporaine de l'ouvrage, au-delà de la façon d'habiller les personnages, à la mode d'aujourd'hui ou à celle du dix-neuvième siècle. Ces pauvres opéras sont coincés dans la problématique de savoir jusqu'où on peut les moderniser. Je pense toujours à cette formule génialement absurde : « *On ne peut pas situer* la Traviata *après l'invention de la pénicilline.* »

» Tout ceci est bien éloigné de Copi mais, en tout cas, dans *les Escaliers du Sacré-Cœur*, il n'est pas aussi éloigné de moi qu'il y paraît. La violence de la pièce, je la porte aussi en moi. La différence est extérieure. Le nom de Copi évoque un folklore crapuleux, ma marginalité à moi est « glamoureuse », cela ne m'empêche pas de porter des défis. Comme de monter par exemple *l'Oiseau bleu*, cette pièce supposée démodée. Je n'avais rien à y gagner. Se montrer naïf sans tomber dans la mièvrerie exige un certain courage. Je me révolte contre la profondeur intellectuelle affichée. Évidemment je suis un intellectuel, je le suis comme le dingue qui décide de ce que va être sa réalité. En cela je me rapproche de Copi.

» J'ai eu envie de monter *les Escaliers* parce qu'il y parle des territoires de l'amour. De la liberté des ghettos. Tu fais ce que tu veux mais, pour entrer, tu dois montrer ton passeport. C'est une exclusion et une commodité parce que, après tout, ça vaut mieux que de se faire casser la gueule dans un bois. Copi montre les différents territoires, leurs frontières, la haine qui s'élève à l'arrivée d'étrangers. Sa pièce me rappelle un meeting gay à New-York. A un moment se sont exprimés les homosexuels opérés qui ont insulté ceux qui ne l'étaient pas. Puis sont arrivés les non-opérés, qui les premiers s'étaient habillés en femmes et ont insulté tout le monde. Ensuite, les lesbiennes qui les ont accusés de dégrader l'image de la femme, enfin le représentant des homos violés. On n'en finit pas de découper le gâteau, c'est en partie le sujet de la pièce. »



MARC ENGUERAND

Alfredo Arias : une marginalité glamoureuse.

Propos recueillis par COLETTE GODARD

□ **Le Chemin solitaire annulé et prolongé.** – Edith Jacob étant souffrante, les représentations du *Chemin solitaire*, d'Arthur Schnitzler, ont été annulées et reprendront le 9 janvier avec Nada Strancar. Les places seront validées ou remboursées. En raison de son succès, la pièce mise en scène par Luc Bondy a de plus été prolongée jusqu'au 28 février.

▶ Théâtre Renaud-Barrault. Tél. : 42-56-60-70.

Sur le vélo de la mémoire

Sami Frey reprend à Mogador « Je me souviens », de Perec

Dans l'étouffante chaleur de la chapelle des Pénitents blancs d'Avignon, l'été de 1988, Sami Frey s'élançait sur un vélo à l'assaut d'une montagne de pure fiction – très beau et ingénieux décor de théâtre imaginé par Jean-Marc Stéhlé baigné des lumières de Frank Thévenon – et de l'un des sommets les plus escarpés de l'œuvre de George Perec, *Je me souviens*, recueil de quatre cent quatre-vingts brèves réminiscences, signes, repères, véritable piste de la mémoire qui serpente de l'immédiat après-guerre jusqu'à 1961.

Enfance de Perec, enfance de Sami Frey, la même, à un an près. Le comédien a pris conscience de sa connivence avec l'écrivain après avoir lu *Je me souviens*. Une connivence quasi-parfaite et qui va bien plus loin que cette lecture. « *Je connaissais Perec*, confie-t-il aujourd'hui, *mais je ne l'ai vraiment découvert qu'en jouant ce texte. Je me suis plus tard aperçu, ce sont les hasards de l'intuition, que l'on avait à peu près la même histoire, au moins le même âge, la même origine et traversé les mêmes époques. Il aurait cinquante-trois ans, j'ai cinquante-deux ans, il était juif polonais, je suis juif polonais, nos familles ont connu des épreuves semblables et tragiques.*

» *Ce que j'avais pressenti sans rien connaître de la personne, c'était cette sorte de traversée du temps que je partagerai avec lui ; comme il le disait,* Je me souviens *n'est pas une mémoire personnelle mais des chose communes que les gens d'un même âge ont vues, vécues et j'ai vu et vécu ces événements qu'il a traversé.* »

Celui que beaucoup tiennent pour la quintessence de l'acteur romantique, une drôle d'image qu'a installé son rôle d'Octave dans l'adaptation télévisée de *la Confession d'un enfant du siècle*, de Musset, s'en est allé dans l'œuvre de Perec, à la surprise générale, en cycliste pédalant avec allant pendant une heure et dix minutes. Ceux qui se souvenaient de son personnage dans *la Voie Jackson*, un feuilleton qui se passait en montagne, savaient que Sami Frey est, comme il le dit lui-même, « *quelqu'un qui a toujours bougé physiquement* ». Pouvaient-ils imaginé que sa propre mise en scène de *Je me souviens* prendrait des allures de prouesses physiques ? Lui, oui : « *J'ai eu tout de suite cette idée de vélo parce que je trouve qu'il y a une telle correspondance entre ce qu'il peut y avoir de faussement répétitif dans le texte, ce « je me souviens » récurent, et le mouvement de pédale, apparemment toujours le même, en fait jamais le même. On tourne toujours les jambes dans le même sens mais les répercussions sur le corps n'ont rien à voir avec la répétition. Je pensais que ces deux choses devaient fonctionner ensemble. Je ne suis vraiment passé à l'acte qu'après avoir rencontré Jean-Marc Sthélé. Il a mis en œuvre ce décor à transformations* ».

Ce spectacle a surpris aussi le public parce qu'il laisse entrevoir un homme ayant le goût du concret. « *Mais je suis quelqu'un de concret, sinon je n'aurais pas monté un spectacle comme celui-là.* Je me souviens *n'est qu'un ensemble de choses concrètes qui s'emboîtent les unes dans les autres et sont faites pour ne jamais dévier.* »

La transposition scénique du livre de Perec a cependant confirmé une chose que l'on savait déjà : Sami Frey est un comédien qui sait lire, et particulièrement les auteurs qui lui sont contemporains. « *Je lis, je ne sais pas si je lis beaucoup mais je lis, c'est une partie importante de ma vie. Je suis vraiment sensible aux changements de l'écriture ou à l'approfondissement. Mais je ne lis pas à sens unique, j'ai toujours envie de partager l'écriture, de communiquer à travers elle, de trouver les auteurs qui me donneraient les mots pour dire ce que j'ai vécu ou ce que j'aurais voulu vivre. J'aimerais un jour croiser un auteur, le découvrir, le jouer pour la première fois, ce serait formidable. Mais je me sens plutôt un petit peu conformiste, et j'ai eu beaucoup de chance parce qu'on m'a demandé de jouer des auteurs déjà confirmés que j'appréciais beaucoup. Pinter, James, Sarraute, ou, dans un autre registre,* Bérénice, *de Racine, sous la direction de Planchon, c'est de la chance tout ça.* »

L'un des plaisirs du travail sur les auteurs contemporains est la rencontre. Sami Frey a rencontré Marguerite Duras pour *la Musica II*, il a rencontré Harold Pinter pour *Trahisons*. « *Je n'ai pas provoqué ces rencontres mais elles ont eu lieu. Quand j'ai joué Duras. J'ai eu la chance de travailler avec elle pendant deux jours. Parler à un auteur, même trois ou quatre heures, vous fait comprendre des choses de son écriture, de sa parole, de sa respiration. Et, souvent avec les grands, il n'y a pas de distance entre leur écriture et leur personne.* » Sami Frey n'a pas eu la chance, le temps, de travailler avec Perec. Mais la rencontre a eu lieu, dans l'ailleurs mystérieux du théâtre.

OLIVIER SCHMITT

CORRESPONDANCE

Architecture : l'ancien et le nouveau

A la suite de la page consacrée aux interventions contemporaines sur les bâtiments anciens (le Monde *du 8 décembre), nous avons reçu deux lettres. La première de M. Rémi Lopez, président de l'ordre des architectes, porte l'aménagement d'un restaurant sur le toit du Théâtre des Champs-Elysées :*

L'action engagée devant les tribunaux de l'ordre des architectes à propos de la création d'un restaurant sur le toit du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, a provoqué, dans l'édition du *Monde* du 8 décembre, un billet intitulé « Balayer devant sa porte », qui contient une affirmation particulièrement injurieuse. Au nom de quoi serait-il interdit à l'ordre des architectes de dénoncer l'hypocrisie des concours abusifs ou les effets pernicieux des rémunérations occultes pour l'attribution de certains marchés publics ? Parce qu'il ne l'aurait pas fait dans le passé ? Comme les hommes, les institutions évoluent.

A aucun moment aujourd'hui, l'ordre des architectes ne peut accepter d'être accusé d'« *entériner, à tous les niveaux de la construction, des pratiques qui, à force de n'avoir de valeur qu'électorale ou financière, pénalisent gravement la qualité de l'architecture* ». Cette allégation n'est qu'une tentative de diversion à propos de la surélévation du Théâtre des Champs-Elysées, dont l'ordre des architectes et les héritiers d'Auguste Perret demandent la démolition en justice. Jamais, en effet, une atteinte d'une telle ampleur n'a été portée à une œuvre majeure d'un architecte de cette importance. S'il se résignait ici à l'inacceptable, l'ordre des architectes n'aurait plus jamais le droit de parler de qualité de l'architecture..

[1. Nous nous sommes félicités, au contraire, que l'ordre dénonce les concours abusifs et les effets des rémunérations occultes. Mais nous regrettons l'hypocrisie qui consiste à s'autoamnistier et à se manifester sélectivement contre des pratiques dont l'ordre semble se refuser à analyser la genèse.

2. En fait de « *diversion* », l'essentiel de la page incriminée concernait principalement le problème du Théâtre des *Champs-Elysées* et de l'intervention contemporaine sur les bâtiments anciens. La question du théâtre, à notre sens, n'est pas simple, et, contrairement à ce que suggère l'ordre, les atteintes « *d'une telle ampleur* » sont fréquentes.

3. Nous ne sommes pas certain que ce soit à l'ordre de « *parler de qualité architecturale* », sauf à ce qu'il se désolidarise d'un nombre important de ses adhérents et de ses responsables. – F. E.]

La seconde lettre est de M. Pierre-Alexis Kobakhidzé, architecte, responsable de la transformation du théâtre de la Gaîté lyrique en « planète magique » :

Sous le titre « Architecture : les mariages forcés entre l'ancien et le moderne », Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux parlent, à propos du *théâtre de la Gaîté* lyrique, d'assassinat pur et simple, et m'associent dans un même approbre à Christian Maisonhaute, architecte d'opération, qui n'est en rien intervenu dans la conception de l'ensemble. Je revendique donc l'entière responsabilité du parti architectural qui a été retenu pour sauver le bâtiment. Car les auteurs de l'article sont assez bien informés pour savoir que le théâtre était alors irrécupérable, et je tiens à leur disposition le rapport de SOCOTEC à ce sujet.

Vous n'ignorez pas que le théâtre de la Gaîté lyrique devait être démoli. Il fut même question, durant un temps, de le remplacer par un parking. La Ville de Paris a été séduite par le projet de Jean Chalopin car il offrait un espace de jeux et d'attractions aux enfants, et cela au centre de Paris où les enfants, précisément, sont les plus défavorisés en matière de loisirs, et qu'il s'engageait à sauver ce qui pouvait être sauvé du bâtiment.

J'ai eu l'honneur d'être choisi pour « associer patrimoine et modernité ». Sur la base d'un programme particulièrement complexe et devant tenir compte d'un glorieux passé, d'ailleurs rappelé dans l'article, en respectant scrupuleusement les façades, le grand escalier d'honneur avec ses deux rampes, le foyer, les moulures et les fresques avec leurs couleurs retrouvées, après avoir reçu l'avis favorable des Bâtiments de France et des *Monuments historiques, j'ai conçu* une œuvre d'autant plus originale qu'il s'agissait pour la première fois d'offrir aux enfants, y compris aux enfants handicapés, un espace ludique à leur mesure. Le Parti architectural retenu a été la mise en œuvre d'une rampe douce autour d'un altrium oblique, traité en béton, donnant un véritable élan par un effet de spirale.

Quels que soient l'opinion et les préjugés culturels d'un adulte sur les attractions proposées aux enfants – et l'avenir dira si les enfants y sont ou non chez eux, – il n'est certes pas honnête d'accuser l'architecte « *d'assassinat pur et simple* » d'un théâtre quand on sait pertinemment qu'il est venu, bien après l'assassinat, sauver ce qui pouvait l'être. Accuse-t-on d'assassinat le chirurgien qui doit amputer, pour le sauver, un moribond ?

[1. La Gaîté lyrique était certes en très mauvait état, mais n'était pas si moribonde que l'affirme M. Kobakhidzé. Des travaux – déjà contestés – avaient été entrepris. Entre autres par Jean Nouvel.

2. La façade et le foyer du théâtre ont été respectés parce que ces éléments sont classés.

3. M. Kobakhidzé est content de son œuvre ce qui est bien normal. Nous sommes d'un avis différent. – F. E. et E. de R.]

Bordeaux
l'affaire Papon
Dix condamnations pour trafic de drogue
Un procès à Brest révèle l'existence d'une filière syrienne du cannabis

CULTURE

MUSIQUES

Sœur Laurie des Anges

Rencontre avec une avant-gardiste, Laurie Anderson, errant aux confins du rock'n'roll

Bien sûr, elle est coiffée comme un hérisson et elle a l'air un peu chiffonné de quelqu'un qui est resté trop longtemps dans la piscine, comme sur le portrait réalisé par la photographe Annie Leibowitz. Mais la surprise, quand on rencontre Laurie Anderson, c'est qu'il n'y a pas de surprise. La performance ne continue pas pendant l'entretien. Pas de néons ou de voix synthétiques pour souligner son propos. Juste une jeune intellectuelle américaine qui parle de son travail d'un peu loin, avec une distance déroutante pour une praticienne de l'art total.

« Pendant que je montais Home of the Brave [le film de son avant-dernier spectacle], *la seule vue de mon visage m'est devenue insupportable. »* Alors, parce qu'elle est sous contrat avec WEA, elle s'est lancée un peu à l'aveuglette dans l'enregistrement d'un disque. *« Au début, je voulais mettre des textes sur des musiques de film que j'avais déjà écrites. »* Mais elle s'est mise à écrire des chansons. De petites choses de moins de cinq minutes, avec une mélodie, un refrain, un début, une fin. C'était en fait assumer un accident qui s'était produit neuf ans auparavant.

En 1980, Laurie Anderson, fer de lance de l'avant-garde new-yorkaise, avait fait irruption sur la grand'place du village planétaire par hasard, presque par erreur, quand un thème (à peine une chanson) d'une de ses performances s'est transformé, miracle de l'alchimie médiatique, en succès de variétés : *O Superman*, une mélopée sur fond de halètements de synthétiseurs. Sans qu'on ait à changer une note, ce tube sorti d'une éprouvette pouvait servir de message pour répondeur téléphonique. Gadget pensant, critique instantanée de la numérisation qui commençait à étendre son empire sur la musique, *O Superman* était extrait de l'album *Big Science*, lui-même condensé des sept heures de spectacle de *United States*, portrait-performance des Etats-Unis d'Amérique. Ensuite il y eut l'épisode *Home of the Brave*, le spectacle, le film, avec la participation de William Burroughs.

Et maintenant *Strange Angels*, un album de rock mondialiste sur lequel on retrouve certains des musiciens qui enregistrèrent *Graceland*, avec Paul Simon ainsi que Bobby McFerrin ou Arto Lindsay. Et des anges : *« Un jour dans un aéroport, j'ai rencontré un homme qui m'a dit qu'il aimait la musique. Nous en avons parlé longtemps et bien. Et au bout d'une heure, je me suis décidée à lui demander son nom. Il m'a répondu : Wim Wenders. »*

Les anges de Laurie Anderson ont un air de famille avec ceux qui veillaient sur Berlin dans *les Ailes du désir*, mais il sont d'abord là



Laurie Anderson : une conscience tourmentée.

comme référence, pour mesurer le monde moderne à l'aune d'une perfection utopique. Car Laurie Anderson est définitivement descendue de la montagne. Le détachement ironique dont elle avait fait son métier est reparti en coulisse. *Strange Angels*, comme beaucoup d'albums parus ces derniers mois aux Etats-Unis, est l'œuvre d'une conscience tourmentée par le spectacle déprimant des sans-abri, de la désintégration des villes.

Mais Laurie Anderson est bien trop maligne pour se fondre dans le moule du *protest song* sacchariné tel qu'il se pratique depuis *We are the World*. Depuis toujours, quand elle a quelque chose à montrer, elle trouve une métaphore inédite, un *chemin détourné*. De même, en passant de la scansion hypnotique à la chansonnette, elle a quand même emporté avec elle les leçons des vingt années à l'avant-garde. Elle dit en riant : *« Je m'étais toujours posé des problèmes très compliqués sur la programmation des synthétiseurs. Là, j'ai découvert le B.A.-Ba. Par exemple qu'il faut respirer quand on chante, et pas n'importe quand. »*

Comme un metteur en scène de théâtre qui se met au cinéma, Laurie Anderson reste étrangère au rock tel qu'il se pratique aujourd'hui. Son visa n'est que temporaire, sa maison est ailleurs. Elle a fait de *Strange Angels* une superproduction déguisée en *home-movie*, un disque minimaliste dont on n'épuisera jamais les contre-pieds et les trompe-l'œil, du faux rock qui, à force de ressembler au vrai, finit par en devenir la meilleure critique.

THOMAS SOTINEL

▶ Laurie Anderson : *Strange Angels*. Disque, cassette, CD, WEA.

Un précurseur de Rameau

William Christie révèle les cantates de Montéclair

Stéphane Lissner et l'équipe du Châtelet ont gagné leur pari de relancer l'Auditorium des Halles : *jeudi soir 4 janvier, la salle était* pleine (six cents places) pour la rentrée de la musique après la trêve des fêtes, à cette heure insolite (19 heures) qui permet de rentrer plus tôt chez soi.

Le programme, *Autour des cantates de Montéclair*, n'était pas de ceux qui attirent des foules, mais l'enseigne des Arts florissants et de William Christie est devenue magique. Spectacle délicieux, d'ailleurs, que celui des Mellon, Zanetti, Lesne, Fouchecourt et Gardeil entrelaçant leurs voix avec les phrases vives et flexibles comme le vent de deux jeunes violonistes japonais, les soupirs de flûte de Marc Hantaï et l'adorable continuo d'Elisabeth Matiffa, Stephen Stubbs et Christie.

La vie de Michel Pignolet de Montéclair n'est guère connue. Né à Andelot en décembre 1667, il fit ses études à la maîtrise de la cathédrale de Langres, puis à Milan, et tint pendant près de quarante ans un emploi de basse de violon à l'Académie royale de musique, où il fit représenter un opéra sacré, *Jephté*, en 1732, qui détermina la vocation lyrique de Rameau. Il mourut cinq ans plus tard, laissant d'importants ouvrages théoriques, des pièces instrumentales et surtout vingt-quatre cantates, dont certaines sont les premières en France.

Les textes sont souvent des bergeries dans le goût de la Régence, comme *les Délices champêtres décorées d'une musique assez* convenue. Mais le compositeur montre plus d'ambition dans *la Mort de Lucrèce* en italien, les deux violons en tempête concertant avec la voix qui multiplie les contrastes de temps et les phrasés spectaculaires.

Au contraire, la superbe *Mort de Didon* reste très proche de la tragédie lulliste, avec des airs calqués sur la déclamation.

William Christie a montré ainsi alternativement les facettes italienne et française de Montéclair avec un *Dispetto in amore* au style très instrumental comportant un « aria da capo » rigoureux, et une grande scène proche de l'opéra, *Pyrame et Thisbé*, qui justifie pleinement l'admiration de Rameau pour son prédécesseur.

Et les Arts florissants nous régalaient, pour finir, d'une petite pastorale italienne de Marc-Antoine Charpentier, colorée, vive et parfaite, toute proche encore des madrigaux de Monteverdi.

JACQUES LONCHAMPT

DISQUES

Oui Oui : Chacun tout le monde

Gamins prodiges

L'auditeur se retrouve dans le rôle de *la poule* et le disque dans celui du couteau. C'est très bien joué, produit avec une limpidité qui ne supporterait pas la moindre défaillance dans l'exécution, seulement, si l'on peut se permettre, une question : qu'est-ce que c'est ?

Du rock, sans doute. A quatre temps, avec *« des guitares d'acier (qui) répondent par leurs riffs infernaux aux coups de butoir d'une rythmique lobotomisée et hypnotique »*, c'est dans le communiqué de presse, pastiche presque parfait du genre. La musique aussi mime les clichés en se tenant à la distance nécessaire pour garder le plaisir des originaux en les vidant de leurs prétentions. Les paroles sont écrites sur la bissectrice d'un angle dont les côtés seraient David Byrne, pour l'inquiétude qui sourd des choses les plus ordinaires, et Henri Dès, parce que ces histoires de petits cailloux, de nain boulimique ou de maison qui prend l'eau, c'est quand même un peu gamin. On ira chercher aussi du côté de certains originaux américains, Devo, Jonathan Richman et, donc, de Talking Heads, à leurs débuts. Mais ça reste bien approximatif. En attendant que sorte un disque dont on puisse dire, tiens, on dirait du Oui Oui, on continuera à s'étonner, à s'amuser.

T.S.

▶ Oui Oui : Chacun tout le monde. Disque, cassette, CD.

Phil Collins : ...But Seriously

Comme d'habitude

Avant même qu'il soit composé, enregistré, pressé, le destin de ce disque était tout tracé : fait de platine forgé dans l'atmosphère raréfiée du sommet des Tops. Parce que avec un disque de Phil Collins on n'est jamais déçu, c'est toujours la même chose. Il joue (de la batterie et des claviers), chante et compose mieux que la plupart de ses contemporains et glisse discrètement des mélodies pas idiotes dans des millions d'inconscients. Il sait tellement bien y faire que plus personne *ne s'émerveille de ses ballades sincères et ou de son funk sans aspérités*. On n'a envie ni de lui faire honte de son conservatisme ni de se battre pour qu'on le prenne au sérieux. Il est là, c'est tout. Après la musique d'ameublement, voici venu le temps du musicien qui fait partie des meubles.

T.S.

▶ Phil Collins : ...But Seriously. Disque, cassette, CD, WEA.

DANSE

Le Ballet-Théâtre de Leningrad à Paris

Des efforts sympathiques mais encore brouillons pour échapper à l'académisme soviétique

Fumées. Musique tonitruante. Des fous ou des malades en pyjama blanc, tête emmaillotée de bandelettes, errent, parfois bousculés par des infirmiers en blouse et calot immaculés. Apparition de Woland (Satan), un combiné de Musidora et de Fantômas, visage en lame de *rasoir et paupières pailletées*. Il se promène d'un air indiscutablement méphistophélique.

Ce n'est pas parce que la narration *est passée* de mode dans l'art occidental qu'il faut la bouder lorsqu'elle nous arrive d'ailleurs. Boris Eifman est ce chorégraphe soviétique dont on a récemment parlé ici (*le Monde* du 1er décembre 1989) à propos de sa création pour le Ballet de Monte-Carlo, *les Intrigues de l'amour*, d'après *le Barbier de Séville* de Beaumarchais. Il passe pour ce qu'il y a actuellement de plus « moderne » en Russie, et l'on ne peut qu'éprouver de la sympathie pour quelqu'un qui tente d'échapper à l'académis me régnant là-bas. Longtemps sulfureux, accusé de « pornographie », il a fini par s'imposer, surtout auprès de la jeunesse, et dispose aujourd'hui d'une cinquantaine de danseurs et d'une salle de 3 400 places. A l'étiquette « danse moderne » il préfère celle de « danse libre » ; à la recherche formelle il préfère « raconter des histoires ».

Pour *le Maître et Marguerite*, il s'est inspiré du célèbre roman de Boulgakov portant ce titre. On en suit tant bien que mal les épisodes principaux : le Maître, aidé par Woland, tâche de mener à bien l'œuvre de sa vie, un roman sur Ponce Pilate et Yeshua (Jésus). *Méchants centurions, flagellation*, crucifixion. Marche enthousiaste de la jeunesse soviétique (l'action se passe dans le Moscou des années 20). Rencontre de Marguerite ; persécution du Maître par une horde de critiques littéraires (reconnaissables à leur pyjama semé de lettres d'imprimerie) forcément mesquins et bornés. Descente de Marguerite à un grand bal chez Satan : squelettes ricanants, bacchantes aux seins hypertrophiés, fumées derechef...

Hélas, on ne peut s'intéresser une seconde à ces personnages, car Boris Eifman confond agitation frénétique et chorégraphie, son vocabulaire est pauvre, confus, naïf. Pas un instant de répit, mais pas une attitude, un enchaînement, un geste qui accroche. Même effervescence brouillonne et stérile dans *le Mariage de Figaro*, d'après l'œuvre de Beaumarchais. Les personnages sont caricaturaux à l'excès, souvent vulgaires ; le burlesque ne réussit pas mieux à Boris Eifman que le fantastique. Au moins a-t-on l'occasion d'admirer, dans le rôle de Figaro, la virtuosité de Vadim Pissarev, qui fait dans les airs des choses extravagantes sans perdre son sourire.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Théâtre des Champs-Elysées, jusqu'au 6 janvier.

NOTES

Inauguration du Festival des premiers films

La Société des réalisateurs de films inaugure le 8 janvier, à la Cinémathèque française, le premier Festival des premiers films, avec la projection en avant-première de l'*Aventure de Catherine C.*, de Pierre Beuchot, et de *Et la lumière fut*, d'Otar Iosseliani, primé à Venise. La manifestation se poursuivra du 12 janvier au 2 février, du 28 mars au 10 avril et du 12 au 25 octobre dans vingt et une salles d'art et d'essai de la périphérie parisienne au cours de soirées dont le principe consiste à montrer le premier film d'un cinéaste confirmé (Jean-Charles Tacchela, Alain Jessua ou Jacques Rivette) parrainant le long métrage d'un jeune réalisateur (Eric Rochant, Jacky Cukier).

▶ Tél. : 45-63-93-30.

La Villa Medicis s'ouvre aux cinéastes

La Villa Medicis à Rome, qui reçoit traditionnellement des artistes français dans le cadre des échanges culturels franco-italiens, s'ouvre aux cinéastes. Une vingtaine de places sont offertes cette année aux artistes — toutes disciplines confondues — parlant l'italien et qui auront présenté leur candidature avant le 3 mars.

▶ Tél. : 40-15-76-07

COMMUNICATION

En grève depuis le 4 janvier

Les journalistes du « Sport » demandent le départ du PDG

La rédaction de l'hebdomadaire *le Sport* est passée de la contestation à la révolution de palais. En grève depuis le 4 janvier au matin, les trente journalistes du titre sportif relancé en octobre 1989 réclament le départ de leur PDG, M. Robert Lafont. Après une longue négociation qui n'a pas abouti entre les délégués de la rédaction et le PDG du journal, les journalistes devaient se réunir dans la matinée du 5 janvier. Ils devraient ensuite en appeler au conseil d'administration de l'hebdomadaire, notamment aux représentants du pool bancaire (dont fait partie le Crédit agricole) qui a participé au lancement du *Sport* et à Me Jean-Louis Borloo, administrateur du journal, député européen sans étiquette, maire de Valenciennes et président de l'Union sportive de cette ville.

La rédaction de l'hebdomadaire sportif, soutenue par l'intersyndicale (Syndicat national des journalistes, CFDT, SNJ-CGT et Force ouvrière), se dit dans un communiqué, *« convaincue, que les actes et les projets de la direction du groupe Le Sport SA mettent en péril la qualité et, à terme, l'existence du titre (...) et exprime sa défiance totale vis-à-vis de la direction »*.

Avant les fêtes de Noël, un premier mouvement de grève avait eu lieu. Le 20 décembre, M. Robert Lafont avait annoncé le licenciement du directeur de la rédaction, auparavant journaliste sportif à TF 1, Hervé Duthu. La rédaction s'est alors inquiétée de son non-remplacement et de la démission de plusieurs membres de la rédaction en chef. Elle s'est émue aussi de la hausse du prix de vente du journal, de 8 à 10 francs, *« décidée arbitrairement par le PDG »*, d'une hypothétique réduction des effectifs et de l'omniprésence au sein de la rédaction de M. Lafont. *« Nous voulons attirer l'attention du conseil d'administration sur la manière dont le PDG gère le* Sport. *Chaque jour, des décisions sont prises qui mettent en jeu le journal par leur incohérence »*, affirme un membre de la rédaction.

Pour M. Robert Lafont, dont le groupe Entreprendre, éditeur du magazine du même nom, détient 51 % du *Sport*, cette crise a pour cause *« des problèmes d'organisation interne »*. Se refusant à confirmer le licenciement pourtant annoncé d'Hervé Duthu, le PDG espère encore pouvoir négocier avec sa rédaction. *« On ne change pas une équipe qui gagne*, explique-t-il. Le Sport *vend 65 000 exemplaires, alors que son seuil d'équilibre est à 50 000 exemplaires... Je suis optimiste sur son avenir et je prépare des projets de développement.*

Y.-M. L.

Conflit à la rédaction de Radio-France Nancy

NANCY

de notre correspondant

Un mouvement de grève illimité a été lancé jeudi 4 janvier au sein de la rédaction de Radio-France Nancy, qui n'assure qu'un « programme minimum » de deux journaux quotidiens au lieu de six. Jeudi, sur six journalistes inscrits au plan de travail, seul le rédacteur en chef a pris son poste.

Provoqué par le SNJ, (Syndicat national des journalistes) avec le soutien de la CFDT, cette grève vise à protester contre le « gel » par la présidence de Radio-France d'un poste d'envoyé permanent à Metz, après la récente démission du titulaire, un « gel » dont les huit journalistes de la station craignent qu'il ne devienne définitif. Une mesure qui intervient alors que la consultation interne pour le remplacement d'un journaliste sportif, démissionnaire depuis juillet dernier, n'a toujours pas été lancée. En outre, les journalistes s'indignent que la direction laisse vacant le poste d'envoyé permanent à Metz, capitale administrative de la Lorraine et importante source d'informations, non seulement pour la station régionale, mais aussi pour France-Inter et France-Infos.

Les journalistes de Radio-France Nancy craignent que les stations régionales, à terme, ne deviennent que des relais locaux du réseau national. Depuis le dernier sondage connu — qui ne leur accordait pourtant que 2,8 % d'audience en novembre 1988 — ils estiment qu'ils ont fait progresser le taux d'écoute de Radio-France dans une région en pleine mutation, malgré la réduction d'un tiers du budget des programmes de la station depuis 1986.

B. M.

En Belgique

M. Guy Duplat est nommé rédacteur en chef du « Soir »

BRUXELLES

de notre correspondant

Guy Duplat, chef du service politique et économique, a été nommé, jeudi 4 janvier, rédacteur en chef du *Soir de Bruxelles*, le premier quotidien francophone belge, par le conseil d'administration de la société Rossel, propriétaire du titre. La société des journalistes du quotidien a, en conséquence, levé le préavis de grève qu'elle avait déposé pour le vendredi 5 janvier. Les journalistes estimaient en effet que la société Rossel — dont Robert Hersant avait acquis 40 % des parts — devait nommer rapidement un successeur à Yvon Toussaint, l'ancien directeur, rédacteur en chef, qui avait démissionné à la suite de l'accord intervenu entre l'homme d'affaires français et les dirigeants de Rossel.

Guy Duplat, trente-neuf ans, ingénieur civil de formation, sera assisté dans ses fonctions par Jean-Marie Saindron, quarante-six ans, actuellement chef d'édition du quotidien.

EN BREF

□ **Le PR réagit à la nomination de M. Fillioud à la présidence de l'INA.** — Le Parti républicain a dénoncé, jeudi 4 janvier, *« un retour aux vieux démons et la reprise en main de l'audiovisuel public par le pouvoir politique »*, à la suite de la nomination de M. Georges Fillioud à la présidence de l'INA (Institut national de l'audiovisuel). Cette nomination, dit un communiqué, *« complète ainsi la longue liste des amis du pouvoir socialiste mis en place discrètement mais obstinément aux postes de l'audiovisuel public »*.

□ **La maison d'édition Anaya dispute à M. Berlusconi le contrôle de la chaîne espagnole Telecinco.** — La maison d'édition Anaya a fait paraître dans la presse espagnole, jeudi 4 janvier, un communiqué accusant son associé dans la chaîne Telecinco, M. Silvio Berlusconi, d'avoir commis des *« irrégularités »*. Le communiqué reproche notamment au magnat italien d'avoir changé le siège social de la chaîne sans consulter ses associés et d'avoir fait réaliser une campagne de publicité en faveur de Telecinco par l'une de ses sociétés, Publi-Espana. Les collaborateurs de M. Berlusconi et Publi-Espana récusent ces accusations et renvoient à l'assemblée générale des actionnaires du 11 janvier l'issue de cette *« déclaration de guerre »*. Les deux groupes rivaux, qui détiennent chacun 25 % du capital de Telecinco, — dont le lancement est prévu le 3 mars — devraient y être départagés par ONCE, l'organisation des aveugles espagnols, également propriétaire d'un quart du capital. — *(AFP.)*

Le Monde

SANS VISA

Plus de trois mois après le passage du cyclone Hugo, la Guadeloupe a tout fait pour ouvrir le mieux possible sa saison. Le moment pour les amateurs de soleil d'hiver de conjuguer vacances et solidarité.

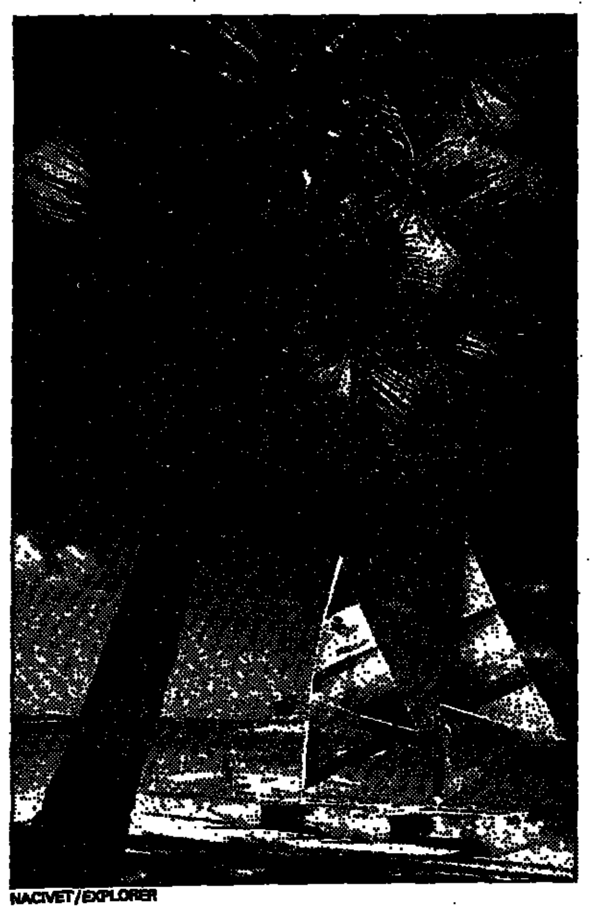
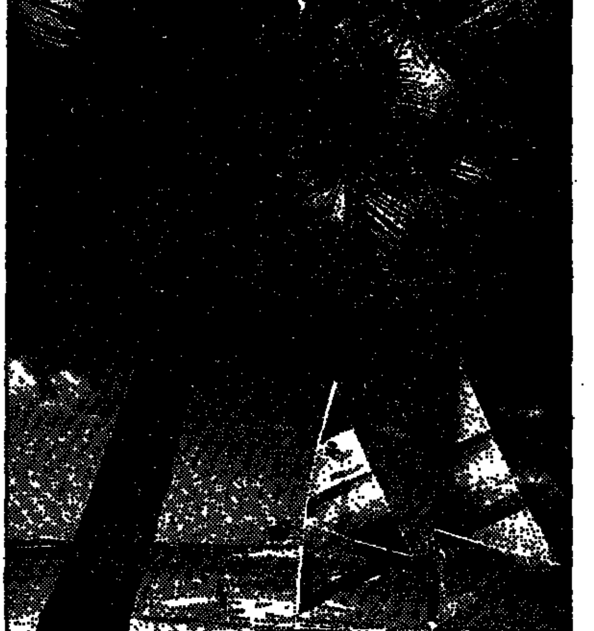
Retour en Guadeloupe




DANNIC/DIAF



GIRAUD/SYGMA

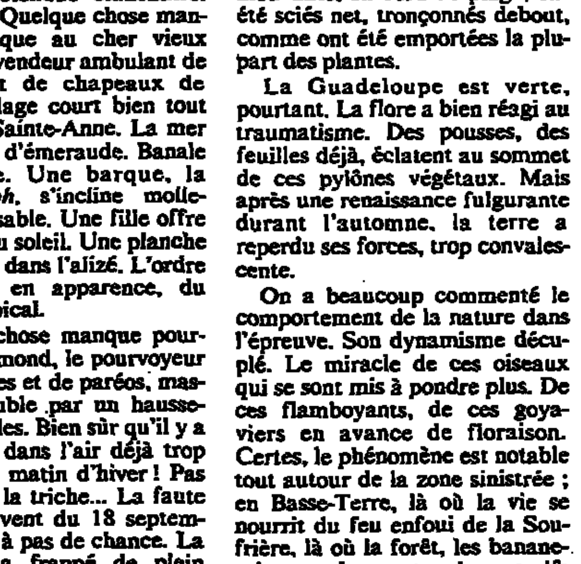
NACIVET/EXPLORER



GIRAUD/SYGMA

RAYMOND scrute, perplexe, la longue étendue blanchâtre. Quelque chose manque au cher vieux décor de ce vendeur ambulant de tee-shirts et de chapeaux de paille. Sa plage court bien tout au long de Sainte-Anne. La mer a des reflets d'émeraude. Banale et magique. Une barque, la *Marie-Joseph*, s'incline mollement sur le sable. Une fille offre ses formes au soleil. Une planche à voile glisse dans l'alizé. L'ordre des choses, en apparence, du bonheur tropical.

Quelque chose manque pourtant, et Raymond, le pourvoyeur de coquillages et de paréos, masque son trouble par un haussement d'épaules. Bien sûr qu'il y a de la triche dans l'air déjà trop chaud de ce matin d'hiver ! Pas vraiment de la triche... La faute au coup de vent du 18 septembre, la faute à pas de chance. La bourrasque a frappé de plein fouet les sites balnéaires de la Grande-Terre. Pas les pentes escarpées à l'autre bout de l'île, pas les hectares de cultures sursubventionnées. Pas la Guadeloupe incertaine, entre passé et avenir. La Guadeloupe dorée sur catalogue, la seule que connaissaient le reste du monde et la métropole avant le passage d' Hugo. Tourisme pour tous et bien-être pour peaux blanches. Le paradis des corps et des esprits fatigués, en fin d'année, de l'Amérique du Nord ou de la vieille Europe.



L'honneur est sauf

Raymond est comme les autres, comme beaucoup d'autres, hôteliers, vendeurs de rêves de pacotille créole, restaurateurs ou loueurs de pédalos. Furieux et fataliste. Habiter une carte postale a forcément son revers. Et puis, au fond, l'honneur est sauf. La saison est officiellement ouverte depuis Noël. Raymond travaille. Il a même augmenté ses prix. Catastrophe oblige. Il plaisante toute la journée avec des vacanciers crédules et exténués qui oublieraient à peu près n'importe quel désagrément pour se croire à Tahiti. Ou ailleurs, pourvu que ce soit les pieds dans l'eau. Non, ce n'est pas cela. Raymond ne saurait dire. Il manque quelque chose.

Les cases, les maisons, à Sainte-Anne, et sur le littoral ? Elles composent toujours une sorte de rue unique sur la mer, vivante, surchargée et joyeuse. Meurtrie aussi, à l'appauvrissement visible à quelques traces. On a souvent oublié d'arracher des fenêtres les rubans adhésifs qui protégeaient les vitres. Des bâches recouvrent encore les toits par endroits. Des tôles pliées par la bourrasque ont été reposées en équilibre instable. *La Guadeloupe n'a-t-elle pas* toujours présenté ce visage fragile, changeant ? Cette beauté *de mirage ? On est loin de ce* chaos des formes après le passage d'Hugo. L'île, sur sa façade balnéaire, ne ressemble plus au chantier de ces deux derniers mois.

Alors, les palmiers, les cocotiers ? La furia du 18 septembre, avec ses pointes à 300 kilomètres/heure a *interdit*, *vis-à-vis* des arbres, toute illusion pour des mois, voire des années. La photo de famille aux tropiques sera différente, cet hiver. Douloureuse. Les faiseurs d'ombre mouvante, en bord de plage, ont été sciés net, tronçonnés debout, comme ont été emportées la plupart des plantes.

La Guadeloupe est verte, pourtant. La flore a bien réagi au traumatisme. Des pousses, des feuilles déjà, éclatent au sommet de ces pylônes végétaux. Mais après une renaissance fulgurante durant l'automne, la terre a reperdu ses forces, trop convalescente.

On a beaucoup commenté le comportement de la nature dans l'épreuve. Son dynamisme décuplé. Le miracle de ces oiseaux qui se sont mis à pondre plus. De ces flamboyants, de ces goyaviers en avance de floraison. Certes, le phénomène est notable tout autour de la zone sinistrée ; en Basse-Terre, là où la vie se nourrit du feu enfoui de la Soufrière, là où la forêt, les bananeraies, sur les pentes des massifs volcaniques, font exploser leur anarchique profusion.

La Grande-Terre, martyre, a *toujours eu un sol plus plat*, plus pauvre. Une végétation plus sèche. Derrière les hôtels, l'horizon s'allonge, et les hommes n'ont pas eu le temps de l'égayer d'obstacles. L'illusion fera l'affaire, se disent avec raison les professionnels du tourisme. Un vacancier, sous les tropiques, tourne toujours le dos à la terre. Et la mer est lavée de toute imperfection. Le sable des plages naturelles a été enrichi, blanchi par le cyclone. Au soleil couchant, la Guadeloupe perdra tout reste de lèpre. La nuit antillaise devrait faire le reste.

Les cases rafistolées, les arbres invalides, ces voiliers encore retournés dans une marina, n'enlaidissent pas le paysage. Les empreintes du cyclone chargent même ces rives trop fades d'une dignité nouvelle. Le regard trouve – enfin – où se poser au-delà des inévitables toiles peintes de l'exotisme. Les « lolos » de palmes, buvettes montées à la sauvette, sont revenus, comme les cabanons surchargés de maillots fluo, les baraques d'artisanat local. Mais même allongé sur le sable, même tout à fait indifférent au malheur des autres, et la tête ailleurs, le touriste butera, cette année, sur les stigmates d'une nuit d'enfer.

Un pari bancal

Et c'est peut-être la cause du trouble de Raymond. Un sentiment d'inutile compromis entre l'artificiel et l'authentique. Entre *ce décor si peu guadeloupéen, si* peu sauvage du bord de mer, redressé à la hâte comme une palissade, et un pays sonné, qui aurait pu s'offrir le luxe d'afficher, même pour ses visiteurs les moins curieux, la réalité de ses blessures. Pourquoi ce pari bancal d'une « saison » qui ne ressemblera pas, de toute façon, aux précédentes ? Pourquoi cette marche forcée en faveur d'une idée trop simple : le tourisme ?

Après le 18 septembre, l'île, assistée de la métropole, s'était lancée dans une œuvre de reconstruction de longue haleine. Le logement, la relance économique, l'agriculture, le téléphone et l'électricité avançaient d'un même pas. Les plus optimistes espéraient qu'Hugo serait oublié dans un an, et c'était réaliste. Encourageant. Le cyclone avait scellé quelques nouvelles alliances parmi les bonnes volontés locales. Les querelles politiques avaient un peu reculé. Le choc paraissait salutaire, et déjà on misait sur un « *saut qualitatif* », par la volonté de ce vent fou.

Soleil intact

C'était sans compter avec le retour de l'anxiété touristique qui saisit les Antilles à chaque fin d'année. Avec la vieille rivalité Martinique-Guadeloupe sur le nombre de « séjours » respectivement enregistrés. Sur cette peur, obsédante, de « *perdre les Américains, ou de ne pas les retrouver* ». Avec ces craintes nouvelles des succès de Cuba, de Saint-Domingue ou de Trinidad.

Sur place, les villes les plus sinistrées, Saint-François, Sainte-Anne, Gosier, réclamaient, c'est bien normal, le retour à leur vie d'antan. Et leur quotidien, à elles, s'appelle le tout-balnéaire. Elles s'y étaient vouées il y a bien des années, et il aurait été injuste de contraindre cette reconstruction-là.

Elles obtinrent gain de cause. Un mot d'ordre prit le dessus dès octobre. Il fallait sauver la « saison ». L'économique, l'autre, et le social pouvaient attendre, ou plutôt l'économique et le social ne trouveraient leur salut, comme par le passé, à peu près que dans cette disponibilité au tourisme. On réfléchirait plus tard aux solutions alternatives. Le soleil était intact, et au-delà des mers, la Guadeloupe, affirmait-on, ne valait que par cet astre.

Alors, on accéléra les cadences de la remise en état du littoral, même à coup de subventions spéciales. Les hôtels de Gosier, le Méridien de Saint-François, avaient souffert plus que leur compte. Les plages artificielles avaient été emportées. Les chambres avaient pris l'eau, ou le vent, ou les deux. On planta des fleurs, tirées des pentes de la Basse-Terre. On racheta des chaises longues. Le secteur se proclamait prioritaire pour le téléphone et l'électricité, malgré le plan régional de réparation. Le 15 décembre, on décréta le pari gagné. La saison ouverte.

Et c'est vrai que, les imperfections mises à part, malgré les cases de guingois et les arbres-troncs, cette « saison » de toutes les précipitations peut paraître habituelle. Le Méridien a repeint ses chambres en un temps record, brossé le gazon du golf. Les plages sont parsemées de parasols. Des centaines de scooters des mers ont été importés.

Plus près de Pointe-à-Pitre, à Bas-du-Fort et à Gosier, les hôtels n'ont pas retrouvé tout à fait leur allure de 1988. L'industrie hôtelière a toujours été victime ici de l'à-peu-près. Comme de ses coûts salariaux élevés, comparés à ceux des îles pauvres, et avenantes, des Caraïbes. Les ghettos balnéaires de Guadeloupe sont contestables, et contestés. Certains professionnels regrettent aujourd'hui qu'Hugo n'ait pas été « *l'occasion d'une révolution touristique* ». « *Nous pouvions dire aux pouvoirs publics : nous sommes sinistrés, nous ne serons pas prêts,* explique un hôtelier. *Mieux vaut se donner une année de recul, rebâtir mieux, et plus intelligemment.* »

L'attachement de la métropole

Bien sûr, il devait être possible de désengorger les tours de Gosier, de combler le marigot aux odeurs d'égout, de s'éloigner de la ville, de multiplier les unités de petite taille. Bien sûr... Mais la magie de la « saison » agit icit comme le retour de la chaleur dans le sud de l'Hexagone. Trop forte. La Guadeloupe du littoral présente cette année l'étrangeté d'être la même, et sa sœur cadette un peu moins belle. Ripolinée le 21 décembre. Sèche, tout juste, le 25. Semblable et pourtant plus artificielle.

En masquant ses maux, en rajoutant un peu de fard au fard, l'île a aussi peut-être gâché malgré elle l'un des aspects de l'élan de solidarité dont elle a bénéficié après le passage du cyclone. La métropole, par le rude sillon d'Hugo, s'était enfin tournée vers la Guadeloupe, montrant, par ses dons, son attachement. Il a certainement manqué, au milieu de cette mobilisation générale, l'appel pressant aux vacances. Envoyer des couvertures avait été généreux. Venir pendant l'hiver aurait été mieux encore.

PHILIPPE BOGGIO

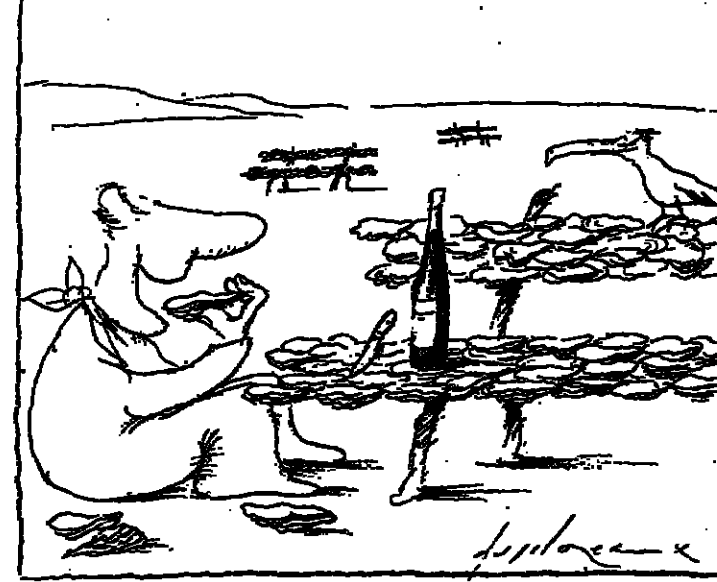
Lire la suite page 15

SANS VISA

LA TABLE

Le temps des huîtres

LE voilà revenu, mais, hélas ! l'escopette en main. Il faudra compter environ 20 % d'augmentation sur les huîtres plates (les vraies, *Ostrea edulis*, alors que les creuses sont des griffées, *Gryphæa angulata*). Encore faut-il savoir que nos belons (les marennes plates ne sont guère plus que légende !) sont des naissains japonais, tout comme, depuis longtemps, les creuses dites portugaises.



De plus en plus, les amateurs dégustent les huîtres chaudes. Ce n'est *pas, comme ils l'imaginent* souvent, de la nouvelle cuisine, loin de là ! Tous les ouvrages de *recettes jusqu'au dix-huitième siè*cle donnent d'innombrables formules d'apprêt des huîtres, qu'il eût *été, alors, incongru d'avaler* crues. Mais attention ! Chaudes ne veut pas dire cuites. A peine pochée dans son eau, l'huître gagne en saveur ; cuite, ce n'est plus qu'un méchant morceau de caoutchouc à mâcher.

Ostende garde ses huîtres, si favorites à Paris à la Belle Epoque : les Anglais gobent leurs colchesters ; Arcachon est fière de ses gravettes (avec des petites saucisses, c'est excellent) ; mais l'Irlande fournit régulièrement *Goumard* en huîtres de Galway, petites mais charnues.

Contrairement à la mode, j'aime fort les huîtres crues. J'en mangerais volontiers une centaine comme ce personnage de Balzac à qui « *la nature avait dit de manger des huîtres* ». Enfin, disons deux ou trois douzaines, sans presque de pain, sans boire à l'exception d'une gorgée finale – et là, comme Galtier Boissière m'en avait convaincu il y a des lustres, un soir chez *Benoît* (rue Saint-Martin), du vin rouge, et singulièrement du bouzy champenois.

La question du vin est importante, et il est entendu que le blanc est le préféré de tous. L'alsace en tête généralement. Je pencherais plutôt pour les vins des terroirs marins : le muscadet nantais et mieux encore le gros-plant. Un cassis provençal peut aussi convenir, et je sais un Cancalais convaincu qui, avec les huîtres de sa petite villette, veut du... cidre (1).

Les recettes d'huîtres chaudes se multiplient. M. Goumard me disait qu'au moins 50 % des dégustateurs choisissent celles-ci. Il est vrai que le fameux « plateau de fruits de mer » classique est devenu d'un prix prohibitif. Alors chaque cuisinier veut innover. Les huîtres au champagne que le chef Bernard avait remis en vogue au *Petit Bedon*, il y a fort longtemps, sont un classique. Les huîtres au curry de *Goumard* comme celles du *Vivarois* sont remarquables. Une soupe de saint-jacques et huîtres au vin de Saint-Véran m'a séduit chez *Armand*, au Palais-Royal (2-6, rue de Beaujolais).

Mais foin des tartares d'huîtres qui sont gâchis, alors que les brochettes d'huîtres de *Daguin* sont, au contraire, fantaisie épicurienne. Et le fameux steak Boston (aux huîtres) de *Prunier*, du temps de ses splendeurs, avait son intérêt.

Mais si vous voulez vous régaler d'huîtres crues, choisissez un restaurant de gros débit, une brasserie achalandée. Ou, mieux, de grands spécialistes, comme *Charlot Ier* par exemple.

LA REYNIÈRE.

(1) Mais si, comme moi, vous appréciez avec les huîtres crues quelques tartines de campagne « caressées » de foie gras, un bordeaux blanc sera parfait.

MIETTES

● **Ouverture d'une épicerie** dans l'excellent restaurant du *Méridien* (81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17e). Une aimable vendeuse-hôtesse propose, du mardi au samedi inclus (de 10 h 30 à 14 heures et de 16 h 30 à 21 heures), des foies gras excellents, les confits de Lamazère, ainsi que cent autres cadeaux gourmands imaginés par le chef Jean-Marie Meulien et le sommelier Didier Bureau.

● **Jacques Colom**, c'est cet épicier de luxe (150, avenue Victor-Hugo, Paris-16e ; tél. : 47-27-90-30)) qui fournit notamment en fruits de qualité *La Tour d'argent* comme *Le Bristol* ou *Le Royal Monceau*. Mon ami Jean-Pierre Imbach – qui me précise que M. Jacques Colom est le petit-fils du Majorquin Joseph Colom, qui, vers 1920, importa le premier en France les oranges de là-bas – m'a fait découvrir les confitures de la marque. A présent que Tanrade... Une bonne adresse à noter.

L. R.

SEMAINE GOURMANDE

A l'Arcade

Louis et Danielle Albistur, qui avaient quitté il y a un an *La Flamberge sur la rive* gauche, viennent de s'installer, après le repos sabbatique à la mode, à l'ancien *Ma cuisine*. Beaux travaux de rejeunissement, avec la salle d'entrée aux tons chauds, ornée de tableaux et d'un éclairage intelligent (on voit ce que l'on mange sans que la tête soit illuminée trop chaudement !) ; la salle du fond sous sa verrière, aux murs clairs et miroitants, est « estivale ». Très belle vaisselle de Limoges et très douce musique *d'ambiance (« un bourdon derrière la vitre »,* eût dit Curnonsky).

Et *surtout* la cuisine d'Albistur, sage et fantaisiste à la fois, solide et légère : la terrine « maison » de foie gras frais de canard, les huîtres chaudes au champagne, la salade d'artichauts aux foies de volaille, la bisque de langoustines en entrées, puis la morue fraîche (pourquoi ne pas dire cabillaud ?) en chemise et ses pâtes fraîches, les filets de rougets et saint-jacques à la purée d'herbes, etc. Avant le foie gras chaud au sauternes, le canard sauvage rôti aux deux poivres, le filet d'agneau pané provençale et la simple andouillette rôtie à la graine de moutarde. Fromages de La Ferme Saint-Hubert (une garantie) et beaux desserts que les gourmettes résument en commandant la « grande assiette » (55 F).

Belle cave (découvrez, si vous ne le connaissez point déjà, le saint-joseph vivarois de Grippat) et accueil tout de courtoisie familière. A la carte, et si l'appétit vous guide, compter 400 F. Mais il y a, midi et soir, un menu à 190 F sur lequel ma voisine a choisi la soupe spéciale de marennes, la cassolette de chevreuil au cassis et la glace au chocolat amer.

▶ *A L'ARCADE,*
18, rue Bayen, 75017 Paris.
Tél. : 45-72-02-19.
Fermé samedi midi et dimanche. Parking : Ternes.
CB-Visa. Chiens acceptés.

L. R.

Ravioles dauphinoises

Ravioli... ravioles... L'Italie n'est pas si loin du Dauphiné pour que le populaire n'ait pas rapidement adopté la chose en francisant le nom.

Il s'agit de pâte, évidem*ment. Elle doit être faite à par*tir de blé tendre. Et ces petits coussins de pâte sont farcis de *comté, de fromage frais et de* persil. Chez les fabricants spécialistes, la raviole se présente en plaques de quarante-huit petits carrés, trois plaques font alors cent quarante-quatre ravioles, douze douzaines, soit une grosse, qui est l'unité traditionnelle de vente dans la région.

Il y a longtemps que les Dauphinois gourmands le réclamaient : la raviole traditionnelle vient enfin d'obtenir une appellation d'origine. Cela donnera peut-être aux cuisiniers parisiens l'idée d'en inscrire plus souvent à leur carte.

Là-bas, en Dauphiné, il en est autrement. A Romans-sur-Isère, les ravioles de Romans sont vedettes. En feuilletant quelques cartes, je trouve des ravioles en consommé de canette aux truffes au *Château de Rochegude* (tél. : 75-04-81-88), chez *Ponton* à Romans (75-02-29-91), au restaurant *Albert-Lecomte* de Saint-Vallier (75-23-01-12) et bien évidemment chez Chabran, le *Relais gourmand* de Pont-d'Isère (75-84-60-09), où elles sont aux truffes.

Je ne sais pas si l'appellation d'origine tient pour les produits surgelés : ce serait dommage. Ils vont se multiplier. Mais les ravioles dauphinoises, ménagères, artisanales, folkloriques, ce n'est pas cela !

L. R.

SANS VISA

ESCALES

Le facteur Roulin, Kunsthaus, Zurich.

GIRAUDON

Van Gogh sur réservation

On peut d'ores et déjà *prendre rendez-vous* avec Van Gogh aux Pays-Bas pour l'exposition de 370 peintures et dessins choisis parmi les 2 000 œuvres que composa le peintre en quelque dix années avant de mourir, à l'âge de trente-sept ans, le 29 juillet 1890. Un centenaire éclatant, à l'opposé d'une vie douloureuse. Les toiles seront rassemblées au Musée Van Gogh à Amsterdam, les dessins au Musée Kröller Müller, situé *dans le parc national de* Hoge Veluwe, à 100 km au sud-est d'Amsterdam.

Fera date aussi le système de réservation des tickets d'entrée. Pour éviter l'attente et équilibrer les flux de visiteurs, la réservation préalable est obligatoire, confiée, dans chaque pays, à un distributeur exclusif, pour la France, la FNAC (contacter la FNAC Paris pour avoir les adresses *en province* : 136, rue de Rennes, 75006 Paris, tél. : 42-22-19-55).

Pendant la durée de l'exposition – du 31 mars au 29 juillet prochains, – les musées seront ouverts de 9 heures à 21 heures du mardi au samedi et de 9 heures à 18 heures le dimanche et le lundi. L'admission se fera par tranches horaires de 2 heures : de 9 heures à 11 heures, de 11 heures à 13 heures, etc. Il faudra *donc choisir un jour et une* tranche horaire ; l'heure inscrite sur le billet indiquant le début de cette dernière, il faudra entrer dans les deux heures qui suivent ou se voir refuser l'accès... A l'intérieur du musée, le temps de visite est libre. Des bus feront la navette entre les deux expositions. Départ toutes les deux heures, dans les deux sens, pour 1 h 30 de trajet.

La réservation ouvre le 15 janvier (dès maintenant pour les adhérents à la FNAC). Le nombre de places étant limité, il vaut mieux réserver dès que possible pour avoir un plus grand choix de dates. Des forfaits FNAC accompagnent cette exposition : des week-ends de deux jours (de 1 500 à 1 900 F selon l'hôtel) à cinq jours lors des ponts (de 2 185 à 3 700 F). La compagnie aérienne KLM (s'adresser à la FNAC) propose, elle, un *forfait de* 2 700 F *par personne* en chambre double comprenant les vols, transferts, deux nuits en hôtel de luxe, un dîner, une croisière sur les canaux et un ouvrage sur Van Gogh.

Parmi les nombreuses autres possibilités, notons celle de Nouvelles Perspectives culturelles : Hollande, pays des musées. Du 1er au 4 juin, on visitera le Mauritshuis à La Haye, Delft, les jardins botaniques de Leiden, Haarlem et le Musée Frans Hals, Amsterdam et le Rijksmuseum, Utrecht. En ce qui concerne Van Gogh, visite du Musée Kröller Müller : 2 390 F tout compris (hôtel 2 ou 3 étoiles, pension complète, voyage en car de luxe).

Pour de plus amples informations, s'adresser à *l'office de tourisme* des Pays-Bas, 31-33, av. des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 42-25-41-25.

L'Australie à tire-d'aile

L'été commence en Australie, une destination qui, compte tenu des distances, n'est pas vraiment « donnée ». Alors quitte à perdre la tête, autant le faire avec panache. En optant, par *exemple*, pour le circuit (un parmi beaucoup d'autres) proposé par Australie Tours (129, rue Lauriston, 75116 Paris, tél. : 45-53-61-15), l'un des bons spécialistes de la destination.

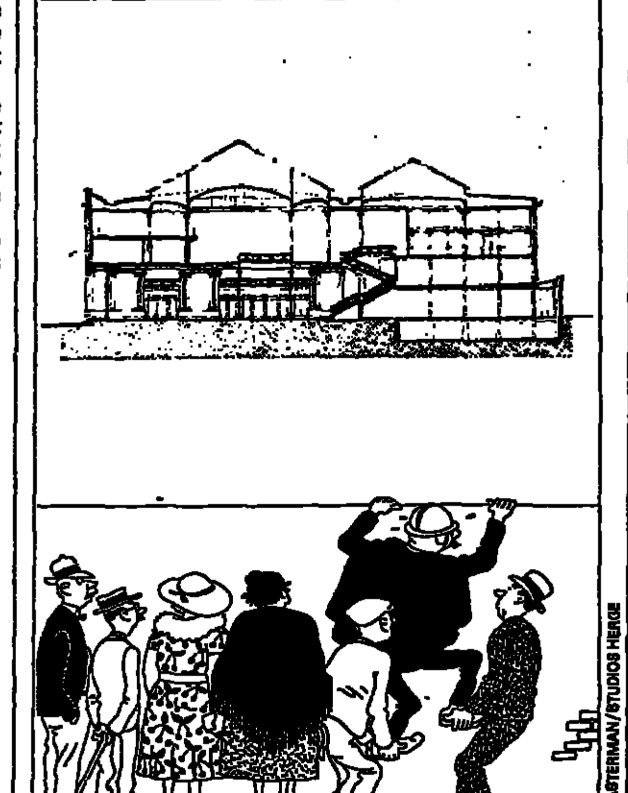
Une croisière aérienne de sept jours, en Fokker 27 luxueusement équipé, de Sydney à Sydney, avec découverte du « bush » (la savane locale), escales à Coober Pedy (capitale de l'opale), Ayers Rock (le plus grand monolithe du monde), Alice Springs et Cairns, survol de la Grande Barrière de corail, virée en catamaran jusqu'à Heron Island, plongée sous-marine et, pour terminer, les plages de la *Gold Coast, la Floride* australienne. Comptez 25 700 F de Paris à Paris, avec vol *sur Singapour Airlines* et quatre nuits à Sydney. L'Office du tourisme australien (4, *rue Jean-Rey*, 75015 Paris, tél. : 45-79-80-44) est ouvert les mardis, jeudis et vendredis matins, de 9 h 15 à 13 heures.

Tiercé andin

Pour découvrir trois pays *méconnus d'Amérique* latine (le Chili, le Pérou et l'Equateur), la compagnie Paquet propose un hôtel flottant nommé *Mermoz* qui, du 21 janvier au 10 février, suivra la route des Andes à l'occasion d'une croisière de 5 000 kilomètres le long de *la côte pacifique*. On gagne Santiago-du-Chili par avion, on embarque à Valparaiso *et on appareille pour* Puerto-Montt, capitale de la région des lacs et base de départ pour la découverte du volcan Osorno. Possibilité d'une extension de trois jours à l'île de Pâques (8 400 F en chambre double). Retour à Valparaiso avec possibilité de visiter *Santiago puis cap sur Arica* (excursion sur les hauts-plateaux) et Callao, une *vieille ville coloniale d'où* l'on visite Lima et son Musée de l'or, ou Pachacamac, un impressionnant sanctuaire préhispanique. A partir de ce port, deux extensions possibles, l'une de trois jours vers Cuzco et Machu Picchu (4 825 F), l'autre de deux jours pour le site archéologique d'Ica et les dessins géants de Nazca (3 540 F). Le *Mermoz* cingle ensuite vers Esmeraldes, en Equateur, d'où l'on gagne Quito, ultime visite avant l'envol pour Paris.

Dix-neuf jours de balade le long de la Cordillère, dont sept jours en mer, ce qui est indispensable pour apprécier la vie à bord de ce bateau au charme rétro. Prix à partir de 23 760 F (cabine intérieure occupée par trois personnes) et autour de 30 000 F pour une cabine double extérieure. Excursions en sus. *Passeport* obligatoire ainsi que les visas chilien et équatorien. *Inscription dans les agences* de voyages et renseignements supplémentaires au (1) 47-42-83-19.

Signalons que le *Mermoz* entreprend ensuite, du 7 au 25 février, une croisière de *dix-huit jours* (à partir de 19 790 F) qui, outre l'Equateur et les Galapagos, permet, *une fois franchi le* canal de Panama, de visiter le Costa-Rica, San-Andres (Colombie), Grand-Cayman et *la Floride*, de Key-West à Miami.


CASTERMAN/STUDIOS HERGE

BD belge

Depuis octobre à Bruxelles, la bande dessinée a pignon sur rue. Et quel pignon ! Le dernier des *« grands » espaces*, à caractère semi-industriel, signé par l'architecte Victor Horta qui, au début du siècle, fit de cette ville la capitale de l'Art nouveau. Situé au 20, rue des Sables, ce splendide édifice de 4 000 m², construit entre 1903 et 1906, était occupé *par un grossiste en textile*, Charles Waucquez. Désaffecté en 1970, inoccupé *pendant dix-sept ans, il fut* heureusement classé en 1975, racheté par l'Etat et amoureusement restauré par des artisans talentueux avant d'être loué au Centre belge de la BD. Les amateurs d'architecture aimeront ce lieu magique.

Les fans de BD y trouveront une brasserie, une librairie spécialisée, un espace de lecture et une bédéthèque de recherche, réservée aux plus de seize ans et entièrement informatisée. *Une vraie mine d'or* constituée de plus de 15 000 albums et de col*lections de magazines tels* que *Pilote* (760 numéros), *Spirou* (2 600 numéros dont il ne manque que le 736) et *Tintin*, dont on recherche encore une collection complète reliée.

Au premier étage sera inauguré, en février, le Musée de l'imaginaire consacré à l'univers de 35 « grands » de la BD belge, dont Jacobs, Roba et, bien entendu, Hergé. On y trouvera également une machine-à-sons (pour tester sa connaissance des onomatopées) et un auditorium où seront projetés des programmes audio-visuels sur l'histoire de la BD et l'apport de l'Art nouveau. Au sommet du bâtiment, conservés dans un « bunker », les trésors du centre : *plus de 2 000 planches originales*, d'environ 150 auteurs, qui seront exposées par rotation régulière.

Le Centre belge de la bande dessinée (20, rue des Sables, 1000 Bruxelles, tél. : (02) 219.19.80) est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 à 18 h 30. Entrée : 50 FB la bédéthèque, 80 FB l'expo des tré*sors ; l'accès à la salle de* lecture est gratuit. La brochure « Bruxelles à la carte » (Office du tourisme belge, tél. : 42-61-58-21) propose un forfait « BD » avec une nuit d'hôtel à partir de 200 F par personne en chambre double. Rappelons l'existence d'un Musée Horta sur les lieux mêmes de son domicile et de son atelier.

VOYAGES

Retour en Guadeloupe

Suite de la page 13

Très tôt, les professionnels du tourisme en Amérique du Nord *et en* Europe ont détourné vers d'autres paradis des Caraïbes leurs flots de séjours clé en main. *Les Canadiens sont* aux Grenadines, ou à la Dominique, ou à Trinidad. Les Américains au *Mexique. Les Français ?* En Martinique. L'île sœur, l'île rivale a drainé à elle les plus gros *arrivages nationaux. A ces signes* inquiétants, la Guadeloupe, en décembre, a cédé à la panique. *Ses hôtels multipliaient* des efforts un peu vains, mais manquaient de réservations fermes. Et c'était plus grave qu'un gros coup de vent. Le Méridien était flambant neuf mais ne comptait encore qu'une poignée de « semaines », pour trois cents chambres.

D'autres voyaient se confirmer des annulations qu'ils avaient tenté de retarder. Le tourisme n'élit que les paradis prétendument intacts. Hugo avait glissé sur la population locale. Ce maudit cyclone allait avoir raison de la clientèle. Alors, quinze jours avant les fêtes de fin d'année, ils unirent leurs forces de conviction, Air France, l'office du tourisme, les hôteliers, pour promettre la Lune, pour mentir – un peu – sur le miracle de la nature et l'œuvre des hommes, pour proposer des réductions, des nuits supplémentaires, de la danse et du rhum.

Un mirage plein comme un œuf

Il devenait difficile, avant les fêtes, de savoir s'« ils » allaient décider de venir bronzer là plutôt qu'ailleurs. La Guadeloupe est un mirage plein comme un œuf. Chaque année, les avions du pont aérien quotidien avec la métropole affichent complet. Cet hiver comme les précédents. Plus une place libre. Les Antillais partent, ou reviennent. Mais les vacanciers ? Deux jours avant Noël, les hôtels attendaient encore leurs réservations.

Et, à tout prendre, ce n'est peut-être pas un drame. Pour la première fois en dix ans, des chambres sont disponibles en Guadeloupe. Les vacanciers de la dernière heure, les imprévoyants qui détestent les réveillons dans la capitale mais n'osent pas se l'avouer auront pu louer un bungalow sur un coup de téléphone. La sieste créole enfin permise, pour peu qu'ils dénichent un billet d'avion. Cette population estivale ne fera peut-être pas le plein de la « saison ». Elle sauvera sans doute, plus profondément, l'île du choc psychologique d'après-cyclone.

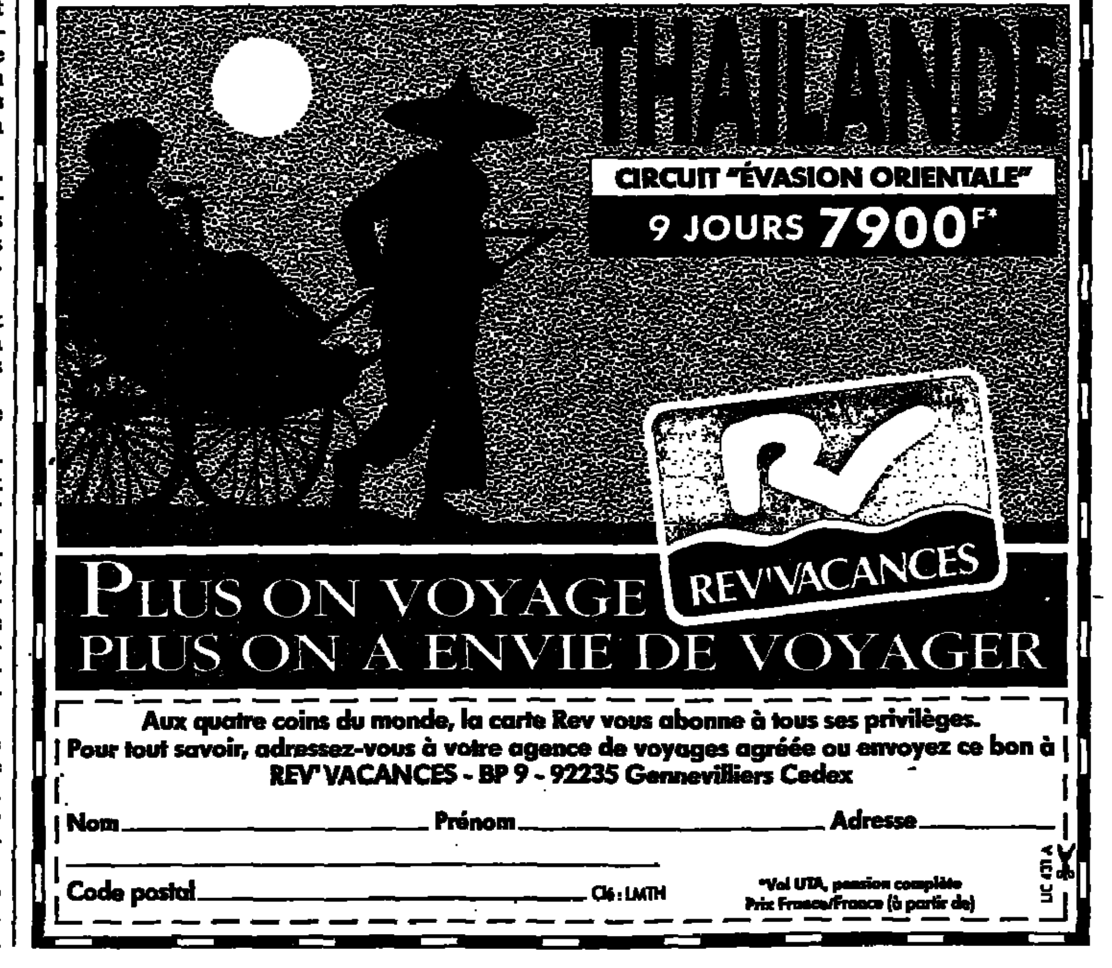
Car la Guadeloupe, cette année plus encore, a besoin de touristes anachroniques, curieux de son récent malheur. De flâneurs en enquête. Ceux qui penseront à aller visiter Le Moule, Port-Louis ou Petit-Canal, villes sinistrées de la Grande-Terre, plutôt que la Soufrière Ceux qui prendront le bateau pour la Désirade, cet îlot *qui s'était défendu* tout seul dans la tourmente et qui propose quelques chambres *malmenées* par le vent de septembre.

Les hôteliers, surtout ceux qui animent de petits établissements, ont été surpris ces dernières semaines de voir arriver des touristes non prévus. Ces couples en balade dans des Antilles convalescentes, *soucieux des efforts* des hommes et de la nature. Cette bande de jeunes qui a réglé la facture de son bungalow, aux Saintes, en en réparant le toit. Les Guadeloupéens intéressent, aussi, cette fois, par le malheur subi. Quelques métropolitains ont eu l'idée d'aller louer des chambres chez l'habitant, histoire de mêler détente et solidarité.

Il faut aller passer une semaine dans l'île d'« Hugo ». C'est un devoir de plaisir. Il manque des arbres, les cases ont souvent été retapées trop vite. Mais la Grande-Terre n'a jamais été aussi belle.

PHILIPPE BOGGIO





JEUX

échecs

N° 1366

CLOUAGES ET ENFILADES

(Championnat des Etats-Unis, Long Beach, décembre 1989)

Blancs : B. GOULKO
Noirs : Y. SEIRAWAN

Début anglais.

1. ç4	é5	18. bxç5	Dd7
2. Cç3	Cf6	19. Tf-é1	b5 (l)
3. Cf3	Cç6	20. çxb6	Fxa3 (m)
4. g3	d5 (a)	21. Tb3! (n)	Fé6
5. çxd5	Cxd5	22. Tç3!	Cd4 (o)
6. Fg2 (b)	Cb6 (c)	23. Txç7!! (p)	Fxç7 (q)
7. 0-0	Fé7	24. Dxç7	Db5 (r)
8. a3 (d)	0-0 (é)	25. Fh3!	a5
9. b4	Fé6	26. Cé1	Da6 (s)
10. Tb1 (f)	a6	27. Ta1 (t)	Tf-d8
11. d3	f6 (g)	28. Fç5	Cxd3 (u)
12. Cé4 (h)	Fa2	29. Td1! (v)	Fg4 (w)
13. Tb2	Fd5 (i)	30. Cxd3	Fxd3
14. Cç5	Tb8	31. Ff1! (x)	Tb-ç8 (y)
15. é4	Ff7	32. Fxd3!	Txd3 (z)
16. Fé3 (j)	Cd7	33. Txd3!	Txç7
17. Dç2!	Cxç5 (k)	34. Td8+ Abandon (aa)	

NOTES

a) Entrant dans une « défense sicilienne », les couleurs étant inversées.

b) Menace 7.Cxé5.

ç) 3..., Cxç3 et 3..., Cd-é7 sont également jouables. Le coup du texte empêche l'avance d2-d4.

d) Ou 8.d3, 0-0 ; 9.a3, f5 ; 10.b4, Ff6 ; 11.Fb2, Rh8 (*11..., Fé6 est aussi à examiner*) ; 12.Tç1, Cd4 ; 13.Cxd4, éxd4 ; 14.Ca4, ç6 ; 15.Cç5, a6 ; 16.Db3, Té8 ; *17.a4!, Té7 (si 17..., Txé2 ; 18.Tç-é1!)* ; 18.Fa1, Dd6 ; 19.Tf-é1 avec avantage aux Blancs (Tchernine-Rantanen, 1985) ou 8.h3, 0-0 ; 9.Fb2, Fg4 ; 10.a4!, a6 (10..., a5 ; 11.Cb5, Ff6 ; 12.d3, Dd7 ; 13.Cd2, Ta-ç8 ; 14.Tç1, Fh3 ; 15.Fxh3, Dxh3 ; 16.Fa3, Tf-é8 ; *17.Cé4, Fé7* ; 18.Fxé7, Txé7 ; 19.Cç5! comme dans *la partie Arkhipov-Zajtchik, 1988)* ; 11.a5, Cd7 ; 12.Cd5, Fd6 ; 13.Cé3, Fé6 ; 14.d4!, éxd4 ; 15.Cxd4 ; Cxd4 ; 16.Fxd4, Tb8 ; 17.Fa7, Ta8 ; 18.Fd4, Tb8 ; 19.f4!, Fç5 ; 20.b4!, Fxd4 ; 21.Dxd4 et les Blancs sont mieux (Kajdanov-Dzandzgava, Belgrade, 1988).

é) 8..., Fé6 donne l'égalité après 9.b4, a6 ; 10.d3, 0-0 ; 11.Tb1, f5 ; 12.Fé3, Rh8 ; 13.Dç2, Cd4 ; 14.Fxd4, éxd4 ; 15.Ca4, Cxa4 ; 16.Dxa4, Fd5 ; 17.Tf-ç1, ç6 (Afifi-Karpov, Lucerne, 1985).

f) Ou 10.d3, Cd4 ; 11.Tb1, Cd5 (Sunnye-Timman, Amsterdam, 1985).

g) Trop passif. 11..., f5 paraît nécessaire pour empêcher les Blancs de s'emparer de l'initiative sur l'aile-D.

h) Une idée de Botwinnik. Le C-D vise la case ç5 d'où il dominera le complexe b7-d7-é6 : en cas d'échange, la reprise par le pion b4 ouvrira aux Blancs la colonne b.

i) La manœuvre Fa2-Fd5 permet aux Noirs de ne pas perdre un temps.

j) Contrôle les cases d4 et ç5.

k) La menace 18.Cxb7, Txb7 ; 19.Dxç6 force les Noirs à prendre le Cç5 et à ouvrir la colonne b, signe évident de leur échec positionnel et de leur traitement passif de l'ouverture.

l) Comme c'est souvent le cas, lorsqu'on est en difficulté positionnelle, on a recours à la tactique pour se sortir d'un mauvais pas. 19..., Dç8, défense peu agréable, laissait les Blancs renforcer leur avantage de position après 20.d4!, éxd4 ; 21.Cxd4, Cxd4 ; 22.Fxd4, Fxg2 ; 23.Rxg2.

m) Une des pointes prévues dès 17..., Cxç5.

n) Mais la tactique est un domaine où les occasions sont souvent favorables au camp dominant positionnellement : si 21..., Txb3? ; 24.Dxb3+ et 25.Dxa3.

o) Une nouvelle contre-attaque : si 23.Dd1, bxç6 et tout va bien.

p) Ce sacrifice de qualité tombe à pic.

q) Si 23..., Cxç2 ; 24.Txd7, Cxé3 ; 25.Txd6, Cxg2 ; 26.Rxg2 et les Blancs ont une finale gagnante.

r) Et non 24..., Dxç7? ; 25.bxç7, Tb5 ; 26.Fh3!

s) Si 26..., Dç6 ; 27.Tç1!

t) Menace 28.Fç5.

u) Sinon 29.Fxb4. Si 28..., Db7 ; 29.Fxb4, axb4 ; 30.Ta7! et les Blancs gagnent.

v) Clouage vertical.

w) Si 29..., Tb-ç8 ; 30.Fxç8, Txç8 ; 31.Txd3!, Txç7 ; 32.Td8+, Fé8 ; 33.Txé8+, Rf7 ; 34.Tf8+etc.

x) Clouage diagonal.

y) Si 31..., Ta8 ; 32.b7!

z) Si 32..., Txç7 ; 33. bxç7.

aa) Si 34..., Rf7 ; 35.bxç7 suivi de 36.ç8=D.

Solution de l'étude n° 1365
I. Bondar

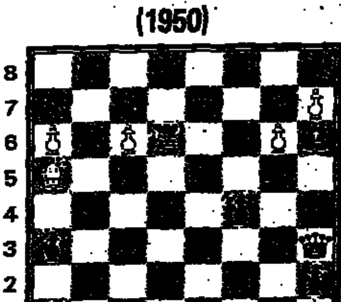
(Blancs : Rh2, Tg2, Ph6. Noirs : Rf1, Fd2, Pé3.)

1. Th2, é2 ; 2. h7, Fç3+! ; 3.Rç2, Fé5 ; 4.Th1+, Rf2 (*si 4..., Rg2* ; 5.Té1, Rf2 ; 6.Rd2, Ff4+ ; 7.Rd3, Rxé1 ; 8.h8=D, Rf1 ; 9.Dh1+, Rf2 ; 10.Dh4+, Fg3 ; 11.Df6+) ; 5.Rd2, Ff4 ; 6.Rd3, Fé5 ; 7.Ré4+, Fh8 ; 8.Th2+, Rf1 ; 9.Rf3!, é1=C+ ; 10.Ré4 et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE

ÉTUDE N° 1366

A. KAZANTZEV (1950)



BLANCS (7) : Rh1, Fa5, Ca1, Pa6, ç6, g6, h7.
NOIRS (6) : Rh3, Td6, Fh6, Pa3, f4, h2.

Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

N° 1364

LES CHAMPIONNES DU MONDE

Le principal atout des joueuses américaines qui ont remporté à Perth la Venice Cup, c'est-à-dire le championnat du monde féminin, est leur solidité dans le jeu de la carte comme le montre la donne suivante qui a contribué à leur victoire sur les Hollandaises.

Nord : ♠ A R 7 5 ♡ R 10 5 ♢ 8 7 3 ♣ 9 7 2
Ouest : ♠ V 10 6 3 ♡ 7 4 ♢ 6 ♣ A D V 8 6 4
Est : ♠ D 9 2 ♡ 9 8 2 ♢ A D 9 4 ♣ R 5 3
Sud : ♠ 8 4 ♡ A D V 6 3 ♢ R V 10 5 2 ♣ 10

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest Deas	*Nord* Arnolds	*Est* Palmer	*Sud* Vriend
–	passe	1 ♢	1 ♡
1 ♠	2 ♢	contre	3 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 6 de Carreau, comment Beth Palmer, en Est, a-t-elle fait chuter QUATRE CŒURS ?

Réponse

Beth Palmer a pris avec l'As de Carreau, et elle a rejoué le 4 de Carreau (son plus petit Carreau pour montrer une préférence à Trèfle). Ouest a coupé et a contre-attaqué un petit Trèfle sous son As pour essayer de donner la main à Est. Beth Palmer a pris avec le Roi de Trèfle et une deuxième coupe à Carreau a fait chuter le contrat... A l'autre table, l'Américaine Karri Shuman, en Sud, avait gagné 4 Cœurs sur l'entame de l'As de Trèfle. Ouest avait contre-attaqué son singleton à Carreau pour l'As d'Est qui avait continué Carreau. Mais Ouest n'avait pu couper qu'une fois...

Calculs des probabilités

Savoir calculer les chances de probabilité des lignes de jeu à adopter pour réussir un contrat est un exercice utile, mais qui rebute beaucoup les bridgeurs. Il n'est cependant pas nécessaire d'être un vrai mathématicien pour pouvoir, dans la plupart des cas, choisir la bonne solution si on connaît « en gros » le pourcentage des répartitions d'une couleur. Voici un bon exercice tiré d'une donne de l'Américain Rubens. Efforcez-vous au début de cacher les mains d'Est-Ouest.

Nord : ♠ A R 8 7 6 2 ♡ 9 5 4 ♢ V 10 ♣ D 3
Ouest : ♠ V 9 5 ♡ D 10 8 ♢ D 7 5 3 ♣ 6 4 2
Est : ♠ D 10 ♡ V 7 6 3 2 ♢ 8 6 2 ♣ 9 7 5
Sud : ♠ 4 3 ♡ A R ♢ A R 9 4 ♣ A R V 10 8

Ann : S. don. E-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	passe	1 ♠	passe
2 ♢	passe	2 ♠	passe
3 SA	passe	4 ♠	passe
4 ♡	passe	4 ♠	passe
6 ♣	passe	7 ♣	passe...

Ouest ayant fait l'entame neutre du 4 de Trèfle (avec trois atouts), comment Sud doit-il jouer pour gagner ce GRAND CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères

Avec « plus de levées d'honneurs que de perdantes », Sud aurait dû ouvrir de « 2 Trèfles » forcing de manche. Toutefois, si Sud ne connaît pas cette excellente règle de Lavinthal (alors qu'il applique peut-être à tort et à travers les appels de préférence du même auteur), il lui reste la possibilité de compter ses points et d'aboutir à 25 avec 2 points de distribution et au moins 1 point pour les plus-values...

COURRIER DES LECTEURS

● *Baiser au Roi* (1350). – « *Le déclarant ne peut-il pas,* demande Ch. Guiraud, *gagner le petit chelem à Trèfle grâce à un placement de main à l'atout (au lieu d'un squeeze), car l'adversaire qui prendra sera obligé de jouer dans coupe et défausse ?* » C'est exact à quatre jeux mais, à la table, il est plus normal de faire simplement l'impasse à Carreau et de se rabattre sur un squeeze quand la couleur est mal répartie...

PHILIPPE BRUGNON

scrabble ®

N° 336

DUPLISCRABBLISSIME

Quel scrabbleur a déjà assimilé tous les mots 1990 ? Gagne toutes les parties à 100 % ? Met les mains en haut du guidon au bout de trente secondes ? C'est Dupliscra, logiciel pour compatible IBM, créé et vendu par le scrabbleur caennais Gilbert Fillatre *. Ce programme peut rejouer, et s'il y a lieu améliorer, toute partie déjà jouée ; il peut également tirer lui-même une partie normale, comme celle qui vous est proposée aujourd'hui, voire une partie joker.

Mais la version 1990 de Dupliscra comporte également un deuxième logiciel de recherche et de jeu tout aussi performant, qui donne, sur écran ou sur imprimante, toutes les solutions d'un tirage quelconque ; les « sept plus un » ; les mots incluant une lettre quelconque, par exemple les 1 800 mots avec K de 3 à 10 lettres ou ceux ayant un K en troisième position, ou ceux comportant un K ou un F ; les mots passant par n lettres d'appui (ils intéressent aussi *bien les cruciverbistes que les anacroisistes*).

La partie « jeu » de ce deuxième logiciel propose des tirages aléatoires de sept ou huit lettres, des sept + 1, des tirages avec joker et *des tirages « mots le plus long »*, avec tops et sous-tops.

Un conseil : si vous n'avez pas d'ordinateur, oubliez le Dupliscra, faute de quoi vous seriez mis sur la paille ; car aux 1 000 francs que le logiciel vous coûtera, s'ajoutera le prix du *hardware* que vous serez allé acheter en courant.

Voici enfin un exercice (solutions dupliscra données en fin d'article) : trouvez les quatre rajouts initiaux en deux lettres et les cinq en trois lettres (benjamins) précédant le mot quêteur (exemple ; enquêteur). Même exercice pour quêteuse (cinq en deux lettres, trois benjamins).

MICHEL CHARLEMAGNE

* BP 5011, 14201 Caen Cedex 1 000 FF, 7 350 FB, 290 F.

S.C. Elysées, 7, rue F.-Bastiat, 75008 Paris, 3 octobre 1989. Parties, mardi et jeudi 14 h 30 et 17 heures mercredi 20 h 45

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un *mot commence par une lettre,* il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	?ERNNDE			
2	GATULCE	RED(O)NNE	H 2	68
3	AAALAUR	CLOUTAGE	5 F	70
4	AA+LVEMS	LARGUA	L 2	14
5	TEERNAO	LAVAMES	K 7	74
6	MTSSOIH	RENOTERA (a)	2 B	70
7	RTUNEEU	THOMISES	12 E	78
8	EU+TMPLN	NATURE	8 J	30
9	PL+DLWIA	MENUET	M 1	24
10	PDLA+SDI	WALI	10 J	33
11	DD+BIIUR	PLAIS	13 C	26
12	DDI+IFAE	BRUI	14 A	18
13	D+JOEQEE	EDIFIA	15 D	37
14	OQE+CHOO	DEJETA	E 8	28
15	QO+UTVBR	COHOBE (b)	A 10	51
16	QV+XY?IS	BUTOR	3 A	24
17	QVIS+NEI	S(E)XY	13 K	43
18	QNI+AOSG	IVES	N 1	35
19	QA+KZPFE	BINGOS	A 3	30
20	QAKPE+E	FREDONNEZ	H 1	63
21	QPEE+	YAK	N 13	42
		CEPE	E 5	13
		TOTAL		871

(a) sur le C : RACONTEE, CAROTENE ou ORÇANETE, 64. (b) distille plusieurs fois.

● Solutions des benjamins ; CA-EN-PA-PI-BAN-BRI-ETI-MAR-PAR- ; CA-EN-LO-PA-PI-BAN-ÉTI-PAR-

● Tournoi de Montrouge, samedi 27 janvier. Tél. : 69.34.83.77.

mots croisés

n° 593

Horizontalement

I. Piège à gogos. – II. Elle ne peut pas sentir l'eau pure. Convient parfaitement. – III. Feront mettre en terre. Suivis. – IV. Si c'est ainsi, donnons-le ! Possessif. – V. *Pronom.* Fera mal. Il peut repasser. – VI. Il y a la manière. A supprimer. – VII. *Eglise d'importance.* Fit une rencontre. – *VIII. Refuge idéal. Raccourci. C'est* un dieu. – IX. Quelle histoire cela a-t-il fait ! Vient du pressoir. – X. *Plus* supportables moralement que physi*quement.*

Verticalement

1. Garantit bien les vieux. – 2. Eminences allemandes. Si c'est dedans, c'est cuit. – 3. Pour le repos du guerrier. Pour cœur sensible. – 4. Fait pour la joie. Note. Conjonction. – 5. C'est parfois le fait du déchiffreur. – 6. Pour le voyage. – 7. A l'œil ou sous la tête. Dans le bon sens, il fut sudiste. – 8. Conjonction. Bien accrochée au pédoncule. – 9. Il aime trop. – 10. Avale n'importe quoi. Voyelles. Pronom. – 11. Dans l'auxiliaire. Plutôt polisson. – 12. A son sens individuellement, ou va *pour le groupe*. C'est une avancée, parfois une mutation. – *13. Ils savent vous attendrir.*

SOLUTION DU N° 592

Horizontalement

I. Dévergondages. – II. Enamouré. Malt. – III. Strict. Gloria. – IV. Iris. Tarauder. – V. Nao. Tuteur. – VI. Tilbury. Darse. – VII. Enée. Assac. At. – VIII. Reucel. En haut. – *IX. Eus. Gestuelle.* – X. Trépassements.

Verticalement

1. Désintérêt. – 2. Entraîneur. – 3. Varioleuse. – 4. Emis. Beé. – 5. Roc. Tu. Ega. – 6. Gutturales. – 7. Or. Atys. SS. – 8. Nègre. Sète. – 9. Laudanum. – 10. Amourachée. – 11. Gard. Aln. – 12. Elie. Sault. – 13. Starlettes.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés ®

N° 595

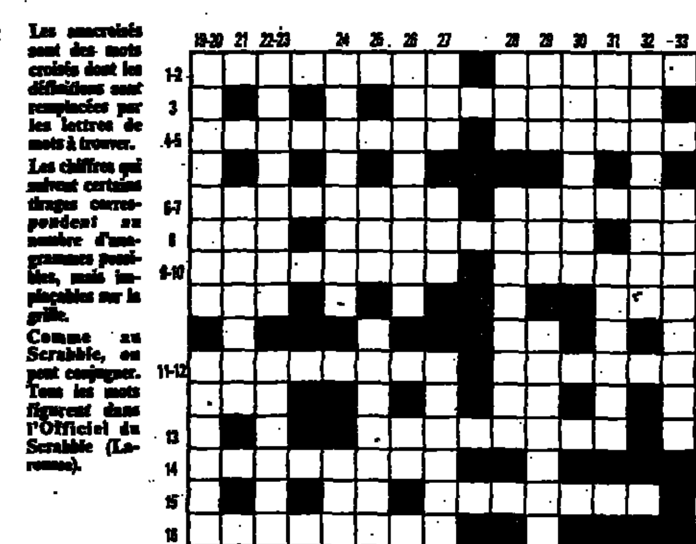
Horizontalement

1. AABDIILS. – 2. ADEILOR (+ 3). – 3. AABFIIRS. – 4. AAEINNRS. – 5. AEEMSST. – 6. ACEEQRTU (+ 1). – 7. AEMNTTU. – 8. ACEEESTU. – 9. AEEMNRTU (+ 2). – 10. AACESSU. – 11. AAEMORTY. – 12. BEEIINR (+ 1). – 13. CEEELMNT. – 14. AEIINSUX. – 15. CEIINTU (+ 1). – 16. EEIMORST (+ 1). – 17. AEEELRST (+ 3). – 18. BEELNOZ.

Verticalement

19. ACEEINNN (+ 2). – 20. ACEENRS (+ 8). – 21. EENOORT. – 22. AENNNOST (+ 2). – 23. AEHLNOT. – 24. ADEEMSQU (+ 1). – 25. CEEFNOSU. – 26. AABEIRRT (+ 2). – 27. AEESSUX. – 28. CEIMOSTU. – 29. ABCEEEEN. – 30. AADEMST (+ 3). – 31. CEERSU (+ 8). – 32. EENNIOST. (+ 1). – 33. AEINRRTU. – 34. AAEISSU. – 35. AEEINNRS (+ 3).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).



SOLUTION DU N° 594

1. FLATTEUR. – 2. KUMQUAT. – 3. POURRIRA. – 4. GRONDEES (DEGREONS). – 5. EMMETRES V.T. – 6. *OASIENS.* – 7. ROTATION. – 8. RUINURE. – 9. OLECRANE (LECANORE). – 10. PREAVISE. – 11. ABOUTIE (EBOUTAI). – 12. LABIACEE. – 13. NEMERTE, ver plat marin. – 14. DARIOLES, gâteau, (DOLERAIS, IODLERAS, SOLDERAI, ORDALIES). – 15. RAREFIA (FRAIERA). – 16. ENRENAT (ETRENNA). – 17. TIENNENT. – 18. ÉTAIES. – 19. ECUISSE (SCIEUSE). – 20. FIGURER. – 21. MALADIVE. – 22. RUTABAGA. – 23. APOLOGIE. – 24. OBERERA (ARBOREE). – 25. CUISINAI. – 26. TUDESQUE. – 27. RUPICOLE. – 28. URETERE. – 29. REERENT (ENTERRE, RENTREE). – 30. ESSAIE (*AISEES*). – 31. ESTOMAC (COTAMES). – 32. ALEVINER. – 33. SEVICES. – 34. *MORSES.* – 35. QUATUOR. – 36. GRENAT (ARGENT...). – 37. PROFITE (PIEFORT). – 38. LATRIE (ALITER, ALTIER, RELIAT, LITERA). – 39. TOSSATES. – 40. LESASSE (LASSEES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

CINÉMA

VENDREDI 5 JANVIER

LA CINÉMATHÈQUE

Palais de Chaillot
(47-04-24-24)

Romance à trois (1942), de Roger Richebé, 16 h ; Mary of Scotland (1936, v.o. s.t.f.), de John Ford, 19 h ; le Capitaine Fracasse (1942), d'Abel Gance, 21 h 15.

Salle Garance, Centre Georges-Pompidou

(42-78-37-29)

Révoltes, Révolutions, Cinéma : Un lopin de terre (1948, v.o. s.t.f.), de Frigyes Ban, 14 h 30 ; Psaume rouge (v.o. s.t.f.), de Miklos Jancso, 17 h 30 ; Danton (1921, v.o. s.t.f.), de Dimitri Buchowetzki, 20 h 30.

Vidéothèque de Paris

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

Montparnasse 1919-1989 : Music-Hall : la Rue de la Gaîté (1963) de Jean-Marie Drot, Damia (1989) de Juliet Berto, 14 h 30 ; Jean-Paul Sartre : Jean-Paul Sartre est mort (1980), Sartre par lui-même (1976) de Alexandre Astruc et Michel Contat, 16 h 30 ; Autour d'Apollinaire : Henri Rousseau le douanier (1980) de Geneviève Bastid, A la recherche de Guillaume Apollinaire (1983) de Jean-Marie Drot, 18 h 30 ; Balades dans Montparnasse : le 14e Arrondissement à travers Gaumont de la Vidéothèque de Paris, Cléo de 5 à 7 (1962) d'Agnès Varda, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

BAL PERDU. Film français de Daniel Benoin : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

ROAD HOUSE. (*) Film américain de Rowdy Herrington, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SWEETIE. Film américano-australien de Jane Campion, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES EXCLUSIVITÉS

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BANDINI (Fr.-Bel.-It.-A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BAPTÊME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CHAMBRE A PART (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

COMÉDIE D'AMOUR (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EL VERDUGO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FEMME DE ROSE HILL (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'HOMME QUI VOULAIT SAVOIR (*) (Fr.-Hol.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr., v.o.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAROUIS (*) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ORCHESTRE ROUGE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

PENTIMENTO (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04).

PUNISHER (*) (A.-Austr., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RAIN MAN (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROUGE (Hong Kong, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

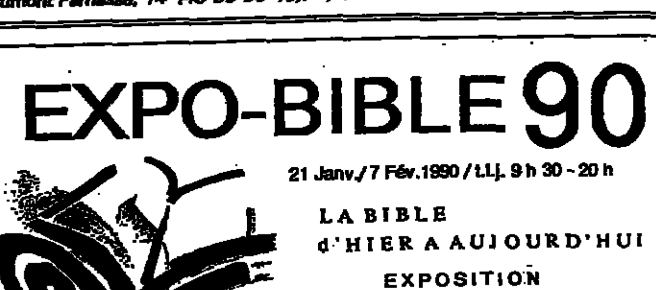
UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VALMONT (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VANILLE FRAISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).



THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

TROP TARD POUR PLEURER. Elysée-Montmartre (42-52-76-84) (dim., lun., mar.) 20 h 30 (3).

LE TUNNEL. Théâtre Marie Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 20 h (4).

AVANT-GARDE. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) (ven., sam., lun., mar.) 21 h 45 (5).

CONTES D'HIVER. Centre Mandapa (45-89-01-60) (dim.) 20 h 45 (5).

DAVID MATHEL. Les Déchargeurs (42-36-00-02) (dim. soir, lun.) 21 h, dim. 17 h (5).

DU SANG SUR LE COU DU CHAT. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47) (dim. soir) 20 h 30 ; dim. 16 h (5).

JE ME SOUVIENS. Mogador (48-78-75-00) (dim. soir, lun., jeu.) 20 h 30 ; dim. 15 h (5).

LE JEU DE LA VÉRITÉ. Théâtre 14-Jean-Marie Serreau (45-45-49-77) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; 17 h (5).

LÉON LA FRANCE : HARDI VOYAGE VERS L'OUEST AFRICAIN. Théâtre de l'Atalante (46-06-11-90) (dim. soir, mar.) 20 h 30 ; dim. 17 h (5).

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉS. Cité internationale universitaire (45-89-38-69). Grande salle (dim., lun., mar.) 20 h 30 (5).

MONSIEUR BONHOMME ET LES INCENDIAIRES. Ivry-sur-Seine. Théâtre d'Ivry (46-70-21-55) (dim. soir, mar.) 20 h 30 ; dim. 16 h (5).

ALEX MÉTAYER AU CASINO DE PARIS. MORAL D'ACIER. Casino de Paris (42-85-30-31) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (9).

BRITANNICUS. Comédie française (40-15-00-15). Salle Richelieu 20 h 30 (9).

MATCH D'IMPROVISATION. Bataclan (47-00-30-12) 21 h (8).

LES COLOMBAIONI (nouveau programme). Boulogne-Billancourt. Théâtre (46-03-60-44) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (9).

MORDS DONC. Marie Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 22 h (9).

POLYEUCTE. Gennevilliers. Théâtre (47-93-26-30) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (9).

LE RODEUR. Montreuil. Studio théâtre (48-58-65-33), 21 h (9).

SCÈNES DE LA GRANDE PAUVRETÉ. Gennevilliers. Théâtre (47-93-26-30) (dim. soir, lun) 20 h 30 ; dim. 17 h. (9).

LA TRAVERSÉE DE L'HIVER. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (9).

LES FELUETTES OU LA RÉPÉTITION D'UN DRAME ROMANTIQUE. Ranelagh (42-88-64-44) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (9).

LES INCERTITUDES DU DÉSIR. Athénée-Louis Jouvet (47-42-67-27) (dim., lun.) 20 h 30 ; le mardi à 18 h 30 (9).

ISMÈNE. Théâtre 13 (45-88-16-30) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h (9).

LES ESCALIERS DU SACRÉ-CŒUR. Aubervilliers. Théâtre d'Aubervilliers. Groupe Tse (48-34-67-67) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h 30 (9).

AFAG-THÉATRE (THÉATRE A DOMICILE) (39-78-05-17). Corps à cœur : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). ◊ La Ritournelle : 20 h 45.

APPARTEMENT-THÉATRE (5e ÉTAGE) (42-25-03-19). La Demande en mariage et les Méfaits du tabac : 20 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Léon la France : hardi voyage vers l'Ouest africain : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). L'Avare : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). J'ai 2 mots à vous dire : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). ◊ Lorenzaccio : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). ◊ La Bible : une histoire nécessaire à l'homme : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Nouveau Testament : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-76-84). ◊ Trop tard pour pleurer La France, ta fierté fout l'camp : 20 h 30.

ESPACE MARAIS (45-84-09-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : 19 h 30. La Mouette : 21 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. La Dame d'onze heures : 21 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Palabreur : 19 h. Annoncez-vous : 20 h 30. Bal-Trap : 22 h 15.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Pas deux comme elle : 20 h 30. Show Philippe Pujolle en deuxième partie : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. ◊ Avant-garde : 21 h 45. Théâtre rouge. ◊ Simone Weil 1909-1943 : 18 h 30. Huis clos : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Port-Royal : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). Feux : 18 h 15. L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◊ Le Tunnel : 20 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). ◊ De Sacha à Guitry : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). ◊ Les Palmes de M. Schutz : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Vite une femme ! : 21 h 15.

MOGADOR (48-78-75-00). ◊ Je me souviens : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Les hommes naissent tous égo : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Chandelier : 20 h 30.

PALAIS DES CONGRÈS (46-40-27-06). Evita : 20 h 30.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Dans la nuit la liberté : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 20 h 45.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). L'Œuf, à la première personne : 21 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◊ Jalousies : 20 h 30.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Vounet Super Star : 19 h 30. Les Stagiaires : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). La Chute : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Cats : 20 h 30.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-66-42-17). ◊ Barouf à Chioggia : 20 h 30.

THÉATRE DU SPHINX (42-79-39-29). ◊ Lettre à tous les aviateurs perdus dans le désert : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). L'Irrésistible Rencontre de Sherlock Holmes et du docteur Watson : 20 h 30.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Je Thème... Toi aussi : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Un transport amoureux : 18 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Le Fidelle : 20 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Chemin solitaire : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Phèdre (à repasser) : 20 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◊ On va faire la cocotte : 19 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Bazar de nuit : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). ◊ La Présidente : 20 h 30.

ZÉNITH (42-40-01-01). ◊ Starmania : 20 h.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 5 JANVIER

« Egypte-Egypte », 10 h 30, entrée de l'exposition, Institut du monde arabe (P.-Y. Jaslet).

« Une heure place de la Concorde », 11 heures, métro Assemblée nationale (V. de Langlade).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 11 heures et 14 h 30, métro Louvre (M.-C. Lasnier).

« David, un peintre révolutionnaire », 13 h 15, Louvre, galerie Richelieu, entrée des groupes (S. Duval).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 20, esplanade, sous l'éléphant (C. Merle).

« Chine ancienne : arts, techniques, croyances et coutumes funéraires », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

Grande Arche et quartier de la Défense », 14 h 30, RER Défense, sortie L (M. Pohyer).

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Martin », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« De la franc-maçonnerie et des rites du Grand Orient de France », 14 h 45, 16, rue Cadet (M. Banassat).

« Trésors de la bibliothèque de Richelieu », 15 heures, 58, rue de Richelieu (I. Hauller).

« Paribas ouvre ses portes : le mariage de Joséphine de Beauharnais et de Bonaparte », 15 heures, 3, rue d'Antin (M. Hager).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le Val de Grâce, souvenirs d'Anne d'Autriche », 15 h 30, 277 bis, rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

Monuments historiques

« L'hôtel de Sully », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine.

« Le collège des Quatre Nations, Institut de France », 15 heures, 11, quai de Conti.

« La chambre de commerce dans l'hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland.

Paris-Musées

« Saint-Germain des Prés », 14 heures, Pavillon des arts.

« Nouveaux aménagements du Musée », 14 h 30 ; « Paris et le daguerréotype », 15 heures, Musée Carnavalet.

« Kupka », 14 h 30 ; « Sophie Taeuber », 14 h 30, Musée d'art moderne. « L'art de Cartier », 14 h 30, Petit Palais. « Exposition David », 10 h 30, métro Louvre (P.-Y. Jaslet).

« La Grande Arche et le quartier de la Défense », 10 h 30 et 14 h 15, hall RER la Défense, sortie E (Art et histoire).

« Les passages couverts de Paris », 14 h 15, sortie métro Palais-Royal, place Colette (L'art pour tous).

« Grandes heures de la rue Saint-Antoine », 14 h 30, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (Sauvegarde du Paris historique).

« La Conciergerie restaurée », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« L'Opéra et ses légendes », 14 h 30, hall, statue de Lulli (Ecoute du passé).

« Le Père-Lachaise et les stations de métro », 14 h 30, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Dans l'aqueduc médiéval de Belleville », 14 h 45, métro Télégraphe. Lampe de poche (M. Banassat).

« Le Musée Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Tourisme culturel).

« Vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

« La maison des « empestez » ou l'hôpital Saint-Louis et le canal Saint-Martin », 15 heures, place du Docteur-Fournier (Paris et son histoire).

Monuments historiques

« Les salons du château de Maisons-Laffitte », 15 heures, entrée principale du château (accès par gare Saint-Lazare ou RER, ligne A).

« Le Musée des plans et reliefs aux Invalides », 15 heures, cour des Invalides, statue de Napoléon. « De l'Espagne sépharade au sionisme », par C. Marquant, à 14 heures : « De Cordoue à Grenade : l'Espagne musulmane », par A. Congnard, à 15 heures : (Clio-Les amis de l'histoire).

« La fatigue origine de la dépression nerveuse », par J.-P. David, Espace Jemmapes, 116, quai Jemmapes.

« Palaces et grands hôtels de luxe en France, 1880-1930 », à 14 h 30 ; « Le Paris médiéval », à 17 h 15, par P.-A. Hélène (Ecoute du Passé), 7, rue de Surène.

« Cuisine et molécules », par J. Matricon (Palais de la découverte), 15 heures, avenue Franklin-D.-Roosevelt.

« La nouvelle image de la matière », par J.-M. Lévy-Leblond, Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (salle Louis Armand), 15 heures.

« Baroque et classicisme en Europe. Les pays du Nord : maniérisme et baroque au siècle de Rubens », par M. Dusart (Monuments historiques), 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30.

« Le triomphe du christianisme des Slaves », par D. Langlet, à 14 heures ; « Le Sahara central et les Touaregs », par A.-M. Doray, à 16 heures ; 270, rue Saint-Jacques (Clio-Les amis de l'histoire).

« Le tarot et l'analyse des rêves », (avec interprétation des rêves), par S. Berno ; « Pouvoir mental et action à distance », par Natya, à 15 heures, 1, rue des Prouvaires. « Ces saints moines qui ont bâti notre Europe : saint Ignace, une réponse à l'Europe des guerres de religion », par Melle Oswald (Monuments historiques, à 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine).

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

— Isabelle GALL
et le docteur Jean-Marie FAIVRE

sont heureux d'annoncer
la naissance de leur fils

Jules,

le 24 décembre 1989, à Paris.

— Louis et Joëlle CASTEL
partagent avec
Agnès

la joie d'annoncer la naissance de son petit-frère,

Aurèle, Henri, Thibault,

le 26 novembre 1989, à Avignon.

1, rue du Portail-Boquier,
84000 Avignon.

— Anne GIREAU
et Didier MESOGNON

ont la joie d'annoncer la naissance de

Juliette,

le 23 décembre 1989.

199, rue Saint-Charles,
75015 Paris.

— M. et Mme Charles MÉTREAU-CLAUSSE,
M. et Mme André FISCHER,
ont la grande joie de faire part de la naissance de leur petit-fils

Jérémie,

le 11 décembre 1989, au foyer de

Jocelyne et Pascal,

à Tokyo.

3, square Georges-Duhamel,
91100 Saint-Germain-lès-Corbeil.
58, rue du Maréchal-Joffre,
78100 St-Germain-en-Laye.

— Le vicomte et la vicomtesse
Henry de RIVIÈRE de la MURE

ont accompagné dans les affres et accueilli dans la joie et l'émotion l'arrivée de

Arnaud.

Chartres, le 21 décembre 1989.

Décès

— Sa famille et ses amis ont le regret d'annoncer le décès, à l'âge de soixante-quinze ans, de

M. Emile DANA,
médaille de la France libre,
ancien rédacteur en chef
des journaux parlés
de la RTF, puis de l'ORTF.

L'inhumation a eu lieu le 2 janvier 1990, dans le caveau familial du cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Jean-Claude Dubost,
M. Philippe Lebrut,
M. et Mme Olivier Goujon
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Pillepich,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Claude DUBOST,
née Monique Pillepich,

survenu le 31 décembre 1989 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 janvier 1990, à 8 h 30, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, entrée place Gambetta, Paris (20e), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Annette DUCHATEAU,
professeur honoraire
au lycée La Fontaine,

survenu le 15 décembre 1989, dans sa soixante-quatrième année.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne).

De la part de
Sa famille,
Ses amis.

— Mlle Françoise Baillarguès,
sa sœur,
M. et Mme Jacques Dufresne,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Dufresne
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Dufresne
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Yvonne DUFRESNE,
née Baillarguès

survenu en son domicile le 2 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier (place du Président-Mithouard, à Paris-7e).

16, rue Pérignon,
75007 Paris.

— Françoise Galle,
sa fille,

a la douleur de faire part du décès de

M. Joseph GALLE,
ingénieur IEG,
licencié en sciences et droit,

survenu le 30 décembre 1989, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu ce jour dans la plus stricte intimité.

42, avenue René-Coty,
75014 Paris.

— Mme de Graaff,
M. et Mme Henry Depoid
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Le Beller
et leurs enfants,
M. et Mme André Klotz
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Antoine de GRAAFF,
croix de guerre avec palmes
et deux étoiles,
rosette de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 31 décembre 1989.

Un hommage lui sera rendu au columbarium du Père-Lachaise, le samedi 13 janvier 1990, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes, mais les dons sont acceptés pour Hôpital sans frontière, CCP 5 272 35 M Paris.

8, rue du Bel-Air,
92190 Meudon.

— Le comité consultatif des gouverneurs des districts rotariens de France et Hôpital sans frontière,
ont la tristesse de faire part du décès de

Tony de GRAAFF,
past president du club de Meudon,
président fondateur
d'Hôpital sans frontière,

survenu le 31 décembre 1989.

Un hommage lui sera rendu au columbarium du Père-Lachaise le samedi 13 janvier 1990, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes, mais les dons sont acceptés pour Hôpital sans frontière, CCP 5 272 35 M Paris.

— Le Grand Orient de France,
Le Vén. ∴, les Off. ∴, les FF. ∴ de la R. ∴ L. ∴ Victor-Schoelcher Or. ∴ de Rungis,

ont la douleur de faire part du rappel à l'Orient éternel de leur T. ∴ C. ∴ F. ∴

Tony de GRAAFF,
le 31 décembre 5989.

La cérémonie d'adieu aura lieu au columbarium du Père-Lachaise, le samedi 13 janvier 5990, à 10 heures, en présence des autorités civiles et militaires.

Gém. ∴ Gém. ∴ Gém. ∴
et espérons.

— SFEA, Soutien français aux enfants d'Arménie,
a la douleur de faire part du décès de

M. Tony de GRAAFF,
secrétaire et membre fondateur
de l'association,
survenu dimanche 31 décembre 1989.

Un hommage lui sera rendu au columbarium du Père-Lachaise à Paris, le 13 janvier 1990, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

— M. Gabriel Harari,
M. et Mme Raphaël Harari,
Mme Fortunée et Albert Cohen,
Mme Béatrice Azaria,
M. Sonin Harari,
Mme Antoinette Farhy,
M. et Mme Maurice Harari,
M. et Mme César Harari,
Les familles Sutton,
Chalme, Schneiderman,
Et les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Mme Alice HARARI,
née Sutton.

L'inhumation a eu lieu à Jérusalem.

M. Harari,
7, place de la Madeleine,
75008 Paris.

— M. David Henriot, son fils,
M. et Mme Denis Lombart,
Mme Evelyne Biloglav
Mme Elyane Tiery
et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Dominique HENRIOT

directeur du marketing de l'Encyclopaedia Universalis.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 5 janvier au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, avenue Colombo.
06000 Nice.

M. Peter F. Baumberger,
président-directeur général,
Le personnel et les collaborateurs de *l'Encyclopaedia Universalis,*

ont la douleur de faire part du décès

de M. Dominique HENRIOT
directeur du marketing.

10, rue Vercingétorix,
75014 Paris.

— Maria Landau et Marcel Hanoun,
Alix et Georges Brijatoff,
François, Denis, Frédéric,
Kristin et Angélique Olivennes,
Kira Le Roy et Kosma Brijatoff,
Armand Olivennes,
et Hugues Le Roy,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 3 janvier 1990, de

Bluma LANDAU,
née Katz Jankelovitz,
leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Ils rappellent le souvenir de

Adolphe LANDAU,
son mari,
décédé le 18 août 1983,

et de
Jeannette Kyra LANDAU,
sa fille,
décédée le 22 novembre 1971.

L'inhumation a eu lieu ce jour au cimetière de Saint-Cloud.

15, rue des Ursulines,
75005 Paris.
155, rue Tahère,
92210 Saint-Cloud.

— Mme Pierre-Alfred Laurent,
Chantal et Paul Goldblum,
Rachel Laurent et Guy Scarpetta,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Pierre-Alfed LAURENT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,

survenu en son domicile, à Paris, le 28 décembre 1989.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Chantilly, dans le caveau de famille.

25, rue de La Sourdière,
75001 Paris.

— Sa femme Renée,
Ses enfants,
Claire Guinchat,
Elisabeth Bergeron,
Bernard,
Dominique,
Adeline et leurs enfants,
et toute la famille,
font part du décès, le 27 décembre 1989, de

Paul MONJARDET,

dans sa quatre-vingt-septième année.

Selon son désir, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Arçay (Cher). Une messe sera célébrée ultérieurement dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, sa paroisse.

10*bis*, rue des Frères-Morane,
75015 Paris.

— M. et Mme Gaston Mouttet,
ses parents,
M. René Mouttet,
son frère,
M. Jean-Paul Mouttet, Mme Gilberte Mouttet et leur fils,
son frère, sa belle-sœur, son neveu,
Mme Mireille Reynaud, M. Francis Reynaud et leurs enfants,
sa sœur, son beau-frère, ses neveux,

font part du décès, à l'âge de trente ans, de

M. Luc MOUTTET,
professeur d'histoire et de géographie
(collège Gambetta-12e,
année scolaire 1988-1989).

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 27 décembre 1989, à 15 h 30, dans son village natal.

Hameau des Goirands,
13610 Le Puy-Sainte-Réparade.

— *On nous prie de rappeler que les* obsèques de

Mme veuve André PERSE,
née Simone Leclercq,
auront lieu le 8 janvier 1990 dans la plus stricte intimité, au cimetière de Saint-Leu-la-Forêt (95).
Ni fleurs ni couronnes.

Famille Sgherri Basquin,
43, avenue de la Gare,
95320 Saint-Leu-la-Forêt.

— Mme René Théron,
son épouse,
Le docteur Paul Théron, son fils, et Mme,
Catherine et Pierre Théron,
ses petits-enfants,
La famille et les amis,
Les anciens élèves du lycée de Rodez,
Les Enfants de l'Hérault à Paris,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul THÉRON,
conseiller d'administration scolaire
et universitaire honoraire,

survenu à son domicile à Paris, le 3 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 janvier, à 16 heures, en la chapelle du cimetière Saint-Lazare à Montpellier (Hérault) et sera suivie de l'inhumation.

La mort de Mme de Pesquidoux

La comtesse Arnaud de Pesquidoux, *dont le Monde* a annoncé la mort dans son numéro du 4 janvier, était l'épouse de Jean Taillemagre, dont les chroniques « La vie aux champs » ont longtemps ravi de très nombreux lecteurs de notre journal. Que notre ancien collaborateur et sa famille sachent que nous sommes beaucoup à partager leur peine.

A. F.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03.

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires . 77 F
Communications diverses 90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Rectificatif

— AFRANE (Amitié franco-afghane)
et Solidarités Afghanistan
informent qu'une cérémonie religieuse *(fâteha)* aura lieu en souvenir de leur ami

Shah Mohamad BAZGAR,

tué près de Kandahar (Afghanistan), le 24 novembre 1989, alors qu'il accomplissait une mission d'aide humanitaire.

La *fâteha* du quarantième jour sera dite à l'AFRANE, 8, rue Christine, Paris (6e), le samedi 6 janvier, de 16 heures à 18 heures.

(Voir *le Monde* daté 5 janvier.)

Communications diverses

— *La Conférence mondiale des religions pour la paix organise le dimanche 7 janvier, à 15 heures, 6, rue A.-de-Lapparent, Paris (7e), une table ronde interconfessionnelle :*

« Textes sacrés
et interprétation »,

avec C. Geffré, G. Hadj Eddine, E. Moatti, V. Thich Thien Chau.

Soutenances de thèses

— Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le lundi 15 janvier, à 14 h 30, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, Mme Maria Teresa Arizzoli, née Caracciolo : « Giuseppe Cades (1750-1799). Étude et catalogue critique ».

— Université René-Descartes (Paris-V), le jeudi 18 janvier, à la Sorbonne, salle C 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin, Mlle *Dolorès Ligatto* : « Etude pragmatico-discursive du désaccord dans des corpus enregistrés à Buenos-Aires ».

— Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le jeudi 18 janvier, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, M. Jean-Jacques Callot : « Recherches sur les cultes en cyrénaïque durant le Haut-Empire ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 19 janvier, à 16 heures, amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), *M. Hubert Faes* : « La condition du savoir. Hegel et Marx pour nous ».

Anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire du décès de

Michèle LHEZ,
née Cassignol,

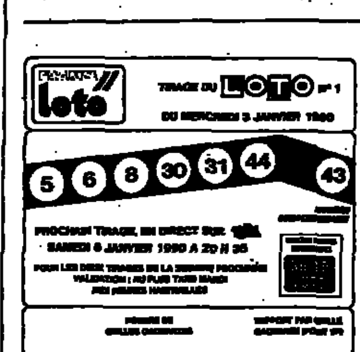
une messe sera célébrée le samedi 6 janvier 1990, à 19 heures, en la chapelle de la Compassion, 2, boulevard d'Aurelle-de-Paladines, 75017 Paris.

— Il y a douze ans

Barbara (Bruji)
GIMET HONIGOVA,
médecin,

s'en est allée.

Une pensée affectueuse est demandée pour elle de tous ceux qui l'ont connue et aimée.



PUBLICATION JUDICIAIRE

« La 1ère chambre du tribunal de grande instance de Paris, par jugement du 27 avril 1989, a condamné la société Manhattan Transfer Agence à payer à Bernard Antony dit Romain Marie la somme de 1 franc à titre de dommages-intérêts pour avoir, dans le numéro unique d'un journal appelé *l'Elucubration*, qu'elle a fait paraître en juin 1987, publié dans des conditions fautives un dessin caricatural représentant Bernard Antony ».



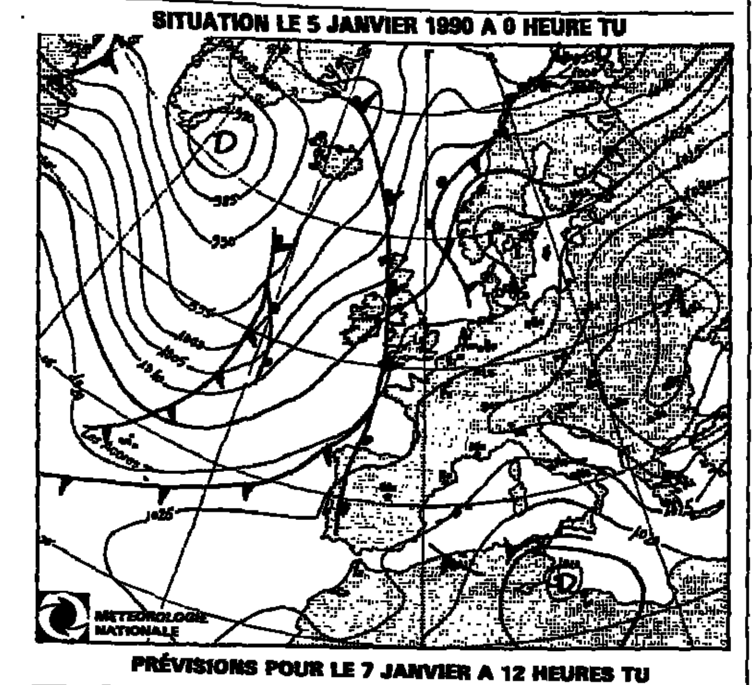




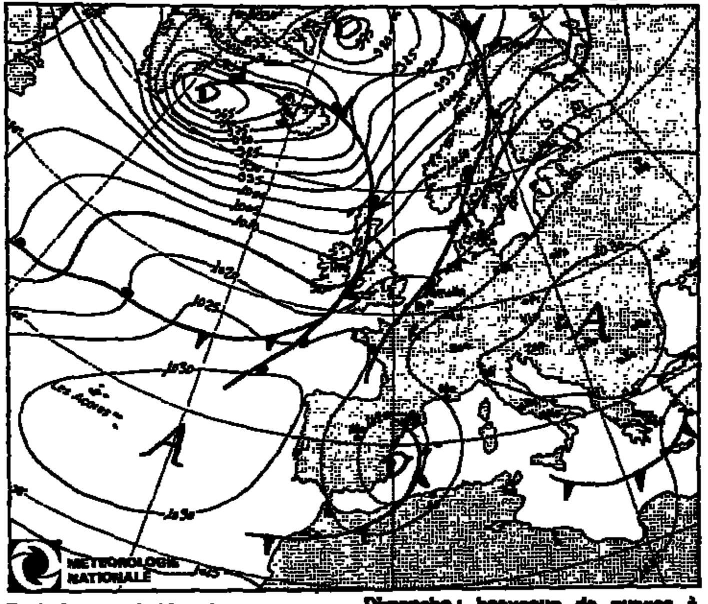
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 JANVIER A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 5 janvier à 0 heure et le dimanche 7 janvier à 24 heures.

Une perturbation pénétrera très lentement par le nord-ouest de la France. Celle-ci ne touchera que les régions de la moitié nord. Sur le Nord-Est, les nuages bas de samedi laisseront place à de très belles éclaircies dimanche.

Sur les autres régions, le soleil se montrera généreux, mais des nuages envahiront le ciel du Sud-Ouest dimanche.

Samedi : faiblement pluvieux sur le Nord-Ouest, ciel gris sur le Nord-Est, soleil ailleurs.

Les températures minimales s'étageront de – 4 à – 2 degrés sur le Nord-est et l'Est, de 7 à 10 degrés sur la Bretagne, de 5 à 7 degrés sur la façade atlantique et de – 2 à 2 degrés sur les autres régions, 2 à 5 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Dimanche : beaucoup de nuages à l'Ouest, ensoleillé à l'Est.

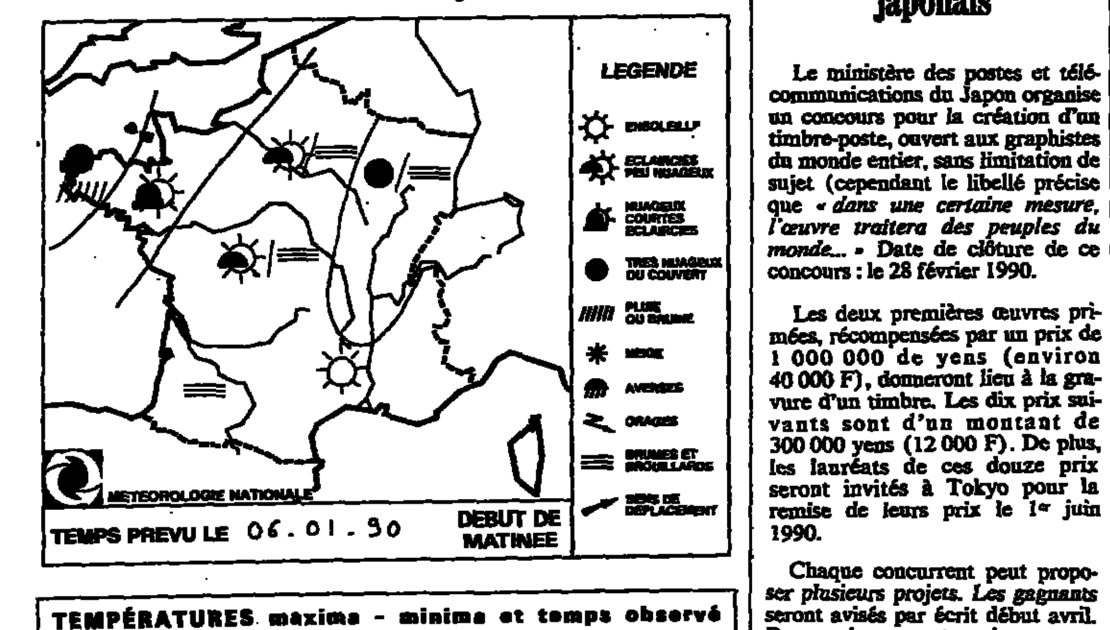
Le ciel restera très nuageux à couvert avec de petites bruines de la Bretagne aux pays de Loire, à la Normandie jusqu'au Nord.

De l'Aquitaine au Midi-Pyrénées, au Roussillon, au Languedoc, au Limousin, aux Charentes, au Poitou, au Centre jusqu'au Bassin parisien et à la Picardie, les nuages seront dans l'ensemble nombreux.

Sur la Bourgogne, la Champagne, les Ardennes, la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté, les nuages bas du matin laisseront place à de très belles éclaircies.

Sur l'Auvergne, la région Rhône-Alpes, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, il fera beau dès le matin.

Les températures minimales seront comprises entre – 4 et – 1 degrés sur la moitié est, localement entre 5 et 7 degrés près de la Méditerranée, entre 2 et 6 degrés sur la moitié ouest.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 5-1-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-1-1990 à 6 heures TU et le 5-1-1990 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	15	4	D
BIARRITZ	16	5	D
BORDEAUX	13	3	B
BOURGES	3	-2	-
BREST	9	9	N
CAEN	2	1	-
CHERBOURG	5	2	B
CLERMONT-FER.	9	-1	D
DIJON	-2	-3	B
GRENOBLE-SM-H	3	-7	-
LILLE	1	1	B
LIMOGES	11	2	D
LYON	3	-5	-
MARSEILLE-MAR.	13	0	D
NANCY	0	-2	B
NANTES	6	6	B
NICE	13	3	D
PARIS-MONTS	5	1	B
PAU	14	0	D
PERPIGNAN	13	2	D
RENNES	4	2	B
ST-ETIENNE	7	-5	-
STRASBOURG	0	-3	C
TOURS	7	2	B
TOULOUSE	14	-1	N
POINTE-A-PITRE	-	-	-

ÉTRANGER

ALGER	14	10	N
AMSTERDAM	2	2	C
ATHÈNES	-	-	-
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	15	6	N
BELGRADE	-3	-9	D
BERLIN	0	-2	*
BRUXELLES	1	1	P
LE CAIRE	20	12	C
COPENHAGUE	0	-1	*
DAKAR	25	20	D
DELHI	18	9	B
DJERBA	15	12	O
GENÈVE	0	-2	C
HONGKONG	17	16	N
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	11	8	P
LISBONNE	13	11	P
LONDRES	9	3	N
LOS ANGELES	18	6	N
LUXEMBOURG	-2	-3	B
MADRID	12	2	D
MARRAKECH	15	4	D
MEXICO	23	9	B
MILAN	-1	-4	B
MONTRÉAL	6	0	P
MOSCOU	-13	-16	*
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	11	4	C
OSLO	0	-1	*
PALMA-DE-MAJ.	16	6	N
PÉKIN	1	-8	D
RIO-DE-JANEIRO.	26	22	N
ROME	11	1	D
SINGAPOUR	-	-	-
STOCKHOLM	0	-1	C
SYDNEY	22	18	N
TOKYO	9	2	D
TUNIS	16	11	P
VARSOVIE	-4	-9	D
VENISE	6	-6	D
VIENNE	1	-6	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

En filigrane

● **« Le *Monde des philatélistes* » de janvier.** – *Jésus* revient !... et fait *la couverture du Monde des philatélistes de janvier.* Une thématique de quatre pages lui est consacrée avec, en prime, un miniposter reproduisant une tête de Christ sur un timbre du Mali gravé par Eugène Lacaque d'après Dürer. On trouve aussi au sommaire de ce numéro l'éloge d'Albert Decaris par Roger Vieillard lors de sa réception à l'Académie des beaux-arts, en novembre dernier ; le répertoire de tous les timbres français émis en 1989 ; la rubrique cartes postales consacrée aux inondations de 1910 ; un reportage photos réalisé à l'Imprimerie des timbres-poste de Périgueux à l'occasion de la sortie de la nouvelle *Marianne,* etc. *(le Monde des philatélistes,* 104 pages, en vente de kiosque, 18 F).

● **Changement de tarifs différé.** – Le changement de tarifs annoncé pour le 2 janvier a finalement été répoussé au 11 janvier avec, pour conséquence, le report de la mise en vente générale des timbres *Liberté « C »* et *Marianne* de Briat. Certains bureaux de poste n'ont d'ailleurs, semble-t-il, pas reçu la consigne et ont vendu ces timbres dès le 2 janvier...

● ***Monaco.*** – La Poste monégasque a émis, le *7 décembre* 1989, *deux timbres* à 2,20 F pour le quinzième Festival international du cirque de Monte-Carlo devant se dérouler du 1er au 5 février et pour le dixième anniversaire de l'association humanitaire Monaco aide et présence (MAP).



● ***Le courrier du Père Noël.*** – Le Centre des recherches *du courrier de Libourne, qui se transforme en décembre* en secrétariat du Père Noël, a reçu *320 000* lettres individuelles et 11 000 envois groupés provenant des écoles. Conséquence : le Père Noël a répondu « personellement » à 550 000 *enfants (le Monde* du 2 décembre 1989).

● **Ventes.** – Vente à prix *nets Renon (Paris, tél. :* (1) 42-25-58-20) de près de *800 lots dont un superbe bloc* de vingt du Napoléon III lauré *nº 27 neuf en coin de feuille* (24 000 F), bel assortiment de semi-modernes, carnet *Sourire de Reims* (4 500 F), rubrique roulettes et variétés diverses.

Vente sur offres Bertrand Sinais (date de clôture des offres le vendredi 19 janvier. Paris, tél. : (1) 48.78.29.80). Imposant catalogue de plus de 10 000 lots. A noter une rubrique de marques postales classées par départements, lettres affranchies de 1849 à 1876, guerre de 1870 (et son cortège de lettres en franchise, ballons montés, boules de Moulins...), cartes postales précurseurs. Plus modernes, les *Semeuses,* timbres de roulettes, millésimes, coins datés et timbres types courants. Important ensemble de Terres australes et antarctiques françaises et plis polaires, riche rubrique d'aérophilatélie (premiers vols, zeppelins, plis accidentés...).

Soluphil (Paris, tél. : (1) 42.47.13.41) *clôture sa vente* sur offres le vendredi 26 janvier. *Au programme, la dispersion de deux collections de France complétées par des* colonies françaises, des lots de Luxembourg et divers Europe. Un 20c noir *Cérès* « premier jour » 1er janvier *1849 de* Caraman, sur fragment, débute à 7 500 F. Quelques collections « étoiles de Paris » ou « bureaux de quartier de Paris » peuvent constituer un bon début (départ de 2 000 F à 12 000 F).

A l'étranger, Stanley Gibbons de Londres (399 Strand, London WC2 R OLX, Angleterre) organise, du 22 au 24 janvier, une vente aux enchères consacrée au Commonwealth et à l'Afrique (centrale et australe).

Concours japonais

Le ministère des postes et télécommunications du Japon organise un concours pour la création d'un timbre-poste, ouvert aux graphistes du monde entier, sans limitation de sujet (cependant le libellé précise que *« dans une certaine mesure, l'œuvre traitera des peuples du monde... »* Date de clôture de ce concours : le 28 février 1990.

Les deux premières œuvres primées, récompensées par un prix de 1 000 000 de yens (environ 40 000 F), donneront lieu à la gravure d'un timbre. Les dix prix suivants sont d'un montant de 300 000 yens (12 000 F). De plus, les lauréats de ces douze prix seront invités à Tokyo pour la remise de leurs prix le 1er juin 1990.

Chaque concurrent peut proposer *plusieurs projets. Les gagnants* seront avisés par écrit début avril. *De nombreux autres lots* seront remis aux plus méritants.

► **Chaque œuvre, dont les dimensions n'excéderont pas 200 × 150 mm, sera présentée *sur une feuille de papier* 260 × 210 mm, collée sur un carton de 1 mm d'épaisseur (dans le sens de la hauteur ou de la largeur). *Les matériaux pour* dessin et coloriage sont laissés *au choix de l'artiste. Les caractères japonais signifiants* « Nippon *Yubin* », le *mot* « Nippon », la valeur... ne peuvent pas être *utilisés. L'artiste doit préciser* au dos du carton, son nom, son adresse, son *numéro de téléphone,* son âge, son sexe et le *titre de l'œuvre.* Le tout est à adresser à : Japan Ministry of Post and Telecommunications, Postage Stamp Design Contest, 1-2-3, Kasumigaseki, Chiyoda-Ku, Tokyo 100, Japon.**

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes.* 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Dimanche 7 janvier

Provins, *14* heures. Timbres. Paris, Mutualité, « Carte Expo » le week-end.

Dimanche seulement

Paris, salon des collectionneurs de fèves, porte de Versailles.

Rouye, salon de la carte postale, timbres, monnaies.

PARIS

Les remèdes proposés par M. Georges Sarre

Au chevet des Champs-Elysées

Les médecins se pressent au chevet des Champs-Elysées. Malade du stationnement anarchique, de l'envahissement des trottoirs par les *cafés,* les « *fast-food* » et les camelots, contaminée par la *prolifération* des panneaux publicitaires, l'avenue a perdu de sa prestance. En juin dernier, le maire de Paris avait demandé une étude à M. Pierre-Yves Ligen, ancien directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme (*le Monde* du 15 juin 1989), qui doit remettre son rapport dans une semaine.

M. Georges Sarre a rappelé, jeudi 4 janvier, les remèdes *qu'il avait préconisés* il y a quelques mois. Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports et président du groupe socialiste au Conseil de Paris, qui s'exprimait sur RMC, *recommande l'interdiction* de la circulation et du stationnement dans les contre-allées, la construction d'un nouveau *parc souterrain, la plantation* d'une deuxième rangée *d'arbres. Et aussi une* réglementation qui ne laisse plus *« tout vendre et tout acheter ».*

M. Sarre a mis en cause la Ville de Paris, *« comptable devant les Parisiens mais aussi devant la France et ses amis étrangers ».* Selon lui, les moyens ne manquent pas à sa disposition pour sauver les Champs-Elysées d'une *« logique purement marchande »,* du plan d'occupation des sols au droit de préemption. Encore faudrait-il qu'elle les utilise, *« ce qu'elle ne fait pas ».*

Le secrétaire d'Etat a *déclaré qu'il met beaucoup* d'espoir dans une solution par des méthodes contractuelles, en accord avec les riverains et leurs associations. Si trop de propriétaires, ajoute-t-il toutefois, *« préféraient les charmes de la spéculation immédiate »,* le gouvernement n'hésiterait pas à saisir le Parlement. En particulier pour protéger l'architecture du site, limiter la construction en hauteur, classer les pavillons des maréchaux, place Charles-de-Gaulle, et certains immeubles de l'avenue qui datent du début du siècle ou des années 30.

Diagnostic, remèdes : tout est clair. Les médecins des Champs-Elysées arriveront-ils à imposer la médication ?

C.V.

LA SEMAINE DE BONTÉ

Cas nº 13. – Nathalie, vingt-trois ans, serveuse de restaurant au chômage, mais sans qualification, doit acquérir une formation aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration pour pouvoir trouver un emploi. Elle a une proposition de stage de la part d'un centre de formation dépendant de la chambre de commerce et d'industrie du département. On lui demande une participation aux frais. Elle y consacre une part de son indemnité Assedic mais cela ne sera pas suffisant. Pour l'aider à recevoir cette formation professionnelle indispensable, la Semaine de la bonté est sollicitée pour un secours de 2 500 F.

Cas nº 17. – Corinne, âgée de quatorze ans, souffre d'obésité d'origine héréditaire, également liée à des problèmes psychologiques. Il faut la faire prendre en charge par un établissement spécialisé. Celui-ci a été trouvé mais les soins dureront de nombreux mois, et cette dépense, même avec une prise en charge partielle par l'Aide sociale à l'enfance, ne peut être assurée par les parents, qui ont peu de moyens, le père étant lui-même invalide.

Peut-on envoyer 3 000 F pour permettre à Corinne d'être soignée ?

Cas nº 52. – La famille B..., composée des parents et d'un fils, a tout perdu dans l'incendie qui a ravagé leur pavillon ; ce dernier n'était pas bien assuré. M. B..., mécanicien agricole, a eu les deux mains brûlées au second degré et ne pourra pas reprendre le travail avant un certain temps.

La commune les a provisoirement relogés dans un local municipal. Un logement HLM leur sera attribué et il faudra compléter le mobilier obtenu de la communauté d'Emmaüs, par un équipement ménager minimum..

Pour l'aider à l'achat des appareils indispensables, il faudrait 5 000 F.

► ***Prière d'adresser les dons à* « La semaine de la Bonté », *4, place St-Germain-des-Prés,* 75006 Paris – CCP PARIS 4-52 X ou chèques bancaires.**

Tél. : (1) 45.44.18.81.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry M. André Fontaine, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-89-61

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. *Signification des symboles :* ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 5 janvier

TF 1

20.35 Variétés : Avis de recherche.
Invité : Jean-Paul Belmondo. Invités d'honneur : Claude Lelouch, Robert Hossein. Variétés : Michel Sardou, Vanessa Paradis, Jean Vallée, Les Vagabonds, Katia et Marielle Labèque, Claude Nougaro, Smaïn, Rod Stewart, Mylène Farmer.
22.45 ▶ Magazine : 52' sur la Une.
De Jean Bertolino. Les eunuques, de Patrick Charles-Messange.
23.45 Variétés : Et puis quoi encore ?
Emission animée par Nagui. Invité : Florent Pagny.
0.45 Journal, Météo et Bourse.
1.05 Série : Des agents très spéciaux.
1.55 Info revue.

A 2

20.35 Soirée spéciale : Les restos du cœur.
Témoignages, reportages et variétés. Avec Johnny Hallyday, Michel Sardou, Véronique Sanson, Eddy Mitchell, Jean-Jacques Goldman, France Gall, Michel Berger, Les Négresses Vertes, Jacques Higelin, Patrick Bruel, le cirque Arcaos, Guy Bedos, Jacques Villeret, Muriel Robin, Didier Gustin, Smaïn.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
La 700e, en direct du Musée Grévin. Avec Isi Beller (*le Feu sacré*), Patrick Carré (*le Palais des nuages*), Régine Detambel (*l'Orchestre et la Semeuse ; l'Amputation*), Isabel Ellsen (*l'Enfer, son casino, sa plage*), Eric Holder (*Duo forte*), Baudoin (illustrateur du *Procès-verbal*, de Jean-Marie Gustave Le Clézio), et Françoise Chandernagor, Alain Decaux, Jean-François Josselin, Marcel Jullian, Gilles Lapouge, Erik Orsenna.
23.00 Journal et Météo.
23.20 La nuit des quinze ans d'Antenne 2 et FR3.

FR 3

20.35 Magazine : Thalassa.
Tanna : le cargo roi, de Patricia Tourancheau.
21.30 Série : Le retour d'Arsène Lupin.
Un air oublié, de Michel Boisrond, avec François Dunoyer.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Soirée spéciale : Les quinze ans d'Antenne 2 et FR3.
1.00 Musique : Cocktail de nuit.
Chopin ; Chick Corea.

CANAL +

20.30 ▶ Téléfilm : *La dame en question.*
De George Schaefer, avec Katharine Hepburn, Karen Austin, Joel Higgins.
Pour retrouver son talent, une romancière à succès qui vit dans le luxe passe une semaine chez des Américains moyens.
22.05 Les superstars du catch.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : A double tranchant. ■
Film américain de Richard Marquand (1985). Avec Jeff Bridges, Glenn Close, Peter Coyote.
Une femme riche et sa bonne sont assassinées dans une ville de la côte californienne. Le district attorney, qui déteste le mari de la morte, voit en lui le coupable. Une avocate se charge de la défense du suspect en étant convaincue de son innocence, et tombe amoureuse de lui. Intrigue criminelle, suspense, étude de caractère et interprétation très solides.
0.45 Cinéma : Trois places pour le 26. ■■
Film français de Jacques Demy (1988). Avec Yves Montand, Mathilda May, Françoise Fabian.
2.25 Cinéma : L'étudiante. □
Film français de Claude Pinoteau (1988). Avec Sophie Marceau, Vincent Lindon, Elisabeth Vitali.
4.05 Cinéma : Douce nuit, sanglante nuit. ■
Film américain de Lee Harry (1987). Avec Eric Freeman, James L. Newman, Elisabeth Cayton.
5.30 Téléfilm : 37° à l'ombre.

LA 5

20.40 Téléfilm : Les enfants de la nuit.
De Curtis Hanson, avec Howard E. Rollins, Joanna Cassidy.
Un petit fugueur intègre une bande de jeunes voyous.
22.25 Spécial Paris-Dakar.
22.55 Magazine : Reporters.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Thibaud ou les croisades (rediff.).
1.10 Série : Thierry la Fronde.
2.15 La calanque (rediff).
2.45 Le journal de la nuit.
2.55 Belle et Sébastien (rediff.).
3.55 Série : Voisin, voisine.
5.00 Thierry la Fronde (rediff.).
6.00 Tendresse et passion.

M 6

20.30 Téléfilm : Les prisonniers de la tour.
De Jim Makichuk, avec Ray Paisley, Jackie Wray.
Un ordinateur capricieux.
22.20 Série : Brigade de nuit.
23.10 Série : Médecins de nuit.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Capital.
0.15 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.
Culture pub ; S'il te plaît, montre-moi nos histoires ; Le jeune Fabre ; Médecins de nuit ; Quand la science mène l'enquête (fric-frac informatique) ; *Culture pub ; Parcours santé.*

LA SEPT

20.35 Documentaire : Palettes.
D'Alain Jaubert.
21.00 Je me souviens des années 80.
21.05 *Magazine : Dynamo.*
21.30 Magazine : Ici bat la vie.
22.00 Documentaire : *Le studio des Variétés.*
D'Alain Guesnier et Valérie Duval.
23.20 Vidéo danse : Dix anges.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
La lettre à Debussy.
21.30 Musique : *Black and blue.*
La gloire de Stan Getz.
22.40 Nuits *magnétiques.*
Le désert entre les lignes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.
La musique soul.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 septembre lors des semaines de musique de Lucerne) : Suite pour baryton et orchestre op. 145 a, de Chostakovitch ; Ainsi parlait Zarathoustra, poème symphonique op. 30, de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Vladimir Ashkenazy ; sol. Dietrich Fischer-Dieskau (baryton).
22.20 Musique légère. Œuvres de Roger-Roger, Kander, Leroy-Anderson.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

Samedi 6 janvier

TF 1

20.35 Variétés : Sébastien, c'est fou !
22.15 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.10 Journal et Météo.
0.30 Série : Mésaventures.
1.00 Série : Mannix.

A 2

20.35 Variétés : Champs-Elysées.
22.25 Série : Les *brigades* du Tigre.
23.15 Journal et Météo.
23.30 Magazine : Lunettes noires pour nuit blanche.

FR 3

20.35 Samdynamite.
21.55 Journal et Météo.
22.20 *Magazine : Le divan.*
22.45 Magazine : Musicales.
23.45 Magazine : Sports 3.
0.45 *Musique :* Cocktail de nuit.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le détournement du vol 847.
22.05 Spectacle : Le monde du cirque, Barnum 8.
22.50 Flash d'informations.
22.55 Téléfilm : Carton rouge pour les hooligans.
0.00 Cinéma : Parties de chasse en Sologne.
1.20 Cinéma : Vivre et laisser mourir. ■
3.15 Cinéma : Milan noir. ■■
4.35 Cinéma : La ronde. ■■■
6.20 Documentaire : *Les allumés.*

LA 5

20.40 Téléfilm : Les mercenaires du Costa-Verde.
22.50 Série : Le voyageur.
23.35 Magazine : Désir (rediff.).
0.00 Journal de minuit.
0.10 Thibaud ou les croisades (red.).
1.10 Les *faucheurs* de marguerites (rediff.).
2.10 Histoires extraordinaires.

M 6

20.30 Série : Le Saint.
22.15 Téléfilm : Le triangle des Bermudes.
23.30 Magazine : Culture pub.
0.00 Six minutes *d'informations.*

LA SEPT

20.30 Documentaire : Putting up the pickles.
De Yasha Aginsky.
21.00 Théâtre : Le mariage de Figaro.
Pièce de Beaumarchais.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Photo-portrait.* Robin Cook, auteur de romans noirs.
20.45 Dramatique. L'attente, de Jacques Borel.
22.35 Musique : Opus. Maximalist, groupe de six jeunes musiciens belges.
0.05 *Clair de nuit.*

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 6 juin lors du Festival de Vienne) : Lucio Silla, opéra en 3 actes, de *Mozart, par le Concentus* musicus de Vienne et le Chœur *Arnold Shoenberg*, dir. Nikolaus Harnoncourt ; sol. : Herbert Tachezi (clavecin) et Edita Gruberova, Peter Schreier, Cecilia Bartoli, Dawn Upshaw, Yvonne Kenny.
23.08 Le monde la nuit.
0.30 La terrasse des audiences du clair de lune. Alain Meunier, violoncelle.

Dimanche 7 janvier

TF 1

13.20 Série : Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Série : Chips.
16.30 Tiercé à Vincennes.
16.40 Dessins animés : *Disney parade.*
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
Invité : Robert Hossein.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : Amadeus. ■■

23.20 Magazine : Ciné dimanche.
23.25 Cinéma : Le chien des Baskerville. ■
0.50 Journal et Météo.

A 2

13.20 Dimanche Martin (suite).
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : Panique aux Caraïbes.
17.30 Documentaire : L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde.
18.25 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.35 Série : Les cinq dernières minutes.
22.05 Opéra : L'amour des trois oranges.
23.20 Journal et Météo.
23.45 *L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde* (rediff.).

FR 3

13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.30 Forum RMC-FR 3.
14.30 Magazine : Sports loisirs.
17.00 Flash d'informations.
17.03 Magazine : *Pare-chocs.*
17.30 Amuse 3.
19.00 Téléfilm : L'enfance *de Charlie Chaplin.*
19.55 Flash d'informations.
20.00 Dessins animés : Tex Avery.
20.35 ▶ Documentaire : Optique.
21.30 Magazine : Océaniques.
22.05 Journal et Météo.
22.30 Cinéma : L'innocent. ■

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Dontact.
14.05 *Téléfilm : Au plus lointain de l'oubli.*
16.05 Magazine : Exploits.
16.20 *Magazine : 24 heures.*
17.15 Sport : Dimanche aux courses.
17.35 Documentaire : La réserve de Gunung Leuser.
18.00 Cinéma : Iceman. ■

En clair jusqu'à 20.30

19.30 Flash d'informations.
19.35 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Cinéma : Agnès de Dieu. ■■
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Le ventre de l'architecte. ■■■
0.05 *Mon zénith à moi.*
1.00 Cinéma : *La sentinelle des maudits.* ■
2.25 Surprises : Interludes.

LA 5

18.30 Spécial Paris-Dakar.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 Divertissement : Tout le monde il est gentil.
20.00 Journal.
20.30 *Drôles d'histoires.*
20.40 Cinéma : Le flic de Beverly Hills. ■
22.35 Spécial Paris-Dakar.
23.05 Magazine : Ciné Cinq.
23.15 Magazine : Désir (rediff.).
0.00 Journal de minuit.
0.05 Docteur Teyran (rediff.).
1.40 Madame le juge (rediff.).
3.10 *Le journal de minuit.*
3.15 Série : Histoires extraordinaires.

M 6

18.00 *Informations :* M 6 express.
18.05 Série : *Père et impairs.*
18.30 Série : Les années coup de cœur.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 *Cinéma :* Folie à tuer. ■
22.10 Magazine : Sport 6.
22.15 Capital.
22.30 Cinéma : Mon nom est Trinita. □
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Musique : Boulevard des clips.
2.00 *Rediffusions.*

LA SEPT

19.00 Documentaire : Le studio des Variétés.
D'Alain Guesnier et Valérie Duval.
20.30 Vidéo danse : Dix anges.
De Dominique Bagouet et Charles Picq.
21.00 Cinéma : La momie. ■■
Film égyptien de Shady Abdel Salam (1976).
22.45 *Court-métrage.*
23.00 Documentaire : Portrait d'Edmond Jabès.
De Michèle Porte.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Atelier de création radiophonique.* Fragments Blin-Beckett.
22.35 Musique : Le concert.
Jazz-bivouac. Grande nuit des gospels songs.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 3 septembre à Londres) : Symphonie n° 7 en mi mineur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la ville de Birmingham, dir. Simon Rattle.
22.00 Concert (donné en août à l'Opéra de Lyon) : L'amour des trois oranges, de Prokofiev, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano ; sol. : Gabriel Bacquier, Jules Bastin, Jean-Luc Viala, Catherine Dubosc, Georges Gautier, Michèle Lagrange, Gregory Reinhart, Didier Henry, Vincent Le Texier, Hélène Perraguin, Béatrice Uria Monzon, Brigitte Fournier, Consuelo Caroli (diffusé *en stéréo et en* simultané sur A2).
23.40 Climats. Musiques traditionnelles. Hymnes des Bahamas.
0.30 *Archives dans la nuit.*

Une étude du BIPE sur le marché des services

De nouvelles ressources s'ajoutent à la redevance télévisée

Le marché des services de communication des cinq plus grands pays d'Europe (audiovisuel, publicité, télécom et services informatiques) devrait croître à un rythme annuel de 8,4 % d'ici à 1994, soit plus rapidement qu'aux Etats-Unis (7,1 %), indique une étude récente du BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques).

Les dépenses des ménages pour l'audiovisuel ne représentent qu'une faible part de ce marché des services de communication, de 4 % en Espagne à 10 % en RFA ou Grande-Bretagne. Mais ces dépenses audiovisuelles connaissent elles-mêmes de grands changements de structures, avec l'apparition de nouveaux modes de consommation audiovisuelle. La part de la redevance télévisée, qui reste prépondérante en Europe (à l'exception notable de l'Espagne) s'érode au profit de la télévision payante (en France), du câble (en RFA) ou de la vidéo (la Grande-Bretagne est le premier marché du continent en ce domaine, avec près de 6 milliards de francs). Et cette tendance devrait se poursuivre dans les années 90.

Dans l'absolu, la RFA est avec 23,6 milliards de francs le pays d'Europe où les ménages dépensent le plus pour d'audiovisuel ; viennent ensuite la Grande-Bretagne (21,8 milliards), la France (16,1 milliards), l'Italie (8,8 milliards) et l'Espagne (2,6 milliards). En comparaison avec le PIB, ce sont cependant les Anglais qui apparaissent comme les plus gros consommateurs. Ensemble, les cinq pays d'Europe étudiés par le BIPE représentent 31,5 % du marché des services audiovisuels contre 47,6 % aux Etats-Unis, 14,9 % au Japon et 5,8 % au Canada.

D'ici à 1994, ce sont les services informatiques qui devraient connaître, selon l'étude, la plus forte croissance, suivis par les services audiovisuels, les services de télécommunications et la publicité.

M.C. I.

Dépenses des ménages dans l'audiovisuel (1988)

	France	Italie	Espagne	RFA	G-B	Etats-Unis	Japon
	%	%	%	%	%	%	%
Cinéma	22	27	48	13	14	24	26
Redevance TV	44	63	0	65	59	0	49
Câble ou TV payante	24	0	0	11	1	63	2
Vidéo	9	10	52	11	26	13	23
	100	100	100	100	100	100	100

Audience TV du 4 janvier 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	57,7	Santa-Barbara 21,4	Dessinez 6,4	Actual. région. 20,5	Nulle part 2,5	Happy Days 4,1	Magnum 2,8
19 h 45	60,9	Roue fortune 26,9	Ris, ris pas 8,4	19-20 Infos 12,8	Nulle part 4,6	Arnold Willy 2,8	Magnum 4,9
20 h 16	72,0	Journal 28,9	Journal 15,1	La classe 13,3	Nulle part 3,1	Journal 6,7	Mme est servie 5,4
20 h 55	73,8	Le Gd Carnaval 23,6	Panthère rose 14,7	Dr Jivago 17,4	Trait. sur com. 3,1	Ar.ton char 11,6	L'est pas Dieu 5,5
22 h 8	59,7	Le Gd Carnaval 19,7	Panthère rose 12,4	Dr Jivago 18,9	Trait. sur com. 2,8	Communicat. 5,5	Brig. de nuit 2,1
22 h 44	47,9	Le Gd Carnaval 19,0	Sammy Davis 3,8	Dr Jivago 19,0	Basker 1,8	Bde annonce 3,9	Brig. de nuit 2,1

Les remous monétaires et les parités au sein du SME

La bonne tenue du franc va nécessiter quelques mesures de rigueur

La bonne tenue du franc au sein du système monétaire européen (SME) à peu à peu, ces dernières années, fait passer la monnaie française du lot des monnaies faibles au rang des monnaies respectées, sinon fortes, comme le deutschemark (DM). Les commentaires des milieux financiers internationaux, régulièrement rapportés par la presse, sont éloquents à cet égard.

Mais la solidité d'une monnaie n'est jamais acquise définitivement : *le deutschemark et le yen*, malgré la puissance industrielle de la RFA et du Japon, en font de temps en temps l'amère *expérience* ; la Bundesbank a été obligée de remonter ses taux d'intérêt pour conforter le deuschemark. Pour la France – qui a accompli, depuis 1982, de remarquables efforts d'assainissement financier en désindexant de fait les salaires de l'évolution des prix puis, à partir de 1986-1987, a *modernisé son* industrie et ses capacités de production par des investissements très importants, – un *problème* nouveau est apparu au fur et à mesure que s'accélérait la croissance économique : le *commerce* extérieur du pays s'est détérioré. Les exportations, malgré de remarquables *performances (les 100 milliards* de francs par mois ont été dépassés à plusieurs reprises en *1989), ne progressent pas aussi* vite que les importations.

Après une année 1986 équilibrée grâce à la baisse des prix pétroliers, le déficit de la balance commerciale s'est creusé : 31,6 milliards de francs en *1987, 32,8* milliards en 1988. Il aura avoisiné, peut-être dépassé, les 50 milliards en 1989.

A l'origine de cette dégradation, le commerce des produits manufacturés, malgré les ventes d'Airbus et d'armement. Les pouvoirs publics n'ont pas réagi jusqu'à *présent*, pour deux raisons essentielles. La première était la volonté de ne pas freiner la vive activité économique par des mesures intempestives et probablement inappropriées, du genre relèvement important des taux d'intérêt. Des mesures intempestives, puisqu'une bonne partie de nos importations était constituée par des biens d'équipements, des machines-outils, tous achats qui contribuent à moderniser et à renforcer l'industrie française.

La seconde raison de non-*intervention du gouvernement était* la bonne tenue – ou plutôt le faible déficit – de nos paiements courants, *le tourisme et les services en* général (transports, assurances, grands travaux à l'étranger et ingénierie) *effaçant une partie de notre* déficit commercial.

L'élément nouveau, pour ainsi dire surgi au cours des derniers mois, est l'aggravation du déficit extérieur, sous l'effet d'importations massives de biens intermédiaires et d'automobiles.

Un débat très aigu en est né dans les sphères gouvernementales : faut-il freiner la progression d'une demande qui risque de s'accélérer avec l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages et de dégénérer en surchauffe ? Ne faut-il pas freiner un peu sur les salaires et continuer à favoriser les entreprises qui ont d'énormes investissements à financer pour résister à la concurrence internationale ? Le cas de l'automobile est typique à cet égard, notamment les gros efforts d'investissement accomplis par des firmes comme Peugeot.

Vaste debat, qui n'est pas prêt d'être clos. Mais des mesures *« douces »* d'assainissement de la demande devraient être prises au cours des semaines et des mois à venir ; *régulation budgétaire*, c'est-à-dire engagement retardé des crédits consacrés aux autoroutes et à diverses aides économiques ; lancement éventuel d'un emprunt d'État de 5 milliards de francs ; gel de crédits publics pour financer les énormes dépenses qui vont devoir être consacrées à l'entretien et aux capacités d'accueil des universités (un emprunt spécifique avait même été envisagé).

Pour couronner le tout, le prélèvement social cher à M. Evin, le ministre de la santé, pourrait – malgré les réticences de M. Bérégovoy – ponctionner une dizaine de milliards de francs. Son application supprimerait le prélèvement de 0,4 % *sur le revenu imposable* reconduit pour cette année. Reste à savoir quand le gouvernement l'appliquera.

L'ensemble de ces mesures – comme les négociations de la fonction publique sur les modifications *de la grille salariale et le rendez-*vous rémunération pour 1989 (bilan) et 1990 donnent une idée *des choix gouvernementaux qui* devront être faits entre rigueur et croissance économique.

C'est-à-dire, en simplifiant, entre accession du franc au rang des monnaies fortes et poursuite de la baisse du chômage.

ALAIN VERNHOLES

Les aventures tumultueuses du couple France-Allemagne

En ce début d'année 1990, le problème lancinant des relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne, vieux couple terrible depuis quarante ans, avec douze réajustements de parité monétaire, continue à se poser. Cette fois-ci, toutefois, ce n'est pas dans les mêmes termes qu'en octobre 1981, juin 1982, mars 1983, avril 1986 et janvier 1987, dates auxquelles le mark fut réévalué et le franc dévalué, l'un par rapport à *l'autre*.

Tous ces réajustements étaient plus ou moins *justifiés* par des disparités de taux d'inflation et de coûts de productions couplées avec un déséquilibre commercial entre les deux pays, le tout à l'avantage exclusif de l'Allemagne. *Aujourd'hui, ces disparités ont été* en grande partie éliminées. L'écart d'inflation entre la France et la RFA *s'est réduit à presque rien* (0,5 point), bien qu'il soit appelé à croître dès ce mois-ci, les indices allemands de hausse annuelle devant se montrer « meilleurs » en janvier 1990 *qu'en* janvier 1989, époque où ils se trouvèrent gonflés un peu artificiellement, par des taxes nouvelles notamment.

En revanche, le problème du déficit commercial, non seulement n'a pas été réglé, mais encore s'aggrave. Les excédents allemands continuent à se gonfler vertigineusement et, surtout, s'effectuent vis-à-vis de l'Europe ou l'Allemagne fait planer son nombre. Le déficit commercial de la France avec la RFA se creuse, dépassant 50 mil*liards de francs par an, de même* que celui de l'Italie vis-à-vis de son puissant voisin germanique, premier client et premier fournisseur.

Un système rigide

Ce phénomène ne manque pas de provoquer de fortes tensions et d'amères récriminations de la part des partenaires de la RFA, qui riposte par deux arguments ; le premier est qu'en bonne logique de marché les déséquilibres en question devraient se traduire par une appréciation du mark, monnaie dominante, et une dépréciation des autres monnaies du système monétaire *européen* (SME) ; le second est que les contraintes dudit SME empêchent tout réajustement et toute respiration « normale » du SME, dont la rigidité ne tient pas compte des réalités. Bien plus, cette rigidité est dommageable à l'Allemagne puisque les monnaies faibles du SME tirent vers le bas l'ensemble du système et empêchent le mark de se revaloriser suffisamment par rapport au dollar et *au yen*.

On sait que la Bundesbank est obsédée par la relative faiblesse du mark vis-à-vis de ces devises génératrices d'inflation puisqu'elle fait monter le coût des produits achetés à l'étranger. De plus, elle agite le spectre de l'inflation importée de ses partenaires européens, le reproche visant essentiellement l'Italie et l'Espagne. La Bundesbank prône donc depuis plusieurs mois et ouvertement une réévaluation du mark vis-à-vis de la lire italienne et de la peseta espagnole, auxquelles on pourrait ajouter la couronne *danoise et même* le franc belge.

Les relations avec le franc français sont beaucoup moins simples. Une dévaluation du franc *vis-à-vis* du mark, c'est-à-dire un décrochement plus ou moins important par rapport à cette monnaie au cas où elle serait réévaluée, ne contribuerait en aucune façon à diminuer le déficit commercial de la France vis-à-vis de la RFA, d'origine essentiellement structurelle, puisqu'il est dû pour une bonne part à des importations françaises de biens d'équipement. C'est l'argument fort de M. Pierre Bérégovoy, ministre français des finances, qui réaf*firme* avec *rage et permanence* la nécessité absolue, pour le franc, de suivre le mark dans toute réévalua*tion. Il met en avant également* le danger d'une inflation importante en cas d'un tel décrochement. Ce *dernier argument ne paraît pas tout* à fait convaincant. Le franc, on n'y prête pas assez attention, s'est déjà sensiblement *réévalué* depuis un an, de 8 % par rapport à dix-neuf monnaies, selon M. de Larosière, président de *la Banque de France* : 10 % par rapport à la livre sterling, 15 % par rapport au yen japonais, 5 à 7 % par rapport au dollar (ce *qui* est important, surtout pour les importations de pétrole), de 3 % vis-à-vis de la lire italienne, *etc*.

Un vif débat

Dans une configuration aussi favorable et tout à fait *« vertueuse »*, puisqu'elle est incontestablement désinflationniste pour la France, on voit mal comment un décrochement de 2 points par exemple du franc par rapport au mark constituerait un véritable danger d'inflation importée s'accompagnerait en outre d'une réévaluation supplémentaire du franc face aux autres monnaies que *le mark*.

En outre, de bons esprits font valoir que le maintien à tout prix de la parité franc-mark ne convaincrait pas tout à fait les milieux *financiers internationaux*, ce qui contraindrait la Banque de France à utiliser en permanence l'arme des taux d'intérêt pour empêcher le cours du mark à Paris, déjà au voisinage de son cours-plafond au sein du SME (*3,43* francs) de venir taper en permanence sur sa limite supérieure. On se demande, à Paris, à quel niveau de taux devrait monter la Banque de France pour tenir les cours : 12 %, 13 %, 14 % ? Au risque de *véritablement* freiner l'économie.

Au sein du gouvernement, la discussion fait rage sur ce sujet entre les partisans de la stabilité à tout *prix et ceux d'un léger décroche*ment vis-à-vis du mark qui permettrait de désamorcer les tensions. Le *fond du problème est que si* la France a fait d'incontestables progrès depuis 1982 dans la lutte contre *l'inflation et maintenant* dans l'investissement industriel, elle ne s'est tout de même pas encore *hissée au même niveau que* celui de son partenaire allemand, riche de ses indestructibles excédents commerciaux et maintenant de ses rapports privilégiés avec l'Est, qui, aux yeux de tous, ne peuvent qu'accroître encore une puissance industrielle dominante depuis plus d'un siècle.

FRANÇOIS RENARD

SOCIAL

Nouveaux métiers, temps de travail, reclassements

L'accord d'entreprise de la Régie vise à « adapter » Renault à son environnement

Renault fait flèche de tout bois en matière de politique contractuelle. Parallèlement à *la négociation du plan social de* Billancourt, qui devrait rencontrer l'assentiment de tous les syndicats hormis la CGT, la Régie vient de mettre au point un accord d'entreprise valable pour une durée indéterminée *qui doit lui permettre « d'aborder les années 90 dans de bonnes conditions vis-à-vis de la concurrence »*. Seule la CGT ne l'a pas signé.

« Adaptation ». Tel est le maître-mot de cet édifice conventionnel qui précise que ses dispositions sont *« réversibles »* car directement liées à l'évolution du marché automobile. Ainsi, en matière d'aménagement du temps de travail – *« un thème un peu tabou dans le dialogue social en France »*, a souligné jeudi 4 janvier M. Michel Praderie, directeur des affaires sociales et du personnel de la Régie au cours d'une conférence de presse – l'accord prévoit des contreparties.

Qu'il s'agisse d'une réduction du temps de travail ou d'avantages salariaux en échange d'un allongement de la durée d'utilisation des équipements (de soixante-quinze à cent heures par semaines pour le montage, par exemple), ces contreparties devront être négociées établissement par établissement. Cependant, dans l'éventualité d'un *retournement* de la *conjoncture*, il est entendu qu'elles n'auraient plus de raison d'être. A Flins, où sera *réalisé le véhicule qui succédera* à la Super-Cinq, les discussions en cours sur la création d'une troi*sième équipe s'effectuent sur ces* bases, a souligné M. Praderie.

Par ailleurs, un *« plan de reprofessionnalisation »* va être progressivement étendu en 1990 à l'ensemble des sites de Renault. Il concernera *quelque* vingt *mille* agents de production, dont plus de cinq mille ne maîtrisent ni l'écriture ni *la lecture*, qui recevront deux cents heures de formation au moins par filière. Son objectif sera de permettre à ces *salariés les* moins qualifiés de s'acclimater aux nouveaux métiers en étant capables d'assurer non *plus* une *tâche* répétitive mais un ensemble de tâches *« intégrées »*.

Plus largement, Renault entend *« promouvoir un concept nouveau de carrière »*, chaque salarié étant responsable de son évolution. *La* société entend ainsi *« se mettre en position de suivre l'évolution des métiers »*, ce qui va l'amener à constituer des structures paritaires sur chacun des domaines couverts par l'accord d'entreprise auxquelles participeront les signataires. La CGT en sera donc *exclue... à moins qu'elle ne décide* de changer d'avis, ce que, selon les dirigeants de Renault, elle pourra *faire à tout moment*.

Accompagné d'un texte plus traditionnel sur la protection sociale et baptisé pompeusement *« accord à vivre »*, ce nouveau credo social constitue sans nul doute un tournant dans l'histoire de la Régie. *Fait révélateur : les signataires* envisagent explicitement l'organisation de reclassements en dehors de l'entreprise (un tel renouvellement des effectifs est jugé *« sain et naturel »* par les signataires). Du reste, souligne M. Praderie, *« il y a dans cet accord des phrases que l'on n'aurait pas imaginé pouvoir faire figurer il y a encore un an »*.

Le directeur des affaires sociales n'en récuse pas moins avec véhémence toute notion de *« vitrine sociale ou de modèle Renault »*. Mais il n'est pas peu fier d'avoir pu obtenir la signature de cinq syndicats (*CFDT*, FO, *CFE-CGC*, CFTC, CSL) sur six...

JEAN-MICHEL NORMAND

Arrêt de travail à la BNP et à la Banque de France

Plusieurs centaines de salariés de la BNP ont manifesté, jeudi 4 janvier, devant le siège de la banque puis devant celui de l'Association française des banques (AFB). La CFDT, la CFTC, FO, le SNB-CGC et la CGT, qui réclament des augmentations salariales comprises entre 960 francs et 1 500 francs, entendaient *« appuyer »* les représentants syndicaux de la profession qui rencontraient jeudi l'AFB.

Celle-ci a proposé, au titre de la clause de sauvegarde pour 1989, *une prime égale à 5 % d'un mois de* salaire (soit 285 francs en moyenne, selon les syndicats) et *une revalorisation de 0,4 %* de la valeur du point. Alors que les représentants du personnel jugent *ces dispositions largement insuffisantes*, l'AFB a accepté de présenter de nouvelles propositions le 10 janvier.

A la Banque de France, la grève a été suivie, selon la direction, par *« un peu moins de 10 % »* des quelque 17 000 salariés que compte le réseau national. La CFDT, la CGT et le SNA (autonomes) demandent *« un moratoire »* de quatre ans avant toute décision définitive sur le projet de fermeture de 32 des 233 comptoirs de la Banque de France, qui menacerait, selon les syndicats, près de 700 emplois.

EN BREF

□ **Allocations familiales : taux de cotisation unique pour les entreprises.** – Le déplafonnement du taux de la cotisation d'allocations familiales versée par les entreprises est acquis depuis le 1er janvier. Désormais, le taux est égal à 7 % des rémunérations du salarié, confirme un *décret* modifiant le code de la Sécurité sociale publié mercredi 3 janvier au *Journal Officiel*. *Payées* par les entreprises et les travailleurs indépendants, les charges d'allocations familiales étaient partiellement déplafonnées depuis septembre 1988.

□ ***Grève des chefs de clinique parisiens.*** – Les chefs de clinique, assistants des hôpitaux de Paris devaient *observer* vendredi 5 janvier une grève des soins, se contentant de n'assurer que les urgences. Les chefs de clinique protestent contre le gel du secteur à honoraires libres prévu dans le cadre de la nouvelle convention médicale. Ils s'opposent également à une loi de juillet 1989 sur l'immobilier qui, selon eux, restreint leurs possibilités d'installation dans le centre des villes.

□ **La CGC signe l'accord UNEDIC.** – A son tour, la CGC a décidé, mercredi 3 janvier, de signer le protocole d'accord renouvelant la convention d'assurance-chômage de l'UNEDIC négocié le 22 décembre dernier. La CFTC, FO et la CFDT avaient déjà approuvé le texte que la CGT a rejeté.

La lire souffre de l'inflation et des déficits italiens

L'économie italienne, qui a fait preuve en 1989 d'un bon dynamisme avec une croissance d'environ 3,5 %, présente cependant un certain nombre de faiblesses traditionnelles.

Prix, déficit budgétaire, déficit de la balance des paiements, ce trio d'indicateurs pose aux responsables de la politique économique *italienne des difficultés* incessantes.

Les chiffres sont, pour l'année écoulée, relativement mauvais. Les prix, selon l'institut de la statistique, ont augmenté en 1989 de 6,5 %, un demi-point de plus qu'en 1988, et surtout nettement plus que chez les principaux partenaires commerciaux de l'Italie (RFA, France, Etats-Unis, avec l'exception de la Grande-Bretagne). Cet écart, en soi, détériore la compétitivité des exportations italiennes et laisse prévoir, un jour ou l'autre, une dévalua*tion de la monnaie. Toutefois* l'Italie a démontré, il n'y a pas si longtemps, qu'elle pouvait agir efficacement contre *l'inflation* (par exemple en désindexant partiellement les salaires), ce qui donne une certaine crédibilité à l'objectif officiel de 4,5 % de hausse des prix en 1990 (les experts indépendants penchent toutefois plutôt pour un taux de 5,5 %).

Consommation intérieure très vive

Plus épineux est le déficit des finances publiques qui représente entre 10,5 % et 11 % du produit intérieur brut. La nature même du régime politique italien fondé sur le compromis entre cinq partis ayant chacun leur clientèle rend impossible toute réduction brutale des dépenses publiques. Les technocrates de l'administration doivent se contenter d'agir à la marge (le déficit a été ramené de *12,5 % du PIB en 1985 à moins* de 11 % en 1989 où l'on a constaté une dérive par rapport à l'objectif de 10,2 %). Pour financer cette impasse budgétaire – au sens large puisque les comptes sociaux ne sont pas séparés, en Italie, des dépenses de l'Etat, – les pouvoirs publics ponctionnent l'épargne intérieure et doivent offrir une rémunération conséquente, d'où des taux d'intérêt très élevés.

Le secteur privé est pénalisé, bien qu'il ait appris à vivre avec l'*argent cher* (par *ailleurs rémues* économiques n'ont cependant pas voulu accroître la marge de sécurité de la lire lors des dernières vagues de relèvement, en octobre *et* décembre derniers, et ils n'ont pas relevé les taux italiens. Ce fut le début du glissement pour la monnaie italienne, que la Banque d'Italie avait voulu maintenir forte pendant les dix-huit mois précédents, dans le souci de lutter contre l'inflation.

Reste le problème, très aigu lui aussi en 1989, de la balance des *paiements courants*. Une consommation intérieure très vive (les ménages italiens ont augmenté leurs dépenses de 9,7 % en 1989 après 9,2 % en 1988) a gonflé les importations. En revanche, les exportations n'ont pas augmenté aussi vite, du fait d'une certaine *perte de compétitivité des produits* italiens (inflation plus vive et lire forte), ce qui s'est traduit par une détérioration du déficit commercial (environ 80 milliards de francs pour les onze premiers mois de l'année 1989). L'attrait du placement italien pour les *capitaux étrangers compense* jusqu'à un certain point le déficit commercial, mais le redressement des comptes extérieurs risque en 1990 de revenir dans les rangs des priorités de la politique économique italienne.

Toutes ces raisons plaident pour un réalignement de la lire au sein du système monétaire euro*péen, que les autorités monétaires* de la Péninsule ont « amené » piano-piano. Une dévaluation de la lire, notamment par rapport au deutschemark, passerait parfaitement en même temps que le retour de la devise italienne dans le droit commun des autres monnaies du SME, avec une marge de fluctuation normale de 2,25 % autour du cours pivot au lieu des 6 % qui lui étaient accordés jusqu'à présent.

S. Gh.

INSOLITE

La gitane va se décolorer au printemps

La Seita a décidé de lancer en mars une nouvelle cigarette blonde qui s'ajoutera à sa gauloise blonde qui a déjà conquis 10 % des fumeurs. La nouvelle cigarette sera présentée dans le même paquet « à tiroir », vendu 9 francs, que celui de la gitane normale, mais de couleur différente : noir pour le plein arôme, blanc pour les légères. La silhouette de la gitane sera dorée...

La nouvelle cigarette est testée depuis trois mois par des fumeurs du Sud-Ouest. Face à l'écrasante domination des blondes platinées étrangères, la Seita se fixe un objectif modeste : conquérir 1 % du marché des blondes, ce qui représente une production de 650 tonnes.


Le Monde
en librairie
L'ÉCONOMIE FRANÇAISE : MUTATIONS 1975-1990
préface d'André Fontaine
Une synthèse originale de quatorze années du Bilan économique et social du Monde qui permet de prendre du champ pour décrire et analyser les temps forts des métamorphoses de l'économie française.
Une coédition SIREY/LE MONDE
340 pages - 98 F
FESTIVAL D'AVIGNON 89
Un ouvrage unique pour vivre ou revivre les passions et les émotions du festival d'Avignon 89, à travers une succession d'articles publiés « à chaud » et de textes de réflexion écrits a posteriori. Avec de nombreuses photos originales et exclusives.
Une coédition ACTES SUD PAPIERS / LE MONDE
164 pages - 95 F
DES FOURMIS DANS LES JAMBES
par Plantu
La sélection des meilleurs dessins de Plantu parus dans le Monde de septembre 1988 à septembre 1989. Pour revivre tous les événements importants de l'année, avec l'humour en plus.
Une coédition LA DÉCOUVERTE/LE MONDE
164 pages - 95 F
L'AMÉRIQUE LATINE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
Préface de Jean-Noël Jeanneney
La Mission du Bicentenaire a recueilli dans ce livre les réactions d'écrivains latino-américains sur ce qu'a signifié, à leurs yeux, la Révolution française pour l'histoire et la culture de leur pays. Avec la contribution de Jorge Amado, Carlos Fuentes, Mario Vargas Llosa, René Depestre...
Une coédition LA DÉCOUVERTE/LE MONDE
244 pages - 89 F
SANG INDIEN ET AUTRES NOUVELLES
Prix du jeune écrivain 1989. Prix du jeune écrivain francophone 1989.
Préface de Roger Vrigny
Cet ouvrage rassemble les quinze textes primés en 1989 par un jury prestigieux d'écrivains et de critiques littéraires. Des nouvelles, parfois de brefs romans, qui reflètent, à travers le langage de ces jeunes auteurs, leur angoisse, leur imagination, leur tempérament, leur monde.
Une coédition LA DÉCOUVERTE/LE MONDE
244 pages - 89 F
L'économie française
1975-1990
Le Monde Sirey
FESTIVAL D'AVIGNON 89
Le Monde
ACTES SUD-PAPIERS
L'Amérique latine et la Révolution française
Préface de Jean-Noël Jeanneney
LA DÉCOUVERTE / Le Monde
SANG INDIEN
& AUTRES NOUVELLES
PRÉFACE DE ROGER VRIGNY
LA DÉCOUVERTE / Le Monde
PLANTU
DES FOURMIS DANS LES JAMBES
La Découverte / Le Monde

ÉCONOMIE

A quelques jours du sommet de Sofia

Vives divergences sur l'avenir du COMECON

La Tchécoslovaquie demandera officiellement la dissolution du COMECON (Conseil d'assistance économique mutuelle) lors de la réunion à Sofia, les 9 et 10 janvier, des pays membres de cette organisation. L'annonce a été faite par le ministre des finances tchécoslovaque, M. Vaclav Klaus, dans une interview au journal gouvernemental polonais *Rzeczpospolita*, à l'occasion d'une visite officielle en Pologne. M. Klaus a ajouté que son pays était décidé à quitter *« individuellement »* le COMECON si sa proposition n'était pas *retenue*, et qu'il demanderait l'annulation de *« toute une gamme de contrats conclus antérieurement »* dans le cadre de l'organisation économique du bloc de l'Est. *« Les Polonais sont d'accord pour soutenir l'essentiel de notre proposition »*, a dit le ministre tchécoslovaque, indiquant en outre que la Pologne et la Tchécoslovaquie comptaient *« nouer sans tarder des relations bilatérales, prévoyant notamment de fixer les parités de nos monnaies, sans passer par l'intermédiaire du rouble »*.

***Ces propos contrastent violemment avec ceux que tenait, ce même jeudi 4 janvier, dans la Pravda,* le président du COMECON, M. Andrei Loukanov, pour qui l'objectif reste – comme lors de la dernière réunion du COMECON, en juillet 1988 – de créer un *« marché uni des pays socialistes »* passant par l'accélération du processus d'intégration au sein du COMECON. La délégation soviétique, de son côté, espère éviter l'éclatement du COMECON en proposant un train de réformes. L'un de ses membres, M. Serguei Ouganov, réclamait, toujours jeudi 4 janvier, le remplacement de cette organisation, dont il reconnaissait le caractère *« vieilli »* et *« dépassé »* par une nouvelle structure *« capable d'harmoniser les économies »*. Plus tard dans l'après-midi, un porte-parole du gouvernement polonais, M. Henryk Wozniakowski précisait que la Pologne ne désirait pas la dissolution du COMECON comme l'envisage la Tchécoslovaquie mais souhaitait qu'il *« soit profondément remanié dans ses structures »*.**

La Tchécoslovaquie demande la dissolution de l'organisation

Les Tchécoslovaques critiquent depuis longtemps le COMECON. Mais pour des raisons qui ont changé du tout au tout entre l'ancien gouvernement et le nouveau. M. Ladislav Adamec, alors premier ministre d'une Tchécoslovaquie conservatrice, déclarait voici quelques mois : *« Le COMECON est complètement inefficace et a forcé ses membres à dépendre des pays capitalistes »*. Aujourd'hui, le ministre des finances M. Vaclav Klaus, demande la dissolution du COMECON parce qu'il entrave les relations des pays de l'Est avec l'Occident !

Il se trouve que la Tchécoslovaquie est l'un des pays qui dépendent le plus de l'Union soviétique pour leurs besoins en énergie. Et la nouvelle politique soviétique, qui consiste à diminuer les livraisons de pétrole aux pays de l'Est pour les augmenter à l'Ouest – afin de récolter davantage de devises fortes – est une gêne considérable pour ces économies. Loin d'être la plus mal lotie dans la « division internationale du travail socialiste », la Tchécoslovaquie nouvelle espère maintenant réorienter son industrie vers les marchés de l'Ouest.

Historiquement, Prague n'aura aucun mal à plaider le « rapt » de son commerce extérieur par l'Union soviétique depuis la dernière guerre. Auparavant, l'URSS représentait 1 % des échanges de la Tchécoslovaquie, et il a suffi de quelques années pour qu'elle s'impose comme le principal partenaire avec environ 40 % (les chiffres sont du même ordre pour les autres pays de l'Est). En outre, la construction du COMECOM a toujours fait deux poids, deux mesures, entre l'URSS et les autres pays membres. La division internationale du travail entre les pays du bloc, reposant théoriquement sur les aptitudes et les avantages de coûts respectifs, devait répartir les productions industrielles. Pour prendre un exemple, la Tchécoslovaquie est la seule à produire des tramways, la Hongrie des autocars, et la Bulgarie, du matériel de levage. En revanche, chaque pays devait théoriquement abandonner un certain nombre de productions (ce qui n'a pas toujours été le cas en pratique). D'où une dépendance réciproque entre ceux qui étaient « plus égaux » que d'autres. Mais l'Union soviétique, elle, continuait à produire presque toute la gamme des produits industriels.

Le plus anciennement industrialisé

Selon l'économiste soviétique Oleg Bogomolov, la logique du système est imparable : *« Etant donné que l'économie* (de l'URSS) *dispose d'énormes capacités de production, scientifiques et techniques, de nombreuses fabrications y apparaissent optimales. »* Ses besoins considérables font qu'elle ne peut compter uniquement sur les fournitures de ses partenaires ; en revanche *« elle est capable de satisfaire totalement les besoins de ses partenaires pour certaines productions spécialisées »*. *Ergo*, l'URSS peut et doit tout produire, alors que les autres doivent limiter leurs ambitions. Cette défense et illustration de l'inégalité liée aussi à des tailles différentes au sein du COMECON prend toute sa saveur lorsqu'on sait qu'elle est de la plume d'Oleg Bogomolov, l'un des principaux conseillers. économiques de Mikhaïl Gorbatchev et directeur de l'Institut de l'économie du système socialiste mondial.

La Tchécoslovaquie, qui, avec l'Allemagne de l'Est, était le pays le plus anciennement industrialisé d'Europe de l'Est, n'a pas été trop lésée dans la répartition des industries. Dans la première répartition de 600 produiuts de l'industrie mécanique au sein du COMECON, en 1956, l'Union soviétique devait produire 75 % de la nomenclature, la RDA 73 %, la Tchécoslovaquie 60 %, contre seulement 7 % pour la Roumanie et la Bulgarie, les pays agricoles du groupe. *« Vingt ans plus tard* – explique Oleg Bogomolov dans *Socialisme et compétitivité*, ouvrage paru en novembre 1989 aux Presses de la Fondation nationale des sciences politiques – *les exportations totales des industries mécaniques ont été réparties entre les pays de la manière suivante : RDA 26 %, Tchécoslovaquie 17 %, Bulgarie 16 %, Union soviétique 13 %, Hongrie 12 %, Pologne 11 %, Roumanie 5 % »*.

La Tchécoslovaquie dispose donc d'un bon « quota » d'exportation – toujours au sein du Comecon, s'entend. Sa spécialisation a porté sur les constructions mécaniques individuelles en petites séries (équipements pour centrales nucléaires, compresseurs puissants, pompes, turbines, laminoirs). Elle exporte du matériel de transport (locomotives, automobiles), des machines-outils (notamment pour le textile), du matériel militaire, des fibres synthétiques, des médicaments et une gamme assez vaste de biens de consommation (chaussures, vêtements, verre, porcelaine).

Dotée d'un appareil industriel diversifié – mais obsolète – et de certains domaines d'excellente technologique, la Tchécoslovaquie peut espérer réorienter ses échanges soit vers ses voisins de l'Est, mais sur une base bilatérale, soit à l'Ouest. Ce qui laisse entier le problème des fournitures de matières premières, où elle ne saurait encore se passer de l'URSS.

Le COMECON n'a jamais fonctionné aussi harmonieusement que son architecture théorique le laissait croire. Il suffit pour s'en convaincre de reprendre la liste des « sanctions » souhaitées d'année en année plus sévères – et jamais appliquées – contre les pays qui ne se conformaient pas à leur tâche au sein de l'organisation. Le modèle autarcique stalinien (une industrie lourde par pays) n'a jamais complètement cédé le pas à la spécialisation, chaque pays cherchant à conserver la palette la plus large possible de productions – parfois contre toute rationalité. Le système des prix et de paiement, les pratiques de troc entre Etats membres ont toujours occulté les performances de leurs appareils productifs. La chasse aux devises fortes, en s'accentuant, a incité les partenaires à réserver le meilleur de leurs économies à l'exportation vers l'Ouest.

C'est à un ensemble économique bien malade que les Tchécoslovaques, peut-être rejoints par d'autres, tenteront, dans quelques jours, de porter le coup de grâce.

SOPHIE GHERARDI

□ **L'URSS a acheté 2 millions de tonnes de blé français.** – *La* France a repris position sur le marché céréalier soviétique, le 4 janvier, en vendant à *l'URSS 2 millions* de tonnes de blé tendre, livrables au cours du premier trimestre 1990. La compagnie Interagra, qui a *« participé aux négociations »*, n'a pas indiqué le montant de la transaction. *La France n'avait plus vendu* de blé aux Soviétiques depuis le début de la campagne en cours, commencée en août. Moscou avait préféré le grain britannique, jugé moins cher et de qualité comparable, voire meilleure.

Un « droit d'entrée au pays » adopté par l'assemblée algérienne

La loi de finances pénalise les travailleurs émigrés

ALGER

de notre correspondant

Les Algériens résidant à l'étranger devront obligatoirement changer la contrevaleur de 3 500 dinars (1) à chaque entrée en Algérie, selon la loi de finances pour 1990 adoptée par l'Assemblée populaire nationale (APN) et signée, mercredi 3 janvier, par le président Chadli Bendjedid.

Cette disposition ne figurait pas dans le projet de loi présenté par le gouvernement. Mais les députés, qui ont proposé plus d'une cinquantaine d'amendements, ont voté celui imposant un « droit d'entrée au pays » pour les citoyens algériens vivant à l'étranger, en dépit de l'opposition du gouvernement et de la commission des finances, du budget et de la planification de l'APN.

Cette mesure impopulaire suscite de vives réactions, notamment au sein du gouvernement, où certains ministres la jugent *« anticonstitutionnelle »* puisque la Constitution, adoptée par référendum le 23 février 1989, garantit la libre circulation de tous les citoyens, sans distinction entre les émigrés et ceux qui résident sur le territoire national. Si cette disposition n'est pas abrogée par le Conseil constitutionnel, elle pénalisera lourdement les familles de travailleurs émigrés, aux revenus généralement modestes, qui rentrent au pays traditionnellement pour les vacances d'été. *« Il est temps d'engager une réflexion approfondie sur le drainage de l'épargne en devises de la communauté émigrée. Il est temps de voir dans notre émigration autre chose qu'une vache à lait ou, plus grave, un milieu de trafiquants de devises »*, estime le quotidien national *El Moudjahid*, en soulignant qu'*« un tel prisme est dangereux et peut conduire à une rupture extrêmement grave entre l'émigration et le pays »*.

Les représentants du gouvernement et les députés se sont opposés fermement au cours du débat sur la loi de finances. Le ministre de l'économie, M. Ghazi Hidouci, a largement eu recours aux arguments chiffrés pour infléchir la volonté des parlementaires. Le ministre a expliqué qu'en 1990 l'Algérie devra consacrer 7 milliards de dollars au service de sa dette et 10 autres milliards aux importations de biens d'équipement et de produits alimentaires, alors que les recettes en devises de l'Etat ne devraient pas dépasser 10,5 milliards, ce qui implique un déficit de quelque 6,5 milliards de dollars.

Déficit budgétaire

Le budget de l'Etat pour 1990 prévoit 136,5 milliards de dinars de recettes (+ 17 %) et 140 milliards de dinars de dépenses (+ 13 %), avec un déficit budgétaire de 3,5 milliards de dinars, en diminution puisqu'il s'établissait l'an passé à près de 6 milliards. Le budget de fonctionnement est fixé à 84 milliards de dinars – dont plus de 30 milliards iront au secteur de l'éducation (+ 30 %) – et le budget d'équipement à 56 milliards. Les dépenses de fonctionnement devraient être couvertes par les ressources ordinaires du budget, tandis que le produit de la fiscalité pétrolière devrait être consacré à l'équipement et à l'investissement.

De nouvelles taxes ont été introduites cette année sur les débits de boissons alcoolisées, les compétitions sportives, les courses hippiques, le pari sportif algérien, les entreprises de cosmétiques, les locations de cassettes vidéo, tandis que d'autres augmentaient, comme la taxe sur les antennes paraboliques (+ 100 %) ou sur les carburants.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

(1) Un dinar vaut 76 centimes.

LOGEMENT

Hausse annuelle des loyers de 1,09 %

Les loyers des contrats en cours, indexés sur l'indice du coût de la construction de l'INSEE du troisième trimestre, augmenteront de 1,09 % lors de leur révision annuelle. En effet, cet indice, au troisième trimestre 1989, s'inscrit à 929, contre 919 au troisième trimestre 1988.

Cette hausse s'applique également dans la région parisienne, aux renouvellements de baux en raison du décret du 28 août 1989 (*Journal officiel* du 29 août).

TRANSPORTS

Vols supprimés en mars prochain

La compagnie américaine Northwest va cesser de desservir la Scandinavie

COPENHAGUE

de notre correspondante

La compagnie américaine Northwest Airlaines a décidé de supprimer ses vols entre la Scandinavie et les Etats-Unis en mars prochain. Trente-quatre des trente-huit employés de ses bureaux de Copenhague (ville terminale de ses vols) ont reçu leur lettre de licenciement.

La Northwest Airlaines, implantée au Danemark depuis 1979, desservait jusqu'ici une série de routes directement avec l'Europe du nord et une série de villes américaines à des prix défiant toute concurrence. L'été passé, un billet Copenhague-New-York revenait à quelque trois mille couronnes (environ deux mille cinq cents francs). Selon certains experts, Northwest Airlaines aurait baissé les bras, victime d'une guerre sauvage des prix entre différentes compagnies privées et d'un remplissage insuffisant l'hiver hors de la saison touristique.

Mais surtout il semble que les dirigeants de la compagnie craignent de voir leurs installations de Copenhague soumises, à plus ou moins long terme, à des représailles à la suite de la condamnation de quatre terroristes à Stockholm, le 21 décembre dernier.

C. O.

Selon une enquête du magazine « Que Choisir ? »

La présence de nitrates dans l'eau atteint des proportions inquiétantes dans certaines villes

Le magazine de l'Union fédérale des consommateurs *Que Choisir ?* publie dans son numéro de janvier une enquête sur « la pollution cachée » dans l'eau du robinet. Des analyses effectuées dans quarante-deux villes montrent, selon la revue, *« une forte progression des nitrates et la présence de plus en plus inquiétante de pesticides divers et de produits chlorés »* dans l'eau destinée à la consommation courante.

La norme européenne qui fixe le seuil tolérable à 50 milligrammes par litre est dépassée ou sur le point de l'être dans de nombreuses régions : la Bretagne, le Nord-Pas-de-Calais, le Poitou-Charentes et le Centre principalement. Si les régions agricoles sont touchées, les villes ne sont pas épargnées, comme celle de Lens, avec le record national de 105 milligrammes de nitrates par litre.

Au total, estime *Que Choisir ?*, deux millions de personnes *« sont confrontées à cette pollution, et ce chiffre pourrait plus que doubler dans les années à venir »*.

L'agriculture moderne en accusation

par Eric Fottorino

A force de jouer avec le feu, l'agriculture moderne a pollué l'eau. Le danger est depuis longtemps connu et dénoncé, pas seulement par les écologistes ou les associations de consommateurs. Dans son rapport annuel de 1987, l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) considérait comme un *« problème majeur »* les risques *« de dégradation biologique et physique des sols ou de pollution des eaux infiltrées »*. Les nuisances agricoles mises en exergue par « Que choisir » sont repérables dans les régions de production intensive, la Beauce ou la Champagne céréalière, ou la Bretagne porcine. Même les zones de culture moins poussée, comme le Poitou-Charentes, sont apparemment touchées par ce fléau des fertilisants.

Depuis la Seconde guerre mondiale, leur usage n'a cessé de croître. Chaque année, 2,5 millions de *tonnes d'engrais à base de nitrates* sont épandus sur les terres cultivables françaises, à raison en moyenne de 89 kilos par hectare. Les agriculteurs ont la main plus ou moins lourde. En Picardie, en Ile-de-France, en Champagne-Ardenne et dans le Nord-Pas-de-Calais, le saint des saints de la France céréalière, la consommation d'engrais atteint de 122 à 142 kilos par hectare. Les régions les moins chargées en « intrants » sont celles des élevages *traditionnels et des petites cultures* de Franche-Comté, d'Auvergne et du Limousin (de 30 à 40 kilos par hectare), des régions à terme condamnées pour l'agriculture car non rentables...

Les exploitants n'épandent pas d'engrais et de pesticides pour le plaisir. Leur situation financière est en règle générale si fragile que leur leitmotiv, en dépit des restrictions de Bruxelles, est de produire. Nul ne peut courir impunément le risque d'une mauvaise récolte. La sécurité économique des exploitations ne fait pas bon ménage avec la sécurité écologique. Il en ira ainsi tant que les politiques agricoles resteront insensibles, au-delà des discours, aux préoccupations d'environnement et de qualité des produits de la terre.

Pour les agriculteurs modernes, l'outil principal n'est plus le tracteur mais le matériel de traitement. L'agriculture performante est une agriculture inquiétante. Combien d'exploitants ne boivent plus l'eau de leurs propres puits ? Combien d'éleveurs de porcs ne savent que faire du lisier (excréments) de leurs *cochons, très riche en nitrates ?* Lisier, herbicides et pesticides dégringolent dans les nappes phréatiques et s'y trouvent comme des poisons dans l'eau.

Mais l'agriculture n'est pas la *seule fauteuse de pollution des* nappes. Les industries de transformation, les industries chimiques et *agroalimentaires, les ménagères* utilisant des lessives contenant des nitrates ont aussi leur part de responsabilité. Une preuve parmi d'autres que la pollution est l'affaire de tous. Un signe aussi que l'agriculture, à trop vouloir produire de biens alimentaires, a oublié d'offrir du bien-être.

Le Monde AUTOMOBILE

ALPINE

ALPINE RENAULT Coupé V6 GT déc. 88, mod. 89, rouge verni int. noir, alarme, jantes BBS freins ABS, minichaîne, pr. m. 14 500 km AUBY, 43-68-09-16, perm.

ALPINE RENAULT Coupé V6 TURBO, juin 89 rouge verni, int. velours gris minichaîne, alarme, tatouage pr. m., 4 800 km, 210 000 F MEMBREY, 80-51-51-41, bur. (16) 80-62-86-70, 20 h 30

AUDI

AUDI 90 QUATTRO 136 ch. 88, bleu, 66 000 km argus 116 000 F à débattre AUTOGIR 47-90-01-75

BMW

BMW 318 I 1987 4 ptes, 48 000 km 79 000 F Blanc, climat. RENAULT NATION 43-40-08-71

325 IX 2 portes. déc. 88 mod. 89, blanc, int. gris noir vit. teint. pré-équip. rad. plip, alarme, climat. pr. m., 47 000 km LASFARGUE 75-23-13-44, bur. 75-23-31-01, ap. 20 h (prov.)

CADILLAC

CADILLAC Fleetwood 1968 bleu métal., 35 000 F ALTERNATIVE CAR AUTO Tél. : 48-82-26-26

CADILLAC Séville blanche 1979, 82 000 km 90 000 F. Tél. : 48-82-26-26 ALTERNATIVE CAR AUTO

CADILLAC Coupé ville 1969 85 000 F. Tél. : 48-82-26-26 ALTERNATIVE CAR AUTO

CHEVROLET

BREAK CHEVROLET 1974 7 places, bleu métal. 45 000 F. Tél. : 48-82-26-26 ALTERNATIVE CAR AUTO

CHEVROLET SUBURBAN 4X4 blanc lin, 1985, 83 000 km 115 000 F. Tél. : 48-82-26-26 ALTERNATIVE CAR AUTO

CITROEN

CITROEN AX 14 TRT 1989 gris, 22 000 km, 59 000 F RENAULT NATION 43-40-08-71

CITROEN BX GTI 16 S 1988, 47 750 km gris métal., 85 000 F RENAULT NATION 43-40-08-71

CHRYSLER

BREAK CHRYSLER 1981 côtés imitation bois 96 000 km. 75 000 F ALTERNATIVE CAR AUTO Tél. : 48-82-26-26

DODGE

DODGE Dart coupé, 1970 vert métal., 30 000 F ALTERNATIVE CAR AUTO Tél. : 48-82-26-26

LANCIA

LANCIA FULVIA 1,3S coupé, 1974, 140 000 km bleu, voir carrosserie (Cote Rétroviseur, 16 500 F) 3 500 F AUTOGIR 47-90-01-75

MASERATI

MASERATI SPYDER 90 noir, capote noire, véh. direction, 3 000 km Non immatriculée 313 000 F AUTOGIR 47-90-01-75

MERCEDES

MERCEDES 190 D, 1987 peinture métal., 88 000 km 99 000 F RENAULT NATION 43-40-08-71

MERCURY

MERCURY Comete 1965 or métal., 45 000 F Tél. : 48-82-26-26 ALTERNATIVE CAR AUTO

OLDSMOBILE

REGENCY 98 mod. 85 bleu métal., 110 000 km impeccable, 95 000 F participation 50 % vignette 90 AUTOGIR 47-90-01-75

OLDSMOBILE Coupé 1963 gris métal., 35 000 F Tél. : 48-82-26-26 ALTERNATIVE CAR AUTO

OPEL

CABRIOLET GSI 88 40 000 km, parfait état garantie 1 an, 77 000 F AUTOGIR 47-90-01-75

CORSA VIVA TURBO diesel 1988. 26 000 km. Auto-radio codée + 4 roues complètes. 57 500 F. Gris métal., 5 portes. 34-19-00-20 ap. 20 h.

PEUGEOT

PEUGEOT 505 GL 1990 familiale, 5 770 km, blanche 88 000 F. RENAULT NAT. 43-40-08-71

PEUGEOT 309 Chorus 1990 3 861 km, blanche, 56 000 F RENAULT NATION 43-40-08-71

PEUGEOT 205 Rallye 1988 blanche, 23 300 km 58 000 F. RENAULT NAT. 43-40-08-71

PEUGEOT 605 SV3, oct. 89 mod. 90, bleu marine verni int. velours, becquet jantes alu., minichaîne pr. m., 4 000 km. M. LEGARAND (16) 33-52-27-72, bur. (16) 33-52-32-90, dom.

PEUGEOT 405, GRD 89. Prix : 72 000 F. AS AUTO, tél. : 60-48-52-52.

PEUGEOT 205, Rolland-Garros, année 89. Prix : 80 000 F. AS AUTO, tél. : 60-48-52-52.

PEUGEOT 505 GL, 1990, familiale, 5 770 km, blanche. 88 000 km. RENAULT NATION, 43-40-08-71.

PONTIAC

PONTIAC Phoenix, 1981 V6, noir et gris, 45 000 F Tél. : 48-82-26-26 ALTERNATIVE CAR AUTO

PONTIAC Transam, rouge 185 000 F Tél. : 48-82-26-26 ALTERNATIVE CAR AUTO

PORSCHE

PORSCHE 928 F4 boîte auto. 45 000 km rouge, 420 000 F RENAULT NATION 43-40-08-71

PORSCHE 944S, fév. 87 or métal. verni, int. noir pré-équipée radio V90, alarme, direct. assist. 61 000 km, M. VIAUD 160 000 F 60-17-87-87, bur. 69-21-31-11, dom.

PORSCHE 911 Carrera 88 gris métal. int. cuir noir climat. aileron, spoiler pré-équip. téléphone, pr. m. 28 000 km, M. GRIMA 47-47-60-61, bur. 30-34-20-82, dom. 340 000 F

SEAT

SEAT IBIZA 1200 GL 3p., rouge, 16 000 km 35 500 F, garantie 1 an AUTOGIR 47-90-01-75

SEAT MALAGA 1500 GLX bleu stratos, neuve prix exceptionnel, mod. 89 61 500 F AUTOGIR 47-90-01-75

RENAULT

RENAULT ESPACE TSE 1985 jantes alu., gris métal. 108 000 km, 58 000 F Tél. : 48-82-26-26 ALTERNATIVE CAR AUTO

RENAULT 21 TX 1989 90 000 km, gris argent. 78 000 F RENAULT NATION 43-40-08-71

RENAULT ESPACE 2000 TSE 1990, bleu Mandchourie 7 places, 40 km, 123 000 F RENAULT NATION 43-40-08-71

ROVER

ROVER 820 SI Fast Back 89 mod. 90, vert anglais métal. verni, int. caramel, alarme, tatouage, TO électr., pr. m., 6 900 km, 118 000 F M. PRETESEILLE 39-82-09-22

TOYOTA

TOYOTA Celica 1988 32 000 km, blanche 83 000 F RENAULT NATION 43-40-08-71

TRIUMPH

Coupé TR7, août 79, mod. 80 rouge, int. écossais rouge et noir, TO, radio K7 mot. éch. stand. 117 000 km pr. m. 122 000 km. LE KER (16) 87-49-16-51 BUR. (16) 87-45-06-73 DOM.

SAAB

SAAB 900 TURBO S 1989, 31 000 km, argent int. cuir, barres stab. Argus 104 000 F à débattre AUTOGIR 47-90-01-75

SAAB 9000 I 16S, mars 87 blanc verni, int. gris TO élect., jantes alu, alarme fermet. électr. radio, pr. m. 98 000 km, MECARM 39-72-79-70, bur.

VOLKSWAGEN

GOLF GTI 4 p. 89, bleu métal. 25 000 km, toit ouvrant ant. électrique. 77 000 F garantie 1 an AUTOGIR 47-90-01-75

GOLF CABRIOLET GLI 1980, 101 000 km, blanc, kit BBS, jantes alliage, calandre 4 phares, volant pommeau bois, haut-parleur PIONEER, coupe-circuit, pré-équip. alarme cobra, embrayage neuf, B.V. neuve, pneus neufs, moteur refait. Px : 62 000 F 47-08-41-10, dom. ap. 20 h 47-24-37-77, heures bur.

LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMOBILE
Le Monde

« SPÉCIAL PARTICULIERS »
2 × 3 lignes = 450 F TTC
2 × 5 lignes = 600 F TTC

Je remplis cette grille et la renvoie accompagnée de mon règlement : chèque ou CCP libellé à l'ordre du Monde Publicité, service MKD, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris, avant le lundi 12 heures précédant la première parution.

Le Monde CADRES

ETABLISSEMENT DE FORMATION recherche

SON ADJOINT AU RESPONSABLE DES ÉTUDES

Formation supérieure, expérience de l'enseignement. Aptitudes à animer les équipes d'enseignants et les groupes d'étudiants, pratique de la langue anglaise. Age : 30-35 ans. Envoyer candidature, CV et photo à : CENTRE TRUDAINE DE FORMATION COMMERCIALE 39, avenue Trudaine

Sté de crédit cherche

CORRESPONDANTS (TES)

pour Paris et banlieue. Conviendrait à retraités de banque ou assurance. Ecr. avec CV à S.M.O., 219, rue St-Honoré, Paris-1er.

ASSOCIATIONS

Appels

Mardi 9 janv. 1990 Rose-Croix-d'Or « Gnose et christianisme initiatique ». Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie Paris 4e, 20 h 30 entrée libre et gratuite.

28 oct. au 1 nov. 1989 : l'Afrique Rencontres cinématographiques de Carcassonne. T. : 68-79-62-33.

COMPAGNIE PROFESSIONNELLE RECRUTE POUR SON ÉCOLE DE THÉATRE : ÉLÈVES COMÉDIENS. CRÉATION RÉGIONALE SUR UN CONTE DE BUZZATI. RENSEIG. : (16) 1 60-14-46-74.

Conférences

Vendredi 27 octobre Initiation et mystères en Occident. IPAG, 184, bd St-Germain. Paris 6e, 20 h 30.

Cours

עברית

HEBREU — Initiation sérieuse en 3 mois chez soi suivi pédagogique par professeurs universitaires INSTITUT MEGUILA BP. 380 75869 Paris Cedex 18. Tél. : (1) 42-62-25-91.

Sessions et Stages

ÉCRITURE ATELIERS POUR ADULTES PARIS-6e UNE FOIS PAR MOIS TÉL. : 30-59-99-51.

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

Me ST-PAUL

Bon imm. ravalé, calme, 2 p., poutres, entrée, kitch., bains, wc. 31, rue Bourg-Tibourg. Sam., dim. 14 h à 17 h.

5e arrdt

3 BIS, R. DES GOBELINS Samedi 14-17 h. Hôtel historique 17e. Salon + chbre en mezzanine. Poutres peintes superbes. Vue dégagée. Gd charme. 1 790 000 F. 46-44-98-07.

Me CENSIER

Bel imm. p. de t., ravalé. Gd liv. dble, 3/4 chbres, hall entrée, cuis, office, 2 bns, 2 wc, 163 m². Sud. 12 bis, bd Port-Royal. Sam., dim. 13 h 30 à 16 h 30.

appartements achats

Etude VALRI 43-79-11-11 - 130, bd Voltaire XIe, rech. tt genre d'appts petits ou gds pour clients ou paiement immédiat en cas d'achat direct par nos soins.

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. Tél. (1) 48-73-35-43.

immeubles

GROUPE F.C.2 I.

ACHETE CPT IMMEUBLES libres ou occupés, bourgeois ou commercial ou bureaux, même avec faible rentabilité. ET TERRAINS, PARIS *ET PROCHE BANLIEUE* Intermédiaires sollicités. 48-28-00-75, FAX 48-28-61-69.

maisons de campagne

Castelmoron (47) 20 km de Villeneuve-s/Lot vend maison de campagne entièrement restaurée, cuis. équipée, 2 p., séjour avec cheminée, grenier, s. de bains. 130 m² grange 330 m². Le tout sur 6 000 m² de terrain. Tél. Paris : 42-46-91-66 p. 651.

propriétés

PRÈS AIX-EN-PROVENCE (20 km ouest), belle maison récente, tt confort. Etat neuf, sur 5 000 m² boisés, 195 m² hab., 5 p. principales, 3 s. d'eau, 2 wc, 100 m², garage, sous-sol, grenier, 4 terrasses couvertes. 1 680 000 F. Tél. : (16) 42-50-23-98

IMMO 106 33, RUE DE LA MADELEINE EPERNON (28230) (16) 37-83-73-73 rech. pour sa clientèle PARIS ET BANLIEUE PPTES, TERRAINS, ETANGS, FORÊTS, ETC. PAIEMENT COMPTANT chez votre notaire

VAUCLUSE URGT. 1 370 000 F

Superbe ppté PRÈS ORANGE. Sur 3 000 m². Terr. arboré. Récept., 3 ch., 2 bains, piscine 12 X 7 av. forage eau, gar. et dép. Vis C.B.S. 45-24-40-08.

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP

47, rue Vaneau 75007 Paris rech. pour cadres multinationales et banques, appart. vides ou meublés, du studio au 7 p. de stand. Tél. : 42-22-24-66.

bureaux

Locations

VOTRE SIEGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

Constitution de sociétés et tous services. Tél. : 43-55-17-50.

boutiques

Ventes

PRIX INTÉRESSANT

Me VAVIN

Murs bout. libres, locx s/r. et cour + cab. toil. 37 m². 6, rue de Chevreuse. Sam., dim. 14 h à 17 h.

AFFAIRES

Emmanuel de Margerie, nouveau président de Christie's Europe

Un ambassadeur éclectique aux enchères

Emmanuel de Margerie, tout récemment encore ambassadeur de France à Washington, est depuis le 1er janvier président de Christie's Europe.

On se tromperait lourdement en pensant que la maison britannique, numéro deux mondial des ventes aux enchères derrière Sotheby's, a nommé Emmanuel de Margerie à ce poste pour « faire bien dans le tableau ». Pour parler crûment, il va devoir exercer ses talents — qui sont loin de se limiter à ceux d'un diplomate — pour qu'un maximum d'œuvres d'art prennent le chemin des salles de vente de Christie's plutôt que de Sotheby's (britannique lui aussi) ou des commissaires-priseurs français. Le tout en vue de 1993, année où les étrangers devraient être autorisés à avoir des salles de ventes en France, Paris étant bien sûr alors la première place investie.

Traduction en termes diplomatiques de cette mission : *« Christie's veut se développer en Europe continentale. Je vais donc devoir analyser la façon dont le marché de l'art s'y présente, du côté aussi bien de l'offre que de la demande, et établir de bons rapports avec tous ses acteurs, les musées et les collectionneurs notamment ! »*

A l'origine du Musée d'Orsay

En fait, à soixante-cinq ans, Emmanuel de Margerie commence une nouvelle carrière, à laquelle sa vie semble l'avoir préparé depuis toujours. Car cet énarque diplomate émérite (il a reçu la dignité d'ambassadeur de France) est également un amateur d'art d'un éclectisme peu commun. Eclectisme qu'il revendique, d'ailleurs : *« Je n'ai pas cette réserve instinctive de certains de mes compatriotes pour les formes d'art qui ne leur sont pas familières »,* confie-t-il. Question d'éducation ; lorsqu'on est fils et petit-fils d'ambassadeur, que l'on effectue ses études aussi bien à Londres qu'à Shanghaï ou Paris, on apprend très tôt qu'il y a différentes façons de voir les choses. Lorsque, de plus, vos parents sont collectionneurs et vous emmènent chez les antiquaires, vous vous familiarisez très vite avec diverses formes d'expression artistique. Ajoutez-y un esprit ouvert, curieux de tout, et vous obtenez un passionné d'art.



A quatorze ans, Emmanuel de Margerie effectue sa première acquisition : une petite peinture chinoise du quatorzième siècle. Cinquante ans plus tard, il reste discret sur ce qu'il refuse d'appeler sa « collection » : *« Il ne s'agit que de quelques œuvres d'art reflétant mes goûts pour toutes les époques, toutes les civilisations ; aussi bien des peintures modernes que des gravures anciennes ou encore des céramiques d'Orient. »* Certaines d'entre elles, dont la fameuse peinture chinoise, l'ont toujours suivi dans ses différents postes à l'étranger : Tokyo, Moscou, Madrid, Londres, Washington.

Comme on l'imagine, dans tous ces pays, il court les musées, les expositions, les galeries d'art, les antiquaires, en compagnie de sa femme, Hélène Hottinguer, qui partage ses goûts. De plus, tous deux ont l'habitude de prendre leurs vacances en France et de parcourir (en mobylette) les villes de province, visitant là aussi, au passage, tous les musées. *« Je pousse le vice très loin,* plaisante-t-il ; *j'adore aller au marché aux puces. Les collectionneurs en puissance peuvent y voir défiler tant de choses différentes ! »* Et puis, bien sûr, il suit avec intérêt les grandes ventes internationales.

Pas étonnant, donc, qu'en 1975 ce diplomate se retrouve... directeur des Musées de France. Comme il ne fait rien en dilettante, en l'espace de trois ans, il parvient à doubler le budget des musées, à donner l'impulsion nécessaire au renouveau des musées de province, et surtout à faire accepter par le président Valéry Giscard d'Estaing et le gouvernement la création du Musée d'Orsay. *« Un diplomate travaille dans l'éphémère,* constate-t-il avec une note de regret dans la voix. *Aussi cette décision m'a-t-elle procuré une satisfaction profonde, liée à un sentiment de permanence. »*

Un mois plus tard, il est nommé ambassadeur à Madrid. Londres puis Washington suivront. Il s'attache à développer les contacts avec *« le monde passionnant des grands collectionneurs »* qu'il a appris à bien connaître lors de son passage à la direction des musées. A Washington, notamment, où la vie culturelle et artistique tient une place importante, les réceptions de l'ambassadeur de France et de sa femme sont les plus courues, notamment pour l'intérêt des conversations qui s'y tiennent. Gageons que cet art consommé sera mis au service de Christie's. Dans le monde des collectionneurs, le contact humain joue un rôle majeur. Etre reçu dans un hôtel particulier parisien ou dans l'ancienne résidence d'été des archevêques d'Auch, que les Margerie s'attachent à restaurer depuis 1981, cela crée des liens.

Certains crieront à la trahison, de la part d'un homme qui s'est maintes fois flatté d'appartenir à une famille ayant servi la France depuis neuf générations. En bon diplomate, Emmanuel de Margerie, argumente : *« Il faut avoir une dimension européenne pour que le Vieux Continent puisse continuer de jouer son rôle dans le monde. Si, comme je le souhaite, nous contribuons un jour à redonner à Paris son rôle de place internationale du marché de l'art, aux côtés de Londres et de New-York, ce sera bon pour la France. Et les commissaires-priseurs les plus dynamiques doivent savoir, en leur for intérieur, qu'ils ne peuvent que gagner eux-mêmes à ce que Paris retrouve sa vitalité d'antan. »*

De nouveaux débouchés

Pour le moment, même si les vingt-trois bureaux dont dispose Christie's en Europe continentale contribuent fortement, selon la maison britannique, à l'ensemble de ses ventes (plus de 12 milliards de francs français en 1989 pour le monde entier), les quatre salles de Monaco, Amsterdam, Genève et Rome ne représentent que 8,8 % de ces ventes. L'ouverture d'une salle à Paris, liée à celle des frontières, y compris, ultérieurement, celles de l'Europe de l'Est, offre bien des perspectives...

Emmanuel de Margerie est donc assuré de ne plus travailler dans l'éphémère : il s'agit de s'appuyer sur les bases déjà jetées par Christie's en Europe pour construire ce qui est appelé à devenir un véritable pilier de la maison. Heureux homme, qui va pouvoir faire de sa passion de toujours son nouveau métier. *« Pensez, je peux m'intéresser aussi bien aux armures du seizième siècle qu'aux peintres latino-américains ou aux gravures flamandes... Je vais beaucoup m'amuser ! »* Les concurrents de Christie's peut-être moins.

MARTINE LEVENTER

CONSOMMATION HABITAT

Le marché des beurres mixtes troublé par la TVA

Les *« beurres »* mixtes sont désormais assujettis à un taux de TVA de 18,6 %. Par cette décision, les services de la législation fiscale du ministère des finances ont établi, il y a trois mois très nettement, une distinction entre les produits qui contiennent des graisses d'origine végétale (beurre mixte et margarine) et ceux qui sont fabriqués à partir de graisses animales (beurre et beurre allégé) et bénéficient de ce fait d'un taux réduit de TVA de 5,5 %.

La France, qui est le premier producteur européen de beurre, en est aussi le premier consommateur (8,7 kg par habitant en 1987). Pour mériter l'appellation « beurre », un produit doit contenir au minimum 41 % de matières grasses (contre 82 % jusqu'en 1988) et être composé uniquement de produits d'origine laitière. Selon cette définition, l'appellation *« beurre mixte »* est un abus car ces produits ne contiennent pas uniquement des graisses d'origine animale. Actuellement, ils constituent 52 % des spécialités à tartiner (SAT) présentes sur le marché. La production de beurre tend à diminuer (– 10,9 % en 1988) au profit des SAT (+ 10,7 %) — celles-ci comprennent les beurres allégés, les « beurres » mixtes et les margarines. Pour le vice-président du directoire de Védial (Saint-Hubert 41), la hausse de la TVA sur les « beurres » mixtes a fait augmenter d'environ 85 centimes le prix des barquettes de 250 g. *« Dans cette affaire, le consommateur va supporter un différentiel de TVA d'une incidence de 13 % sur le prix à payer. »*

On trouve actuellement sur le marché des beurres allégés à 41 % ou 65 % de matières grasses et des SAT à 20 %, mais, pour supporter la cuisson, les produits doivent contenir au moins 60 % de matières grasses. Les spécialités à tartiner salées constituent 13 % des achats contre 31 % dans le cas du beurre. Selon M. Euzenot, chef de produit chez Besnier, l'explication est peut-être à chercher dans les motivations du consommateur. Si le facteur santé est déterminant pour lui, il choisira une spécialité à tartiner allégée et... sans sel.

Enfin, 52 % des spécialités à tartiner et de la margarine sont vendus en conditionnement de 500 g, contre 32 % pour le beurre. Le consommateur s'autorise-t-il à *mettre sur ses tartines près de deux fois plus de beurre allégé qu'il n'en* mettrait s'il s'agissait de vrai beurre ?

Pour attirer une clientèle plus large

Le port de Djibouti cherche de nouveaux horizons

Les guerres civiles qui font rage à ces portes, en Ethiopie et en Somalie, poussent la petite République de Djibouti à chercher d'autres ambitions pour son port que celle de n'être qu'un simple lien de transit du fret à destination ou en provenance de ces deux pays limitrophes. *« Nous ne voulons plus être tributaires de nos voisins »,* affirme M. Aden Ahmed Doualé, directeur du port, qui s'est récemment rendu à Londres pour y rencontrer les responsables des grandes compagnies maritimes britanniques. Cette campagne de démarchage devait le conduire jusqu'à Singapour.

Pour attirer de nouveaux clients, Djibouti ne cesse d'améliorer la qualité de ses prestations : aménagement des aires de manutention, extension des surfaces de stockage, amélioration du système d'éclairage. Un quai polyvalent en eau profonde (12 mètres de tirant d'eau), financé par l'Italie, devrait être opérationnel à la mi-91. Les autorités locales songent aussi à développer des activités de réparation navale grâce à la mise en service d'un dock flottant. Elles pourraient alors dépanner la flotte française de l'océan Indien qui relâche souvent dans les eaux djiboutiennes et qui est contrainte, en cas de besoin, d'aller mouiller dans les ports indiens ou dans ceux du Golfe.

Autre atout, Djibouti dispose d'un *« terminal conteneur »*, déjà équipé de deux portiques, qui aura traité, cette année, quelque 30 000 conteneurs, deux fois plus qu'en 1985. Ce qui représente pour le port la moitié de son trafic. Belle performance à la hauteur de cette mini-République qui a, pour elle, d'être remarquablement bien située, au débouché de la mer Rouge. Point de passage obligé sur les routes qui relient l'Europe aux pays du Golfe, à l'Afrique de l'Est, à l'Asie et à l'Australie.

Djibouti veut ainsi devenir un *« port de transbordement »* de manière à s'assurer en permanence un niveau de trafic satisfaisant, indépendamment des fluctuations économiques et politiques régionales. Cette activité de redistribution du fret s'opère déjà par boutres à l'échelle régionale. Figurent notamment, au nombre des cargaisons ainsi transbordées, des caisses de whisky à n'en plus finir à destination des pays du Golfe... Mais les autorités locales rêvent de transbordements plus importants, vers de plus lointaines horizons.

Tarifs sur mesure

« Nous sommes le port le plus performant de la région, même par rapport à Mombasa », assure M. Doualé. Cet argument vaut d'être pris en considération lorsque l'on sait que, pour des cargos d'environ 40 000 tonneaux de jauge, le coût moyen d'immobilisation est de l'ordre de 15 000 dollars par jour. *« Nous sommes aussi l'un des ports les moins chers de la région,* ajoute M. Doualé. *En outre, chez nous, il n'y a pas de contrôle des changes, ce qui facilite les transactions maritimes ».* Concurrence oblige en matière tarifaire, les autorités locales se disent, malgré tout, *« ouvertes au dialogue ».*

A Djibouti, on a pour l'heure les yeux tournés vers ce qui se passe sur la rive d'en face, à Aden, le concurrent yéménite de toujours, qui est en train de mettre les bouchées doubles pour rattraper son retard. La Banque mondiale et les pays arabes n'ont-ils pas décidé d'investir, dans cette république marxiste, en divers travaux portuaires, la bagatelle de 60 millions de dollars ? Les autorités djiboutiennes tablent sur les attraits de leur système économique libéral pour gagner la partie.

JACQUES DE BARRIN

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

En décidant d'acheter les titres apportés à l'OPA

Paribas va disposer de près de 40 % du capital de la Mixte

La compagnie financière de Paribas, qui avait lancé une OPA sur la compagnie de navigation Mixte, un conglomérat dirigé par M. Marc Fournier, a décidé jeudi 4 janvier, à l'issue d'un conseil d'administration, de « lever » – c'est-à-dire d'acheter – les 12 % d'actions que les petits porteurs ont apportées à son offre publique. Bien que la banque d'affaires ait échoué dans sa tentative de prise de contrôle de la Mixte, elle a donc décidé d'honorer la confiance qu'un petit nombre d'actionnaires lui a accordée. Cette décision, à défaut de donner à Paribas le contrôle de la Navigation Mixte, la place néanmoins au rang de premier actionnaire avec près de 40 % des titres et des droits de vote.

De son côté, M. Marc Fournier, *qui lui aussi s'est placé en position* de premier actionnaire de Paribas avec plus de 10 % des titres, a accentué la pression sur son adversaire. Plus de 157 000 actions Paribas ont été échangées jeudi 4 janvier à la Bourse de Paris. Pour beaucoup d'observateurs, ces escarmouches sont le prélude à des négociations pour un désarmement généralisé.

Dans la perspective d'une nouvelle réglementation

M. Bernard Pagezy se recycle dans la gestion des autocontrôles

L'ancien président de la Compagnie du Midi, *M. Bernard Pagézy*, vient de constituer une structure qui devrait permettre aux entreprises de bénéficier des droits de vote attachés à leur autocontrôle, et de verrouiller ainsi leur capital face à d'éventuelles menaces.

Evincé du Midi en février 1989 par le président des assurances Axa, M. Claude Bébéar, M. Pagézy, avait acquis au mois de juin dernier une petite société bordelaise au capital de huit millions de francs, Maurel et Prom, considérée à l'époque comme une « coquille vide ».

M. Pagézy a depuis lors entrepris de transformer cette société en une société en commandite par actions, qui offrira à sa demi-douzaine d'actionnaires et à ses clients la possibilité de saborder leur autocontrôle et de le loger dans cette structure. Ces clients pourraient ainsi se soustraire à l'interdiction faite par la loi du 2 août dernier sur la sécurité et la transparence des marchés financiers, à compter du 1er juillet 1991, d'exercer à l'assemblée générale d'une société les droits de vote attachés à l'autocontrôle.

Selon l'Agefi qui a révélé les faits, la Commission des opérations de Bourse a décidé d'autoriser la constitution de cette nouvelle société, à laquelle les actionnaires – pour la plupart des amis industriels de M. Pagézu – apporteraient chacun environ 200 millions de francs.

Le développement des groupes laitiers français

Première acquisition de Sodiaal aux Etats-Unis

Sodiaal, le premier groupe laitier français, a annoncé, jeudi 4 janvier, une prise de participation majoritaire dans Butter Group, qui regroupe les activités beurrières du groupe américain Borden. Cette acquisition, la première effectuée par Sodiaal aux Etats-Unis, englobe quatre usines qui emploient deux cent quinze personnes. Beurre, lait condensé et en poudre et produits de base pour crèmes glacées permettent de réaliser un chiffre d'affaires de 213 millions de dollars (1,2 milliard de francs).

Déjà présente outre-Atlantique grâce à un accord de franchise avec General Mills, qui fabrique et distribue la marque Yoplait, Sodiaal compte *« utiliser le Butter Group comme base de fabrication et de distribution d'autres produits laitiers »*. Cette acquisition est significative des ambitions internationales de Sodiaal, qui avait déjà développé ses activités européennes après sa restructuration de janvier 1988 (*le Monde* du 25 novembre 1989).

A cette époque, deux des huit coopératives laitières avaient refusé cette restructuration et étaient restées en dehors de Sodiaal. L'une d'elles, l'Union laitière Pyrénées-Aquitaine-Charente (ULPAC), a créé avec Centre Lait le groupe coopératif 3 A (Alliance agroalimentaire).

Ce dernier, qui a opté pour un developpement régional, a annoncé jeudi 4 janvier l'acquisition de la Société des eaux minérales d'Alet (Aude). Cela confirmant ainsi une volonté de diversification déjà manifestée lors du rachat de Boncolac, une société basque spécialisée dans les crèmes glacées et les pâtisseries.

Travail intérimaire

Adia cède à BET ses parts dans Hestair

Le groupe britannique de services aux entreprises BET, qui avait lancé le 15 décembre dernier une OPA amicale sur Hestair (agences de placement au chiffre d'affaires de 241 millions de livres, soit 2,26 milliards de francs), a annoncé jeudi 4 janvier avoir *acquis* 29,9 % du capital de cette société. Le groupe suisse Adia, spécialisé dans le placement de personnel, qui avait, le premier, le 20 novembre, déclenché une OPA, hostile, sur Hestair, à 282 pence par *actions (26,5 francs)*, a *en* effet jeté le manche mercredi 3 janvier et accepté de vendre à BET les 6,6 % du capital qu'il détenait.

Cette décision a provoqué une chute des cours de l'action Hestair au-dessous du chiffre de 325 pence proposé par BET, et permis à celui-ci d'acheter 22 % des actions. BET a dû interrompre ses achats à *29,9 % : la Commission fédérale du* commerce (FTC) américaine doit donner son accord pour lui permettre d'aller au-delà, Hestair détenant en effet aux Etats-Unis deux importantes agences de placement, Talent Tree et Nurses Inc. Mais BET n'ayant pas d'activité dans ce domaine aux Etats-Unis devrait obtenir le feu vert et réussir son OPA.

Pemex, second actionnaire de Repsol

Le Mexique prend une participation dans le raffinage espagnol

La compagnie pétrolière mexicaine Pemex devrait devenir le second actionnaire, après l'Etat, de la principale compagnie espagnole Repsol, huitième groupe pétrolier européen. Après trois ans de négociations les deux compagnies ont signé un accord de principe autorisant Pemex à acquérir *jusqu'à* 5 % du capital de Repsol, en échange de la participation de 34,3 % qu'il détient dans un autre groupe espagnol, *Petroleos del Norte (Petronor)*, dont Repsol détient déjà 53,7 % du capital.

Grâce à cet accord, le Mexique, comme de nombreux pays producteurs (Venezuela, Koweït, Arabie saoudite, etc.) s'assure un débouché garanti pour ses bruts, l'accord prévoyant la fourniture de 150 000 barils/jour de brut mexicain. De son côté, Repsol, qui se *prépare à l'ouverture du marché* pétrolier espagnol à la concurrence européenne en 1993, accroît à la fois la sécurité de ses approvisionnements et ses capacités de raffinage grâce à un contrôle assuré à près de 90 %. Le capital de Repsol est détenu à 70 % par l'Etat espagnol, le principal actionnaire privé étant jusqu'ici le Banco Bilbao Vizcaya avec 5 %.

NEW-YORK, 4 janvier ⬇

Sous les 2 800

Après un début de séance hésitant, l'indice Dow Jones a fluctué avec d'amples écarts à la baisse jeudi à Wall Street, retombant sous la barre des 2 800 points. Le baromètre de la Bourse a perdu, durant cette séance, 13,66 points, clôturant à 2 796,07. Près de 178 millions de titres ont été échangés dans un marché assez actif. Le nombre des titres en baisse a dépassé celui des hausses (915 contre 638, alors que 419 demeuraient inchangées). Les prises de bénéfices ont pesé lorsque *les achats des investisseurs* institutionnels se sont taris à la mi-séance. Selon les analystes, le marché semble pâtir de la vigueur de l'économie américaine, qui éloigne l'espoir d'un nouveau relâchement *du crédit par la Réserve fédérale* américaine. Une remontée des taux d'intérêt obligataires et la forte hausse de l'or ont contribué aux désengagements observés à Wall Street. Parmi les valeurs les *plus actives, on notait Philip* Morris (2,891 millions de titres échangés), IBM (2,134 millions), Security Pacific Corp. (1,994 million), Chrysler Corp. (1,520 million) et ATT (1,441 million).

VALEURS	Cours du 3 janv.	Cours du 4 janv.
Alcoa	76 3/4	76 7/8
A.T.T.	46 1/4	45 3/8
Boeing	63	62 1/2
Chase Manhattan Bank	35 1/8	35
Du Pont de Nemours	125 1/4	125 1/8
Eastman Kodak	43	43 3/8
Exxon	49 1/2	49
Ford	45 5/8	45 1/2
General Electric	66 1/2	66 1/4
General Motors	44 1/4	44 1/8
Goodyear	46	45 5/8
I.B.M.	98 7/8	100
I.T.T.	58 3/8	58 3/8
Mobil Oil	61 1/2	60 3/4
Pfizer	71 1/4	72 1/4
Schlumberger	49 3/8	48
Texaco	57 3/4	57 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	163 1/8	163
Union Carbide	24 3/8	24
U.S.X.	35 5/8	36 1/2
Westinghouse	74 7/8	74 1/4
Xerox Corp.	58 1/4	58 3/8

PARIS, 4 janvier ⬆

Nouveau record

Après deux séances moroses (– 0,61 % mardi et – 0,45 % mercredi), la Bourse de Paris a enregistré une légère reprise jeudi dès les premiers échanges. Après avoir ouvert sur une baisse de 0,09 %, la tendance s'inversait rapidement. En *début d'après-midi*, la hausse était de 0,80 %, allant en s'accélérant ensuite. L'indice CAC-40 progressait de 1,34 %, atteignant le niveau record de 2 006,42 points. Le net raffermissement du dollar depuis deux jours, malgré un recul sensible jeudi, a entraîné une détente sur les taux d'intérêt. Or ce sont justement *l'évolution de ces taux qui étaient à* l'origine de la morosité du marché. Un sentiment d'ailleurs paradoxal qui contrastait avec l'euphorie boursière mondiale. La reprise observée jeudi était également due au maintien des taux directeurs inchangés en France mais aussi en Allemagne comme l'ont confirmé en début d'après-midi les autorités monétaires d'*outre-Rhin*. Dans ces conditions, la place parisienne rejoignait les autres Bourses européennes *dans leur mouvement de progression*. A 14 heures on dénombrait 116 valeurs en hausse de 1,16 % en moyenne, 68 en recul de 0,95 % tandis que 19 demeuraient inchangées. Du côté des étrangères le sentiment était plus mitigé avec 36 valeurs en progrès de 1,26 %, 39 en baisse de 1,33 % et une inchangée. Sur le MATIF, dans une ambiance calme la plupart des contrats s'appréciaient de 0,10 %.

Sur le marché à règlement mensuel les valeurs du BTP poursuivaient leur progression avec notamment GTM Entrepose. Eurotunnel approchait le seuil des 70 francs, stimulé par les rumeurs d'un accord entre les différents partenaires pour *financer la construction du tunnel* sous la Manche. On observait aussi les bonnes *performances* d'Olipar, Saulnes, Châtillon et SFIM.

Du côté des baisses figuraient Docks de France, qui devrait annoncer un *renforcement de son alliance* avec l'Alsacienne de supermarchés.

LONDRES, 4 janvier ⬇

Prises de bénéfice

Les prises de bénéfice après les hausses des jours précédents ont largement pesé, jeudi, sur la Bourse de Londres, qui a terminé la séance en nette baisse. L'indice Footsie des cent valeurs, qui, la veille, avait enfin effacé les dernières traces du krach de 1987, a cédé 12,1 points, à 2 451,6 points. La séance avait pourtant bien *commencé, grâce notamment* à la demande des investisseurs institutionnels. De nombreux secteurs ont abandonné du terrain, notamment celui des bancaires, des assurances, des brasseries, des pétroles et des magasins. Calor Group a été faible, après les prévisions de baisse des résultats de la société par la maison de courtage Barclays de Zoete Wedd. Les titres de la construction ont gagné du terrain dans l'espoir d'une réduction des taux d'intérêt britanniques. Le constructeur de bateaux de plaisance Fairline s'est envolé à la suite de rumeurs sur le lancement prochain d'une offre de rachat par une compagnie non identifiée. Eurotunnel a grimpé dans l'espoir *d'un règlement des problèmes* financiers du consortium chargé de la construction du tunnel sous la Manche. Les fonds d'Etat se sont effrités de plus d'un quart de point. Les mines d'or ont terminé la séance sur une note irrégulière.

TOKYO, 5 janvier ⬇

Vive baisse

L'annonce de l'annulation de plusieurs réunions que le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, devait avoir, en janvier, avec des responsables étrangers, pour mieux se concentrer sur la situation intérieure *(lire en première page)*, a entraîné une forte baisse de la Bourse de Tokyo vendredi. La cote a perdu jusqu'à 622,37 points (plus de 2 %) en milieu d'après-midi, mais les cours se sont légèrement repris ensuite. L'indice Nikkei a finalement clôturé en repli de 438,12 yens (– 1,13 %), revenant à 38 274,765 yens. Les titres des grandes maisons de commerce japonaises, les plus à même de *profiter du mouvement de libéralisation* de la situation intérieure soviétique, ont été les premiers affectés par ce mouvement de semi-panique. Toutefois, les contrats à terme, censés préfigurer la tendance à venir, se sont nettement redressés par la suite, contribuant à faire remonter les cours des actions.

VALEURS	Cours du 4 janv.	Cours du 5 janv.
Akai	925	970
Bridgestone	1 740	1 710
Canon	1 860	1 840
Fuji Bank	3 630	3 520
Honda Motors	1 850	1 870
Matsushita Electric	2 390	2 360
Mitsubishi Heavy	1 150	1 150
Sony Corp.	8 710	8 560
Toyota Motors	2 580	2 530

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Prises de participation croisées entre Docks de France et l'Alsacienne de supermarchés.** – Les deux sociétés succursalistes, Docks de France et l'Alsacienne de supermarchés, qui exploitent l'une et l'autre l'enseigne d'hypermarchés Mammouth, de la centrale d'achats et de services Paridoc, ont décidé de se rapprocher en prenant des participations croisées et minoritaires dans les holdings familiaux. Ainsi, Docks de France détiendra 32,33 % de l'Alsacienne de contrôle et l'Alsacienne de supermarchés 20 % de la société Marcel Froger, holding de Docks de France. Les deux groupes avaient déjà des intérêts communs *dans une filiale financière*, Indis.

□ **Feu vert pour les acquisitions de Lafarge-Coppée aux Etats-Unis.** – Les autorités américaines ont donné leur feu vert au groupe Lafarge-Coppée pour l'acquisition de deux filiales américaines, Missouri Portland Cement et Davenport Cement, du groupe suisse Cementia. Les actifs de Cementia aux Etats-Unis comprennent trois usines de production de ciment dans l'Iowa, l'Illinois et le Missouri, pour une capacité de 2,3 millions de tonnes.

□ **Feu vert des autorités américaines pour l'OPA d'Emerson sur Leroy-Somer.** – Les autorités américaines et françaises ont donné leur feu vert à l'OPA lancée par le groupe Emerson, basé à Saint-Louis, sur le groupe français Leroy-Somer, premier fabricant européen de moteurs électriques industriels. Cette opération va donner naissance au premier groupe mondial de moteurs électriques, avec un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars (6 milliards de francs) devant les groupes Siemens, Asea-Brown Boveri et General Electric.

□ **Sanofi achète une PME pharmaceutique ouest-allemande.** – La filiale ouest-allemande du groupe français Sanofi (chimie fine) a acquis 74 % du capital d'une PME pharmaceutique ouest-allemande, Plantorgan Werk GE Chrisitensen KG. Plantorgan, basée à Bad-Zwischenahn (Basse-Saxe, nord de la RFA), a réalisé, l'an dernier, des ventes d'environ 38 millions de deutschemarks (130 millions de francs). Cette acquisition va permettre à Sanofi à porter ses ventes de produits pharmaceutiques en Allemagne fédérale à plus de 200 millions de deutschemarks (680 millions de francs).

□ **Montedison détient 99,3 % de Himont.** – La société chimique italienne Montedison détient, à l'issue de son OPA, 99,3 % de la société Himont, indique le groupe italien, qui, avant le début de l'opération le 17 novembre dernier, contrôlait déjà 81 % du capital de la firme américaine.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	400 10	Locamic	....	138
Asystel	....	139	Matra Communication	....	245 20
B.A.C.	....	269	Metallurg. Minière	....	232 80
B. Demachy & Assoc.	....	575	Métroservice	....	179 80
Banque Tarneaud	190	190	Métroservice (bons)	....	....
B.I.C.M.	....	790	Molex	212	210
Boiron	....	440	Navale-Delmas	....	1165
Boisset (Lyon)	....	....	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2624	Om. Gest.Fin.	....	550
Calberson	....	720	Pinault	....	528
Cardif	....	775	Presbourg (C In & Fin)	....	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	946	Présence Assurance	....	540
C.D.M.E.	....	1800	Publicat. Filipacchi	....	700
C. Equip. Elect.	....	....	Razel	....	700
C.E.G.E.P.	....	295	Rémy & Associés	....	385
Ciments d'Origny	....	716	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	....
C.N.I.M.	....	760	St-Honoré Matignon	....	241
Codetour	....	272	S.C.G.P.M.	....	....
Conforama	....	1151	Segin	310	....
Creeks	....	440	Sélection Inv. (Lyon)	....	117 50
Dafsa	....	....	S.E.P.	....	435
Dauphin	....	640	Serbo	....	565
Devanlay	....	1180	S.M.T.Goupil	....	374
Deville	....	528	Sodinforg	....	183 30 d
Dollfus	....	197	Supra	....	276
Editions Belfond	....	165	Thermador Hold. (Lyon)	....	280
Elysées Investissem.	....	15 85	TF 1	....	298 10
Finacor	....	226 50	Unilog	....	209 80
Garonor	....	....	Union Financ. de Fr.	....	500
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	313 90	Viel et Cie	....	207
Guintoli	....	893	Yves Saint-Laurent	....	1181
I.C.C.	....	282			
Idia	....	315			
Idianova	....	148 40			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	1056			
Le gd livre du mois	....	440 70			
Loca Investissement	....	284 90			

Marché des options négociables le 4 janvier 1990

Nombre de contrats : 13 952.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	920	34	–	–	–
Bouygues	680	20	–	–	–
CGE	480	80	–	6	8
Elf-Aquitaine	520	36	50	14	–
Eurotunnel SA-PLC	60	13,30	18	5,10	7
Havas	1 500	40	–	–	–
Lafarge-Coppée	388	28	–	8,50	–
Michelin	160	–	21	–	7
Midi	1 550	32	–	–	–
Paribas	640	75	–	11	–
Pernod-Ricard	1 600	66	–	92	–
Peugeot SA	850	34	65	52	–
Rhône-Poulenc CI	480	24	–	–	–
Saint-Gobain	640	50	–	16	–
Source Perrier	1 900	125	–	–	–
Société générale	560	12,50	31	–	–
Suez Financière	400	64	73	4	9
Thomson-CSF	180	2,80	6,50	29	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 janvier 1990

Nombre de contrats : 67 545.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	Juin 90	Septembre 90
Dernier	103,06	103,52	103,70
Précédent	102,76	103,30	103,40

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
106	0,08	0,49	2,99	2,95

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7655 F ⬇

L'intervention des banques centrales, jeudi 4 janvier, pour faire baisser le dollar a été enregistrée par les marchés, et le dollar était en baisse à Paris, vendredi au cours des échanges interbancaires, suivant en cela la forte contraction de New-York et de Tokyo. A Francfort, en revanche, le dollar était en hausse à l'ouverture. A Paris, le deutschemark s'échangeait à 3,4180 F, contre 3,41825 F entre banques et 3,4169 F au fixing jeudi.

FRANCFORT	5 janv.	4 janv.
Dollar (en DM)	1,6870/80	1,6790/68
TOKYO	5 janv.	4 janv.
Dollar (en yens)	144,15	143,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 janv.) .... 11 1/8-11 1/4 %
New-York (4 janv.) ..... 8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	3 janv.	4 janv.
Valeurs françaises	99,7	
Valeurs étrangères	103,8	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	553	550,2
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 979,89	2 006,42

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 809,73	2 796,08

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 968,3	1 957,3
Mines d'or	308,9	298,7
Fonds d'Etat	84,16	84,06

TOKYO

	4 janv.	5 janv.
Nikkei Dow Jones	38 712,88	38 274,76
Indice général	2 867,70	2 834,61

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7650	5,7700	+ 135	+ 150	+ 280	+ 305	+ 920	+ 990
$ can.	4,9677	4,9759	– 46	– 21	– 67	– 29	– 71	– 29
Yen (100)	4,0007	4,0069	+ 147	+ 171	+ 292	+ 327	+ 888	+ 961
DM	3,4137	3,4180	+ 80	+ 99	+ 158	+ 183	+ 477	+ 539
Florin	3,0247	3,0289	+ 57	+ 71	+ 121	+ 139	+ 367	+ 420
FB (100)	16,2394	16,2673	+ 60	+ 170	+ 193	+ 343	+ 776	+ 1174
FS	3,7314	3,7395	– 37	– 56	+ 104	+ 132	+ 422	+ 487
L (1 000)	4,5429	4,5505	– 90	– 57	– 140	– 78	– 348	– 251
£	9,4142	9,4282	+ 323	+ 264	– 539	– 470	– 1426	– 1258

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/16	8 7/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8
DM	7 3/16	7 7/16	8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 3/8	8 1/2
Florin	8 1/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	8 7/8	9
F.B. (100)	10 1/4	10 3/8	10 1/4	10 9/16	10 1/4	10 9/16	10 5/16	10 5/8
F.S.	10	10 1/4	9 13/16	9 15/16	9 9/16	9 11/16	9 1/8	9 1/4
L (1 000)	10	11	12 1/2	12 7/8	12 5/8	13	12 3/4	13 1/8
£	14 7/8	15 1/8	15	15 1/8	15	15 1/8	14 7/8	15
F franç.	11 1/16	11 5/16	11 3/16	11 5/16	11 7/16	11 9/16	11 5/8	11 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 4 JANVIER

Cours relevés à 17 h 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3770	C.N.E. 3% ★	3845	3835	3830	− 0 39
1038	B.N.P. T.P.	1045	1045	1040	− 0 48
1210	C.C.F. T.P.	1224	1222	1205	− 1 55
1058	Créd. Lyon. T.P.	1065	1063	1063	− 0 19
1835	Renault T.P.	1830	1820	1823	− 0 38
2050	Rhone-Poul. TP	2079	2010	2055	− 1 15
1248	St-Gobain T.P.	1280	1280	1235	− 3 52
1250	Thomson T.P.	1280	1310	1310	+ 2 34
885	Accor	908	904	892	− 1 76
680	Air Liquide	686	680	692	+ 1 02
2500	Als. Superm.	2785	2735	2720	− 2 33
560	A.L.S.P.I. ★	585	590	635	+ 8 55
3020	Arjom. Prioux ★	3055	3050	3180	+ 4 09
620	Aussedat-Rey ★	610	610	610	....
1040	Aux. Entrepr. ★	1047	1055	1050	+ 0 29
490	Av. Dassault ★	670	662	706	+ 5 37
405	BAFP ★	383	389 50	379 20	− 0 99
380	Bail-Equipem. ★	359	359 90	369 90	+ 0 25
1000	Bail Investiss. ★	999	1010	994	− 0 50
395	B.N.P. C.I. ★	428	429 50	435	+ 1 64
900	Bolloré Tech.	909	910	910	+ 0 11
630	Cie Bancaire ★	628	630	631	+ 0 48
810	Bazar H.-V. ★	806	808	806	+ 0 12
645	Béghin-Say ★	754	757	764	+ 1 33
1590	Berger (Mo)	1570	1590	1590	+ 1 27
750	Bic ★	800	795	786	− 1 75
910	B.I.P. ★	1085	1085	1099	+ 1 29
615	B.I.S. ★	620	620	602	− 2 90
3290	Bongrain S.A. ★	3283	3280	3300	+ 0 52
1010	Bon-Marché ★	1043	1050	1047	+ 0 38
670	Bouygues ★	650	657	646	− 0 62
148	B.P. France ★	159	160	160 80	+ 1 13
740	B.S.N. ★	760	766	774	+ 1 84
740	Canal Plus ★	748	760	760	+ 1 60
520	Cap Gem. S. ★	500	500	494	− 1 20
3480	Carrefour ★	3885	3861	3867	+ 0 05
210	Casino ★	214	213	211	− 1 40
135	Casino A.D.P. ★	143 10	145	142	− 0 77
1050	Castorama D.L.	1160	1150	1150	− 0 86
150	C.C.M.C.	152	152	154	+ 1 32
685	C.E.G.I.D.	745	749	740	− 0 67
245	Centrest	254	252	252	− 0 79
560	C.E.P. Comm.	571	572	573	+ 0 35
1150	Cerus CER	453	454	452 10	− 0 20
620	Cetelem ★	630	606	611	− 3 02
645	C.F.A.O. ★	708	700	726	+ 2 54
510	C.G.E.	538	540	554	+ 2 97
1760	C.G.I. Informat.	1795	1795	1800	+ 0 28
1530	C.G.I.P. ★	1508	1500	1510	+ 0 13
685	C.G.P.	690	690	690	....
1320	Chargeurs S.A ★	1305	1305	1347	+ 3 22
795	Cica	831	836	835	+ 0 48
1610	Ciments franç. ★	1642	1650	1645	+ 0 18
695	Club Méditerr. ★	691	696	700	+ 1 30
230	C.M.B. Packag.	236	232	234	− 0 43
172	Codetel ★	180	175	175	− 2 78
420	Cofimeg ★	420	406	418	− 0 48
....	CPR (Par.-R.) ★	459 10	462	464	+ 1 07
895	Colas ★	897	900	901	+ 0 45
230	Cpt. Entrepr. ★	251	248 10	249 90	− 0 44
1160	Compt. Mod. ★	1230	1210	1216	− 1 14
380	Concept S.A.	403 50	402	407	+ 0 87
1230	Créd. Foncier ★	1326	1324	1350	+ 1 81
520	C. F. Immob. ★	527	530	538	+ 2 09

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
220	C.C.F. ★	221	218 50	225 80	+ 2 17
715	Cr. Lyon. (CI) ★	720	725	726	+ 0 83
1200	Crédit Nat. ★	1183	1180	1193	+ 0 85
385	C.S.E.E. ★	386	385	386	+ 0 26
4030	Damart S.A. ★	4330	4200	4200	− 3
2190	De Dietrich ★	2192	2195	2180	− 0 55
220	Dév. P.d.C. (Li)	220	220	220	....
340	Dév. R. Sud-Est	347	347	346	− 0 29
580	D.M.C.	590	590	590	....
390	Drouot Assur. ★	372 60	370	370	− 0 67
5260	Docks France ★	5740	5650	5510	− 4 01
925	Dumez ★	926	925	927	+ 0 11
2340	Eaux (Gén.) ★	2319	2310	2350	+ 1 34
495	Ecco ★	493	495	500	+ 1 42
1100	Electrofinanc. ★	1005	1005	1029	+ 2 39
475	El. S. Dassault ★	474	489	492	+ 3 80
485	Elf-Aquitaine	513	513	539	+ 5 07
415	− (certific.) ★	420	422	440	+ 4 76
1310	Epeda B.-F.	1375	1375	1380	+ 0 36
3000	Essilor ★	3009	3000	3010	+ 0 03
1430	Essil. Int.(DP) ★	1440	1430	1435	− 0 35
610	Esso S.A.F. ★	700	700	712	+ 1 71
2550	Eurafrance ★	2681	2695	2650	− 1 16
1980	Eurocom ★	1970	1900	1990	+ 1 02
82	Eurodisneyland	85	85 25	85 25	+ 0 26
4460	Euromarché ★	4900	4850	4887	− 0 27
1040	Europe nº 1 ★	1065	1065	1097	+ 3
83	Eurotunnel ★	64 10	66 80	67	+ 4 52
1920	Exor ★	1945	1958	2029	+ 4 32
1680	Facom ★	1700	1700	1719	+ 1 12
1220	Fichet-Bauche ★	1200	1200	1180	− 1 67
205	Finextel ★	216 90	214 90	218 50	+ 0 74
365	Fives-Lille ★	410	405	426	+ 3 90
2450	Fromager. Bel ★	2680	2659	2640	− 1 49
1980	Gal. Lafayette ★	2150	2120	2132	− 0 84
540	Gascogne ★	565	555	551	− 2 48
1710	Gaz et Eaux ★	1770	1731	1751	− 1 07
910	Géophysique ★	1025	1017	1031	+ 0 59
635	Gerland ★	705	700	705	....
715	Groupe Cité ★	741	740	754	+ 1 75
2280	Gr. Victoire	2265	2265	2265	....
1140	− (certif.)	1137	1127	1127	− 0 88
1180	GTM-Entrep. ★	1340	1350	1396	+ 4 18
1220	Guyenne-Gas. ★	1252	1280	1315	+ 5 03
390	Hachette ★	403 80	405	414	+ 2 53
1380	Havas ★	1383	1388	1407	+ 1 74
625	Hénin (La) ★	643	635	643	....
1280	Hutchinson ★	1300	1300	1290	− 0 77
325	Imétal ★	325	327	332	+ 2 15
135	Ingénico ★	153 50	150	152	− 0 98
5630	Inst. Mérieux ★	6200	6180	6000	− 3 23
520	Interbail ★	526	530	530	+ 0 76
1850	Intertechnique ★	1819	1834	1819	....
1280	J. Lefebvre ★	1226	1227	1240	+ 1 14
1210	Labinal ★	1216	1212	1250	+ 2 80
2580	Lab. Bellon ★	2551	2550	2551	....
1490	Lafarge-Coppée	1595	398 80	394 50	− 1 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1430	Labon ★	1400	1420	1400	....
3850	Legrand ★	3700	3708	3701	+ 0 03
1900	Legrand (DP) ★	1911	1948	1949	+ 1 99
2080	Leroy-Somer ★	2051	2047	2090	+ 1 90
770	Locabail Im. ★	800	800	800	....
515	Locafrance ★	520	518	524	+ 0 77
870	Locindus ★	865	865	866	+ 0 12
350	Luchaire ★	460	465	452 10	− 1 72
5110	L.V.M.H. ★	5350	5320	5370	+ 0 37
535	Lyonn. Eaux ★	582	575	588	+ 1 03
77	Mais. Phénix ★	81	80	82 40	+ 1 73
310	Majorette (Ly) ★	328	321	333	+ 1 52
490	Mar. Wendel ★	488 50	477	477 10	− 2 33
395	Matra ★	395 90	393 90	393	− 0 73
4800	Merlin-Gerin ★	4974	4974	4970	− 0 08
280	Metaleurop ★	255	253 10	257 60	+ 1 02
240	Métrologie Int. ★	237 90	235	239 90	+ 0 84
163	Michelin	168	168	171 50	+ 2 08
1370	Midi (Cie)	1405	1398	1425	+ 1 42
178	Midl. Bk SA ★	178	184	178	....
490	Min. Salaig (Ms)	455	455	455	....
198	M.M.B.M. ★	205	201	201	− 1 95
143	Moulinex ★	149 50	150	152	+ 1 67
....	Navig. Mixte ★	1898	1888	1898	....
190	Nord-Est ★	198 30	198 90	198 50	+ 0 10
315	Nordon (Ny)	320	342	342	+ 6 88
795	Nouvelles Gal. ★	810	808	815	+ 0 62
795	Occid. (Gén.) ★	781	780	785	+ 0 51
1620	Omn.F.Paris ★	1650	1650	1670	+ 1 21
400	Olipar ★	407	405	438	+ 7 62
4680	Oréal (L') ★	4927	4934	4950	+ 0 47
715	Paribas	686	685	703	+ 2 48
1650	Pechelbronn ★	1614	1610	1623	+ 0 56
305	Pechiney CIP ★	303 10	303	305	+ 0 63
195	Pechiney Int.	200	200	196 90	− 1 55
580	Penhoet ★	608	605	610	+ 0 33
1480	Pernod-Ricard ★	1548	1526	1543 c	+ 0 65
800	Peugeot S.A.	810	810	811	+ 0 12
470	Plastic Omn. ★	490	490	490	....
630	Poliet ★	599	590	587	− 2
1180	Printabail Sic. ★	1225	1235	1240	+ 1 22
905	Primagaz ★	930	925	925	− 0 54
700	Printemps ★	764	780	777	+ 1 70
4410	Promodès ★	4300	4400	4450	+ 3 49
530	Radiotechn. ★	573	581	575	+ 0 35
176	Raff. D. Total ★	170	171 10	176 10	+ 3 59
3560	Redoute (La) ★	3570	3531	3585	+ 0 42
460	R.-Poulenc CIP ★	469 50	470	466	− 0 75
350	Rober financ.	351	350	350	− 0 28
172	Rochette (La)	153 50	153 40	157	+ 2 28
2150	Roussel-Uclaf ★	2300	2304	2379	+ 3 43
4880	R. Impér. (Ly)	4910	4900	4900	− 0 20
187	Sade	186	187 50	187 50	+ 0 81
1580	Sagem ★	1550	1530	1558	+ 0 52
620	Saint-Gobain	650	651	670	+ 3 08
1520	St-Louis ★	1587	1595	1608	+ 1 32
2970	Salomon	2870	2900	2930	+ 2 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
585	Salvepar	585	585	585	....
1070	Sanofi ★	1124	1127	1142	+ 1 60
1690	S.A.T. ★	1449	1440	1450	+ 0 07
315	Saul-Chât (B) ★	321 50	328	345	+ 7 31
1000	Saupiquet (Ns)	1080	1085	1085	+ 0 46
920	Schneider ★	948	949	955	+ 0 74
61	S.C.O.A. ★	41 40	41 70	45 40	+ 9 66
1120	S.C.R.E.G. ★	1195	1195	1218	+ 1 92
1050	Seb ★	1160	1151	1180	+ 1 72
500	Selimeg ★	525	511	523	− 0 38
605	Spectant A.	636	630	635	− 0 16
1600	S.F.I.M. ★	1578	1590	1600	+ 1 39
236	S.G.E. ★	250 10	254	257 90	+ 3 12
840	Silic ★	830	830	830	....
610	Simco	619	615	615	− 0 65
1060	Sk. Rossignol ★	1070	1030	1080	+ 0 93
925	Sligos ★	905	905	905	....
530	Société Génér.	526	527	528	+ 0 38
141	Sodecco	144 50	144	144	− 0 35
173	Sodero (Ns)	169 90	170 10	170 10	+ 0 12
755	Sodexho ★	757	757	751	− 0 79
98	Sogenal (Ny)	100 10	104	104	+ 3 90
455	Sogerap ★	460	471	479	+ 4 13
2530	Somm.-Allib. ★	2605	2610	2675	+ 2 69
1840	Source Perrier ★	1855	1858	1868	+ 0 75
775	Sovac ★	750	762	741	− 1 20
730	Spie-Batignol. ★	725	729	735	+ 1 38
1180	Strafor ★	1206	1230	1215	+ 0 75
435	Suez	447 90	446 50	453 50	+ 1 25
410	Synthélabo ★	440	440	446	+ 1 36
149	Thomson-C.S.F.	149 30	151 30	150 50	+ 0 80
550	Total (CFP) ★	562	562	575	+ 2 31
103	− (certific.) ★	106	106	107 60	+ 1 51
395	Truffaut (Fin.)	410	408	414	+ 0 98
465	U.F.B.-Locab. ★	465	465	460	− 1 08
1100	U.I.C. ★	1112	1090	1116	+ 0 36
700	U.I.F. ★	700	700	707	+ 1
970	U.I.S. ★	975	987	976	+ 0 10
236	U.C.B. ★	248	245	242	− 2 42
890	Unibail ★	884	884	889	+ 0 57
820	Valéo ★	830	835	845	+ 1 81
455	Vallourec ★	480	474	489	+ 1 88
410	Via Banque ★	402	403	401	− 0 25
1350	Zodiac	1430	1430	1422	− 0 56
980	Elf-Gabon ★	1059	1060	1125	+ 6 23
130	Amax Inc.	140	142	142	+ 1 43
187	Amer. Express	205	207 40	208	+ 1 46
270	Amer. Teleph.	273 50	272 50	272 50	− 0 37
178	Anglo Amer. C.	184	184 60	185	+ 0 54
590	Amgold	566	560	560	− 1 06
295	Banco Santander	301 50	304	304	+ 0 83
965	BASF (Akt)	1070	1070	1067	− 0 28
980	Bayer	1121	1119	1117	− 0 36
118	Buffelsfont.	107 20	104 50	104 50	− 2 52
192	Chase Manh.	206 50	207 50	209	+ 1 21
116	Echo Bay Mines	108 90	108 30	108 80	− 0 09
98	De Beers	102	102 50	103	+ 0 98

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2640	Deutsche Bank	2940	2889	2872	− 2 31
1410	Dresdner Bank	1579	1522	1503	− 4 81
87	Driefontein Cld	83 40	82 60	82 10	− 1 56
735	Du Pont-Nem.	731	732	732	+ 0 14
245	Eastman Kodak	250 90	250 80	251	+ 0 04
33	East Rand	29 30	28 70	28 70	− 2 05
265	Electrolux	265 10	271	273 20	+ 3 06
815	Ericsson	838	854	856	+ 2 15
285	Exxon Corp.	293 50	291 50	292	− 0 51
245	Ford Motors	267	269	269	+ 0 75
85	Freegold	78 30	76 60	76 60	− 2 17
175	Gencor	171 20	167	167	− 2 45
375	Gén. Electr.	390	390 10	390 10	+ 0 03
545	Gén. Belgique	545	559	559	+ 2 57
245	Gen. Motors	262	259 90	259 90	− 0 80
57	Gd Metropolitain	60 40	62	62 20	+ 2 98
50	Harmony	47 05	45 50	45 10	− 4 14
270	Hewlett-Packard	291	286	286	− 1 72
81	Hitachi	82 60	84	84 10	+ 2 07
920	Hoechst Akt.	1064	1046	1046	− 1 69
118	Homestake	114 90	112 50	111 50	− 2 96
108	Imp. Chemical	109	112 20	112 90	+ 3 58
560	IBM	579	580	571	− 1 38
350	ITT	350 50	348	348	− 0 71
189	Ito-Yokado	189 50	190 10	190	+ 0 26
200	Mac Donald's	204	203 80	200 50	− 1 72
93	Matsushita	93 90	97 10	98	+ 4 37
22	Maxwell	21 30	21 05	21 20	− 0 47
450	Merck	464 50	466 50	470	+ 1 18
475	Minnesota M.	469 20	473	473	+ 0 81
360	Mobil Corp.	368 60	361	361	− 2 06
240	Morgan J.P.	266	264	264	− 0 75
32600	Nestlé	33580	33980	33770	+ 0 57
1080	Nixdorf	1141	1118	1114	− 2 37
143	Norsk Hydro	157 50	157 30	157 30	− 0 13
195	Olivetti	190	186	186 50	− 1 84
1930	Petrofina	2030	2062	2085	+ 2 71
240	Philip Morris	253 50	254 90	254 90	+ 0 55
138	Philips	144	142	142	− 1 39
111	Placer Dome	108 50	106 50	105 50	− 2 76
380	Quilmès	386	393	393	+ 1 81
510	Randfontein	500	499	499	− 0 20
440	Royal Dutch	456	452 80	450	− 1 32
53	Rio Tinto Zinc	55 75	58 10	56 10	+ 0 63
22	Saat. & Saatchi	26	26 20	26 30	+ 1 15
70	St Helena Co	68 80	68	68 40	− 0 58
280	Schlumberger	291	290 90	285	− 2 06
45	Shell transp.	46 50	46 30	46 40	− 0 22
2280	Siemens A.G.	2550	2535	2570	+ 0 78
345	Sony	363	365	365	+ 0 57
151	Sumitomo	150 50	145 10	151 10	+ 0 40
48	Telefonica	48 50	49 10	49 15	+ 1 34
220	T.D.K.	235	233	234	− 0 43
51	Toshiba Corp.	51 80	52 60	52 60	+ 1 54
475	Unilever	497	499 50	499 50	+ 0 50
310	Unit. Techn.	320	320	320	....
650	Vaal Reefs	646	628	628	− 2 79
415	Volvo	418	420	420	+ 0 48
300	West Deep	293	290	290	− 1 02
330	Xerox Corp.	338	340	340	+ 0 59
137	Yamanouchi	140 40	141	140	− 0 28
2 42	Zambia Corp.	2 65	2 68	2 67	+ 0 75

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	120	5 449
9,80 % 78/93	98 80	4 725
10,80 % 79/94	100 60	3 610
13,25 % 80/90	100 70	7 806
16,20 % 82/90	100 17	15 801
16 % juin 82	101 90	9 162
14,60 % fév. 83	103 81	12 690
13,40 % déc. 83	110 46	0 514
12,20 % oct. 84	103 75	2 941
11 % fév. 85	107 43	9 553
10,26 % mars 86	101 60	8 377
OAT 10 % 2000	102 75	6 082
OAT 8,80 % 1997	102 33	0 597
OAT 9,80 % 1996	100 26	9 102
Ch. France 3 %	142 50	..
CNB Bques janv. 82	98 38	0 073
CNB Paribas	99	0 073
CNB Suez	99 25	0 073
CNI janv. 82	98 38	0 073
PTT 11,20% 85	103 05	1 105
CFF 10,30% 86	99	8 864
CNE 11,50% 85	102 15	6 097
CNT 9% 86	93	6 036
CRH 10,90% déc. 85	103 35	0 134
C.N.C.A. T.P.	....	108
Cerus 4%	2185	220
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	53 900
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 086

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	....	1700
A.G.F. (St Cent.)	....	1120
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	....	980
Astorg	....	321 10
Avenir Publicité	....	1785
Axa Midi Assurances	....	380
Bain C. Monaco	....	580
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	509
Blanzy-Ouest	....	2105
B.N.P. Intercontin.	....	310
Bénédictine	....	4100
B.T.P. (Compagnie)	....	111
Caff	....	....
Cambodge	....	771
C.A.M.E.	....	198
Carbone-Lorraine	....	940
Caze-Pocluin	....	31
C.E.G.Frig.	....	449
Centen. Blanzy	....	6400
Cerabati	....	158
Champex (Ny)	157	156
C.I.C. (Financ. de)	....	231 40 o
C.I. Maritime	....	724
Ciments (B)	2400	2400
Clause	....	1056 o
Cofradel (Ly)	....	1120
Cogifi	....	395
Comiphos	....	805
Cie Industrielle	....	9120
Comp. Lyon-Alem.	....	606
Concorde (La)	....	1470
C.M.P.	....	20
Créd. Gén. Ind.	....	550
Cr. Universel (Cie)	....	733
Créditel	....	145
Darblay S.A.	....	625
Degremont	....	786 o
Delalande S.A.	....	1980
Delmas Vieljeux	....	4900
Didot-Bottin	....	1200
Eaux Bass. Vichy	....	1278
Eaux Vittel	....	4060
E.C.I.A.	....	1905
Electro-Banque	....	359 50
Elf-Antargaz	....	1045
E.L.M. Leblanc	....	595
Escaut-Bocages	....	410
Entrepôts Paris	....	1718 o
Europe Soudre Indust.	....	....
Eternit	....	2375
Finalens	....	221 20
FIPP	....	283
Fnac	....	1910
Foncière (Cie)	....	855
Fonc. Lyonnaise	....	905
Foncina	....	530
Forinter	....	....
Fougerolle	....	930
France I.A.R.D.	....	1506
France (La)	....	17500
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	2220
G.F.I.I.	....	315
Gaumont	....	905
Gerallie	....	367
Gévelot	....	531
Gr. Fin. Constr.	....	420
Gds Moulins Paris	....	1460
G. Transp. Ind.	....	819
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immivest	....	....
Immobail	....	445
Immobanque	....	805
Immob. Marseille	....	8810
Immofice	....	526
Invest. (Sté Cent.)	....	3325
Jaeger	....	250
Lambert Frères	....	520
Lille-Bonnières	....	1850
Loca-Expansion	....	284
Locafinancière	....	405
Locatel	....	437
Louis Vuitton	....	1387
Louvre (Sté)	....	4150
Lucia	....	1875
Machines Bull	....	83 50
Magasins Uniprix	....	168
Magnant S.A.	....	125
Maritimes Part.	....	388
Métal Déployé	....	802
Mors	....	157 10
Navig. (Nat. de)	....	222
Nozal	....	288 40
Optorg	....	408
Oréal (L') C.I.	2300	2300
Origny-Desvroise	....	1345
Palais Nouveauté	....	1250
Pakel Marmont	....	730
Parfinance	....	247
Paribas-CIP	370	....
Paris France	....	231
Paris-Orléans	....	252 10
Partenha	....	425
Patern. Ré-Asq. Div.	....	1655
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2260
P.L.M.	....	417
Porcher	....	740
Promodès	1790	1790
Publicis	....	1061
Rochefortaise S.A.	....	1080
Rosario (Fin.)	....	595
Rougier et Fils	....	....
Rosières (usine de)	....	611
Sacer	....	774
SAFAA	....	428 90
Safic-Alcan	....	821 o
SAFT	....	3020
Saga	....	229
Salins du Midi	....	824 o
Saram	....	129 10 d
Savoisienne (M)	360	360
SCAC	....	665
Senelle Maubeuge	....	515
S.E.P. (M)	190	189 50
Sicil	....	475
Simnor (L)	....	....
Sinvim	....	411
Siph (Plant. Hévéas)	....	475
Sofal financière	....	800
Soficol	....	1140
Sofio	....	691
Soficomi	....	725
S.O.F.I.P. (M)	460	460
Sofragi	....	1600
Sopagri	....	....
Sophia-Bail	....	450
Soudure Autog.	....	1010
Sovabail	....	636
Suez (Fin. de)-CIP	236	245 40
Stemi	....	748
Taittinger	....	4370
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	680
Tour Eiffel	....	341
Ulmer S.M.D.	....	611
Ugine A. Chat. Gueug.	....	411
U.A.P.	....	679
U.T.A.	....	2610
Vicat	....	3075
Vilaprix	....	2389
Virax	....	179
Waterman S.A.	....	....
Bras. du Maroc	....	193 20 o
Étrangères		
A.E.G.	871	1000 d
Akzo	390	390
Alcan Alum.	135 50	138 90
Algemene Bank	120 10	125
American Brands	395 50	405
Arbed	870	890
Asturienne Mines	195	....
Bco Pop Espanol	465	465
Banque Ottomane	1900	2000
B. Régl. Internat.	39800	39100
Br. Lambert	744	720
Canadian-Pacific	124 50	125
Chrysler corporation	112	....
CIR	21 80	22 50
Commerzbank	1068	1050
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	405	409
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1210	....
Glaxo	149 90	....
Goodyear	269	....
Grace and Co	193 60	191
GTE corporation	413	414
Honeywell Inc.	500	500
Johannesburg	1525	1530
Kubota	53	54
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	36 90	....
Mineral-Ressourc.	94 75	96
Noranda	120 10	120
Olivetti	22 40	22 20
Pakhoed Holding	420	430
Pfizer Inc.	410	413
Procter Gamble	399 80	400
Ricoh Cy Ltd	49	53
Rolinco	327 50	329
Robeco	331	330
Rodamco	241	238
Saipem	9 90	10
Sears Group	35	36
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	136	148
Steel Cy of Can.	106	....
Tenneco	340	374
Thorn EMI	74 20	75
Toray Indust. Inc	42 75	41
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1360	1400
West Rand	14 50	13 95
Whitman Corporation	160	163
Hors-cote		
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	340	315
Buitoni	850	....
Calciphos	186 80	186 80
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogenhor	120	120
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	343	346
Europ. Accumul.	70 10	75
Gachot	121 20	125
Guy Degrenne	590	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	821	....
Particip. Percier	360	355
Rorento N.V.	177 80	176 80
St-Gobain-Emballage	2080	2150
Sama-Matra	296	299
S.E.P.R.	2510	....
S.P.R.	580	....
Sté Lecteurs du Monde	500	475
Ulinax	380	..
Union Brasseries	104	.
Wonder	1470	...

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 859	5 830	5 650	6 150
ECU	6 911	6 923	....	....
Allemagne (100 DM)	341 480	341 690	331	351 500
Belgique (100 F)	16 229	16 257	15 700	16 800
Pays Bas (100 fl.)	302 380	302 670	293	312
Danemark (100 krd)	87 830	87 880	85	92
Norvège (100 k)	88 110	88 180	85 500	92 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 436	9 438	9 100	9 900
Grèce (100 drachmes)	3 667	3 684	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 558	4 567	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	371 940	373 580	362	386
Suède (100 krs)	93 820	93 600	90 500	97 500
Autriche (100 sch)	48 537	48 585	47	50 100
Espagne (100 pes.)	5 286	5 285	5 050	5 600
Portugal (100 esc.)	3 873	3 872	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	5 034	5 020	4 850	5 250
Japon (100 yens)	4 012	4 033	3 900	4 120

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/1
Or fin (kilo en barre)	74850	74500
Or fin (en lingot)	75000	74900
Pièce française (20 fr)	437	436
Pièce française (10 fr)	400	415
Pièce suisse (20 fr)	499	486
Pièce latine (20 fr)	431	430
Souverain	546	543
Pièce de 20 dollars	2730	2820
Pièce de 10 dollars	1475	1485
Pièce de 5 dollars	975	980
Pièce de 50 pesos	2825	2850
Pièce de 10 florins	461	449
Or Londres	..	.
Or Zurich		.
Or Hongkong	. .	.
Argent Londres	.	..

SICAV (sélection) 4/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1173 69	1145 06
Actilion	242 98	236 38
Actions France	611 76	589 65
Actions sélectionnées	702 58	677 19
Audificand	685 58	660 80
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1254 28	1223 69
A.G.F. 5000	726 20	707 51
A.G.F. ECU	1086 33	1075 57
A.G.F. Foncier	127 98	124 86
A.G.F. Interfonds	443 42	432 60
A.G.F. Invest	137 32	133 97
A.G.F. OBLIG.	1118 92	1111 36
A.G.F. Sécurité	11051 74	11051 74
Aglimo	726 02	708 31
Altefi	207 74	200 23
A.L.T.O.	177 75	171 33
Amri-Gan	6645 38	6344 04
Amplitude	673 23	653 62
Arbitrages court terme	5739 99	5728 52
Associc	1152 19	1152 19
Atout Futur	379 83	367 34
Aurecic	1499 11	1455 45
Avenir C.I.C.	115 12	111 77
Avenir Alizés	1578 88	1545 98
Axa Europe	124 64	118 69
Axa Investissements	133 26	127 22
Axa N.P.I.	107	102 15
Axa Valeurs PER	139 22	132 91
Bred Associations	2580 11	2572 39
Capimonic	1037 99	1022 65
Capital Plus	1672 84	1672 84
Cardan-Pierre	38 41	34 84 ◆
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Conseil	1052 38	1036 83
Comptavalor	5627 71	5619 28
Compterrestraire	113 29	109 99
Convertimmo	437 17	420 36
Credinter	558 99	542 71
Crédit Mutuel Capital	1038 59	1018 23
Diem	1193 81	1154 65
Drouot-France	914 18	872 71
Drouot-Investiss.	1120 05	1089 26
Drouot-Sécurité	255	243 44
Drouot-Sélection	146 78	140 12
Ecuric	1152 13	1135 10
Ecureuil Capitalisation	2056 35	2035 99
Ecureuil Investissement	423 17	410 84
Ecureuil Monoprudence	53452 40	53452 40
Ecureuil Monétaire	31494 99	31494 99
Ecureuil Trimestriel	1987 43	1947 95
Elicash	2221201	2221201
Energie	280 34	267 63
Eparcic	2874 31	2874 31
Epacourt Sicav	4317 26	4306 49
Epargne Associations	25478 61	25440 45
Epargne-Capital	8599 88	8514 73
Epargne Court-Terme	544 71	544 71
Epargne Croissance	1717 27	1671 31
Epargne-Industrie	100 67	97 99
Epargne Inter	621 63	604 99
Epargne J	58078 17	58078 17
Epargne Long-Terme	194 64	189 33
Epargne Monde	1412 37	1374 57
Epargne Première	11786 59	11678 94
Epargne-Oblig.	198 92	191 65
Epargne-Centre	1076 41	1047 60
Epargne-Unie	1432 51	1380 73
Epargne-Valeur	470 91	458 31
Epsilon	1164 87	1153 34
Eurocic Leaders	1163 91	1120 30
Eurodyn	1219 53	1179 43
Euro-Gan	7488 41	7148 84
Fonsicav (div. par 10)	11439 83	11439 83
Fondival	272 69	264 11
France Avenir 4/4 Ret.	......	......
France-Gan	10127 50	9668 26
France-Garantie	268 14	267 60
France-Index Sicav	119 48	116 82
France-Investiss.	461 16	449 91
France-Obligations	458 58	452 06
Francic	520 42	505 28
Francic Pierre	128 78	123 10
Francic Régions	1363 36	1323 65
Fructi-Associations	28 74	28 74
Fructi-Epargne	30	29 27
Fructicapi	34 14	33 84
Fructicourt	113816 81	113816 81
Fructidor	236 17	232 68
Fructifrance	996 03	971 74
Fructimmo	33 18	32 37
Fructivar	4411 95	4400 95
Fructi ECU	574 60	566 11
Fructi-Première	10801 36	10641 72
Futuroblig	1157 92	1119 65
Gestilion	58891 77	58844 66
Gestion Associations	185 76	182 11
Horizon	1271 68	1234 64
Interoper	106927 11	103812 73
Interoblig.	11897 08	11439 50
Interselect France	580 27	583 37
Japacic	202 81	197
Jeune épargne	241 37	237 80
Laffitte-Amérique	239 14	228 30
Laffitte Europe	302 71	289 98
Laffitte-Expansion	296 90	283 44
Laffitte-France	376 50	359 43
Laffitte-Immobilière	276 66	264 11
Laffitte-Japon	457 12	436 39
Laffitte-Oblig.	138 10	131 84
Laffitte-Rend.	191 85	183 15
Laffitte-Tokyo	397 29	379 27
Latitude	5448 62	5438 48
Laumi Court terme	10181 56	10181 56
Laumi Long terme	5456 40	5287 48
Lion-Associations	11631 15	11631 15
Lion-Institutionnels	23501 45	23442 84
Lionplus	776 40	767 72
Lion Trésor	2152 09	2130 78
Livret Bourse Investis.	567 34	550 82
Livret portefeuille	754 60	732 82
Méditerranée	205 49	196 17
Mensuel CIC	10073 40	9972 67
Mondiale Investissem.	458 10	435 42
Monecic	5614 94	5614 94
Monédex	53933 16	53933 16
Moné J.	59444 44	59444 44
Mutualité Dépôts	10845 76	10824 11
Mutuelle Unie Sél.	158 20	149 12
Natio-Epargne	14191 41	14050 90
Natio-Epargne Trésor	6341 68	6329 02
Natio-Court terme	226387	226387
Natio-Inter.	1191 38	1159 49
Natio-Monétaire	20494 34	20494 34
Natio-Obligations	542 79	528 26
Natio-Patrimoine	1517 47	1476 66
Natio-Placements	66499 28	66499 28
Natio-Revenus	1015 44	1005 39
Natio-Sécurité	11389 40	11389 40
Natio-Valeurs	887 79	864 03
Nippon-Gan	7192 77	6866 61
Nord-Sud Développ.	1243 81	1241 33
Normalf	12144 58	11908 46
Obli Associations	122 79	121 57
Oblicic Mondial	2286 81	2253 01
Oblicic Régions	1036 26	1020 96
Oblig. toutes catég.	149 91	146 71
Oblitor	1083 30	1072 57
Oblisécurité	10310 72	10310 72
Oraction	1283 09	1260 57
Orvalor	6376 32	6146 65
Paribas Epargne	18699 34	18585 21
Paribas Opportunités	130 58	125 26
Paribas Patrimoine	577 18	553 65
Paribas Revenu	89 88	88 98
Patrimoine Retraite	178 60	175 10
Parvalor	708 59	687 95
Phénix Placements	268 18	258 43
Pierre Investiss.	780 93	761 88
Placement A	1258 78	1234 10 ◆
Placement crt-terme	72385 52	72241 04 ◆
Placement J	5776 83	5765 30 ◆
Placement Premier	53841 53	53734 05 ◆
Plénitude	117 47	114 33
Poste Gestion	52392 31	52392 31
Première Obligations	10918 98	10908 07
Prévoyance Ecureuil	114 32	111 26
Priv'Association	23617 22	23617 22
Quartz	127 85	124 51
Rentacic	182 81	180 40
Revenus Trimestriels	5285 47	5233 14
Revenu Vert	1137 84	1120 83
St-Honoré Bio-aliment.	965 48	921 70
St-Honoré Global	288 28	275 19
St-Honoré Matignon Pl.	247 81	236 57
St-Honoré Pacifique	633 81	605 07
St-Honoré P.M.E.	566 79	541 09
St-Honoré Réel	12074 29	12028 19
St-Honoré Services	541 43	520 61
St-Honoré Technol.	841 23	803 08
Sécuricic	1415 61	1414 20
Sécuri Taux	11247 26	11247 26
Sicaden (Caviar BP)	700 90	680 54
Sicav-Associations	1496 27	1494 03
S.F.I. fr. et étr.	737 16	715 69
Sicav 5000	465 83	443 63
Slivafrance	719 33	700 06
Slivam	465 85	453 38
Slivarente	214 05	211 93
Slivinter	460 89	438 92
S.N.I.	1321 78	1283 28
Sogepargne	333 03	320 99
Sogevar	1178 49	1125 05
Sogistar	1457 24	1391 16
Soleil Investissement	589 49	562 76
Stratégie Actions	1241 83	1194 07
Stratégie Rendement	1165 12	1128 45
Technocic	1203 20	1168 16
Techno-Gan	6521 94	6226 20
Thesora	524 99	519 69
Transcontinents	90 37	88 60
Trésor Plus	1037 32	1027 05
Trésor Réel	11520 80	11520 80
Trésoricic	111867 14	111867 14
Trilion	5079 73	5029 44
U.A.P. Investiss.	497 88	478 88
U.A.P. moyen terme	110 49	106 50
Uni-Associations	110 88	110 88
Unifrance	631 90	609 06
Unifoncier	1517 33	1462 49
Uni-Garantie	1349 66	1322 19
Uni-Régions	3445 08	3320 66
Univerte	2328 11	2251 56
Univer	194 30	194 30
Univers-Actions	1344 18	1289 98
Univers-Obligations	1623 77	1570 38
Valorem	607 42	592 60
Valorg	1989 76	1958 07
Valréal	42600 82	42679 18
Vendôme	23293 89	23270 60

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

La préparation du congrès de Rennes

Stabilité dans la « synthèse » ou changement de génération au PS ?

Les socialistes se préparent à un débat de congrès qui, pour la première fois depuis onze ans, pourrait opposer plusieurs orientations ou « sensibilités » au sein du parti. La plupart d'entre eux s'accordent, en effet, à tenir pour peu probable que le comité directeur parvienne, les 13 et 14 janvier, à une synthèse entre les différentes contributions.

Les amis de M. Laurent Fabius, qui se réunissent le 7 janvier à Créteil, dans le Val-de-Marne, ont réaffirmé, jeudi 4 janvier, leur volonté de soumettre leurs propres idées au vote des militants. Ceux de M. Michel Rocard et ceux de M. Jean Poperen se réunissent, le même jour, à Paris, tandis que les principaux partisans de M. Lionel Jospin doivent se retrouver, le 6 janvier, pour préparer le texte de la motion qu'ils déposeront si M. Fabius confirme son refus de la synthèse.

La réunion du bureau exécutif du parti, jeudi en fin de matinée, a été consacrée à un rapide tour d'horizon de la situation dans les pays de l'Est, où plusieurs dirigeants socialistes s'étaient rendus au cours des dernières semaines . M. Pierre Guidoni,membre du secrétariat national, chargé des relations extérieures, a ouvert la discussion en évoquant, notamment, ses visites en Hongrie et en Tchécoslovaquie, ainsi que celle qu'il avait faite, avec M. Pierre Mauroy, en Pologne. M. Fabius a parlé de la Roumanie, d'où il revenait, et M. Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, de l'Allemagne de l'Est. M. Mauroy a précisé son projet d' *« ingénierie civique »*, consistant à jumeler les municipalités dirigées par le PS avec quatre cents villes d'Europe centrale et de l'Est, afin de coopérer avec ces dernières dans le domaine des procédures démocratiques et de la gestion.

Le premier secrétaire a réaffirmé, à cette occasion, sa volonté d'ouvrir un débat sur le désarmement. Il a profité de la circonstance, aussi, pour rappeler les contraintes statutaires de la préparation d'un congrès. Entre la réunion du comité directeur, dite de « synthèse », et le congrès lui-même, a souligné M. Mauroy, aucune autre échéance de concertation n'est prévue. Autrement dit, dès lors qu'un courant décide de soumettre une motion au vote des militants, sa représentation future dans les instances dirigeantes du parti sera fonction des mandats qu'il aura recueillis, quelles que soient les alliances qu'il nouera au congrès.

Le dilemme de M. Mermaz

Ce rappel s'adressait à M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, et à ses amis mitterrandistes « historiques », qui se déclaraient, il y a un mois, décidés à déposer leur propre motion s'il se révélait impossible de réunir MM. Fabius et Lionel Jospin sur un même texte. Candidat implicite au poste de premier secrétaire du parti, à la place de M. Mauroy, M. Mermaz se trouve, en effet, dans une situation délicate. S'il renonce à mesurer son audience auprès des militants, ses amis se répartiront entre partisans de M. Fabius et partisans de MM. Mauroy et Jospin, lui-même devant choisir de se ranger derrière l'un ou l'autre de ces chefs de file et renoncer, ainsi, à briguer la direction du parti. S'il décide, au contraire, de participer à la compétition pour son propre compte, il n'est pas sûr – malgré l'appui que pourraient lui apporter certains parlementaires marseillais en rupture avec le courant Socialisme et République de M. Jean-Pierre Chevènement – d'atteindre un score qui lui permette de participer à la synthèse finale ni, moins encore, d'en être le bénéficiaire.

M. Mauroy,qui voit en M. Mermaz son principal rival pour la direction du parti, ne manque pas d'insister sur un autre aspect du problème qui se pose au président du groupe socialiste de l'Assemblée . Réunissant autour de lui plusieurs ténors de la génération des « conventionnels », compagnons de M. François Mitterrand depuis les années 60, M. Mermaz se présente comme le détenteur de la légitimité mitterrandienne face aux « héritiers » rassemblés autour de MM. Jospin et Fabius.

Or, s'il ne parvient qu'à un résultat marginal, non seulement plusieurs de ceux qui auront choisi de faire route avec lui seront écartés des instances dirigeantes du parti par la loi de la proportionnelle, mais l'influence du chef de l'Etat lui-même sur sa propre formation risque de paraître minorisée.

Le premier secrétaire du PS a eu l'occasion de s'entretenir de la situation du PS avec M. Mitterrand, notamment lors d'une conversation téléphonique à l'occasion du Nouvel An. Sans que rien ait filtré de ce que les deux hommes se sont dit, certains croient pouvoir avancer que le président de la République s'inquiète des dangers que recèle la division du courant dirigeant du parti – son courant – deux ans à peine après le début du septennat. D'autres, il est vrai, se demandent si M. Mitterrand ne voit pas d'un bon œil la possibilité d'un renouvellement au sein du PS, le changement de génération passant nécessairement par de nouveaux clivages, qui traverseraient les frontières des courants anciens.

M. Mauroy, qui a décidé de rencontrer les uns après les autres les premiers signataires des contributions déposées à l'automne dernier, a déjà confirmé à MM. Mermaz, Fabius et Jospin, ainsi qu'au premier ministre, M. Michel Rocard, qu'il proposera au comité directeur, à la fin de la semaine prochaine, un texte de synthèse destiné, s'il était rejeté en tant que tel, à devenir sa propre motion. M. Jospin et ses amis travaillent, eux aussi, sur un projet qui devrait, dans cette hypothèse, se fondre avec celui du premier secrétaire. On aboutirait, ainsi, à rejouer le match Mauroy-Fabius du printemps 1988, mais il serait, cette fois, arbitré par les militants.

PATRICK JARREAU

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Jojo

MES chers petits cocos chéris, je vous fais une lettre, là, aujourd'hui, potomouchto (ça veut dire because en russe) je suis terriblement inquiète. Paraît qu'au PC, ça me revient de partout, vous avez décidé d'avoir sa peau, à mon Jojo. Vous allez pas *me faire ça, dites ? Nous,* les anticommunistes primaires, Marchais, c'est tout ce qui nous restait.

On vient de perdre coup sur coup – merci les Tchèques, les Bulgares et les Allemands de l'Est ! – des mecs vraiment super, genre Husak, Jivkov ou Honecker. En Pologne, ce con de Walesa a tout foutu par terre. En Roumanie, *c'est encore pire.* Ils nous ont bousillé Ceausescu et sa douce moitié, en escamotant la fin du film : le juteux procès d'un des tyrans les plus imaginatifs, les plus délirants, les plus artistes de l'histoire de l'humanité. Ç'aurait été un vrai régal.

Remarquez, là, en ce moment, à Bucarest, ses anciens copains essayent de nous consoler. Ils font des efforts. Ils se cramponnent au pouvoir avec une cupidité et un culot méritoires. Mais, bon, ça va pas durer. Le peuple, cet empêcheur de profiter en rond, est redescendu dans la rue pour les obliger à décaniller. Lui, comme emmerdeur, on le retiendra. D'ailleurs, je ne sais plus quel magazine américain en a fait l'homme de l'année. Même Lénine y est passé. Lui, c'est le mort de l'année... Bravo, *le Point !*

Moi, je vois plus vers qui me tourner. Kim Il-sung et l'autre, là, l'orphelin de Hodja, ils habitent trop loin. Chaque fois qu'on veut vous en parler, faut d'abord sortir une carte pour vous montrer où c'est, Pyongyang et Tirana. Quant à Castro et à Ortega, si justement portés aux nues par l'intelligencia occidentale, on va pas leur taper dessus maintenant qu'ils ont perdu leurs derniers supporters. Pinochet, terminé, à la trappe ! Vous me direz : il était de droite. Et *après ? On n'est pas sectaire. Quant à Noriega,* va falloir patienter cent quarante-huit ans avant qu'il sorte de taule.

Non, le seul qui surnage dans son petit bocal, accroché à sa petite bouée, c'est notre Jojo national. Alors, bas les pattes ! Faut le préserver. On va venir le visiter du monde entier. Normal, c'est une de nos plus belles curiosités naturelles.

A partir du 1er mars

Le système de rémunération des pharmaciens est modifié

A partir du 1er mars, les marges appliquées par les pharmaciens d'officine aux médicaments remboursables seront inversement proportionnelles aux prix de ceux-ci. Un arrêté publié au *Journal officiel* du 4 janvier, assorti du barème des coefficients applicables par tranche de prix, met en place ce nouveau mode de rémunération. Selon l'Union nationale des pharmaciens de France (UNPF), ce nouveau système instaure une marge dégressive, de 44 % pour les produits inférieurs à 10 francs jusqu'à 8 % pour les produits supérieurs à 97 francs.

Jusqu'ici les marges appliquées étaient proportionnelles aux prix de gros hors taxe. Cette marge linéaire était jugée inflationniste par le gouvernement parce que répercutant de façon mécanique la dérive des dépenses en volume.

Les Français ont boudé les stations de ski pendant l'hiver 1988-1989

Les Français sont moins partis aux sports d'hiver et moins longtemps au cours de l'hiver 1988-1989. Une étude de l'INSEE, réalisée par Mme Violette Filipowski, fait apparaître que 7,9 % des Français sont partis à la neige au cours de la saison, contre 8,8 % l'hiver précédent. Il faut remonter à l'hiver 1980-1981 pour trouver un taux de départs au ski aussi bas.

De même, la durée du séjour n'a jamais été aussi courte depuis les années 70 : chaque hivernant a passé 8,8 jours en montagne, contre 9,1 jours en 1987-1988 et 9,9 jours en 1980-1981.

□ **BASKET-BALL : coupe d'Europe.** – Limoges a été battu à Split (103-83), jeudi 4 janvier, en poule finale de la coupe d'Europe des clubs champions. Avec deux victoires et une défaite, les champions de France sont deuxièmes au classement de cette poule.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 5 janvier

Baisse

Le mouvement de reprise aura été bref durée, et n'aura duré qu'une journée, celle de jeudi durant laquelle l'indice CAC 40, en progressant de 1,34 %, aura atteint un nouveau sommet. Vendredi, à la suite des reculs de l'ensemble des places internationales et en particulier Tokyo (lire page 27), la Bourse perdait 0,60 % en fin de matinée. Parmi les hausses figuraient Saint-Gobain TP, SFIM, Lebon et Canal Plus. En baisse on notait les Fromageries Bel, Alspi et UIF.

M. Charles Millon invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Charles Millon, président de la région Rhône-Alpes, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 7 janvier de 18 h 30 à 19 h 30.

Le député UDF de l'Ain, maire de Belley, qui figurait parmi les « rénovateurs » de l'opposition, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Carton du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Paul Joly de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde :*
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 5 janvier a été tiré à 550 893 exemplaires

RDA

M. Honecker déménage

L'assignation à résidence surveillée de M. Erich Honecker, l'ancien dirigeant est-allemand, a été levée jeudi 4 janvier par la justice est-allemande, qui a fait savoir qu'elle nétait plus justifiée. M. Honecker, dont l'état de santé serait très précaire, doit quitter dans les prochaines semaines sa villa de l'ancien quartier réservé de Wandlitz, transformée en centre de convalescence pour handicapés. *Un logement lui a été* trouvé, mais on ignore où. L'Eglise évangélique a été contactée par le gouvernement pour examiner la possibilité de le prendre en charge dans un de ses centres. L'ancien numéro un est-allemand, poursuivi pour abus de pouvoirs et corruption, est toujours sous la menace d'un emprisonnement. Une commission médicale indépendante doit juger si son état de santé le permet ou non.

VIETNAM

Premier départ pour les Etats-Unis d'anciens prisonniers du Sud

Un premier groupe d'anciens prisonniers sud-vietnamiens et leurs familles ont quitté Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon), vendredi 5 janvier, pour Bangkok, d'où ils gagneront ensuite les Etats-Unis pour s'y installer définitivement. Ce groupe de 78 personnes doit être suivi, vendredi après-midi, par un deuxième groupe, de 72 personnes. Il s'agit des premiers départs légaux d'anciens haut fonctionnaires ou officiers sud-vietnamiens emprisonnés après la chute de Saïgon en 1975.

Ces départs sont organisés dans le cadre de l'accord signé en juillet dernier à Hanoï entre les Etats-Unis et le Vietnam autorisant l'émigration des anciens détenus des « camps de rééducation » qui voudraient s'installer aux Etats-Unis avec leur famille. Selon les chiffres vietnamiens, entre 400 000 et 450 000 personnes sont concernées par l'accord.

COLOMBIE

Les « Extradables » revendiquent l'enlèvement de dix-huit personnalités

Les « Extradables », groupe clandestin qui s'oppose à l'extradition vers les Etats-Unis des trafiquants de cocaïne colombiens, ont revendiqué jeudi 4 janvier dans un communiqué l'enlèvement de dix-huit personnalités politiques ou du monde économique. Parmi les personnes détenues figure M. Alvaro Diego Montoya, l'un des fils du secrétaire général colombien à la présidence, M. German Montoya.

□ **Décès de l'ancien président LLeras Camargo.** – L'ancien président colombien, Alberto LLeras Camargo, l'un des hommes politiques les plus respectés du pays, est décédé jeudi 4 janvier à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il avait été le premier secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA) en 1948 et président de la Colombie à deux reprises en 1945 et 1946 et de 1958 à 1962. Il appartenait au Parti libéral de l'actuel président Virgilio Barco et en était considéré comme l'un des « sages ». Le gouvernement a *décrété un deuil national de trois* jours. – *(Reuter.)*